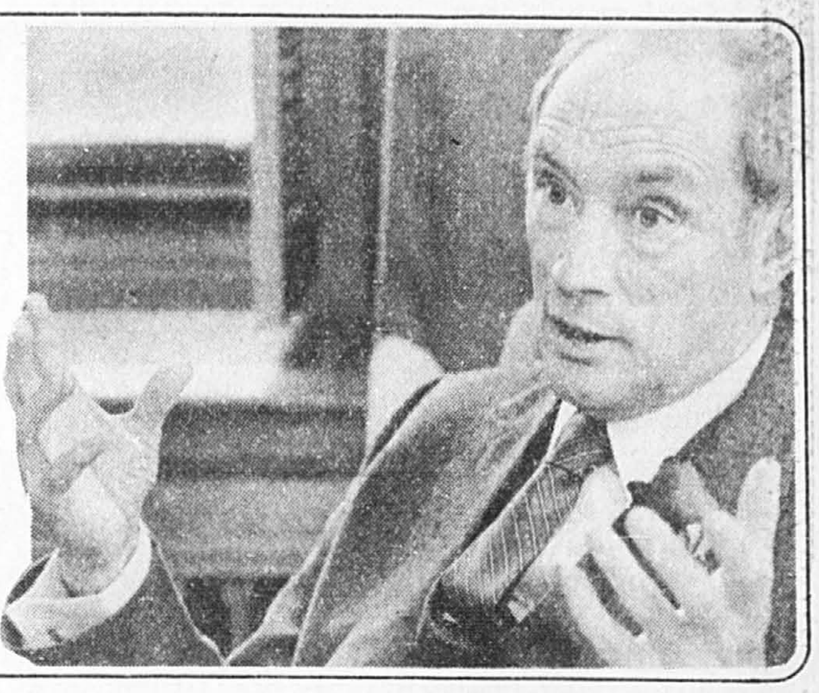
« Ma carrière politique va peut-être durer encore un petit moment... »

— PIERRE ELLIOTT TRUDEAU



■ Quinze ans après son élection à la tête du Parti libéral, dont il avait joint les rangs pour promouvoir une vision toute personnelle du pays, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau admet volontiers qu'il n'a pas encore atteint son but, tout particulièrement au Québec.

GILBERT LAVOIE et MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Sur la question linguistique, il constate et déplore le fait que la vision du Parti québécois semble l'emporter : Montréal se dirige vers l'unilinguisme francophone. Mais il se réjouit de voir un plus grand nombre d'anglophones des autres provinces apprendre le français. Cela veut dire, selon lui, qu'ils ne traitent plus ceux qui parlent cette langue « comme des parias ».

Dans le domaine économique, il qualifie le chômage des jeunes de « gaspillage terrible » et il trouve « lamentable » le sort des travailleurs plus âgés qui ont perdu leur emploi, mais il affirme qu'une hausse plus importante du déficit pour créer des « jobines» ne réglera pas le problème. La solution réside dans le développement de nouveaux emplois, affirme-t-il.

M. Trudeau, qui suit visiblement de très près tout ce qui se passe au Québec, trouve désastreuse la décision du gouvernement Lévesque de tenir la prochaine élection sur le thème de l'indépendance. Il indique du même coup qu'il ne sera pas silencieux pendant cette campagne électorale, qui sera, affirme-t-il, un gaspillage énorme « d'énergies intellectuelles et émotives jetées dans le cloaque du nationalisme étroit ».

Tels sont les grands thèmes d'une entrevue exclusive accordée cette semaine à LA PRESSE par le premier ministre dans son bureau du Parlement, entrevue

voir TRUDEAU en A 2

la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

EDITION samedi dimanche

LA MÉTÉO: AVERSES, MIN: 4°, MAX: 18°.
DEMAIN: AVERSES. DÉTAILS PAGE A 2

MONTRÉAL, SAMEDI 7 MAI 1983, 99e ANNÉE, n° 106, 210 PAGES, 10 CAHIERS

1$

CHEZ CLOUTIER
Tél.: 384-4990
SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST, RUE FLEURY
OUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS

Inondations : Laval est en état d'alerte



Une cinquantaine de rues étaient inondées hier à Laval. Et on croit que le niveau de l'eau augmentera au cours des prochaines heures à cause de la crue de la rivière des Outaouais.

photo René Picard, LA PRESSE

■ « Après la pluie, le beau temps », dit l'adage. Mais aujourd'hui, plusieurs constateront que le Québec échappe à la règle...Depuis plus d'un mois, en effet, après la pluie vient encore de la pluie; et après la pluie, les inondations. Que d'eau!

PIERRE GINGRAS

Denise Landry et Jocelyne Lemieux, deux résidentes de la 40e Avenue, à Fabreville, discutaient justement de climat, hier après-midi. Elles vivent toutes deux à quelques dizaines de mètres de la rivière des Mille-Iles et elles se disent très heureuses de leur sort. L'eau qui monte lentement dans la rue ne les inquiète pas. Pas plus que l'annonce d'une hausse importante du débit de la rivière durant les 36 prochaines heures. « On a déjà vu pire», dit Madame Landry. Elle vit à cet endroit depuis 16 ans et n'hésite pas à mettre les bottes, s'il le faut, pour rendre une visite à la voisine.

Mais pourquoi ne pas déménager au sec? « Ici, monsieur, c'est la campagne en pleine ville, dit-elle. On a la paix. Onze mois de tranquillité et de grand air valent bien deux ou trois semaines de désagréments...» Les Landry ont dû quitter leur maison qu'une seule fois, en 1976, lors d'inondations mémorables.

Un jet d'eau sort brusquement d'un tuyau près du balcon de la maison. « Vous voyez, la pompe fonctionne très bien. Il n'y a pas d'eau dans la cave. » Mme Landry précise que de toute façon, une chaloupe est toujours disponible à l'arrière de la maison, « si jamais nous sommes obligés de stationner l'auto trop loin...».

Madame Lemieux, elle, demeure sur la 10e Avenue depuis peu. «Mon mari voulait un bord de l'eau. Au début, je ne voulais pas. Aujourd'hui je ne veux plus partir. L'été est magnifique dans ce coin. Et on est certain que personne ne viendra se construire près de chez nous...» Et les inondations? «Ça fait de l'action de temps en temps», dit-elle.

De l'action, les Landry, les Lemieux et plusieurs autres résidents de Laval en auront probablement au cours des prochaines heures. La fonte des neiges au nord du Québec et les pluies diluviennes d'avril ont gonflé la rivière des Outaouais. Selon Urgence-Environnement, le débit de la rivière a augmenté de 40 p. cent au cours des derniers jours, en amont. Cette eau déferle actuellement dans la région métropolitaine et on pense que le niveau de la rivière sera à la hausse jusqu'à demain. La situation est normale pour cette époque-ci de l'année, signalent les autorités du ministère de l'Environnement et on ne prévoit pas d'évacuations... s'il ne pleut pas.

Les météorologues nous ont cependant promis des averses aujourd'hui et des pluies encore plus abondantes demain. La population riveraine de la région lavalloise est donc sur un pied d'alerte. Hier, à Fabreville et à Laval-Ouest, une cinquantaine de rues étaient inondées.

Dans le région de Saint-Jean,

voir LE PIRE en A 2

ÉDITO

Michel Roy tente de dégager les véritables raisons qui ont empêché Raymond Garneau de se porter candidat à la direction du Parti libéral.

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées.....A 21, C 2 à C 27, D 23, D 24
Arts et Spectacles .....B 1 à B 23
—Cinéma.....B 20
Bandes dessinées ..... D 18
Bricolage ..... C 6
Bridge ..... Y 12
Carrières et professions Z 1 à Z 11
Décès, naissances, etc. ..... D 13
Économie..... A 18 à A 26
Êtes-vous observateur?..... C 3
FEUILLETON
« Le Prince de l'Église »: C 9
« GÉNIES EN HERBE »..... Y 12
Horoscope ..... D 18
Jardinage ..... C 7
Le monde ..... D 12
Mots croisés.....C 10, D 18
« Mot mystère » ..... D 18
Quoi faire en fin de semaine B 20
Restaurants.....B 23 à B 28
Sciences .....Z 12
Sports .....D 1 à D 10
—Chasse et pêche.....D 8
Télévision.....B 21
—Télé-câble .....B 21
Timbres ..... Y 12
Vacances-voyage ..... Y 1 à Y 14
Vivre aujourd'hui..... D 19

LE MONDE

LA CLÉ EST ENTRE LES MAINS DE KADHAFI

Shultz à Damas pour « vendre » un accord Israël-Liban

page D 12



George SHULTZ photo UPI

plus

■ Après deux ans de socialisme, la grogne s'installe chez les Français.

■ Les vidéotex aux USA : un avenir brillant ?

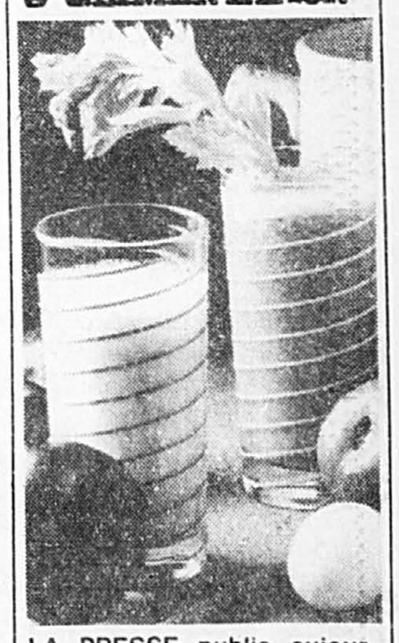
■ Des colonies de vacances pour jeunes... et gens âgés.

■ Triangle Québec-Paris-Ottawa : la « normalisation » se révèle difficile

■ Entrée en scène de la Toyota Camry

À compter d'aujourd'hui et dorénavant chaque jour, vous trouverez dans LA PRESSE la programmation des quatre canaux de télévision payante : Premier Choix, Tevec, First Choice et C Channel.

ALIMENTATION



LA PRESSE publie aujourd'hui un premier cahier spécial sur l'alimentation. Le thème : manger mieux en été. Reportages, suggestions de recettes pour des menus variés, nourrissants et économiques qui devraient combler toute la famille.



IL Y A UN AN DEMAIN... À ZOLDER

SPORTS

SES FANS ITALIENS RESSUSCITENT VILLENEUVE AVEC AFFECTION

page D 2

PREMIER CHOIX 1 31 NOUVEAUX FILMS EN MAI

samedi dimanche

☐ CHRONIQUES

LYSIANE GAGNON: Un beau cas de corporatisme.

page A 7

JACQUES BOUCHARD: L'UN en bonne position dans Saint-Jacques.

page A 8

☐ PLEINS FEUX

PIERRE VINCENT: Le premier ministre Lévesque croit toujours en la réforme du mode de scrutin, mais il a choisi d'y aller très prudemment. Premier d'une série d'articles.

CHARLES DAVID: Solidarité demeure un mouvement de résistance qui, au-delà de Varsovie, constitue une douloureuse épine au pied du Kremlin.

PIERRE VENNAT: En Colombie Britannique, Bennett n'a pas gagné, c'est la social-démocratie qui a perdu.

pages A 7 et A 8

☐ ARTS ET SPECTACLES



Dans chaque création, affirme le nouveau directeur artistique du TNM, il y a une part d'aventure: « Si on savait comment bâtir une saison de succès, on serait tous riches », souligne Olivier Reichenbach.

cahier B

☐ VACANCES VOYAGE

Pour comprendre et aimer Milan, il faut vivre deux ou trois ans dans cette ville. Découvrir Milan en quelques heures, c'est impossible.

cahier Y

☐ VIVRE AUJOURD'HUI

Aumônier de prison, Champlain Barrette est un homme de paix dans un monde de violence.

page D 19

☐ LE BRIDGE

Gisèle Deneault, qui joue au bridge depuis cinq ans, s'est considérée pendant trois ans comme une débutante, et cette période difficile l'a fortement marquée.

page Y 12

☐ SCIENCES

Le gouvernement américain met le public en garde contre les appareils à électrochocs qui sont censés endurcir les muscles sans exiger aucun effort.

page Z 12

☐ JARDINAGE

Le Québec est une terre de prédilection pour la culture des pommes, qui, outre leur saveur, renferment de nombreux éléments nutritifs.

page C 7

☐ BRICOLAGE

Une plate-forme de jeux permet aux jeunes de dépenser leur surplus d'énergie. Elle peut être modifiée pour servir d'accès à la piscine.

page C 6

☐ LE VIN

Comment exercer son odorat, se demande Jacques Benoit, en en faisant un sens véritablement actif qui doublera le plaisir que donne le vin?

cahier B

La Quotidienne | Tirage d'hier 6661 | Numéro-boni 169832

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 4 Max.: 18
AVERSES

DEMAIN: AVERSES

18 6 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	0	12	Averses
Outaouais	4	18	Averses
Laurentides	2	16	Averses
Cantons de l'Est	2	20	Averses
Mauricie	0	13	Averses
Québec	2	15	Averses
Lac-Saint-Jean	0	13	Averses
Rimouski	0	10	Averses
Gaspésie	0	11	Averses
Baie-Comeau	0	9	Averses
Sept-Iles	0	9	Averses

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	8	16	Averses
Edmonton	5	18	Nuageux
Regina	17	24	Nuageux
Winnipeg	−1	12	Ensoleillé
Toronto	9	19	Averses
Fredericton	1	19	Averses
Halifax	3	14	Averses
Charlottetown	4	14	Averses
Saint-Jean	4	10	Ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	9	19	N.-Orléans	13	27
Buffalo	1	11	Pittsburgh	1	14
Chicago	14	15	S. Francisco	9	14
Miami	22	30	Washington	8	23
New York	12	23	Dallas	17	29

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	14	20	Madrid	9	22
Athènes	12	26	Moscou	7	13
Acapulco	24	32	Mexico	25	31
Berlin	10	18	Oslo	4	16
Bruxelles	9	21	Paris	13	22
Buenos Aires	16	24	Rome	9	21
Copenhague	6	14	Séoul	13	19
Genève	9	20	Stockholm	3	12
Hong Kong	25	27	Tokyo	14	19
Le Caire	15	28	Trinidad	21	32
Lisbonne	13	17	Vienne	9	19
Londres	12	19			



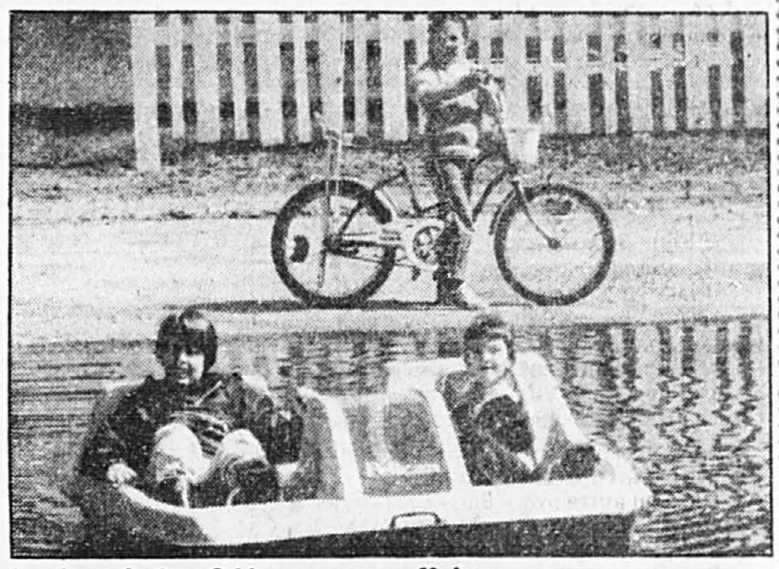
Mmes Jocelyne Lemieux et Denise Landry, deux résidentes de la 40e avenue à Fabreville, ne semblaient guère inquiètes hier de l'eau qui montait dans la rue. « On a vu pire... », dit Mme Landry.

Le pire reste à venir : l'eau de la fonte des neiges déferle vers Montréal

SUITE DE LA PAGE A 1

le Richelieu est sorti de son lit à plusieurs endroits, inondant certains secteur de Saint-Athanase, Saint-Blaise et Saint-Luc. Personne n'a cependant été évacué. Dans cette région, la crue des eaux serait uniquement attribuable aux pluies des dernières semaines. « Le sol est saturé et l'eau ruisselle immédiatement à la rivière. De plus les précipitations abondantes qui sont tombées récemment dans l'état de New-York, soit plus de trois pouces d'eau en 24 heures à certaines occasions, a augmenté considérablement le débit de la rivière. Mais la même situation se présente à tous les dix ans », fait savoir un porte-parole d'Urgence-Environnement. Ce dernier ajoute qu'il n'est pas nécessaire, pour le moment, d'ouvrir le canal de Chambly pour absorber le trop-plein. Ce canal déborderait à son tour, dix minutes seulement après l'ouverture des écluses, ce qui inonderait alors une autre partie de la population en aval. Le beau temps d'hier a permis au niveau de baisser sensiblement dans cette région mais on craint que la pluie d'aujourd'hui ne rende la situation encore plus difficile que la semaine dernière.

Ailleurs, on signale que les rivières Yamaska et Châteauguay se « comportent » normalement. Sur la Rive nord, les rivières Rouge et Du Nord et l'Assomption étaient sorties de leur lit à certains endroits mais n'inspiraient aucunes craintes jusqu'à maintenant.



Les inondations? Nous on en raffole

The Gazette : pas d'outrage au tribunal dans l'affaire Mackasey

■ (PC) — Un juge de la Cour supérieure a refusé au président du Montreal Board of Trade une ordonnance d'outrage au tribunal contre le quotidien *The Gazette*, pour la manière dont le journal a obtenu un enregistrement de son témoignage lors d'une audience en faillite.

M. Robert Harrison alléguait que le journal avait obtenu « inadéquatement et illégalement » l'enregistrement de sa déposition de l'audience en faillite des Ateliers d'usinage Hall, de Montréal. Le juge Yvan Macerola avait rejeté la requête, le 20 avril, sans donner d'explications écrites. Personne ne s'en était rendu compte jusqu'à maintenant.

Des extraits du témoignage de M. Harrison joués le mois dernier devant le Comité des privilèges de la Chambre des Communes ont identifié le député fédéral Bryce Mackasey comme le lobbyist payé des Ateliers Hall.

M. Harrison ignorait apparemment que l'on enregistre systématiquement tous les témoignages entendus lors d'audiences en faillite.

Témoignage confidentiel

The Gazette avait obtenu une copie de l'enregistrement le 21 mars, 11 jours après avoir publié un reportage racontant le témoignage « confidentiel » de M. Harrison.

Dans sa demande, le président du Board of Trade avait demandé que le reporter William Marsden, l'éditeur du quotidien, M. Robert McConnell, le journal et son propriétaire, Southam Inc., soient reconnus coupables d'outrage au tribunal.

Selon M. Harrison, *The Gazette* avait omis d'informer le juge en chef de la Cour supérieure, M. Jules Deschênes, qu'il poursuivait le journal en libelle à cause de la publication de l'article. Il exigeait des dommages et intérêts de $1,367 million.

L'avocat de M. Harrison avait demandé rétractation de l'article le 11 mars. La demande affirmait que *The Gazette* aurait dû informer M. Deschênes qu'elle était passible d'une poursuite lorsqu'elle a demandé copie de l'enregistrement, le 16 mars.

Un avocat de *The Gazette* a déclaré vendredi que le journal n'avait même pas eu à se défendre dans cette affaire : le juge a rejeté la requête sans même entendre la version des intimés.

Pas d'enregistrement...

Le juge Macerola a indiqué au cours d'une interview téléphonique qu'il avait fait état de ses raisons aux avocats, dans son bureau. « Il n'y avait pas d'enregistreuse », a-t-il précisé.

Selon le juge, il n'y a pas matière à outrage au tribunal puisque *The Gazette* n'a violé aucune ordonnance judiciaire en publiant le témoignage de M. Harrison.

« Tout débat dans un tribunal est public. Obtenir l'enregistrement d'un tel débat n'est absolument pas un outrage, à moins qu'une ordonnance de non publication ait été émise ou que l'audience ait eu lieu à huis-clos », a fait observer le juge.

Selon le rédacteur en chef de *The Gazette*, M. Mark Harrison, la décision du juge Macerola reflète « notre confiance dans la fiabilité de nos informations ».

« *The Gazette* s'est toujours conduite équitablement, honorablement et avec précision dans cette affaire », a-t-il ajouté.

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

où le chef libéral conserve tout de même son optimisme devant les grands problèmes de l'heure.

Entrevue où il laisse entendre que l'heure de la retraite n'a pas nécessairement sonné pour lui : « Je n'ai pas l'intention de faire une carrière politique après que celle-ci aura été finie. Celle-ci va peut-être durer encore un petit moment ...» lance-t-il spontanément, sans même avoir été interrogé spécifiquement sur la date de son départ.

Entrevue où il donne son opinion sur la grande question que se posent les conservateurs à l'approche de leur congrès au leadership : les Canadiens pourront-ils revenir à un premier ministre unilingue, après Pierre Elliott Trudeau. « Je n'en ferais pas une règle absolue », répond-il.

Nous publions aujourd'hui en page A 9 la première partie de cet entretien. Nous publierons lundi la dernière partie, au cours de laquelle M. Trudeau confirme clairement qu'il abandonné tout espoir de pousser plus loin sa réforme constitutionnelle. Il y commente aussi l'attitude des Conservateurs qui ont hué la position constitutionnelle de M. Joe Clark, à Toronto, la semaine dernière.

Poursuite de $5 000 de la part de deux noires refusées dans un club

■ La Commission des droits de la personne du Québec a institué hier une poursuite de $5 000 contre le Club Capitol, du 1225 Mansfield, le propriétaire et le gérant de cet établissement, pour... discrimination raciale à l'égard des clients.

C'est à la suite de plaintes formulées par deux montréalaises de couleur, Mmes Shelley Ross et Hazel Dean-Ross que la Commission a déposé cette double réclamation pour dommages moraux et exemplaires.

Selon les « victimes », on aurait tout d'abord prétexté que l'endroit était devenu un club privé, pour ne pas les laisser entrer, avec leurs compagnons, alors que des blancs les y avaient précédées sans montrer de cartes de membres.

On leur expliqua ensuite qu'elles n'étaient pas considérées comme des habituées, mais lorsque l'une des femmes parvint à établir qu'elle était venue souvent dans cet établissement, avec des compagnons de travail, on fit remarquer que sa compagne, elle, n'était pas habituée, pas plus que les deux hommes.

Finalement, on manda des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, et, à leur arrivée, le groupe partit sans plus de discussion, mais fortement humilié et convaincu que c'était la couleur de leur peau, et rien d'autre, qui leur avait interdit l'accès dans ce club où les blancs, eux, ne semblaient pas avoir de difficulté à se faire admettre.

Elles soutiennent donc qu'il y a eu, dans les circonstances, atteinte à leur dignité, à leur honneur et à leur réputation.

Comment tracer la ligne

■ Le ministère des Transports du Québec entreprendra, à compter de lundi, une vaste opération de traçage des lignes de démarcation sur le réseau autoroutier montréalais, entrainant la fermeture de plusieurs tronçons au cours des deux prochaines semaines, principalement durant la nuit. Mais que les automobilistes se rassurent, Québec promet de les avertir avant de bloquer quoi que ce soit. Ainsi, si tout va bien, c'est l'autoroute 40 qui sera fermée en direction ouest lundi soir prochain. Si tout va bien, cela veut dire si le temps le permet. Tout un contrat avec le printemps qu'on connait!

LOTO 6/36
Les six numéros gagnants sont:
2 — 3 — 16 — 20 — 21 — 25
complémentaire: 29
Les numéros du mise-tôt sont:
8 — 13 — 18 — 24

PROVINCIAL
Le numéro gagnant du gros lot de $500,000 est 2011175

MINI-LOTO
Le billet numéro 184348 rapporte $50,000

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

ANNONCES CLASSÉES
Commandes 285-7111
du lundi au vendredi 8h a 17h
Pour changer 285-7205
du lundi au vendredi 9h a 16h30
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320



La Place d'Youville enfin réaménagée

Si tout se déroule tel que prévu, les Montréalais pourront, comme nous l'avons vu jeudi dans cette chronique, visiter le Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal dès la fin de juillet. Et, toujours si tout se déroule tel que prévu, les Montréalais auront également l'occasion d'aller se promener sur une Place d'Youville complètement réaménagée.

Le réaménagement de cette place est promis depuis tellement longtemps que de nombreux Montréalais attendront sans doute la fin des travaux avant de croire que le projet a finalement abouti. Mais si on se fie aux informations les plus récentes concernant le Vieux Montréal et émanant du bureau de M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif, la longue période d'attente semble terminée.

Comme on le rappelait jeudi dernier, le Centre d'interprétation sera aménagé dans l'ancienne caserne de pompier à l'extrémité nord-est de la Place d'Youville.

Un investissement de $640 000

Utilisée comme terrain de stationnement municipal depuis des années, la place subira des transformations profondes d'ici le 30 juin. En mars dernier, le Conseil municipal débloquait un crédit de $640 000 et accordait un contrat de $589 020 à la société Charles Duranceau Limitée, plus bas soumissionnaire parmi les trois entreprises qui avaient manifesté un intérêt pour ce contrat.

La ville y conservera 67 places de stationnement, mais elles seront dissimulées par des écrans d'arbustes. Aux deux extrémités, le long des rues McGill et Saint-Pierre, on érigera des murets en brique de même style et de même couleur que la brique de l'ex-caserne, afin d'harmoniser les deux principaux éléments de la place.

L'éclairage de la place et des rues avoisinantes se fera à l'aide de réverbères de type ancien, du genre qu'on peut déjà apercevoir dans le secteur.

Les pavés de la chaussée, semblables à ceux qu'on utilise régulièrement dans l'arrondissement du Vieux Montréal, seront de granit. Quelque 30 arbres et 300 arbustes, et des aménagements floraux aux entrées latérales dans l'axe de la rue Normand, viendront embellir la place, et l'aménagement paysager englobera l'ex-caserne transformée en centre d'interprétation.

Pour le moment, l'aménagement se limitera à la section de la place comprise entre la rue McGill et l'arrière de l'ex-caserne. L'an prochain, on s'attaquera à la section comprise entre l'ex-caserne et la Place Royale, où sera replacé l'obélisque à l'endroit qu'il occupait à l'origine.

Les fouilles archéologiques

En effet, on sait qu'il avait fallu déplacer temporairement cet obélisque afin de permettre à la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal d'effectuer des fouilles archéologiques à la Place Royale.

Ces fouilles auront débouché sur trois initiatives. Outre l'exposition d'objets découverts lors des fouilles qui sera présentée dès l'ouverture du Centre d'interprétation, le Service des activités culturelles de la Ville prépare une présentation audio-visuelle qui sera offerte dans les deux langues, et un fascicule sur les fouilles qui devrait être prêt pour distribution au début de l'été.

L'inventaire architectural

Dans un autre ordre d'idée, le Service d'urbanisme de la Ville a terminé l'inventaire architectural du Vieux Montréal entrepris il y a 18 mois.

Dans l'immédiat, cet inventaire débouchera sur la publication de quatre brochures consacrées aux thèmes suivants : la cité marchande, la cité administrative, la cité résidentielle et la cité financière. Les deux premières paraîtront au début de l'été, et les deux autres suivront vers le début de l'automne. Éventuellement, la Ville entend publier d'autres brochures de même type consacrées à la cité portuaire, la cité judiciaire, la cité commerciale, etc.

Puisqu'il est question d'inventaire et de brochures, autant poursuivre sur le même sujet en mentionnant que le macro-inventaire de la Ville de Montréal, portant cette fois sur tous les quartiers de la ville, est déjà terminé dans 17 quartiers et achève dans les autres.

Comme le dit M. Jacques Delisle, attaché de presse de M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville, « à l'échelle des quartiers, on trace l'évolution du tissu urbain, les types d'architecture particuliers, les ensembles, les bâtiments manquants, etc., dans le but d'une meilleure connaissance du quartier ».

Une fois ce travail terminé, la Ville entend publier des brochures pour chacun de ces quartiers. Les trois premiers sortiront au cours de l'été et ils porteront expressément sur le centre-ville est, le centre-ville ouest et le sud-ouest. Les autres suivront plus tard.

Cette démarche paraît intéressante à première vue, et les différentes brochures sauront certes intéresser les férus d'histoire, à la condition évidemment qu'elles ne soient pas entachées de partisanerie politique à la manière de la brochure *Montréal, son passé récent* éditée sous la surveillance de CIDEM-Communications...

• • •

Une mise en garde amicale

Si vous n'avez pas emprunté la rue Berri en direction nord depuis longtemps, faites gaffe si, une fois le viaduc de la rue Sherbrooke passé, vous devez virer à gauche à la rue Cherrier, car votre inattention pourrait vous coûter cher.

En effet, la Ville de Montréal a installé de nouveaux feux de circulation, de sorte que si vous désirez virer à gauche, il faut attendre patiemment la flèche même si aucun véhicule ne vient en sens inverse comme c'est très souvent le cas. Et comme le feu est récent, les policiers peuvent s'en donner à coeur joie en distribuant des contraventions de $30!

LA MORT DU PETIT JIMMY

« Assurément, il s'agit d'une mort violente »

-Thérésa Saurour, pathologiste

Six semaines après avoir été kidnappé par sa mère d'un centre d'accueil où il avait été placé en raison des sévices graves dont il était victime, Jimmy Boucher, 8 ans, d'origine haïtienne, est mort étouffé par de la vomissure alors qu'il souffrait... d'une bronchite!

ANDRÉ CÉDILOT

« Assurément, il s'agit d'une mort violente, mais, en toute honnêteté, scientifiquement parlant, je ne peux toutefois aller plus loin dans mon diagnostic », a déclaré, hier, le médecin-légiste Thérésa Saurour, lors de son témoignage à l'enquête publique que tient le coroner Rock Héroux en rapport avec cette pénible affaire survenue dans la nuit du 26 avril dernier.

D'après Mme Saurour, seul l'organisme des bébés naissants et des personnes séniles ou atteintes d'un profond coma est incapable de réagir normalement au vomissement. « C'est seulement dans ces cas que l'on peut parler d'une mort naturelle pour cause de maladie », a expliqué le pathologiste. Exceptionnellement, ce phénomène peut se produire chez les enfants et les adultes sous l'effet d'une anesthésie, d'alcool ou de drogues ou encore qui ont subi un choc.

Interrogée, le docteur Saurour a émis l'avis que c'est peut-être l'effet combiné de ces deux facteurs qui ont provoqué le décès du petit Jimmy Boucher, les examens pathologiques de son cadavre ayant permis de déceler la présence d'un médicament antiallergique dans ses poumons, cependant qu'un hématome apparaissait à la base du cou, « ce qui, a-t-elle précisé, laisse supposer qu'une pression a été exercée à ce niveau ou qu'il y a eu impact... ».

Tout comme les ambulanciers d'Urgence-santé et le médecin de l'hôpital Jean-Talon qui ont tenté de ranimer l'enfant, le jour du drame, le docteur Saurour a constaté que Jimmy portait de nombreuses cicatrices sur les bras, les jambes, le dos et même à l'arrière d'une oreille. Certaines de ces lésions lui auraient été infligées dans les jours précédents, possiblement à l'aide d'une ceinture ou d'un fil quelconque. Dans d'autres cas, on présume qu'il pourrait s'agir de brûlures de cigarette.

La directrice du centre d'accueil qui avait pris le jeune Jimmy sous sa protection, Ghyslaine Berthiaume a pour sa part affirmé que le garçonnet ne portait pas toutes ces cicatrices, la dernière fois qu'elle l'a vue à l'institution, le 11 mars dernier. Sa mère, Marlande Boucher, 30 ans, était venue chercher l'enfant le lendemain, avec la promesse de le ramener le dimanche soir suivant.

Si l'on en croit la déposition de l'employée du ministère des affaires sociales, Mme Boucher avait été informée antérieurement que son fils serait transféré dans un autre établissement. « L'évaluation psychologique de Jimmy, en février, recommandait un placement à long terme, parce qu'il recommençait à nouveau à avoir peur d'aller chez lui », de souligner la directrice du centre de dépannage. L'enfant avait été retirée à la mère par le Tribunal de la jeunesse, le 28 juin 1982, après qu'il eut été démontré qu'elle le battait.

En signalant la disparition du jeune garçon aux policiers, les autorités du centre disent avoir insisté sur le fait que sa vie était en danger. De mutliples visites à son logis de l'avenue Outremont devaient toutefois s'avérées inutiles. On devait apprendre la nouvelle adresse de Mme Boucher, au 7035 de la rue Champagneur, par le biais des ambulanciers qui avaient transporté l'enfant à l'hôpital, le 26 avril.

L'un d'eux, Daniel Lamoureux, s'est souvenu avoir aperçu Mme Boucher à l'appartement de la rue Champagneur, la nuit de l'événement. « Elle se tenait près d'un rideau qui sert de cloison entre le salon et la chambre où se trouvait le lit de la victime », a noté le témoin. Ni elle, ni personne d'autre n'ont accompagné l'enfant à l'hôpital Jean-Talon. Mme Boucher n'a pas non plus donné signe de vie dans les heures suivantes.

Ce sont les policiers, deux jours plus tard, qui ont finalement retracé la jeune mère de famille à sa sortie d'un magasin de coupons de la rue Ogylvie. « Elle a tenté de s'échapper par la porte arrière d'un commerce, mais nous l'avons rejoint », a déclaré l'agent William Bumbrey, ajoutant que Mme Boucher lui avait également donné une fausse identité. Elle disait aussi demeurer chez un ami, au 5655 de la rue Querbes.

C'est un comptable d'une banque, il importe de le préciser, qui a mis la police de la Communauté urbaine de Montréal sur la piste de la jeune femme, après avoir aperçu sa photo dans un quotidien de la métropole. Mme Boucher est depuis détenue. L'air abattue, elle avait peine à se tenir debout, hier, lorsqu'appelée à deux reprises à se présenter dans la salle d'audience à des fins d'identification par des témoins.

L'enquête doit reprendre lundi matin, à 10h 30, dans une salle du 1701 de la rue Parthenais.

CELLIER DES CHÂTELAINS
VIN ROUGE SEC



Photo Robert Mailloux LA PRESSE

La pathologiste Thérésa Saurour.



La mère du garçonnet, Mme Marlande Boucher, l'air abattue, avait peine à marcher, hier, lors de sa brève apparition devant le coroner. Photo Robert Mailloux LA PRESSE

Deux autres meurtres

Deux meurtres ont été commis hier après-midi sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, les 27e et 28e depuis le début de l'année. Vers 14h15 un camionneur a ainsi découvert le cadavre d'un homme âgé d'une trentaine d'années à l'intérieur d'une Cadillac sur la rue Saint-Régis à Dorval. La victime était partiellement recouverte d'une couverture et était allongée sur la banquette avant de la voiture, apparemment tuée d'une ou plusieurs balles au cou. Le moteur du véhicule était encore en marche au moment de la macabre découverte de ce qui semble un règlement de compte.

Par ailleurs la police était mandée à la firme «Carosserie autos Inc.», de Saint-Léonard, vers 16 heures hier, où le propriétaire de cet atelier de débosselage, âgé de 45 ans, venait d'être atteint de deux balles à la tête. Il est décédé au cours de son transfert à l'hôpital, alors que les policiers procédaient à l'arrestation d'un suspect.

EN RÉCLAMANT UN MANDAMUS

Un ex-juge de paix exige une salle et des causes

Un avocat montréalais qui avait été nommé juge de paix le 17 février 1982, mais qui ne siège plus depuis le 7 mars dernier, s'est adressé à la Cour supérieure, hier, pour que ce tribunal force le juge en chef Yves Mayrand, de la Cour des sessions de la paix, à lui assigner de nouveau une salle d'audience et des causes.

LÉOPOLD LIZOTTE

Dans une requête pour le moins inusitée de bref de *mandamus*, le juge François Corbeil se dit placé dans la malencontreuse position d'un magistrat à qui l'on refuse d'exercer ses pouvoirs et d'accomplir son travail, alors que la loi lui interdit par ailleurs de retourner à la pratique du droit aussi longtemps qu'il est juge.

Devant le juge Raymond Landry, qui a ajourné sa décision à lundi, le requérant rappelle qu'il a bien reçu une lettre du sous-ministre de la justice, le 3 mars dernier, pour l'avertir que ses services n'étaient plus requis. Mais il soutient que nommé à son poste, selon le bon plaisir du lieutenant-gouverneur-en-conseil, mais par décret, ce n'est que par un nouveau décret qu'il peut être amené à quitter le banc. Il affirme par ailleurs qu'il ne connait aucune raison à son congédiement, puisqu'il s'est toujours conduit avec la réserve et la pondération nécessaires à cette fonction, et qu'il a exercé celle-ci de manière régulière, uniforme et non interrompue depuis sa nomination.

Le juge Corbeil est précisément l'un de trois avocats montréalais nommés à ces nouveaux postes, l'an dernier, afin d'assurer la présence au Palais, 24 heures par jour, d'un officier de justice habilité à émettre sommations et mandats de perquisition selon les besoins policiers et autres, en plus de présider à certaines comparutions ou à des ajournements qui ne demandent pas une juridiction spéciale.

Les mandats de deux de ces avocats ont été prolongés depuis, mais, selon Me Corbeil, le sien lui a été retiré sans raison apparente, et deux jours aprés la réception de sa lettre du sous-ministre, il n'était déjà plus assigné à aucune cour.

Ce qu'il considère, dans les circonstances, comme purement injustifié et illégal.

Les dépôts garantis: des placements à termes variés, capital et intérêts garantis.

Recherchez-vous un mode d'épargne qui vous garantit capital et intérêts? Les Dépôts garantis de la Fiducie du Québec sont peut-être une réponse à vos besoins.

C'est une forme de placement très sécuritaire, le capital et le taux d'intérêt étant garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. Vous pouvez choisir la durée du dépôt et la fréquence des versements d'intérêt. Il n'y a aucuns frais.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

11 3/4
5 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 $
Dépôts subséquents 500 $

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Fiducie du Québec

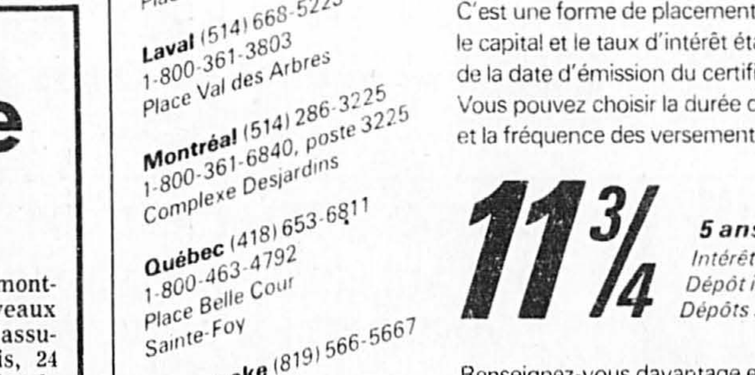
Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Taux sujets à changement.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

NOTRE NOUVEAU NUMÉRO VOUS ATTEND EN KIOSQUE

SPÉCIAL
SEXE, DROGUE ET ROCK'N'ROLL
QUE SNIFFENT-ILS ? La drogue en politique
MÉMOIRES D'UNE GROUPIE
DISTRIBUTION AUX DROGUÉS Le catalogue été



CROC
LE MAGAZINE QU'ON RIT !
EN VENTE PARTOUT

LEVÉE DU MORATOIRE ENTRE DU COLLÈGE ET VERTU

$20 millions de plus pour la construction du métro

Le gouvernement du Québec a décidé d'augmenter de $20 millions sa contribution à la construction du métro dans l'île de Montréal. Cette somme portera à $100 millions les moyens financiers que l'État accorde en 1983 à la Communauté urbaine pour le transport en commun. Des augmentations semblables sont prévues pour l'année 1984.

JEAN-PIERRE BONHOMME

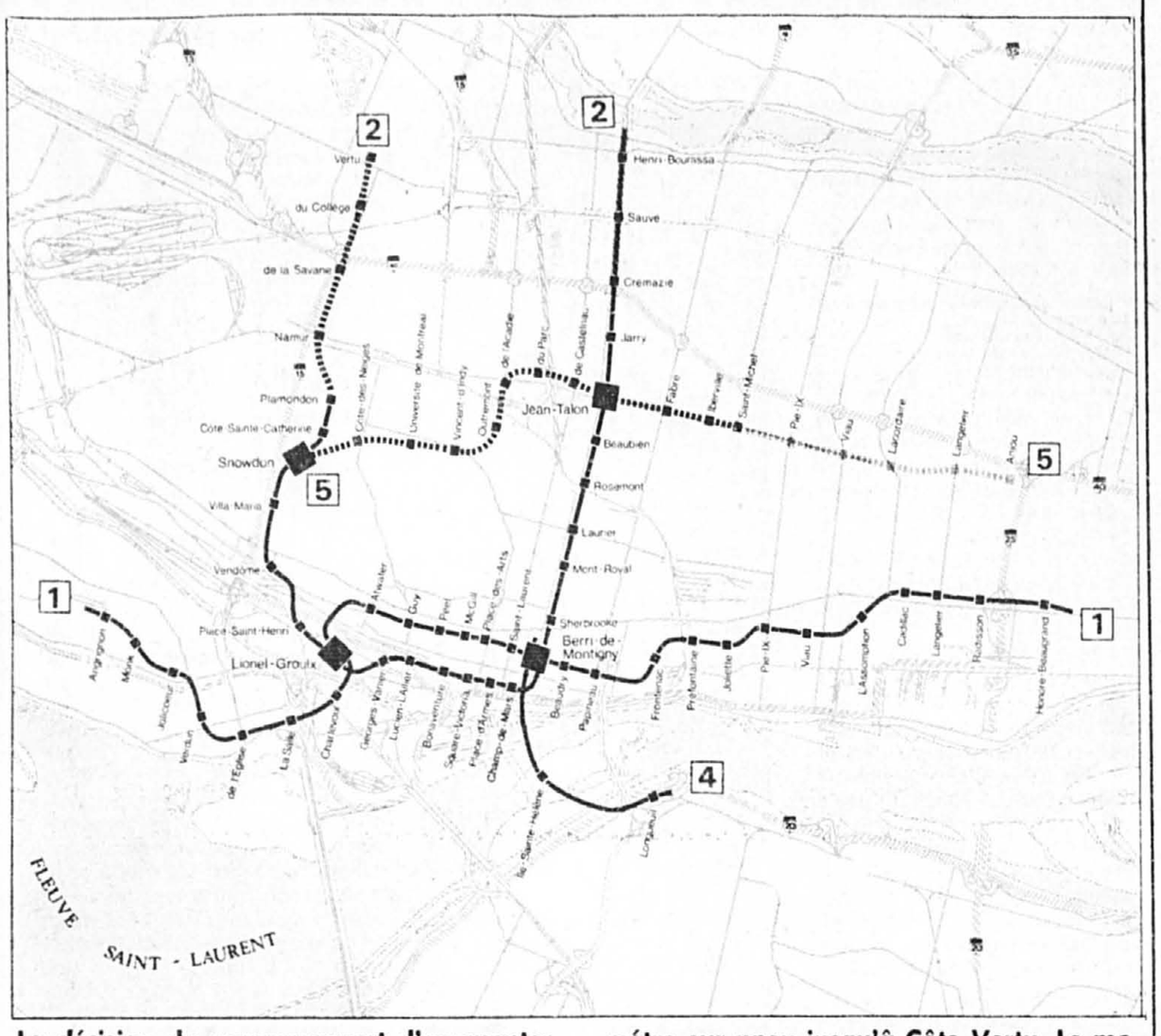
En annoncant cette nouvelle hier, le ministre des Transports, M. Michel Clair, a expliqué que la décision a pour but de favoriser l'emploi en cette période de ralentissement économique. Elle aura pour effet principal de permettre la prolongation du système de métro sur pneus jusqu'à Côte Vertu, c'est-à-dire jusqu'à la station ultime de la ligne 2 prévue dans la planification d'origine. Le moratoire établissant le terminus à la station précédente, la station du Collège, à Saint-Laurent, est ainsi levé.

Le ministre a précisé que la Commission de transport de la CUM sera également autorisée à construire, au coût de $18 millions, un garage de service à Saint-Laurent et que la prolongation à Côte Vertu facilitera l'intégration des approches du réseau d'autobus de surface. « Ce garage, a-t-il dit, permettra de regrouper en un centre plus fonctionnel les opérations de la CTCUM dans le secteur nord-ouest de l'île ».

M. Clair a par ailleurs promis que les moyens nouveaux permettront de devancer d'une année l'ouverture de la station du Collège à Saint-Laurent et d'accélérer également le parachèvement de la ligne 5 entre Snowdon et Saint-Michel. Il n'a cependant pas voulu fournir une date précise dans ce dernier cas. Et il a indiqué également que la décision du gouvernement de prolonger le métro jusqu'à Anjou n'a pas encore été prise. Il a de plus ajouté que l'idée de construire un métro surélevé, loin vers l'est, n'est actuellement étudiée que comme une hypothèse et qu'elle n'a encore fait l'objet de quelque accord que ce soit.

Le gouvernement du Québec défraie la totalité du coût du métro montréalais. Il a précisé que l'accélération des travaux créera 1 000 emplois de plus pour les deux prochaines années.

M. Clair a enfin annoncé que son gouvernement a décidé d'acheter quatre avions-citernes CL215 dans le but d'aider l'avionnerie Canadair, mais à condition, toutefois, que les autres provinces participent à ce projet d'achat coopératif. Pour aider davantage cette entreprise, le ministra dit que son gouvernement a renoncé à une redevance de $6 millions à laquelle il aurait eu droit. Cette obligation de Canadair avait été contractée lors de l'achat par le Québec, en 1970, de 15 avions CL215.



La décision du gouvernement d'augmenter de $20 millions sa contribution à la construction du métro aura pour effet principal de permettre la prolongation du système de métro sur pneu jusqu'à Côte Vertu. Le moratoire établissant le terminus à la station précédente, la station du Collège, à Saint-Laurent, est ainsi levé

30 jours de prison pour abus de... taxi!

Un individu dans la trentaine, qui a prétendu avec insistance être président de compagnie, avoir trois bureaux différents en ville et faire affaires littéralement avec toutes les banques, a été condamné à 30 jours de prison, hier, par le juge Marc Choquette, pour obtention frauduleuse de... transport.

LÉOPOLD LIZOTTE

Howard Russell Gordon, qui, au mieux-aller, semble-t-il, aurait pu se véhiculer en métro, semblait s'acharner à monter dans des taxis, alors qu'il n'avait aucunement le nécessaire pour défrayer ces courses où le tic-tac rapide du compteur devient de plus en plus onéreux et... plus énervant, à chaque hausse des tarifs.

C'est cependant son odyssée de la semaine dernière (quinze heures sur le siège de la même voiture) qui l'a à nouveau mené en cour, et conduit à Bordeaux. Le récit de ces multiples déplacements impayés a été fait par un chauffeur qui croyait en avoir vu d'autres, lorsqu'il fut hélé sur la rue centrale de Pierrefonds.

Il était alors 23 h, et le client, Gordon, demanda à se faire conduire vers un club de racketball de l'ouest de Montréal. Arrivé à cet endroit, il ne trouva pas, dans ses goussets, les $25 que coûtait cette première course. Nullement embarassé, il se fit conduire à la porte d'un ami qui devait lui prêter le nécessaire. Mais l'ami n'était pas là, et il demanda à se faire arrêter en face d'un bar, pour y vendre sa montre et sa bague. En le voyant entrer, toutefois, le gérant, qui, semble-t-il, avait déjà reçu sa visite, l'éconduisit prestement.

Il demanda donc à se rendre au bureau central de la Murray Hill, où il pourrait rentrer en possession d'effets personnels gardés en gage pour une ballade en limousine également non soldée. Mais là aussi, ce fut la déveine.

Après une tournée inutile de ses trois supposés bureaux, il réussit toutefois à rencontrer une jeune fille qui le dépanna jusqu'à concurrence de $75, alors que le taximètre marquait déjà $180. Il versa donc $50 à son chauffeur remis en confiance, mais garda $25 pour lui. Puis, mis en appétit par le grand air du petit matin, il lui réclama un autre $10 pour le petit déjeuner.

Le dernier café avalé, toutefois, le conducteur redevenu méfiant conduisait son client à un poste de police pour le dénoncer. Mais les policiers de service refusèrent d'intervenir, devant les représentations de Gordon, à l'effet qu'il n'était pas au bout de son périple.

À l'ouverture des banques, ce dernier se présenta dans un établissement du genre, mais la première caissière rencontrée refusa net d'encaisser un chèque, en lui mettant sous le nez deux rectangles de papier semblables qui avaient déjà « rebondi » la veille. Le compteur marquant exactement $320, à 15 h, le chauffeur rappliqua à nouveau dans un poste de police, et, cette fois-ci, on convint d'écrouer ce client trop avide de toujours aller ailleurs.

Jeudi, devant le juge Choquette, il avait offert de règler le tout en sortant quatre carnets de chèques d'un seul de ses goussets. Mais mis en demeure d'avoir du comptant à verser dans la tirelire du malheureux chauffeur, il n'avait pas plus de billets verts à lui remettre hier midi.

Apprenant alors que le prévenu avait déjà transgressé, au cours des derniers mois, trois ordonnances de probation à la suite de voyages du même genre, il fut condamné à un mois de réclusion. Et, en fin d'après-midi, il prenait le chemin du boulevard Gouin... en autobus.

Couple condamné à la prison

KITCHENER, Ont. (PC) — Les parents qui, par conviction religieuse, ont sacrifié la vie de leur fils diabétique âgé de cinq ans, ont été condamnés hier à la prison pour homicide.

Le juge Roger Salhany a condamné Mme Carol Tutton, âgée de 36 ans, à une peine de 18 mois de prison, et son mari, Arthur Tutton, âgéde 32 ans, à 12 mois d'emprisonnement.

Les Tutton seront probablement libérés parce qu'ils en ont appelé du verdict rendu le 21 mars dernier par un jury, à l'issue d'un procès d'une durée de six jours.

Le juge Salhany a dit en prononçant les sentences qu'il était clair dans son esprit que Mme Tutton avait décidé de mettre fin aux traitements d'insuline.

Service ambulancier de la police: le rendre légal ou l'arrêter immédiatement

Dans un geste qui relève évidemment de la stratégie, un policier-ambulancier montréalais a déposé hier après-midi une requête en injonction qui, si elle était accordée, forcerait la Communauté urbaine de Montréal et son chef de police, M. André De Luca, à arrêter immédiatement les opérations du service d'ambulance de la police, à moins de prendre les mesures pour le rendre légal et conforme aux normes exigées par la loi.

Membre de ce service depuis douze ans, M. Guy Pagé souligne dans sa procédure, qui sera étudiée par le tribunal le 12 mai prochain, que, présentement, la police locale ne détient aucunement le permis exigible pour exploiter un service d'ambulances. Il convient par ailleurs que les véhicules utilisés ne sont pas conformes aux règlements édictés par la loi sur la protection de la santé publique, et que lui et ses compagnons de travail n'ont pas nécessairement les qualifications requises pour exercer les fonctions d'ambulanciers. Et d'autant plus que le matériel mis à leur disposition est inadéquat.

Il réclame donc que la situation soit corrigée sans retard à tous les chapitres, ou la disparition immédiate du service. Ce qui aurait évidemment pour effet d'embarasser les autorités, puisqu'on a plutôt projeté de s'accorder un délai de dix-huit mois pour mettre en oeuvre le service qui prendra la relève.

Amende exemplaire de $850 000

WASHINGTON (AFP) — La Commission fédérale américaine de contrôle nucléaire a infligé hier une amende record de $850 000 à une centrale nucléaire du New Jersey pour mauvais fonctionnement répété de son système de sécurité.

L'amende, la plus lourde jamais infligée à une centrale nucléaire, frappe la société Public Service Electric and Gas Co qui opère la centrale et a la possibilité de faire appel.

Les 22 et 25 février, le système de sécurité automatique n'avait pas fonctionné quand un ordinateur avait donné le signal d'arrêter le réacteur nucléaire. Selon un porte-parole de la Commission fédérale de contrôle nucléaire, le réacteur devait être arrêtée car son niveau d'eau était insuffisant.

Le réacteur avait été stoppé manuellement 25 secondes après l'alerte, permettant, selon la Commission fédérale, d'éviter un accident grave. Selon la même source, le réacteur, contrairement aux règlements en vigueur, avait été remis en marche alors que la raison de la panne du système de sécurité n'avait pu être déterminée.

PRIX DE GROS AU DÉTAIL
la maison du cadre
EN VIGUEUR DÈS AUJOURD'HUI
Pour Maman une peinture à l'huile pourquoi pas?
24" x 48" ord. $149 $77 CADRE INCLUS
20" x 24" ord. $90 $47 CADRE INCLUS
24" x 36" ord. $135 $68 CADRE INCLUS
12" x 16" ord. $65 $31 CADRE INCLUS
8" x 10" ord. $30 $17 CADRE INCLUS
16" x 20" ord. $85 $38 CADRE INCLUS
DES MILLIERS DE PEINTURES À L'HUILE
À PRIX DE GROS AU DÉTAIL
POURQUOI PAYER PLUS CHER!
DES MILLIERS DE CADRES STANDARD EN MAGASIN
NOS PRIX... LES MEILLEURS!
... parce que nous les fabriquons.
POLITIQUE D'ÉCHANGE DE 30 JOURS SUR PEINTURES ET CADRES
Notre spécialité: ENCADREMENT SUR MESURE
Super-spéciaux
20% DE RÉDUCTION
Nous encadrons: petits points, photos, poster, etc.
MATÉRIEL D'ARTISTE
Lundi seulement
10% de réduction
Super Spécial
TOILES BLANCHES (montées)
Grandeur | Ordinaire | Super-spécial
8x10 | 4.50 | 2.95
12x16 | 7.45 | 4.75
16x20 | 9.15 | 5.75
20x24 | 10.45 | 6.75
SERVICE LAMINAGE PLASTIQUE
«Le plus grand centre d'art au Québec»
la maison du cadre
DUVERNAY CENTRE D'ACHATS DUVERNAY 3100 boul. de la Concorde (à l'est de Papineau) 661-2345
VILLE LASALLE Plaza K-Mart 2107, rue LAPIERRE (coin boul. Newman) 366-8444
ROSEMÈRE LES GALERIES MILLE ILES 315, boul. Labelle 437-9444
PIERREFONDS CENTRE D'ACHATS STE-GENEVIÈVE 10962 ouest, Gouin 683-3950
À L'OUEST LES GALERIES ST-LAURENT 2031, boul. Laurentien (face à Canadair) 332-3097
À L'EST CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE 2975 est, rue Sherbrooke 521-3019
RIVE-SUD LES GALERIES TASCHEREAU 739, boul. Taschereau Greenfield Park 465-6040

ENFIN!
Offrez-vous...
LA RELAXATION TOTALE
LIT ÉLECTRIQUE - VIBRATEUR DE MAISON
Lisez ou regardez la télévision en position confortable. Évitez les mauvaises postures avec ce lit particulièrement recommandé contre les fatigues nerveuses ou musculaires.
Grandeurs: 39 x 80 — 53 x 80 — 60 x 80
«DE TOUT POUR LE MALADE À LA MAISON»
VENTE - LOCATION - RÉPARATION
«C'est si facile de commander par telephone»
TEL. SANS FRAIS: 1 (800) 361-5146
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
Régent St-Pierre inc
C. Martin jr.
ÉQUIPEMENT MÉDICAL VENTE OU LOCATION
4338 St-Denis, mtl
H2J 2K8 849-2407

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 7 MAI 1983

Les vraies raisons de Raymond Garneau

M. Raymond Garneau, annonçant cette semaine qu'il ne se portera pas candidat au leadership du Parti libéral, a jeté la consternation parmi ses partisans du Québec, dans les milieux d'affaires et chez les libéraux fédéraux. Ceux-ci fondaient sur lui de tels espoirs que l'ancien ministre avait acquis, bien malgré lui, la taille du sauveur qu'il ne prétend pas être. C'est pourquoi le ton général des commentaires est si pessimiste depuis 48 heures: Garneau s'étant désisté, qui donc peut assumer la direction du PLQ?

Cette analyse est sombre et trahit le désarroi des libéraux à l'égard du problème que leur pose le choix d'un chef. Dans sa déclaration d'adieu, M. Garneau a en partie répondu à ces inquiétudes: «Ce dont le Québec a besoin, ce n'est pas d'un sauveur, mais bien d'un chef d'équipe...»

M. Garneau, s'il avait réuni les collaborateurs nécessaires, aurait sans doute joué ce rôle. Les raisons qu'il invoque à l'appui de sa conclusion sont légitimes et respectables: ses responsabilités professionnelles à la Banque d'Épargne et ses obligations familiales seraient incompatibles avec une nouvelle carrière politique. Mais on décèle dans le texte de la déclaration une pointe de regret entre les lignes: si la famille avait consenti à ce fardeau additionnel, ce n'est pas l'institution bancaire qui aurait empêché son président d'accomplir pour le Québec une mission politique pour laquelle il se reconnaît «bien préparé». Et comment pourrait-il s'y soustraire sans remords s'il pense, comme il est précisé dans sa déclaration de jeudi, que le Québec «est beaucoup plus près d'une humiliation collective que d'un élan de fierté nationale»?

Cette déclaration de M. Garneau illustre le drame et les contradictions des hommes publics qui hésitent au seuil de l'action politique. D'un côté, ils présentent de la société québécoise un portrait critique qui appelle des mesures vigoureuses de redressement; de l'autre, ils n'osent s'engager dans l'arène politique où foisonnent les écueils et les risques. C'est aussi le paradoxe des hommes d'affaires: ils ne cessent de dénoncer et de fustiger les administrations publiques et les pouvoirs politiques dont l'inefficacité, les lenteurs et la lourdeur les scandalisent; mais ils savent que le prix à payer pour s'engager dans l'action politique et tenter de corriger ce qu'ils déplorent est trop élevé.

Sait-on, par exemple, que M. Garneau, président de banque, gagne deux fois plus que le premier ministre du Québec et s'en tire avec cinq fois moins de soucis? M. Garneau, lui, le sait bien car il fut, en d'autres temps, ministre dans le gouvernement de Robert Bourassa. Il sait que la semaine de travail d'un ministre est souvent deux fois plus longue que celle d'un président d'entreprise.

Malgré ces obstacles, il est plausible de penser que M. Garneau, qui aime l'action politique et l'exercice du pouvoir, aurait consenti à convaincre les siens que sa place est à Québec. Mais encore eût-il fallu qu'on lui offre le leadership sans lui imposer une course à obstacles pour le conquérir.

C'est à cause de ce fossé immense entre les conditions de vie d'un homme d'affaires et celles d'un élu ou d'un ministre que la carrière politique attire de moins en moins de candidats valables. On voudrait, au surplus, qu'ils fussent des Pierre Trudeau, des René Lévesque, des Jacques Parizeau.

On exige tout à la fois: le charisme, l'intelligence, la rigueur morale, la compassion, l'imagination. Et pour un salaire moindre.

Faut-il vraiment s'étonner qu'il y ait pénurie de leaders?

Michel ROY

La victoire de M. Bill Bennett

Bien des observateurs estimaient que M. Bill Bennett, le premier ministre créditiste de la Colombie-Britannique, avait bien peu de chances de faire réélire son gouvernement aux élections générales d'avant-hier dans sa province. L'homme était critiqué dans beaucoup de milieux. L'économie de la province n'avait jamais été dans un aussi piteux état, avec seize pour cent de chômeurs et environ 100,000 assistés sociaux. Les syndicats, dont on connaît l'extrême militantisme, avaient juré sa perte.

Pourtant, non seulement a-t-il été réélu, mais il l'a été avec une majorité accrue. Surtout, il a battu un parti, le NPD de M. Dave Barrett, qui se vantait d'être beaucoup plus proche des aspirations populaires et qui promettait, avec l'aide du secteur public, de créer de nombreux emplois.

Qu'est-ce qui s'est produit? Il s'est produit que les électeurs de cette province, tout en étant conscients que l'administration de M. Bennett n'avait pu empêcher la débâcle, avaient malgré tout plus confiance en lui que dans un régime social-démocrate pour réparer le gâchis.

M. Bennett n'a jamais fait mystère de son identification à l'entreprise privée. Il a continuellement répété qu'il fallait créer un climat propice aux investissements, un climat qui ne serait pas continuellement perturbé par des grèves de services essentiels, comme ceux des traversiers, des hôpitaux ou des écoles.

Pour sa part, même s'il s'est fait le plus rassurant possible et a évité de trop parler d'État-Providence, M. Barrett n'a pas réussi à calmer les inquiétudes des milieux financiers et à faire oublier ses trop grandes liaisons avec le monde syndical. Comme le souligne ailleurs mon confrère Pierre Vennat, qui a assisté à une bonne partie de la campagne électorale, les gens de la Colombie ont nettement fait savoir qu'ils avaient moins peur du «Big Business» que des «Big Unions».

En somme, on a pu observer dans un autre coin du pays le phénomène du glissement vers la droite qui était déjà manifeste dans l'ensemble du Canada et de l'Amérique du Nord. En cette période de grandes difficultés économiques, les gens veulent être gouvernés par des politiciens prudents, par des politiciens qui attendront d'avoir créé la richesse avant de vouloir la redistribuer.

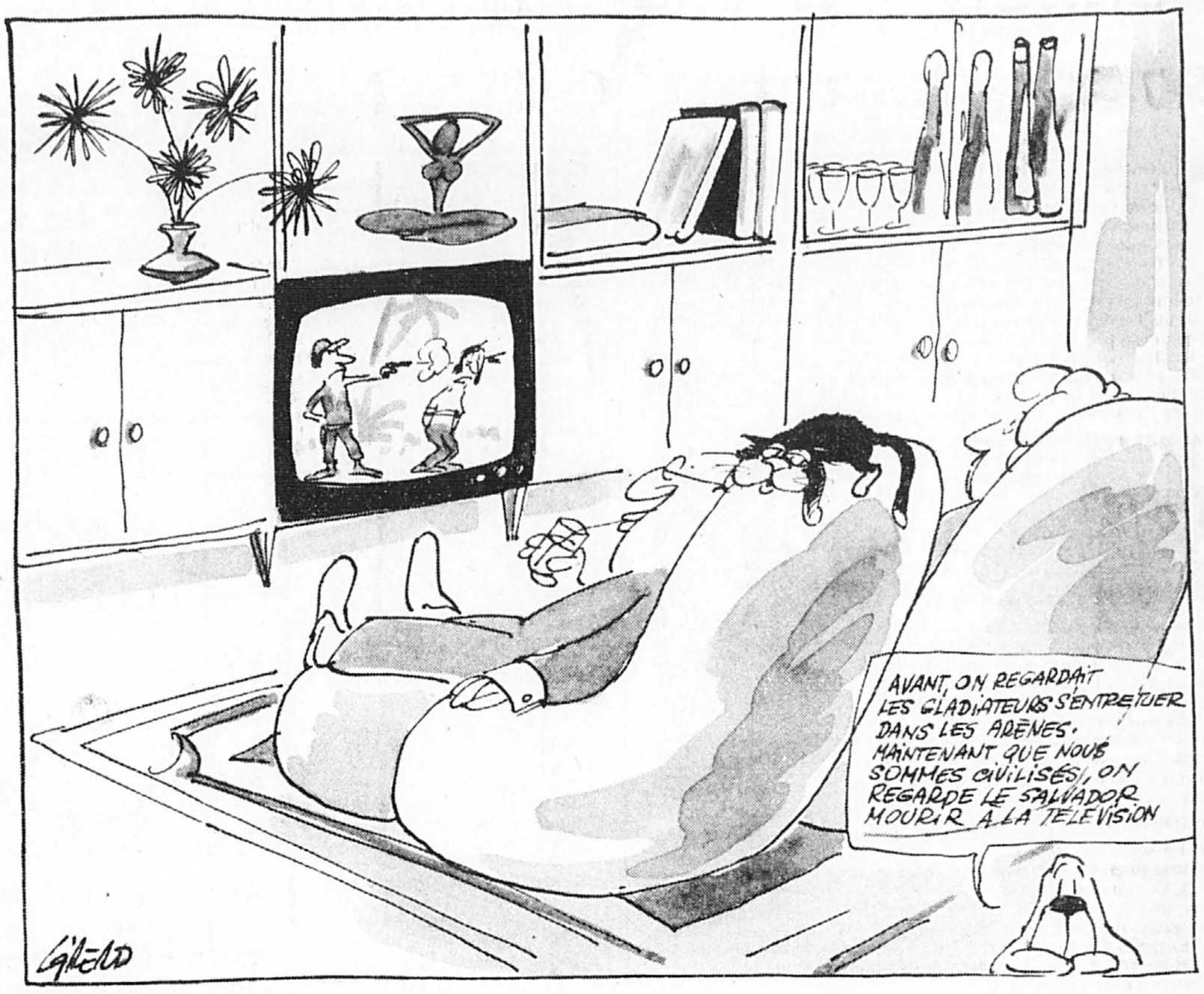
C'est évidemment ce qui explique que les sondages ne cessent d'indiquer une progression constante en faveur des conservateurs dans l'opinion publique. Et, même à l'intérieur du Parti conservateur, on sent que ceux qui inclinent davantage vers la droite voient leur cote de popularité augmenter.

Le succès créditiste en Colombie-Britannique est particulièrement de mauvais augure pour le Nouveau parti démocratique de M. Ed Broadbent. (On ne parle pas des libéraux puisque, n'ayant aucun député à l'ouest de Winnipeg, ils ne peuvent descendre plus bas qu'ils ne le sont déjà.) Surtout que l'échec de M. Barrett suit d'assez près celui du premier ministre Allan Blakeney de Saskatchewan.

Si les électeurs de ces deux provinces votent à peu près dans le même sens aux prochaines élections fédérales, le NPD risque de perdre tout simplement la moitié de ses députés à Ottawa. Et il n'en a déjà pas beaucoup à perdre.

Au fait, la gauche et tous les mouvements qui mettent leurs espoirs en elle, seraient bien avisés de s'interroger sur les causes d'un aussi net recul. Il doit y avoir des raisons qui expliquent que tant de gens ont ainsi moins peur du «Big Business» que des «Big Unions». Il y a sûrement un examen de conscience à faire.

Vincent PRINCE



Reprise — Girerd est en vacances

Droits réservés



Marcel Adam

La mauvaise humeur du ministre se comprend

Qu'est-ce qui a bien pu faire perdre à M. Yves Duhaime sa remarquable placidité, jeudi dernier, à la commission parlementaire enquêtant sur le règlement hors cour du saccage de la Baie James?

Deux choses. D'abord mon reproche fait au ministre, il y a quelque temps, de ne citer du rapport Cliche que les extraits qui arrangent sa thèse. Ensuite mon affirmation selon laquelle le gouvernement utilise ce rapport comme mesure de diversion.

À plusieurs reprises, en effet, le ministre a cité un passage du rapport Cliche (p. 68) absolvant les simples travailleurs de toute responsabilité en rapport avec le saccage perpétré par Yvon Duhamel, mais omettant de citer le passage suivant (p. 69), où les commissaires imputent au local 791 de la FTQ-Construction la responsabilité morale du crime commis par son agent d'affaires.

Dans ma chronique de jeudi dernier, je tentais une exégèse de ces deux passages pour ensuite conclure que le manque de rigueur dans la démonstration donnait lieu à une ambiguïté qui devrait empêcher de tirer la conclusion que les syndiqués ne sont pas responsables des crimes commis par leurs représentants syndicaux dans l'exercice de leur fonction.

J'allais plus loin. À partir d'une autre conclusion du rapport établissant clairement la part de responsabilité d'agents publics (anciens dirigeants de publics (anciens dirigeants d'Hydro-Québec, de la SEBJ et du gouvernement du Québec), je soutenais que le gouvernement actuel, en s'appuyant sur la responsabilité de ces agents pour inciter la SEBJ à abandonner la poursuite et à régler hors cour, faisait assumer aux Québécois la responsabilité qu'il refuse aux membres des syndicats impliqués.

Comme les députés libéraux ont eu le mauvais esprit de citer longuement mon argument à la commission parlementaire, le ministre a fait le numéro que l'on connaît, pour ensuite reprendre la lecture des passages majeurs de son livre de chevet — sans en omettre aucun cette fois-ci — et conclure en faisant une distinction qui lui paraît fondamentale:

«La responsabilité morale, sauf erreur, n'a pas d'effet juridique, dit-il. Il y a, à mon sens, une distinction très nette, qu'ont faite les commissaires en disant (qu'ils) ont acquis la conviction que les travailleurs ordinaires n'encourent pas la responsabilité de ce qui est arrivé. C'est simple, c'est un travailleur à la base, celui qui n'a rien à voir avec les mécréants et les criminels qui avaient pris le contrôle de la FTQ-Construction, et qui avaient obtenu le monopole syndical après l'avoir négocié et avec le gouvernement de Bourassa et avec la direction de l'Hydro-Québec et avec la SEBJ et avec la SDBJ. Et c'est ce que dit en toutes lettres le rapport de la Commission Cliche. On aura beau écrire les éditoriaux que l'on voudra au soutien d'une mauvaise thèse et d'un mauvais dossier, quant à moi je ne changerai pas d'idée.»

Quant à moi, M. le Ministre, je retiens du rapport Cliche que les commissaires ont fait porter à la centrale FTQ-Construction la responsabilité morale des crimes commis à la Baie James par quelques-uns de ses membres ou représentants. La continuation de la poursuite judiciaire aurait déterminé si les procureurs de la SEBJ avaient raison d'y voir plus qu'une simple responsabilité morale.

Ce qui me frappe encore une fois dans l'argument du ministre c'est qu'un syndicat — c'est-à-dire l'ensemble de ses membres — ne doit pas assumer les conséquences des méfaits publics commis par certains de ses adhérents, alors que sa responsabilité morale est établie.

Parce que le gouvernement Bourassa, les anciens dirigeants d'Hydro-Québec et de la SEBJ portent aussi, selon le rapport Cliche, leur part de responsabilité du saccage, M. Duhaime paraît trouver normal que tous les Québécois assument les conséquences des mauvaises actions d'agents publics qui les représentaient. Autrement dit, étant solidairement responsables avec leurs agents publics, les Québécois innocents doivent supporter collectivement la part de frais dont sont exemptés, en vertu de la théorie de MM. Lévesque et Duhaime, les membres innocents des syndicats impliqués dans le saccage. (1)

Ma lecture du rapport Cliche dérange évidemment M. Duhaime. Et il en prend d'autant plus ombrage que ses adversaires politiques ont utilisé mon analyse pour infirmer la thèse exposée par Me Rosaire Beaulé et, du même coup, celle du ministre et de son chef.

On comprend mieux sa réaction quand on réalise que le rapport Cliche constitue pour le gouvernement une pièce maîtresse de sa stratégie: mettre sur la défensive les libéraux pour mieux faire oublier le point central de cette enquête: la crédibilité du Premier ministre Lévesque.

Mais, au risque de soulever encore une fois l'ire du ministre de l'Énergie, je réitère que ce n'est pas le rapport Cliche qui peut blanchir M. Lévesque des allégations graves dont il est l'objet.

(1) Deux mots manquaient dans le deuxième paragraphe de la quatrième colonne de ma chronique de jeudi dernier, qui se lisait comme suit: «Si la responsabilité est indivisible dans la société politique, comment peut-elle l'être dans les organisations syndicales?» Il aurait plutôt fallu lire: «Si la responsabilité est indivisible dans la société politique, comment peut-elle ne pas l'être dans les organisations syndicales?»

LIBRE OPINION

L'espace, zone de paix

Nous reproduisons un large extrait d'un texte du professeur Youri Kolossov, docteur en droit international, qui nous est fourni par les services de presse de l'ambassade de l'URSS à Ottawa et qui reflète le point de vue de Moscou sur l'utilisation militaire de l'espace cosmique.

Le droit international n'interdit pas encore toute activité militaire dans l'espace cosmique. Les accords multilatéraux et bilatéraux des États prévoient des mesures importantes, mais partielles, tendant à limiter cette activité.

Consciente du fait que la militarisation de l'espace signifierait une nouvelle intensification de la rivalité militaire, l'Union soviétique a soumis, en 1981, à l'Organisation des Nations unies la proposition de conclure un traité interdisant l'installation d'armes de n'importe quel type dans l'espace.

La session du comité des Nations unies du désarmement a lieu actuellement à Genève, où les participants discutent les questions de la démilitarisation de l'espace cosmique. Comme le souligne Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, «les États-Unis n'acceptent pas l'accord de non-installation dans l'espace des armes de n'importe quel type pour rompre l'équilibre des forces existant afin de se placer au premier rang sur le plan militaire».

Pour atteindre cet objectif, les USA prélèvent sur leur budget fédéral des milliards de dollars pour les consacrer à des programmes spatiaux militaires.

Placés sur l'orbite autour de la terre, les systèmes spatiaux, qui seront sans doute porteurs d'armes d'extermination massive, représenteraient une énorme menace pour la terre. Il est clair qu'un coup porté à partir de l'espace peut frapper n'importe quel point de la surface terrestre, ce qui fait de tous les pays sans exception, des victimes en puissance.

Le projet de traité international soumis par l'URSS en 1981 interdit de placer sur l'orbite circumterrestre des engins armés de n'importe quel type, d'installer de telles armes sur des corps célestes et de les déployer de quelque façon que ce soit dans l'espace. En même temps, les signataires de cet accord s'engageraient à utiliser les objets spatiaux en stricte conformité avec le droit international, y compris avec la charte de l'ONU, c'est-à-dire dans l'intérêt du maintien de la paix et de la sécurité, du développement de la coopération internationale et de la compréhension mutuelle. Par ailleurs, le projet de traité soviétique envisage l'interdiction d'installer dans l'espace des armes qui pourraient être utilisées comme armes anti-satellites.

Le 9 décembre 1981, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté la résolution reconnaissant la nécessité de prendre des mesures efficaces tendant à prévenir l'extension de la course aux armements à l'espace cosmique. Il a été décidé d'entamer des pourparlers en vue de concerter le texte d'un traité international spécial dans le cadre du comité du désarmement. Lors de la session de ce comité en 1982, la délégation des USA s'est opposée à la création d'un groupe de travail spécial institué généralement par le comité pour élaborer le texte des articles des futurs traités.

En automne 1982, l'Assemblée générale a de nouveau adressé au comité du désarmement la demande «d'intensifier le travail de préparation d'un traité international, y compris la création d'un groupe de travail spécial, pour amorcer les pourparlers sur le fond du problème». Cent dix-huit délégations des États membres de l'ONU ont voté pour cette résolution, sauf la délégation des USA, qui a voté contre. (...)

Donc, c'est à la partie américaine de répondre: fera-t-elle preuve de bonne volonté et préférera-t-elle une approche politique réaliste au désir de ses milieux militaristes de transformer l'espace en un arsenal dangereux d'armes parmi les plus sophistiquées?



Pierre Foglia

Ça prend un voleur...

Depuis des années, son visage m'est plus ou moins familier. Une tête qui n'a rien de particulier. Tenue: ordinaire. Age: moyen. Le plus souvent seul. Deux ou trois fois, je l'ai eu à ma table, à quelque terrasse de la rue Saint-Denis l'été, mais c'était seulement parce qu'il n'y avait pas de place ailleurs. Il disait des banalités, juste ce qu'il faut pour passer inaperçu. Quand il avait fini sa bière, il disait salut, et aussitôt parti, aussitôt oublié. Personne pour demander dans son dos: « C'est qui lui? ». Sauf moi, une fois. Et je me suis fait répondre:

— C'est un voleur!

Une constatation, plus qu'une accusation. C'était semble-t-il son métier: voleur. Surtout des livres à l'époque, m'a-t-on précisé. Je m'étonnais bien un peu qu'on puisse tirer sa subsistance des livres, même volés, mais bof, il y a tant de choses curieuses sur cette terre... D'ailleurs ce n'était pas de mes affaires.

Depuis deux ou trois ans, je l'avais perdu de vue. Mais voilà que cette semaine, il est entré dans le bar où j'attendais quelqu'un pour une entrevue. Il s'est assis à une table voisine, m'a salué d'un signe de tête avant de se fondre dans le décor. Aussi anonyme qu'autrefois.

J'attendais quelqu'un, je l'ai dit, pour une entrevue dont je savais d'avance qu'elle ne donnerait rien. Une histoire de chicane autour d'un projet de festival, une histoire comme ça ne me tente plus d'en raconter, à vérifier, à contre-vérifier, à se faire embarquer par le plus malin, à se faire engueuler le lendemain... et merde, l'idée m'est venue que l'anonyme en face moi, s'il acceptait de me parler, me raconterait des choses autrement plus amusantes... Qu'est—ce que je risquais?... J'ai pris mon verre, je me suis approché: « *Tu permets?* », et je me suis lancé, un peu maladroitement, mais comment faire autrement?

— *On se connait hein?... écoutes, tu vas trouver drôle ce que je vais te demander, mais prend pas ça mal... j'ai entendu dire que, ce que tu faisais dans la vie, ton métier en somme, c'était... voleur! On raconte que tu piques des livres, d'autres affaires... c'est—tu vrai?*

Il m'a regardé très innocemment. Pas du tout fâché. Et il m'a dit:

— Il ne fait pas bien beau!

— *Non. Mais c'est un beau temps pour lire!*

— C'est juste, mais moi je ne lis pas! Et surtout pas le journal!

Maintenant, il souriait. Indécis tout de même, amusé, méfiant tout à la fois.

— *Envoye donc... je ne sais même pas ton nom du toute façon, et je ne veux pas le savoir.*

— Qu'est-ce que tu veux que je te dise? Je n'en pique plus de livres. Depuis que les grandes librairies ont leur nouveau système à contrôle magnétique à la porte, il n'y a plus d'avenir dans la littérature! Trop de troubles!

— *Tu t'es recyclé dans quoi?*

— Dans les bicycles justement! Il parait que tu en fais beaucoup!

C'est sûr, il se foutait de ma gueule. Je ne l'imaginais pas les cisailles à la main, coupant des cadenas. Encore moins fracturant la fenêtre d'un bungalow cossu. Sans rien connaitre de sa spécialité, je le sentais plus de la race des voleurs qui opèrent à la barbe de leurs victimes, en plein jour, avec du monde autour, voleur comme seconde nature avant d'être comme profession...

— *Tu t'es déjà fait prendre?*

— Jamais!

— *De la chance?*

— Beaucoup. Piquer, c'est une affaire de rien. Ecouler le stock, c'est déjà plus compliqué. Parce que tu dois faire affaire avec des gens plus ou moins sûrs, plus ou moins brillants.

— *Piquer c'est rien! Tu rentres dans un magasin, tu te sers, salut les caves, courrez-moi après?*

— Ben non! Pas comme ça! Quand je rentre dans un magasin la première fois, j'achète! Je ne vole jamais où je ne suis pas connu comme un honnête homme!... Tout le contraire des petits bums qui piquent à l'étalage. Je me montre. J'établis un contact. Tout est dans la confiance!

— *Tu ne trouves pas ça un peu écoeurant?*

— Franchement? non! Comment te dire, j'ai toujours fait ça. Je n'y pense pas. Toi tu parles du poids moral du geste?... non. Pour moi c'est ni bien ni mal. C'est comme allumer une cigarette. C'est rien...

— *Tu piques tout le temps?*

— Tout le temps! Même quand je vais vraiment faire mes courses. Je prends deux fromages, j'en paie un.

— *C'est plus fort que toi?*

— Tu veux dire que je suis malade? Que je ne pense pas? non, je sais ce que je fais. Je veux vraiment deux fromages pour le prix d'un!

— *Alors c'est politique, tu veux fourrer le système?*

— Pantoute! C'est pas politique. C'est pas malade. C'est pas du sport. C'est comme ça.

— *Et tu ne t'es jamais fait prendre?*

— J'te l'dis. La-con-fi-an-ce! Tout est là. « Posez la confiance et vous créez le monde », c'est Pascal qui a dit ça!

— *Pour un gars qui ne lit pas, t'as des lettres!*

— J'avais pas le choix à l'université...

— *Laquelle?*

— Laisses faire. Je t'ai assez raconté ma vie... mais n'oublies, je ne te connais pas. Je ne t'ai jamais vu. Je ne t'ai jamais parlé. Et t'es rien qu'un menteur de journaliste... Tiens je pense que ta visite est arrivée...

•

Effectivement mon homme était là. Une histoire très plate comme je le redoutais. Une chicane tout emberlificotée. Et mon interlocuteur qui essayait de m'embarquer. Je l'écoutais d'une oreille distraite. Il s'en est aperçu:

— Ca ne t'intéresse pas?

— *Pas vraiment...*

— Comment ça? Tu ne me fais pas confiance?

— *Pas du tout!*

TRÈS LÉGÈRE BAISSE DE 0.1 P. CENT

Le chômage à 12.5 p. cent

Les jeunes de moins de 25 ans ont continué, au mois d'avril, de faire les frais de la mauvaise conjoncture économique. Le taux de chômage chez les Canadiens âgés de 15 à 24 ans a augmenté légèrement par rapport à celui de mars, passant à 21.5 p. cent, pendant que le taux baissait à 9.7 p. cent chez les plus âgés.

FRANÇOIS BERGER

Les chiffres mensuels du chômage, dévoilés hier par Statistique Canada, montrent une progression de 0.5 p. cent dans le taux de chômage des jeunes hommes de moins de 25 ans, qui sont sans emploi dans une proportion de 24.6 p. cent. Chez les jeunes femmes, le taux est resté au même niveau qu'au mois de mars, soit 18 p. cent.

Les hommes de 25 ans et plus sont en chômage dans une proportion de 9.4 p. cent, une baisse de 0.1 p. cent par raport à mars; chez les femmes de 25 ans et plus, le taux a diminué de 0.4 p. cent pour se situer à 10 p. cent.

Dans l'ensemble de la population active, le taux de chômage a baissé d'un dixième d'un p. cent en avril, se situant à 12.5 p. cent. Le nombre de personnes sans emploi a baissé de 88,000 en avril, atteignant 1,570,000 (ce chiffre exclut les chômeurs qui ont cessé de chercher un emploi).

Le nombre de travailleurs au Canada était de 10,534,000, en avril, 63,000 de plus qu'au mois de mars. Pendant que les personnes de 25 ans et plus gagnaient 83,000 emplois, les jeunes en perdaient 20,000.

La légère amélioration du taux de chômage dans l'ensemble de la population active semble confirmer qu'il y a une reprise modérée. Aux Etats-Unis, on a également enregistré une faible amélioration de la situation avec une baisse de 0.1 du taux de chômage global, qui passe à 10.2 p. cent (exclant les emplois militaires). En Grande-Bretagne, où le taux d'avril se situait à 13.3 p. cent, on note également une petite amélioration.

Au Canada, la menue amélioration du taux de chômage en avril cache une autre réalité: en un an (avril 82 à avril 83), le nombre de chômeurs et chômeuses a augmenté de 337,000. Le taux était de 9.9 p. cent l'an dernier.

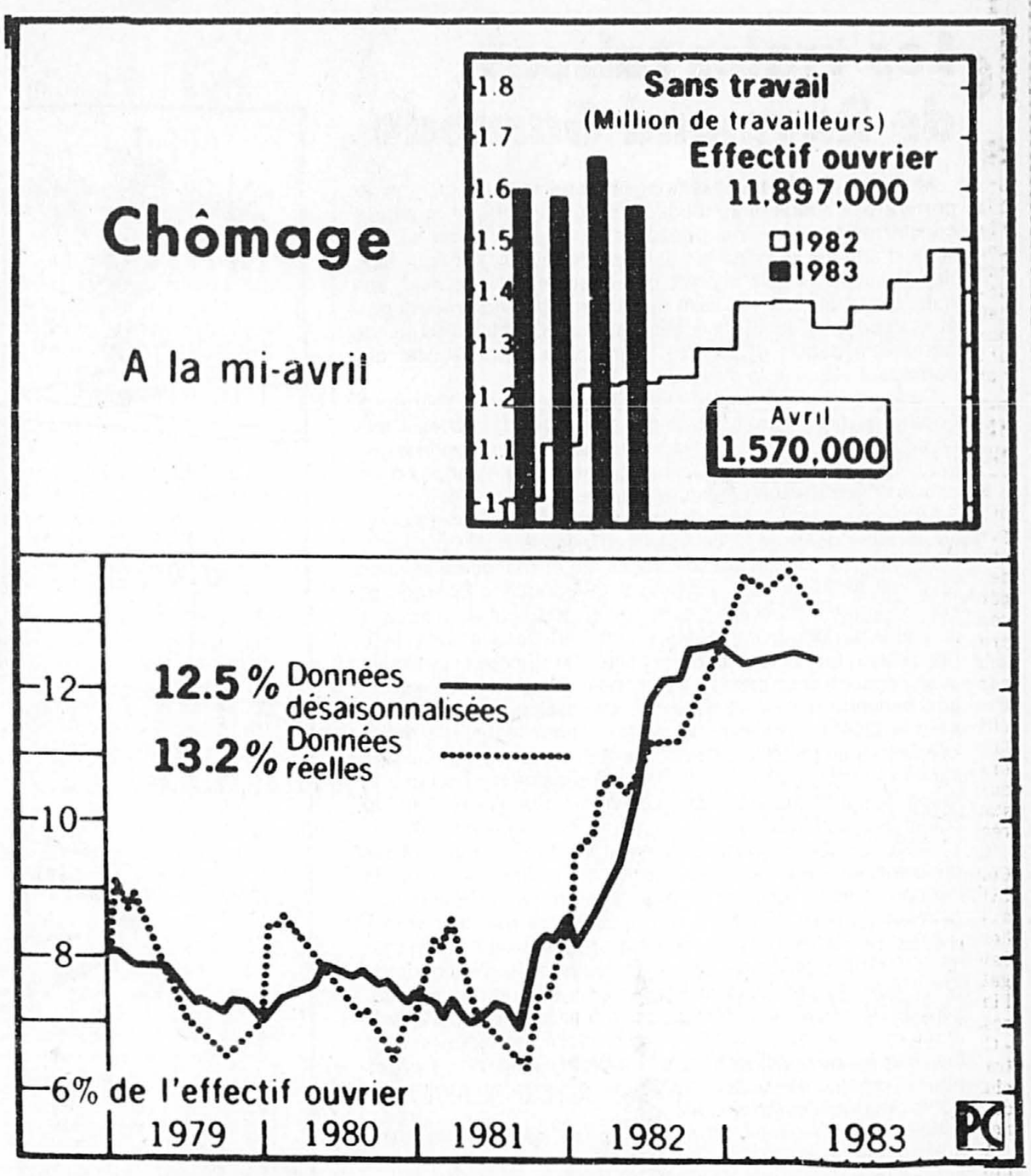
Au Québec

La situation s'est améliorée au Québec, où le nombre de chômeurs a diminué de 33,000 en avril, atteignant 440,000.

Le taux désaisonnalisé au Québec était de 14.4 p. cent en avril, une baisse de 0.2 p. cent par rapport à mars. A Montréal, le taux était de 14.5 p. cent en avril, une baisse de 0.7 p. cent en un mois. A Québec, le taux a baissé de près de deux points de pourcentage, s'établissant à 9.3 p. cent. Dans l'agglomération de Chicoutimi-Jonquière, le taux a diminué de 2.3 p. cent pour atteindre 13.5 p. cent.

L'amélioration ressentie en avril s'est manifestée dans huit des dix provinces. Seules l'Ontario et la Saskatchewan ont connu des augmentations du nombre des sans emploi: hausse de 0.3 p. cent en Ontario, où le taux atteint 11.7 p. cent; augmentation de 0.2 p. cent en Saskatchewan, où le taux se situe à 7.6 p. cent.

Terre-Neuve conserve le championnat canadien du chômage avec un taux de 20.3 p. cent, le même qu'en mars. La baisse a été de 1.7 p. cent à l'Ile du Prince Edouard (taux de 11 p. cent); de 0.5 p. cent en Nouvelle-Ecosse (13.4 p. cent); de 0.1 p. cent au Manitoba (9.6 p. cent); de 0.5 p. cent en Alberta (10.5 p. cent) et de 0.6 p. cent en Colombie Britannique (12.4 p. cent).



Il y avait 1,570,000 chômeurs en avril, soit environ 88,000 de moins que le mois précédent. Statistique Canada a établit le taux de chômage au pays à 12.5 p. cent, comparativement à 12.6 p. cent en mars.

Laserphoto PC

Le gouvernement encouragé; la preuve d'un manque de leadership, dit l'opposition

OTTAWA (PC) — Le gouvernement y voit le début de la fin de la récession, mais l'opposition ne trouve aucun signe encourageant dans la légère baisse du taux de chômage en avril, rapportée hier par Statistique Canada.

Pour le conservateur James McGrath, la baisse du taux désaisonnalisé de 12.6 à 12.5 pour cent est la preuve que le gouvernement ne démontre pas le leadership auquel s'attendent les Canadiens, puisque le chômage ne montre toujours pas de baisse appréciable.

Mais pour le ministre de l'Emploi, Lloyd Axworthy, le fait qu'il y avait 88,000 chômeurs de moins en avril que le mois précédent montre que l'économie canadienne prend du mieux.

« Depuis novembre, nous avons créé 135,000 nouveaux emplois et, le mois dernier, 55,000 emplois ont été créés pour des femmes, ce qui est le plus haut niveau en cinq ans », a soutenu M. Axworthy.

Mais ces statistiques n'ont pas eu l'heur de plaire à M. McGrath qui a fait remarquer que 7,000 emplois avaient été perdus le mois dernier dans le secteur manufacturier et qu'il y avait toujours 624,000 jeunes sans travail qui seront bientôt rejoints par 300,000 autres qui sortiront des universités et des établissements d'enseignement post-secondaire.

« Il y a un million de jeunes chômeurs au pays qui n'ont pas de perspective d'emploi. Et, pourtant, le gouvernement continue de traiter ce problème avec les même vieux programmes de formation et les mêmes vieux discours », a soutenu M. McGrath.

Selon lui, les dépenses réelles de formation de la main-d'oeuvre ont baissé de 13 pour cent depuis 1976-1977.

Mais M. Axworthy a soutenu que le dernier budget du ministre des Finances, Marc Lalonde, contenait plusieurs programmes de formation et d'emploi pour les jeunes.

Mais ces programmes sont totalement insuffisants, affirme pour sa part le néo-démocrate Cyril Keeper, qui souligne qu'une jeune personne sur cinq est présentement en chômage.

« Si on divise les $280 millions promis dans le budget pour la création d'emplois chez les jeunes par 600,000 jeunes chômeurs, cela ne donne que $405 par jeune chômeur. Comment peut on appeler cela un effort sérieux? », s'est demandé le député.

Mais pour M. Axworthy, la réponse ne peut venir que du gouvernement, et le secteur privé, comme tous les Canadiens, doit faire sa part pour créer un nombre suffisant d'emplois pour les jeunes.

Statistique Canada reconnaissait justement qu'il n'y avait pas eu d'amélioration du marché du travail en ce qui concerne les jeunes.

Le Caveau
La petite boîte française où l'on mange bien!
Cette année pour la Fête des Mères unissez au bonheur familial le plaisir de partager une bonne table.
au 2063, rue Victoria (métro McGill)
S.V.P. Réservez: 844-1624

UNE HEURE DE MONTRÉAL
WEEK-END 99$ du vend. au dim. soir
CHALETS à partir de 45$ par jour
domaine MANOIR DES PINS
• lac naturel en montagne • plage privée, pédalo • foyer en pierre, T.V. • cuisine équipée
Autoroute des Laurentides, sortie 89, 1 mille à droite, 6 milles vers lac Sarrazin, Sainte-Lucie. (Région de Sainte-Agathe).
VISA MASTERCARD
1-819-326-4324 demandez notre dépliant couleur

SOLITUDE?
Club de rencontre Les amis des arts
842-3903

Rencontrer
une personne avec les mêmes goûts, les mêmes affinités
AIMER PARTAGER
N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son coeur?
ENFIN!
«DONNER UN VISAGE À VOS RÊVES»
OUVERT: 10h à 21h
524-1176
Institut de la Recherche Humaine
847, rue Cherrier (Metro Sherbrooke) Montreal
Quebec 529-3363
Chicoutimi 696-1666

LONGUEUIL
FACE AU FLEUVE
Manoir pour retraités
UNE TABLE
Une salle à dîner accueillante!
Inclus 3 repas par jour qui se composent de plats de choix et très variés. Le vin est compris dans le repas du soir. Nous offrons aussi le service aux suites pour les petits soupers en tête à tête. Au Saint-Malo, vous pouvez bien manger, à votre faim et à votre goût.
UN CHEZ SOI
Le Saint-Malo vous offre 4 types de suites climatisées (à réglage individuel) et un service d'entretien ménager quotidien.
— Réceptionniste, soins infirmiers.
— Services de sécurité et d'intercom 24 heures par jour et beaucoup plus.
APPARTEMENTS MODÈLES OUVERTS AUX VISITEURS DIMANCHE 7 MAI DE 2H à 5H
Pour de plus amples informations:
LE SAINT-MALO
390, rue Bord-de-l'Eau, Longueuil (Québec)
J4H 3Z4 — Tél.: (514) 651-0290
Ouvert 7 jours par semaine

SCIENTIFIQUEMENT RECONNUE
ANTI DOULEUR
THÉRAPIE PAR CHAMP MAGNÉTIQUE (*)
MÉDECINE DOUCE
Mondialement connue et utilisée depuis plus de 50 ans, par des hôpitaux, cliniques, médecins, thérapeutes spécialisés, «LA THÉRAPIE AU CHAMP MAGNÉTIQUE (*), est couronnée de succès des milliers de fois par jour dans le soulagement de la douleur et le traitement de cas tels que:
POUR TOUS SANS-DANGER
ARTHRITE, LUMBAGO, RHUMATISME, NÉVRALGIE, ASTHME, PSORIASISME, ECZEMA, ULCÈRES, MIGRAINE, DEPRESSION, INSOMNIE, INSUFFISANCE CIRCULATOIRE, MAL DE DOS, BLESSURE SPORTIVE, FATIGUE GENERALE, TROUBLE SEXUELS.
(*) THERAPIE SANS MEDICAMENT - AUCUN EFFET SECONDAIRE CONNU UNIQUE - EFFICACE - DURABLE
CLINIQUE DE BIOTHÉRAPIE LTÉE
543 est, Sherbrooke (coin St-Hubert)
Ouvert tous les jours de la semaine, de 9 heures à 20 heures.
TÉLÉPHONE: 287-9744

Oubliez votre hernie
Avec la méthode moderne des CEINTURES MYO-KLEBER pour HERNIE INGUINALE, SCROTALE, OMBILICALE
Ces ceintures exclusives renforcent vos muscles et tiennent vos organes en place comme avec vos mains, sans ressort, ni coussin. Léger flexible et lavable, garantie pour 1 an. Myo-Kleber est vendu dans 14 pays.
RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATIONS GRATUITES
LES CEINTURES HERNIAIRES DE LYON INC.
4338, rue St-Denis 849-2407
Aussi disponible: 816 est, rue Ste-Catherine, Montréal

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Bennett n'a pas gagné, c'est la social-démocratie qui a perdu

■ L'électorat de la Colombie-Britannique a fait, jeudi, le plus beau cadeau possible au prochain chef du parti conservateur fédéral, qui qu'il soit. Il a confirmé, en effet, que loin de s'estomper, la vague de conservatisme qui déferle sur l'Amérique du nord depuis déjà plusieurs mois prend de l'ampleur.

La victoire de Bill Bennett, en effet, ne constitue pas un triomphe personnel. Le premier ministre l'a emporté *malgré* son



PIERRE VENNAT

évidente impopularité. Elle ne signifie pas non plus, une victoire du créditisme. Le Crédit social, en Colombie-Britannique, n'est qu'une coalition d'éléments conservateurs, de tenants de l'entreprise privée et surtout, d'adversaires de l'Etat-providence et de la social-démocratie.

Un gouvernement qui pense comme le peuple

En Colombie-Britannique, donc, on n'a pas tant voté *pour* que *contre* quelque chose. Comme LA PRESSE le signalait la semaine dernière dans un texte en provenance de Vancouver, les gagne-petits, écartelés entre le *Big business* et les *Big unions*, ont préféré le premier au second, même s'ils ne l'aiment pas, car l'entreprise privée, au moins, explique-t-on, fournit des emplois. Et dans une province où les dernières statistiques, publiées hier, fixent le taux du chômage à 13.6 pour cent, on ne peut les blâmer.

Les observateurs ont généralement tendance à considérer un vote négatif comme jouant surtout contre un gouvernement en place. Généralement, c'est vrai, mais pas toujours. Ainsi au Québec, en 1973, l'écrasante victoire des libéraux s'explique surtout par un rejet du *Budget de l'an 1* et de l'indépendantisme et le ressac de la Crise d'octobre que par une approbation massive des politiques de Robert Bourassa.

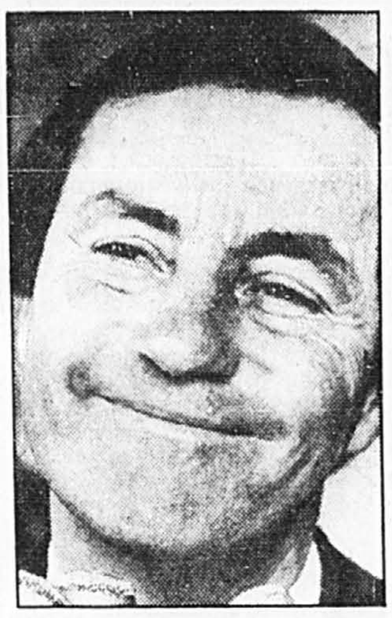
En Colombie, donc, l'électorat avait à choisir entre un gouvernement franchement moyen, pour ne pas dire faible, mais pensant comme lui, et une opposition social-démocrate inspirant des craintes de socialisme, fût-il démocratique. Il a choisi le conservatisme.

Cela est tellement vrai que si Barrett l'avait emporté, cela aurait été dû uniquement au fait que Dave Barrett faisait campagne cette année, en bannissant non seulement le mot *socialisme* de son vocabulaire mais même toute allusion à la social-démocratie. Tout comme René Lévesque, en 1976 et en 1981 avait placé l'indépendantisme sous le manteau, pour la durée des campagnes électorales,

La débandade du NPD

A court terme, cette victoire signifie presque la débandade du Nouveau parti démocratique au plan fédéral.

Déjà inexistant au Québec et sans aucune chance de relance ici après le départ pour d'autres cieux de son troisième leader consécutif au Québec, le NPD d'Ed Broadbent comptait énormément sur une victoire de Dave Barrett et de ses troupes pour reprendre du poil de la bête. Le parti fédéral, en effet, s'est très mal remis de la défaite d'Allan Blakeney en Saskatchewan au printemps dernier.



laserphoto PC

La victoire de Bill Bennet ne constitue pas un triomphe personnel.

Avec la défaite de Barrett et la victoire de la coalition créditiste avec une majorité accrue, le NPD n'en sort pas grandi. Les 12 députés néo-démocrates de la Colombie à Ottawa savent qu'ils devront tout mettre en branle pour ne pas être victimes du courant conservateur lors d'une prochaine élection fédérale.

Pour les conservateurs, à qui les derniers Gallup mettent le vent dans les voiles, la victoire de Bennett, leur poulain en somme malgré la désignation officielle de *Social Credit* qu'il affiche, leur donne l'espoir de faire une percée importante dans une province où ils détiennent déjà 16 sièges sur 28.

Une victoire de quelque huit ou 10 sièges des conservateurs sur le NPD en Colombie, serait sans doute suffisante pour assurer le pouvoir aux conservateurs, même sans le Québec, s'ils réussissent des gains en Saskatchewan, également aux dépens des néo-démocrates, et en Ontario, aux dépens des libéraux. Ils pourraient ainsi réussir le coup de Diefenbaker ou même celui de Clark en 1979, soit gagner sans députation québécoise ou presque.

Les libéraux sont également de grands perdants. Leurs 52 candidats à l'élection provinciale mordent la poussière. Si le NPD l'avait emporté, la défaite aurait été moins significative. Mais avec Bennett, c'est le conservatisme qui a le vent dans les voiles. Elle renforcira néanmoins les libéraux colombiens. Mme Iona Campanello, présidente nationale du parti en tête, affirme qu'avec Trudeau, le parti n'a plus de chance dans l'Ouest.

Pour les Colombiens en effet, du moins dans le monde des affaires, le parti des Trudeau, Lalonde, etc., est lui-même un parti socialisant, surtout depuis l'adoption de la politique nationale d'énergie et la création de Petro-Canada.

Dave Barrett se présentait comme un nouveau Frank Delano Roosevelt. A ce compte là, on peut dire qu'en Colombie-Britannique, les démocrates ont perdu et que les Républicains de Ronald Reagan l'ont emporté.

L'image est d'autant plus valable que sur les 114 candidats créditistes et néo-démocrates à l'élection de jeudi, plus de 60 n'étaient pas nés dans la province, une trentaine ne sont pas originaires du Canada et environ une dizaine sont Américains.

Solidarité ou l'épine au pied du Kremlin

■ Le temps des cerises revenu, le printemps politique fait bourgeonner, ici et là, nombre de contestataires. Mais en Pologne, où, depuis le 13 décembre 1981, l'hiver s'incruste, les événements du 1er mai viennent de rappeler avec force que Solidarité, même enfoui sous la neige, demeure extraordinairement vivace. En fait, au-delà de Varsovie, ce mouvement de résistance constitue surtout une



CHARLES DAVID

épine au pied du Kremlin. À chacun son cactus, et Moscou, à l'instar de Washington en Amérique centrale, voit s'attiser l'incendie dans son propre jardin.

Dans cet apparent et fragile équilibre qui s'est installé dans la société polonaise seize mois après l'instauration de l'état de siège — même suspendu —, Solidarité continue de démontrer que, de par l'esprit qui l'anime et dans la mouvance où il se situe, ce mouvement syndical, qui n'existe plus par le fait de la loi, demeure le point de convergence de toutes les divergences des forces de la scène politique polonaise. Ainsi, tôt ou tard, le Kremlin, par Jaruzelski interposé, et l'Eglise devront composer avec Walesa et la direction clandestine de Solidarité, la TKK.

Varsovie n'a pas lésiné sur les moyens

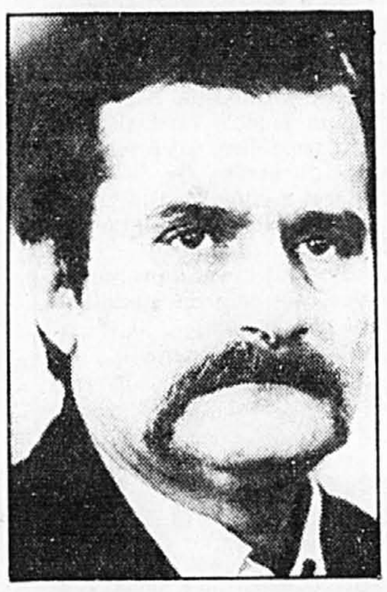
Certes, depuis ce 13 décembre, les autorités polonaises n'ont pas lésiné sur les moyens pour accentuer le pourrissement de la situation et engendrer dans les esprits cette inévitable lassitude face aux réalités transformées en fatalités. L'appareil du syndicat dissous, ses dirigeants emprisonnés ou pourchassés, le démantèlement de toutes les courroies syndicales, la militarisation de la vie quotidienne, l'utilisation à outrance des «Zomos» — les unités anti-émeutes de la Milice — pour faire régner, par la terreur, l'ordre du régime, bref, tout a été tenté pour concrétiser la lente mise à mort de Solidarité, condition première de toute «normalisation». En pure perte, l'essentiel n'ayant pas été atteint.

En dépit des succès apparents, mais toujours remis en question, qui ont permis au régime de souffler, voire de reprendre une position de force sur l'échiquier politique, le général Jaruzelski bute, en effet, toujours contre le même obstacle : Solidarité, et se voit placé dans une constante alternative : ou accentuer la répression et le harcèlement, ce qui creuserait davantage le fossé déjà existant entre la population et le régime, avec toutes les conséquences internationales prévisibles, et durcirait, de surcroît, l'attitude de l'Eglise; ou tenter un compromis avec Lech Walesa, ce qui, même dans le rapport de forces actuellement favorable au régime, ferait sauter la soupape de sécurité difficilement acceptée par Moscou, en redonnant à Solidarité les moyens de sa puissance, mise sous boisseau.

Le régime a choisi la fuite en avant

Trop faible pour dialoguer — l'engrenage inévitable des concessions lui apparaissant comme un suicide du système à plus ou moins longue échéance —, trop fort pour ne pas échapper à la tentation totalitaire, conforme d'ailleurs à sa nature, le régime a choisi la fuite en avant : s'en remettre au temps et banaliser Lech Walesa, tout en dénonçant l'extrémisme de la TKK. C'est d'ailleurs, dans cette optique, que le général Jaruzelski a noué tout un système complexe de relations avec l'Eglise, redevenue pour les besoins de la cause, la seule force institutionnelle en dehors de l'Etat, donc du Parti.

Il est vrai que la présence au Vatican d'un pape polonais ne pouvait que contraindre Varsovie et, surtout, Moscou à ménager la hiérarchie catholique plus susceptible que des structures contestataires, sinon violemment hostiles, à canaliser la colère populaire dans une voie



téléphoto UPI

Lech Walesa : «Donner à réfléchir au pouvoir et l'inciter à entamer des conversations avec Solidarité».

modérée. A preuve, ce véritable marchandage autour du voyage de Jean-Paul II que le régime «offre» à la population, en contrepartie des prémisses d'une «normalisation». Ainsi, à chacune des manifestations projetées par la TKK, la propagande du régime laisse entendre qu'en cas de sérieuses difficultés, la visite papale pourrait être contremandée.

Walesa force la situation

Tactique qui, jusqu'à présent, semble ne pas avoir porté fruit puisque Lech Walesa, refusant de se conduire comme un «citoyen privé, passé et dépassé», pour reprendre les termes de M. Jerzy Urban, porte-parole du gouvernement, force les autorités à agir contre lui et lui redonner ainsi l'aura du porte-drapeau de l'opposition. Mieux, en acceptant le risque de rencontrer les dirigeants clandestins et de nier le chantage, Walesa et la TKK ont contraint l'Eglise à reprendre ses distances. Si l'agressivité, tempérée, du cardinal-primat Glemp a retrouvé un nouvel élan, par contre, l'attaque des «macoutes» polonais contre le couvent des Soeurs Franciscaines montre que le message a été parfaitement compris, même si, officiellement, on continue à brosser avec éclat l'excellence des relations entre l'Eglise et l'Etat.

Pourtant, tout compte fait, en réaffirmant sa place dans le jeu politique polonais, Solidarité, à son tour, retrouve les limites de son action — le syndicat, comme en 1980, est incapable de renverser le régime et ne peut, dans la meilleure des hypothèses, que l'amender — et les dimensions de sa puissance : l'incarnation d'un mouvement séculaire hostile aux Russes et d'une exigence démocratique permanente en Pologne.

D'où, face à cette situation bloquée, la position difficile de Moscou qui voit resurgir, avec de plus en plus d'intensité, les éléments permanents de la crise. D'une part, l'Union Soviétique doit réfréner toute impatience d'intervenir directement pour les mêmes raisons qui l'avaient poussé à s'abstenir en 1981 et l'avaient conduit à favoriser le premier coup d'état militaire du système socialiste. D'autre part, elle ne peut tolérer une effervescence, de mauvais aloi, sur sa «première frontière» et au coeur de son empire.

Que faire de Solidarité?

Comme dans tous romans policiers, l'inévitable question se pose : que faire d'un corps — Solidarité — qu'on s'acharne à transformer en cadavre et qui refuse de mourir, en hurlant par-dessus le marché dans un monde athée, sous l'oeil intéressé du plus haut dignitaire catholique,... «Dieu sauve la Pologne» ?



Lysiane Gagnon

Un beau cas de corporatisme

■ Le front commun contre la pornographie, ce fruit venimeux de l'alliance contre-nature d'une fraction du mouvement féministe avec les groupements intégristes d'extrême-droite, a si bien réussi à monopoliser le débat autour du projet de loi 109 sur le cinéma qu'on a fini par en oublier les autres aspects.

Ce puissant *lobby* a réussi à ramener dans une société qui s'en était débarrassé depuis 20 ans le spectre de la censure en lui donnant, au nom de la lutte anti-porno, un semblant de lettres de noblesse, a forcé le ministre Clément Richard à introduire dans le projet de loi un nouveau critère de classement des films (relatif à la violence sexuelle) susceptible de provoquer le retour de la censure, et à faire porter le débat sur l'unique question de la sexualité-porno-érotisme, trois notions d'autant plus allègrement confondues qu'il s'agit là du domaine entre tous de la subjectivité.

Ainsi donc, le projet de loi 109 s'oriente-t-il tranquillement vers son adoption (laquelle sera précédée, la semaine prochaine, d'une commission parlementaire qui étudiera le détail du texte de loi) sans que l'opinion publique ait pu être vraiment saisie de l'ensemble des implications concrètes de cette loi-cadre. (Même le caucus des députés péquistes, lieu où peut s'exprimer une réaction de «monde ordinaire», n'a pas été saisi du projet avant son dépôt au parlement, qui s'est fait en vitesse avant l'ajournement de Noël).

•

C'est dès le départ, faut-il dire, que l'opinion publique avait été tenue à l'écart de cette réforme conçue en vase clos. Contrairement à ce qui se passe dans tous les domaines où l'Etat légifère, ce sont les groupes d'intérêts concernés qui ont défini la philosophie et les modalités de l'intervention étatique. Beau cas de corporatisme à l'état pur : la Commission Fournier, chargée de faire enquête sur les problèmes du cinéma au Québec, était formée de représentants du milieu (producteurs, réalisateurs, distributeurs locaux, exploitants de salles, tous se trouvant, consciemment ou non, en situation de conflit d'intérêts).

Personne n'y représentait les consommateurs, comme si les intérêts des milieux du cinéma se confondaient avec ceux du public. (Rien, pourtant, n'est plus faux : ce qui fait l'affaire des uns peut très bien aller contre les intérêts des autres. Exemple classique : les politiques protectionnistes, qui font l'affaire des producteurs et des artisans incapables de concurrencer le cinéma étranger sur le plan de la qualité, mais qui déplairaient grandement à un public qui tient, au contraire, au choix le plus large possible.)

Pour des raisons mystérieuses, l'industrie du cinéma a été l'unique groupe à bénéficier d'une telle tolérance gouvernementale : a-t-on laissé les médecins définir eux-mêmes les modalités de l'Assurance-santé? Les enseignants de la CEQ concevoir tout seuls les réformes scolaires? Les écrivains, les éditeurs et les libraires rédiger la loi du livre?

Sur la question du doublage des films en français — question délicate, qui, mal abordée, risquait de chambarder le marché du film à Montréal, où l'on a actuellement la chance de voir les films américains en même temps que New York et six mois avant Paris, et les films européens six mois avant New York —, la Commission Fournier ne s'est guère souciée de renseigner le public, chiffres et données concrètes à l'appui, sur les implications concrètes de ses propositions.

Citation : «La Commission a été ***à même de constater*** que bien que des versions françaises de ***plusieurs*** films soient ***aisément*** disponibles, leur sortie est souvent retardée de ***plusieurs*** semaines, voire ***plusieurs*** mois, uniquement au nom des intérêts économiques de ***quelques*** sociétés (...) Au cours des discussions qu'elle a eues avec ***plusieurs*** distributeurs, elle a ***maintes*** fois ***entendu affirmer*** qu'il n'était pas rentable, de façon générale, de doubler des films pour le seul marché francophone canadien. La Commission reçoit de telles affirmations — qui ne sont pas partagées d'ailleurs par ***tous*** les distributeurs — avec beaucoup de ***réserve*** (...).». Les soulignés sont de nous, et illustrent à quel point cette commission d'enquête a travaillé dans l'approximation, sans données précises et à partir d'arguments d'autorité que le public aurait dû croire sur parole. Une commission d'enquête moins liée aux intérêts du milieu aurait analysé la chose différemment, avec plus de rigueur en tout cas. Idem pour les structures proposées : un foisonnement ridicule d'organismes, avec accès facile à la caisse de l'Etat.

•

Heureusement, le ministre Richard a quelque peu édulcoré, en préparant son projet de loi, la dimension corporatiste et les aberrations bureaucratiques du rapport Fournier. Le ministre a même «osé» briser l'indécent monopole que la loi antérieure avait octroyé aux milieux du cinéma dans l'octroi des subventions, qu'on se partageait de la même façon incestueuse, au sein d'un Institut formé de gens du milieu!

Mais faute de pouvoir s'alimenter à des études réalisées dans un esprit plus indépendant, le ministre devait rester prisonnier de la problématique et des solutions privilégiées par la Commission Fournier.

Ainsi le gouvernement a-t-il d'emblée souscrit à l'optique protectionniste de la Commission envers les petits distributeurs et les petits exploitants, alors qu'il aurait peut-être été plus réaliste et plus progressiste, économiquement, d'encourager plutôt des fusions et la constitution de grosses sociétés capables de concurrencer les chaînes et les distributeurs étrangers. Ainsi le gouvernement a-t-il repris la proposition radicale — et sans équivalent ailleurs en Occident — visant à écarter du marché, ***en l'absence de sociétés québécoises capables de les remplacer avec la même efficacité,*** les gros distributeurs étrangers.

Lors des audiences publiques précédant la deuxième lecture du projet de loi, l'absurde débat sur la porno a éclipsé cet autre débat, autrement plus important pour les consommateurs, sur la distribution des films, un débat âpre et acerbe où il fut un instant question d'un boycottage des écrans québécois par les «*majors*». Cette perspective, aussi lointaine soit-elle car peut-être s'est-il agi d'un simple chantage, aurait été inacceptable pour le public, mais dans certains milieux du cinéma, c'est une affaire qu'on aurait vu d'un bon oeil dans le but d'échapper à l'«impérialisme culturel américain», voire français et italien, et d'encourager la diffusion du cinéma du tiers-monde et la promotion des films québécois!... On voit encore ici à quel point les préoccupations de certains milieux du cinéma sont à mille lieux de la sensibilité populaire.

Il appert finalement que les gros distributeurs et le gouvernement en seraient venu à un compromis, et que le projet de loi sera amendé à ce chapitre. Mais c'est en suivant aveuglément les recommandations d'une commission éminemment partiale que le gouvernement s'était jeté dans ce bourbier.

Bien des questions restent en suspens. Fallait-il une loi-cadre pour régler des problèmes qu'on aurait pu régler à la pièce, plus modestement, sans rouvrir tout le dossier et sans grossir la machine bureaucratique? En quoi l'immense arsenal de la loi 109 rencontrera-t-il l'objectif initial de la réforme, soit ***l'amélioration*** du cinéma québécois?

MARDI : Cinéma et censure.



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 7 MAI 1983

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

Lévesque y croit toujours mordicus mais a choisi d'y aller très prudemment



PIERRE VINCENT

(de notre bureau de Québec)

Pour les plus fervents promoteurs d'un changement de notre actuel mode de scrutin en un nouveau, plus équitable et plus représentatif de la volonté populaire, il s'agit là d'une réforme tout aussi importante que la loi sur le zonage agricole, la loi sur l'assurance-automobile ou la loi 101.

Le plus prestigieux défenseur d'une réforme du mode de scrutin, René Lévesque lui-même, se contente, quant à lui, de souligner que, pour qui se prétend être démocrate, une telle réforme, « c'est central ». D'ailleurs, s'il n'en était tenu qu'à la volonté du Premier ministre, cette réforme serait déjà chose faite!

« En fait, dira le chef du gouvernement, au cours d'une entrevue avec LA PRESSE, il y a longtemps que tout le monde se dit d'accord pour une réforme, que tout le monde se prononce pour la vertu et pour la maternité, mais c'est quand vient le moment de la mettre en pratique que ça devient difficile. »

Et c'est le moins qu'on puisse dire!

Tout est prêt pour commencer

En dépit de toutes les dénonciations des injustices de notre système électoral actuel par tous les gouvernements, depuis près d'une vingtaine d'années, en dépit de toutes les études, en dépit de toutes les commissions parlementaires et de toutes les tournées de consultation sur le sujet, il ne s'est encore rien fait.

Pourtant tout est là, tout est prêt pour enclencher un processus de réforme. Il suffirait que le chef de gouvernement ouvre le tiroir d'un de ses classeurs et en sorte le dossier du projet de loi pour créer un nouveau système électoral.

Il s'agit d'un projet pour implanter un nouveau mode de scrutin, dit « proportionnel régional modéré ». Une formule, qui, au dire même de M. Lévesque, a reçu l'approbation du Conseil des ministres, « sauf que chacun n'y accorde peut-être pas le même sentiment d'urgence », précisera-t-il toutefois.

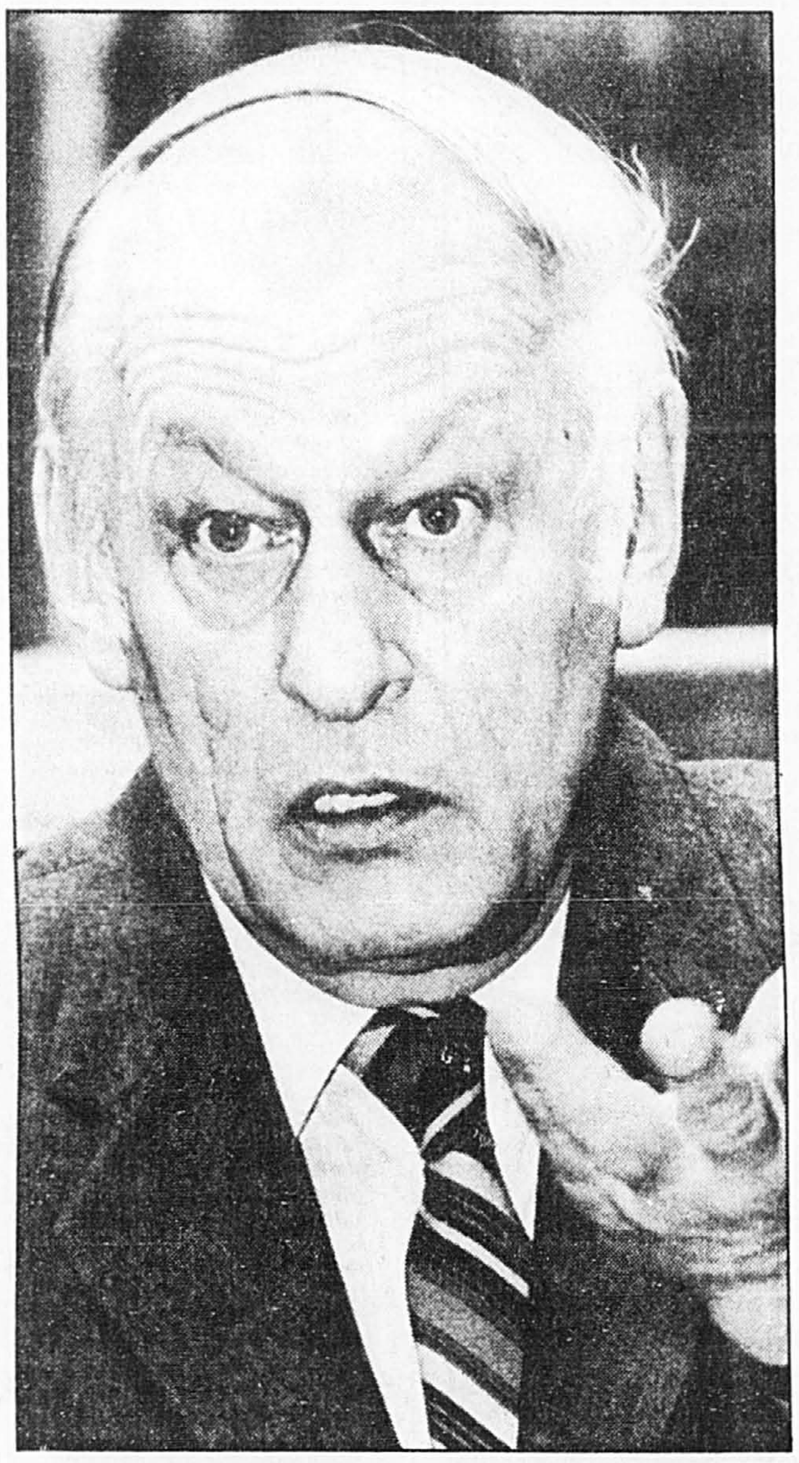
Bon, mais alors, pourquoi ne pas soumettre ce projet de loi à la discussion et lui faire suivre le processus parlementaire? « Il en a été question, mais j'ai l'impression que ça ne nous aurait pas beaucoup aidé! C'aurait braqué les députés des deux côtés. Chez nous le caucus est très, très divisé là-dessus, et c'est pareil chez les libéraux. Alors nous nous sommes dits qu'il valait peut-être mieux y aller un peu avec des gants blancs », répond, avec un sentiment d'impuissance mal réprouvé, M. Lévesque.

Une commission parlementaire

Et la manière douce de poursuivre le débat sur la réforme du mode de scrutin, ce serait, imagine-t-on du côté ministériel, une commission parlementaire. Qui commencerait à siéger au cours des prochaines semaines et qui devrait être composée d'une demi-douzaine de députés, sous la présidence de M. Elie Fallu.

« C'est sûr qu'on ne recommencera pas tout le travail déjà fait, assure M. Lévesque, mais ce ne sera pas mauvais que nous aérions le sujet, que nous fassions une mise à jour. Que les parlementaires aient l'occasion d'aller voir un peu à l'extérieur comment ça se passe et qu'ils consultent aussi les citoyens de chez nous. Que les gens voient qu'il y a un choix entre deux ou trois formules. »

Le chef du gouvernement promet, par ailleurs, qu'il imposera des échéances « les plus rapprochées possibles » aux travaux de cette commission. « Parce que, chose certaine, si on dépasse la fin de 1983, j'ai l'impression qu'il va déjà commencer à être trop tard pour pouvoir amender ou ajuster le mode de scrutin avant la prochaine élection. »



photothèque LA PRESSE

René Lévesque se contente de souligner que pour qui se prétend être démocrate, une telle réforme, « c'est central ».

(Renseignements pris auprès du directeur général des élections, Pierre-F. Côté, il faudrait effectivement compter environ un an, une fois la réforme adoptée par les députés, pour dessiner de nouvelles cartes électorales, régler des problèmes de concordances avec diverses lois concernant les élections, préparer un nouveau formulaire de bulletin de vote et, surtout, entreprendre une vaste campagne d'information auprès de la population).

Les libéraux n'aiment pas ça

Mais cette commission parlementaire est loin d'être une chose acquise au gouvernement. Les libéraux voient plutôt d'un mauvais oeil toute cette opération, « qui a l'air d'en être une pour noyer le poisson », disent-ils.

« Tout le travail d'exploration a déjà été fait, observe Pierre Bibeau, directeur d'élections au PLQ, alors il nous semble que le gouvernement devrait aujourd'hui se compromettre sur une proposition. Qu'il fasse son lit, qu'il nous dise le genre de mode de scrutin qu'il souhaite. En somme, c'est au gouvernement à prendre les devants, pas à nous! »

Au bureau du chef intérimaire de l'Opposition, on fait savoir que Gérard-D. Lévesque a déjà poussé son ineffable amabilité parlementaire jusqu'à fournir au gouvernement une élégante porte de sortie : « Demandons au directeur général des élections de nous proposer les différentes avenues s'offrant à nous pour améliorer notre mode de scrutin, nous en débattrons ensuite et nous verrons plus tard... », suggèrent les libéraux, qui ne montrent pas plus de ferveur que nécessaire à un changement des règles du jeu pour avant la prochaine élection générale.

Ça pourrait durer des mois

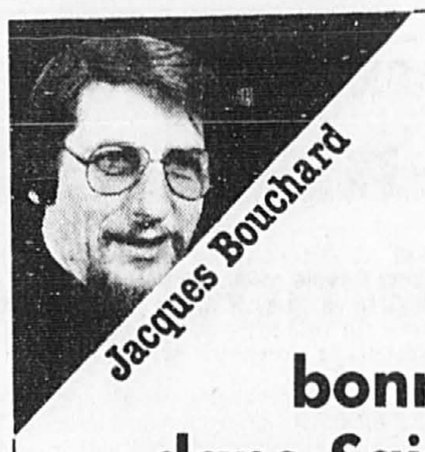
Pierre-F. Côté pourrait, alors, mettre sur la table la formule de la Proportionnelle régionale modérée, ainsi qu'une autre formule dite « Compensatoire ». Cette dernière crée deux classes de députés (ceux attachés à des comtés comme maintenant, et d'autres représentant des régions), mais, précisément à cause de cette particularité, elle fut souventes fois condamnée par les spécialistes au Secrétariat de la réforme électorale. De plus, on peut imaginer que toute une gamme de variantes entre le statu quo et « la Proportionnelle pure » seraient aussi étalées.

Ce qui pourrait bien durer des mois et des mois!. Cela ajouté à l'absence quasi totale d'enthousiasme des libéraux à l'égard d'une telle réforme et à l'attitude farouchement négative des élus péquistes pour aborder le sujet, peut rapidement nous amener à prévoir des travaux parlementaires hautement improductifs.

En fait, pour qu'une réforme du mode de scrutin puisse se faire, un jour, il faudrait une volonté populaire, des pressions venant du public. Or, le sujet étant fort technique, il n'a pas encore tellement soulevé les passions...

Mais quelle est donc cette merveilleuse réforme qui fait si peur à nos députés?

LUNDI : une majorité de députés contre.



Jacques Bouchard

L'UN en bonne position dans Saint-Jacques

L'Union nationale pourrait provoquer bien des surprises dans le comté de Saint-Jacques lors de l'élection partielle qui aura lieu le 20 juin. Et il est loin d'être impossible que cette formation politique revive encore une fois de ses cendres. On tentera en effet de rééditer l'exploit du vieux lion de l'UN, **Maurice Bellemare**, qui avait réussi à remporter l'élection partielle de 1974 dans le comté de Johnson. Il avait défait le libéral **Jean-Claude Boutin**. Ce dernier avait dû démissionner en raison d'un conflit d'intérêt. Les électeurs, à l'époque, avaient refusé de lui confier un nouveau mandat et de lui accorder l'absolution comme il l'espérait.

Le moins qu'on puisse dire est que la situation se présente très bien pour l'UN, et son chef **Jean-Marc Béliveau** est confiant de voir sa formation politique retrouver enfin un siège à l'Assemblée nationale après la débâcle subie aux élections de 1981, alors que le parti était dirigé par le versatile **Roch LaSalle**. Cette aventure désastreuse s'est soldée, comme ce fut le cas lors de l'élection de 1973, par l'élimination de l'UN du paysage politique.

L'UN a bien l'intention de profiter et d'expoiter au maximum la lutte qui a pris une drôle d'allure à l'intérieur même des deux principales formations politiques qui s'affrontent, soit le Parti québécois et le Parti libéral.

La bisbille existe toujours chez les libéraux, dont plusieurs n'ont pas encore accepté le parachutage de **Serge Champagne**, candidature décrétée par le chef intérimaire du PLQ, **Gérard-D. Lévesque**. Chez les péquistes, les militants du comté seront appelés à trancher, lundi soir, lors d'une réunion de mise en candidature qui risque de provoquer des étincelles.

Bellemare dans la lutte

Le coloré unioniste **Maurice Bellemare** a bien l'intention de participer à la bagarre qui s'annonce des plus intéressantes. S'il a résisté à l'envie de se porter lui-même candidat dans ce comté, respectant ainsi le voeu de son épouse qui ne voulait pas vivre une autre expérience de ce genre, il n'a pas dit son dernier mot.

Il a confié à LA PRESSE qu'il était encore prêt à servir le parti, et qu'il était maintenant très disponible pour venir appuyer le candidat de l'UN, le jeune avocat criminaliste, **Michel Ouellette**.

Il n'a pas l'intention de laisser lettre morte la déclaration du premier ministre, **René Lévesque**, qui a déjà concédé il y a quelques mois que le PQ ne remporterait pas les partielles dans les comtés de Saint-Jacques, Charlesbourg et Saguenay.

Même s'il reconnaît que le candidat de l'UN « sera obligé de marcher pour se faire connaître », alors que lui n'a pas ce handicap après une carrière de 40 ans en politique, l'ex-ministre estime que les péquistes vont « ravaler leur gomme ». Il a encore une dent contre son ancien collègue de l'Assemblée nationale, **Claude Charron**, et il n'a pas digéré que ce dernier, récemment, ait déclaré que la ville de Trois-Rivières était la plus laide de toute la province de Québec.

Le PQ doit donc payer la note pour cette autre bêtise qui en dit long, selon Maurice Bellemare, sur l'image de ce politicien.

Libéraux sans base

Il y a aussi un autre fait significatif dans ce comté. Les libéraux n'ont pas réussi à faire élire un seul député dans cette circonscription depuis 1936. Quatre ministre de l'Union nationale se sont succédés à Québec. En 1936, **Henri Auger** était élu et Maurice Duplessis lui confiait par la suite le ministère de la Colonisation. Il fut remplacé par **Omer Côté**, qui fut nommé Secrétaire de la province. **Paul Dozois** lui succéda aux Affaires municipales et c'est finalement **Jean Cournoyer** qui prenait la relève au ministère de Travail avant son transfert de fidélité au premier ministre libéral **Robert Bourassa**.

Et avec ce qui se passe actuellement à l'intérieur du PLQ dans Saint-Jacques, à la suite notamment des interventions de la présidente **Louise Robic**, qui a refusé bon nombre de nouveaux membres, il semble bien que ce n'est pas demain que la situation changera. Le candidat libéral **Serge Champagne** a hérité d'une situation difficile et à laquelle il ne s'attendait pas. Car s'il avait su, il n'aurait pas été candidat, a-t-il confié à des amis.

Le vice-président de l'Association du comté, l'avocat **Frank Shoofey**, qui encore une fois a été refusé par le parti, a l'intention de ne pas prendre part officiellement à la campagne. Son ami, le dépanneur **Roméo Lizotte**, a décidé de se présenter comme candidat indépendant, geste posé afin de protester contre la haute direction du parti et les mandarins de la rue Gilford et ceux qui entourent et conseillent Gérard-D. Lévesque.

En ce qui concerne le Parti québécois, trois candidats se font la lutte. La secrétaire de l'ex-ministre Charron, **Jeannine Chéron**, a l'intention de succéder à son patron. Elle doit cependant affronter **Francine LaHaye**, membre du bureau de René Lévesque, qui a été très active dans Montréal-Centre. Son principal handicap, c'est qu'elle est perçue comme la candidate du chef. On lui reproche de plus d'avoir, elle aussi, été parachutée dans le comté en vue de l'assemblée de candidature. Cette situation risque de provoquer une profonde division chez les membres.

Cette guerre entre les deux femmes au congrès d'investiture pourrait finalement favoriser l'autre candidat péquiste, l'avocat **Claude Saint-Hilaire**, qui pourrait bien avoir à affronter une Union nationale qui a tout à gagner et rien à perdre.

Désormais on voterait pour l'homme et le parti

Près d'un million d'électeurs libéraux sont représentés par un député péquiste, alors que 428 902 péquistes ont hérité d'un député libéral. Et les 144 000 citoyens ayant voté pour l'Union nationale, lors de l'élection de 1981, n'ont aucun représentant à l'Assemblée nationale.

Alors qu'en 1970, avec 45 p. cent du vote, le PLQ prenait le pouvoir, il se retrouvait dans l'opposition, avec un pour cent de plus, en 1981.

C'est d'abord et avant tout pour corriger de telles anomalies qu'on parle de réformer l'actuel mode de scrutin, qui, à toute fin utile, déforme la volonté populaire exprimée au moment des élections : en fait, au Québec, la plupart des électeurs perdent toujours leurs élections. Ainsi le veulent les règles de notre mode de scrutin, qui, du reste, est fort peu répandu dans le monde.

Les dénonciations de notre actuel mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour, issu du parlementarisme britannique, ne se comptent d'ailleurs plus. Tout particulièrement depuis l'élection de 1966, alors que l'Union nationale, avec 41 p. cent des votes, avait pris le pouvoir et que les libéraux, avec 47 p. cent s'étaient retrouvés dans l'opposition.

Mais, si une certaine unanimité s'est faite, au cours des ans, sur la reconnaissance des vices du système actuel, nous sommes encore loin d'un consensus autour d'une nouvelle méthode pour élire nos représentants à Québec.

Néanmoins, au fil du temps, un type de réforme a fini par s'imposer. Il s'agit du mode de scrutin dit de « représentation proportionnelle », qui, grosso modo, assure au parti ayant reçu 50 p. cent du vote populaire 50 sièges dans un Parlement de 100 membres. La Suède, la Norvège, le Danemark, la Finlande, la Hollande, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Irlande et Israël appliquent, avec différentes variantes, ce système.

Chez nous, histoire sans doute de ne pas révolutionner trop radicalement nos vieilles habitudes électorales, « la Proportionnelle » deviendrait, si l'on en croit les plus récents documents gouvernementaux, « la Représentation proportionnelle régionale modérée ».

Deux votes sur le même bulletin

Ainsi, si le gouvernement finissait par réaliser cette réforme, lors de la prochaine élection générale, les Québécois seraient appelés à voter deux fois sur le même bulletin : pour le parti de leur choix et pour le meilleur candidat de leur région. Fini, donc, les hésitations à savoir « je vote l'homme ou le parti? », désormais nous voterions pour les deux.

En effet, bien que le nombre de députés demeurerait inchangé (122), une nouvelle notion serait introduite : les listes de candidats de chaque parti dans chaque région. On découperait le Québec en 29 régions, qui auraient droit, selon le nombre des électeurs, à trois, quatre ou cinq députés : Gaspésie (3 sièges), Bas Saint-Laurent (3), Rive-Sud de Québec (4), Québec (4), Ceinture de Québec (5), Rive-Nord de Québec (3), Saguenay-Lac-Saint-Jean (5), Beauce (3), Bois-Francs (4), Mauricie (5), Estrie (4), Rive-Sud de Montréal au Sud-est (6), Longueuil (5), Rive-Sud (4), Rive-Sud de Montréal au Sud-ouest (5), Laval (5), Rive-Nord de Montréal au Nord-est (4), Rive-nord de Montréal (3), Rive-nord de Montréal au Nord-ouest (3), Outaouais (4), Abitibi-Témiscamingue (3), Côte-nord (3), Iles-de-la-Madeleine (1), Nouveau-Québec (1) et, enfin, l'Île de Montréal serait divisée en sept régions : Municipalités de l'Est (5 députés), Quartiers de l'Est (4), Quartiers du Centre (4), Quartiers du Nord (5), Mont-Royal (5), Sud-Ouest (5) et Municipalités de l'Ouest (4).

Une équipe de députés pour nous représenter

Dans chaque circonscription électorale, les partis présenteraient aux électeurs une liste de candidats d'un nombre correspondant à celui des sièges à pourvoir. Le premier siège irait au parti ayant obtenu le plus grand total de votes, et ainsi de suite jusqu'à trois, quatre ou cinq. Ensuite, les sièges seraient attribués aux candidats de chaque équipe selon la préférence indiquée par les électeurs. Dorénavant nous n'aurions donc plus un député pour nous représenter, mais une équipe de députés. Qui seraient d'une certaine manière placés en situation de concurrence les uns par rapport aux autres, ce qui devrait normalement permettre « un meilleur service à l'électeur ». En tout cas, presque chaque électeur serait au moins assuré d'avoir un représentant à ses couleurs.

Par exemple, si la réforme avait été en vigueur au moment de l'élection de 81, la très péquiste région du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'aurait pas 5 députés péquistes à l'Assemblée nationale, comme c'est présentement le cas, mais 4 péquistes et 1 libéral. Et, à l'opposé, la très libérale région de l'Outaouais, qui est actuellement représentée par 4 libéraux, l'aurait été par 3 libéraux et 2 péquistes.

On le voit, des élus d'aujourd'hui, en vertu du système actuel, perdraient assurément leur emploi. Pas étonnant que les députés résistent si fermement à la réforme.

CAHIER SPÉCIAL
LE SAMEDI 14 MAI DANS la presse

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 7 MAI 1983

Entrevue exclusive avec le premier ministre Trudeau

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a rencontré les journalistes Gilbert Lavoie et Maurice Jannard, du bureau de LA PRESSE à Ottawa, mardi, dans le cadre d'une entrevue exclusive portant sur une foule de sujets, dont la situation linguistique au Québec, la prochaine élection sur le thème de l'indépendance, le chômage, le Sommet économique et la constitution. Taquin à l'occasion, préoccupé mais intéressé et optimiste, M. Trudeau n'a pas donné l'impression d'un homme qui se prépare à quitter la vie politique. « Ma carrière va peut-être durer encore un petit moment », a-t-il lancé à un moment donné, en plein milieu d'une réponse sur la prochaine élection québécoise. Taquinerie? Message discret? Au lecteur d'en juger. LA PRESSE publie aujourd'hui la première partie de cette entrevue, et publiera la suite, portant sur la réforme constitutionnelle, dans son édition de lundi.

Trudeau constate que la vision du PQ est en train de l'emporter à Montréal

Après 18 ans de vie politique active dont 15 à la tête du gouvernement, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau reconnaît que sa vision du pays ne s'est pas encore concrétisée et que celle du Parti québécois est en train de l'emporter dans la ville qu'il chérit le plus, Montréal.

Selon lui, la nouvelle tendance au bilinguisme observée chez les anglophones du Québec dans le dernier recensement est une manifestation évidente de cette évolution : « Ça veut dire qu'on s'en va dans le sens de la vision du Parti québécois, ou dans le sens de l'unilinguisme québécois. Et ceux qui restent font mieux d'apprendre la langue française. Ce n'est pas ma vision du pays ».

Et s'il était premier ministre du Québec?

Les textes sont de Gilbert LAVOIE et Maurice JANNARD

Il accepte volontiers de rêver à haute voix : « Si j'étais premier ministre du Québec, j'essaierais d'abord de faire de Montréal une ville ouverte sur le plan économique, sur le plan culturel ». Il précise qu'il ne rêve pas à un Québec « où l'anglais aurait l'égalité absolue dans le domaine du travail. Je trouve normal que le français soit une langue de travail et qu'on prenne les mesures pour que ça devienne le cas ».

Il déclare toutefois qu'il reviendrait au libre choix dans la langue d'enseignement : « Si c'est la question que vous me posez, je n'hésiterais pas à répondre. Je crois à la liberté de choix des parents dans ce domaine-là ».

Les chicaneries de la loi 101

Il ajoute aussi qu'il nettoierait la loi 101 d'une foule de choses : « Ce que j'enlèverais, ce sont les chicaneries, l'affichage, même la chicanerie dans les contrats civils. Tout ce qui concerne le public, je pense qu'on a raison d'insister pour que ce soit en français. Mais je n'exclurais l'anglais ni dans l'affichage, ni dans les contrats, parce que ce qui peut faire la grandeur économique de Montréal, c'est justement que c'est une ville qui peut, en Amérique du Nord, être une plaque tournante pour l'arrivée de ceux qui sont d'autres cultures et d'autres langues ».

Mais la réalité cède vite le pas au rêve, et M. Trudeau admet que l'évolution des dernières années n'est pas allée dans cette direction : « Que vous me disiez que l'exode des anglophones du Québec et la bilinguisation de ceux qui restent sont un effet de la loi 101, je dis oui, vous avez raison. Et je dis hélas! Ce n'est pas cela le Canada fraternel basé sur les échanges entre cultures, que je vois ».



Le premier ministre Trudeau à son bureau d'Ottawa, en compagnie des deux journalistes de LA PRESSE, Gilbert Lavoie et Maurice Jannard. photo LA PRESSE

Il lance même un reproche discret à l'ancien gouvernement Bourassa à ce chapitre. « On s'en va dans le sens inverse certainement depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement péquiste, et je pense qu'on avait déjà commencé quelques années avant ».

M. Trudeau affirme que l'existence d'un certain nombre de francophones québécois qui vivent en anglais à la maison, dévoilée dans le dernier recensement, exprime le mécontentement d'une partie de la population : « C'est presque les catacombes à l'inverse. Ce sont des francophones qui vivent en milieu francophone et qui se révoltent à leur façon. C'est là, je trouve, un témoignage assez cruel sur le climat linguistique qu'on a imposé à cette majorité là ».

Ce constat sur la situation linguistique du Québec ne l'empêche pas d'afficher un certain optimisme en ce qui concerne le reste du Canada, où il concède tout de même que sa vision « n'est certainement pas réalisée maintenant ».

Le premier ministre déplore l'assimilation des francophones hors Québec, mais il affirme, malgré la controverse qui persiste sur le sujet, qu'elle a été ralentie. Il signale de plus que le français fait une percée auprès des anglophones. « On voit que le nombre d'anglophones qui parlent le français même à la maison augmente dans une proportion assez étonnante. Ça veut dire qu'un nombre croissant d'anglophones valorisent la connaissance de la langue française et ne traitent pas ceux qui parlent cette langue comme des êtres inférieurs ou des parias ».

« Que d'énergies jetées dans le cloaque du nationalisme étroit »

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau estime que la décision de son homologue québécois M. René Lévesque de tenir la prochaine élection du Québec sur le thème de l'indépendance mènera à un « gaspillage d'énergie humaine », mais il n'écarte pas la possibilité d'intervenir personnellement dans le débat, même s'il devait avoir quitté la politique.

« Il est certain que je parlerais du problème si j'en avais la capacité » a-t-il répondu à une question d'un représentant de LA PRESSE qui lui demandait s'il serait sur les barricades à cette occasion. « Je ne sais pas si cela s'appelle être sur les barricades », a-t-il ajouté.

C'est alors que spontanément, comme s'il avait senti venir une question sur ce sujet tabou qu'est devenu son avenir personnel, il a lancé la phrase suivante : « Je n'ai pas l'intention de faire une carrière politique après que celle-ci aura été finie. Celle-ci va peut-être durer encore un petit moment... »

M. Trudeau a déploré ensuite la décision de M. Lévesque de relancer le débat sur l'indépendance. « Le gouvernement péquiste ne semble pas avoir appris la leçon du référendum de mai 1980. Est-ce qu'ils veulent encore une fois recommencer les mêmes troubles internes, les mêmes problèmes, les mêmes divisions au sein des mêmes familles, ce que je trouve désastreux ».

Il a reproché au PQ de ne pas avoir réglé cette question au référendum : « Je me souviens qu'en janvier 77, tout de suite après l'élection du PQ, j'avais fait un discours. J'avais dit : tenez-le votre référendum. Qu'il soit clair et qu'il soit final. Qu'on ne le recommence pas à tous les quatre ou cinq ans ou à tous les 10 ans. Essayons de régler la question une fois pour toutes. Malheureusement, la question n'a pas été très claire. »

Selon lui, la tenue d'une élection sur le même sujet aura des conséquences graves pour le Québec : « Comme on le voit, il propose de refaire le même gaspillage d'énergie humaine à quelques années du référendum de 1980. Je trouve cela désastreux sur le plan économique d'abord, sur le plan financier, mais, ce qui est beaucoup plus important, sur le plan humain. Que d'énergies intellectuelles et émotives vont encore être jetées dans le cloaque du nationalisme étroit! »

Toujours à la défense du Tiers-monde au prochain Sommet économique

Pierre Trudeau se rendra aux Etats-Unis à la fin de ce mois-ci pour un autre sommet économique et il a l'intention de défendre encore une fois ce qu'il appelle lui-même « sa marotte Nord-Sud ».

Interrogé sur la position que tiendra le Canada devant ce club des pays les plus riches du monde, le premier ministre a expliqué que, parmi les trois points majeurs qu'il soumettra, le dialogue Nord-Sud occupera la place la plus importante.

Plus que jamais, selon M. Trudeau, les nations riches doivent rescaper le Tiers-monde qui est aux prises avec des dettes colossales, sinon le monde industriel risque de crouler aussi.

« Je crois que le point le plus important, c'est celui qui concerne la dette des pays du Tiers-monde. Je ne dis pas cela simplement à cause de ma marotte Nord-Sud (...)

« Il faut que nous donnions à ces pays du Tiers-monde le moyen de sortir (...) d'une position où ils ne peuvent pas payer leurs dettes, en partie parce que ça va être l'anarchie et tout ce qui s'ensuit pour les dangers à la paix, mais en partie aussi parce que si ces pays-là ne peuvent pas être rescapés et si on ne les aide pas à se rescaper, ils peuvent détruire le système financier et le système commercial international. Et c'est là que nous souffrirons autant qu'eux ».

Comme lien de dépendance entre les deux groupes, riches et pauvres, M. Trudeau donne le cas des Etats-Unis et du Japon, dont le commerce extérieur se fait dans une proportion de 30 à 40 p. cent avec le Tiers-monde.

Comme autre priorité, le premier ministre canadien espère amener le président Reagan à baisser les taux d'intérêt davantage aux Etats-Unis afin que « la reprise économique qui s'amorce soit durable et profonde ». Ottawa estime que le taux réel américain — la différence entre le taux nominal et l'inflation — est encore trop élevé. Une baisse des taux d'intérêt favoriserait les investissements dans tous les pays.

Le troisième point majeur que soumettra M. Trudeau au sommet économique de Williamsburg concerne les tendances protectionnistes dans le commerce mondial.

« Ces tendances, sans les excuser, on les comprenait lorsque le chômage était très élevé, mais à mesure que la reprise vient, j'espère que les pays industrialisés deviendront de moins en moins protectionnistes », a déclaré M. Trudeau.

«On ne réglera pas le chômage en donnant des jobines»

Le chômage est « un gaspillage terrible » pour la société, selon le premier ministre Pierre Elliott Trudeau. Cependant celui-ci ne croit pas que la solution à ce problème réside dans une hausse des dépenses du gouvernement pour la création d'emplois temporaires.

« Vous ne ferez pas cela en dépensant plus d'argent et en donnant des « jobines » à ceux qui viennent d'être congédiés », a déclaré le chef du gouvernement canadien.

Selon M. Trudeau, l'économie mondiale a subi des transformations profondes et la véritable solution au problème du chômage actuel exige la création d'emplois durables basés sur des techniques et des spécialités nouvelles.

Le premier ministre qualifie de « lamentable » le cas des travailleurs de 45 ans qui ont perdu leur emploi et il dit que leur sort préoccupe plus son gouvernement pour le moment, que celui des jeunes qui veulent entrer sur le marché du travail.

A titre d'exemple, ces 8 000 employés du Canadien National qui ont été congédiés l'an passé et qui ne pourront pas retrouver leur métier.

« Ce sont des emplois perdus pour les travailleurs des chemins de fer », déplore M. Trudeau. « Ce qu'il faut maintenant, ajoute-t-il, c'est changer l'infrastructure canadienne, changer la technicité des entreprises manufacturières et entreprises de matières premières au Canada pour que l'on devienne concurrentiels avec les Japonais, les Allemands, les Américains ».

La récession a frappé aussi les jeunes qui sortent des collèges et des universités et qui ne trouvent pas d'emploi.

« Bien sûr, admet M. Trudeau, le chômage de la jeune génération est « un gaspillage terrible ». C'est une autre misère ajoutée à celle du père de famille de 45 ans qui perd son emploi et qui a encore des enfants aux études. Sa misère est aussi grande que celle des jeunes et il faut s'apitoyer sur cela ».

Les jeunes auront moins de problèmes

Toutefois, M. Trudeau croit que le jeune instruit a un avantage sur le travailleur de 45 ans. « Les jeunes qui sortent de l'université, qui ont des diplômes et tout le reste, ce sont eux qui vont être employés, engagés les premiers, même peut-être malheureusement avant les gens de 45 ans. »

« Lorsque la reprise économique fera que des industries se relanceront, trouveront de nouveaux consommateurs et se restructureront, elles vont aller chercher précisément ces jeunes-là qui ont des diplômes ».

« Par contre, les gens du CN qui perdent leur emploi dans un domaine où ils ont travaillé toute leur vie et où il n'y aura jamais d'avenir, ne peuvent pas facilement retourner à l'université et devenir des spécialistes en micro-électronique. »

« Ce sont ces gens-là qui vont causer un problème structurel que je trouve extrêmement grave et qu'on essaie de pallier par toutes nos mesures de formation, de recyclage, d'enseignement de techniques nouvelles ».

Pourquoi alors le gouvernement fédéral dans son dernier budget n'a-t-il pas accru ses dépenses pour réduire le chômage? Pourquoi Ottawa n'a pas augmenté davantage son déficit alors que le taux de chômage va demeurer à onze ou douze pour cent dans les prochaines années?

M. Trudeau répond :

« Je crois sincèrement que le nombre de chômeurs à moyen et long terme ne sera pas touché par une augmentation, même sensible du déficit, ni par une diminution. En courte période oui ».

Ce sont ces emplois de courte durée et sans avenir que Pierre Trudeau qualifie de « jobines ».

Puis, le premier ministre rappelle les efforts de son gouvernement dans le dernier budget qui prévoit des investissements de $2.4 milliards du fédéral durant les quatre prochaines années. De même, une autre somme de $2.4 milliards sera mise à la disposition des entreprises pour créer des emplois à moyen terme.

« Même quand les chemins de fer se mettront au pair et à bloc — il y a des emplois qui ont été remplacés par des robots — ces gens-là ne seront pas réengagés. Et encore une fois, ils ne seraient pas réengagés même si le budget prévoyait un déficit plus élevé ».

En définitive, ce qu'il faut, selon lui, c'est créer des emplois durables dans des domaines nouveaux, ce qui, par contre, ne peut se faire du jour au lendemain.

Un premier ministre unilingue? Oui, s'il est sympathique au Québec

L'unilinguisme anglophone ne devrait pas empêcher un candidat sympathique au Québec d'accéder au poste de premier ministre du Canada, même si le bilinguisme est un atout indéniable.

Telle est l'opinion exprimée par M. Pierre Elliott Trudeau sur la grande question que se posent les conservateurs dans leur course au leadership.

« Je pense qu'on cite Pearson comme ayant dit qu'il serait le dernier premier ministre unilingue » a répondu M. Trudeau. « Il voyait déjà l'évolution des deux langues officielles. C'est d'ailleurs lui qui fut l'instigateur de la commission Laurendeau-Dunton. Moi, je n'en ferais pas une règle absolue ».

M. Trudeau a exprimé l'opinion qu'on part gagnant si on parle les deux langues, mais il a ajouté que le bilinguisme n'est pas une garantie de succès. « Il peut certainement arriver qu'un chef de parti réussisse à gagner une majorité sans parler le français. Cela dépendrait tellement de (...) l'ouverture qu'il pourrait avoir vis-à-vis le fait français dans sa vie personnelle, dans sa vie politique si c'est un homme politique. On ne le jugerait pas uniquement sur la base d'un examen passé aujourd'hui, mais on le jugerait, je pense, sur son ouverture d'esprit ».

La fin du programme d'accès à la propriété suscite le mécontentement à travers le pays

■ La pénurie de fonds qui met brutalement fin au Programme canadien d'encouragement à l'accession à la propriété a soulevé hier un tollé de protestations.

MICHEL ROESLER

A Ottawa les conservateurs ont demandé au ministre des Finances, Marc Lalonde, de tenir sa parole et de trouver des fonds pour prolonger ce programme jusqu'à la fin mai, comme il l'avait promis dans son discours du budget.

Marc Lalonde avait alors annoncé qu'il injectait $30 millions pour prolonger jusqu'au 31 mai, ce programme qui devait normalement se terminer le 30 avril 1983. Or cette somme a été absorbée par le surplus de mises en chantier consécutives à la baisse des taux d'intérêt hypothécaire.

Ce programme, rappelons le, permettait d'obtenir une subvention de $3,000 lors de l'achat d'une maison neuve.

Au Québec, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations a vigoureusement protesté et demandé au ministre de puiser à même la rallonge de $200 millions du budget pour que le programme soit maintenu jusqu'au 31 mai, comme prévu.

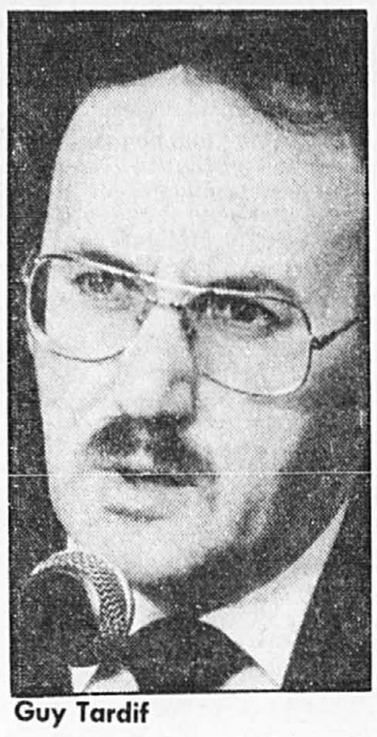
A Ottawa, l'HUDAC, Housing and Development Association of Canada a demandé à Marc Lalonde d'investir entre $25 et $75 millions pour la poursuite du programme.

De son côté, le ministre québécois de l'Habitation et de la Protection du consommateur, Guy Tardif, a déclaré à *La Presse* que le ministre fédéral des Finances avait mystifié la population avec son budget.

« Dans un premier temps, dit-il, les milieux de la construction qui commençaient à peine à se remettre de la paralysie provoquée par les taux d'intérêt exorbitants d'Ottawa demandent au fédéral de prolonger d'un an son programme d'aide à l'accesssion à la propriété... Le 19 avril, dans son discours du budget, M.Lalonde annonce que le programme sera prolongé non pas d'un an mais d'un mois... Dès le 2 mai, des entrepreneurs en construction du Québec se font dire par des fonctionnaires de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) qu'il n'y a plus d'argent disponible. »



Marc Lalonde Téléphoto UPC



Guy Tardif

Même démarche dans le cas du logement social. Guy Tardif explique que le ministre avait annoncé, en 1982, une aide pour la construction de 27 500 logements pour l'ensemble du Canada, sous forme d'autorisation de financement hypothécaire. En février 1983, son ministère annonce que l'enveloppe est amputée de 5 000 logements. Lors du discours du budget, Marc Lalonde déclare qu'il augmentera, en 1983, de 2,500 logements l'enveloppe destinée au logement social. Ce qui fait dire à Guy Tardif qu'en réduisant, en bout de ligne, de 2 500 logements son aide, le ministre fédéral trouve le moyen de faire un tour de passe-passe et de faire croire qu'il l'augmente.

Enfin, l'aile parlementaire du Parti libéral du Québec émet aussi une protestation contre cette décision. Son porte parole, Fabien Bélanger, député de Mégantic-Compton, se dit très déçu par la décision fédérale de mettre fin immédiatement à la subvention de $3 000 accordée aux familles qui font l'acquisition d'une maison neuve.

Le député libéral estime qu'il serait souhaitable et même urgent qu'Ottawa révise sa décision « puisque, dit-il, $3 000 investis pour l'achat d'une maison neuve représente en moyenne l'injection de nouveaux capitaux de l'ordre de $60 000. Donc, avec la même somme investie de la part du gouvernement, l'entreprise privée injecte six fois plus d'argent et crée six fois plus d'emplois. »

PLUS DE $200 MILLIONS POUR LA GASPÉSIE

Lalonde distribue la manne fédérale

■ Le ministre canadien des Finances, M. Marc Lalonde, a fait pleuvoir sur le Québec, hier, quelques uns des dollars de la relance annoncée dans son budget de la mi-avril.

FRANÇOIS BERGER

Une somme de $50 millions servira, au cours des trois prochaines années, à financer des travaux de réaménagement et de rénovation à l'aéroport de Dorval (garage de stationnement public, bureaux régionaux de Transports Canada, rénovation de diverses installations...). Le programme de rénovation est ainsi accéléré, selon l'esprit du budget qui prévoit des dépenses d'Ottawa de $2.4 millliards destinés à accélérer les programmes d'immobilisations du gouvernement dans un effort d'aide à la relance économique.

M. Lalonde a rappelé l'annonce récente par Ottawa de diverses autres mesures qui favoriseront la relance en accélérant des projets en cours: $40 millions pour le Vieux Port de Montréal, $30 millions pour l'amélioration des installations portuaires de Sept-Îles et de Chicoutimi, $860 millions pour la modernisation de la garde côtière canadienne (les chantiers navals du Québec devront soumissionner) et le programme de construction par Canadair d'une flotte d'avions citernes destinés à combattre les feux de forêt (M. Lalonde n'a pas précisé la valeur de ce projet).

Le ministre a aussi annoncé, à Matane, en compagnie de ses collègues Pierre DeBané et Herb Gray, la mise en oeuvre d'un programme spécial de développement de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent. Le programme, réparti sur les cinq prochaines années, prévoit des crédits de $224.5 millions destinés à la création d'emplois permanents dans les pêcheries ($71 millions), les transports ($49.1 millions), l'industrie manufacturière ($31 millions), la fôrêt ($19 millions), le tourisme ($14 millions), l'agriculture ($7 millions), les mines ($3 millions), etc.

Centre de productivité

Dans une allocution prononcée à Montréal devant les membres du Conseil des entreprises pour les questions d'intérêt national (regroupant les dirigenats des 150 plus importantes sociétés canadiennes), le ministre Lalonde a invité le monde des affaires et les milieux syndicaux à collaborer dans le projet de mise sur pied d'un Centre national sur la productivité et la croissance de l'emploi, dont le budget d'avril faisait mention.

Déjà $10 millions sont prévus, pour les deux prochaines années, comme budget initial de ce centre. Un groupe de travail formé de représentants du gouvernement, de l'entreprise privée et des syndicats, doit faire un rapport d'ici à trois mois sur la façon de mettre le centre en marche.

Les dirigeants du Conseil d'entreprises, présidé par M. Rowland Frazee de la Banque Royale du Canada, se sont dit en accord avec l'objectif énoncé par le ministre quant à la collaboration entre le patronat, le gouvernement et les syndicats dans un centre sur la productivité.

M. Lalonde a fait allusion, dans son allocution, à un reportage d'un journal torontois selon lequel la rémunération des cadres de 135 grandes sociétés canadiennes avait augmenté de 12 p. cent en moyenne en 1982. « Ces chiffres, a commenté le ministre, n'aident aucunement au principe de la restriction salariale imposée aux autres groupes de l'économie. »

QUÉBEC

Beaulé poursuivra le député Ciaccia

■ Me Rosaire Beaulé a donné instruction à ses avocats d'intenter une poursuite en dommages contre le député libéral John Ciaccia. Il lui reproche d'avoir tenu des propos diffamatoires à son endroit lors d'une entrevue accordée à la station radiophonique CJRP, et notamment d'avoir affirmé qu'il ne disait pas toute la vérité devant la commission dans le but de protéger le premier ministre.

Je ne peux le poursuivre pour ce qu'il a dit devant la commission car il bénéficiait alors de l'immunité parlementaire, nous a dit hier M. Beaulé lors d'une conversation téléphonique. Mais je ne me respecterais pas moi-même si je laissais passer ce qu'il a dit à CJRP.

Il n'a pas encore déterminé quel montant il réclamera de M. Ciaccia, mais il assure que l'argent n'a pas d'importance et que c'est pour lui une question de principe. Si j'étais en France, dit-il, je le poursuivrais pour la somme symbolique d'un franc. Mais ici, je demanderai peut-être plus de $10 000 afin que la cause soit entendue par la Cour supérieure et puisse être portée en appel.

La poursuite ne sera toutefois pas déposée avant la fin des travaux de la commission, par déférence, « parce que ce n'est pas le moment d'accentuer les affrontements ».

Le meilleur est à venir

La commission ne siégait pas hier, parce que le président n'était pas disponible. Elle ne siégera pas non plus mardi, à la demande des journalistes, qui seront pris toute la journée à la couverture du budget. A la reprise mercredi, le témoin entendu sera M. Yves Gauthier, conseiller spécial du premier ministre. Il sera suivi de M. Jean-Roch Boivin, chef de cabinet de M. Lévesque.

Il s'agit de deux témoins-clé, probablement des deux plus importants à être entendus. Car ce sont eux qui ont eu toutes ces rencontres avec les avocats syndicaux Beaulé et Jasmin, de même qu'avec certains membres du conseil d'administration de la SEBJ. Si le règlement a été négocié par le bureau de M. Lévesque, ce sont donc eux les « coupables ».

Leur comparution risque donc d'être passionnante car on peut s'attendre à ce que les libéraux les interrogent d'une façon particulièrement serrée et agressive. D'autant plus que leur position dans l'entourage du premier ministre -M. Boivin est considéré par beaucoup comme le vrai numéro 2 au gouvernement- en fait des ennemis politiques que l'opposition n'aura aucune raison de ménager.

Ils pourraient être les derniers témoins entendus -17 l'ont été jusqu'à maintenant- si le gouvernement maintient sa décision de ne pas inviter MM. Maurice Pouliot et Yvan Latouche, que réclament les libéraux, et s'il renonce à faire comparaitre le juge Michel Jasmin en raison de son obligation au secret professionnel. Les travaux de la commission ne seront pas terminés pour autant, car il restera au premier ministre à tirer ses conclusions des travaux de la commission et à répondre aux questions de l'opposition. Tout cela pourrait être retardé par de longs débats de procédure -par exemple des motions pour entendre Pouliot et Latouche-, et sera suivi d'autres débats entre les membres de la commission sur le rapport à faire à l'Assemblée. Parions que la commission siégera encore en juin.

Un petit chauve

Jeudi, le témoin André-E. Gadbois a raconté que lorsqu'il a reçu la visite de M. Yves Gauthier, celui-ci était accompagné d'un homme qu'il ne connaissait pas et qu'il ne peut donc identifier. Le député Fernand Lalonde a alors lancé : Je ne vous demanderai pas si c'était un petit chauve qui fumait beaucoup ! L'allusion claire au premier ministre a bien fait rigoler la plupart des personnes présentes, mais elle n'a pas été rapportée au Journal des débats.

Vaillancourt reprend du service

Comme il ne sera pas nommé juge avant quelques semaines, Claude Vaillancourt a décidé de reprendre du service comme parlementaire à la commission Energie et Ressources où ses talents d'avocat sont fort appréciés. Il faut dire que les péquistes font bien piètre figure à côté des libéraux à cette commission. Ces derniers alignent la plupart de leurs gros canons et en plus d'être appuyés par leurs recherchistes, ils ont retenu les services de l'avocat Louis Rémillard. Leurs députés connaissent parfaitement leur dossier et chacune de leurs interventions est soigneusement préparée.

Si le ministre Duhaime est également bien préparé, on ne peut en dire autant de la floppée de backbenchers qui l'accompagnent. Leurs interventions -brèves, Dieu merci !- sont le plus souvent sans intérêt et fondées sur une connaissance bien approximative des faits.

LOUIS FALARDEAU

La décision de Garneau déçoit les libéraux fédéraux

■ OTTAWA (PC) — C'est avec une grande déception que les libéraux fédéraux du Québec ont accueilli, hier, la décision de l'ex-ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, de ne pas entrer dans la course au leadership du Parti libéral provincial.

« Je regrette évidemment cette décision mais je la respecte. Je connais Garneau depuis l'université, c'est un gars qui était « branché », a soutenu le ministre de l'Engergie, M. Jean Chrétien, dans une allusion à peine voilée aux hésitations constitutionnelles du précédent leader provincial Claude Ryan.

« C'est important d'être branché. Tout le monde sait que moi je suis Canadien, que ma province est le Québec et ma région la Mauricie. Je ne m'analyse pas à chaque déjeuner pour savoir qui je suis. C'est ça qu'on a de besoin », d'expliquer M. Chrétien, qui a toufois nié formellement qu'il puisse être intéressé au poste. « Les gens respectent ceux qui ont des opinions, à jouer sur la clôture et à « fafiner » comme c'est arrivé au Québec, on en paye le prix », a-t-il soutenu en parlant de l'époque Ryan.

Déception de Ouellet

« Je suis très déçu, car Garneau aurait fait un chef exceptionnel et un bon premier ministre », a soutenu de son côté le ministre de la Consommation, M. André Ouellet dont l'opposition au candidat désormais le plus probable, Robert Bourassa, est bien connue. Toutefois, M. Ouellet s'est bien gardé hier de répéter ses attaques à l'endroit de M. Bourassa qu'il avait traité « d'insignifiant » il y a quelque mois.

« M. Garneau avait un jugement sûr, il n'a jamais dérogé à ses convictions politiques, c'est un franc Canadien fédéraliste », a dit M. Ouellet, organisateur en chef de l'aile fédérale du parti au Québec.

Du côté des députés, on soulignait la même déception de voir M. Garneau jetter la serviette avant d'engager la lutte. Pour le député libéral de Montréal-Saint-Jacques, M. Jacques Guilbault, il serait mal vu que des ministres fédéraux tentent d'accéder au leadership provincial. « Le parti provincial est à se relever et s'il y avait un ministre qui allait se mettre le nez là dedans, cela pourrait jouer contre le parti », estime-t-il.

INVESTISSEMENTS MANUFACTURIERS

La part du Québec ne cesse de diminuer, selon Reed Scowen

■ QUÉBEC — La part du Québec dans les investissements manufacturiers canadiens ne cesse de régresser depuis que le Parti Québécois est au pouvoir, passant de 23,6 pour cent durant la période 1970-1976 à 19,6 pour cent de 1976 à 1982. C'est ce qu'a mis en évidence le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen, alors qu'il participait hier à un débat en Commission parlementaire de l'Industrie et du Commerce.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

M. Scowen a déploré que le Québec ne se soit pas encore doté d'une stratégie industrielle pour favoriser l'investissement dans des secteurs-cibles de l'économie, le gouvernement se contentant d'accorder son aide à tout à chacun pourvu que les entreprises démontrent qu'elles sont efficaces et non en faillite.

Selon lui, cette politique tout azimut a fait que le Québec s'est affaibli dans 16 secteurs sur 19, notamment dans des secteurs cruciaux comme les industries chimiques, électriques et électroniques, le coaoutchouc, les plastiques, et même dans les secteurs du vêtement, des meubles, de la chaussure et du bois. Les seuls secteurs où le Québec s'est développé à un niveau plus élevé que la moyenne canadienne sont la bonneterie, le pétrole et charbon et les aliments et boissons.

Le Québec qui accaparait 42,9 p. cent des investissements dans le meuble de 1970 à 1976 n'en retient plus que 29,8 p. cent. Dans l'industrie chimique, la part du Québec est passée de 17,6 à 12,2 p. cent tandis que celle du caoutchouc a dégringolé de 23,3 à 10,7 p. cent.



Reed Scowen

Le député de Notre-Dame-de-Grace a noté que la baisse de 24 à 19,5 p. cent d'investissements manufacturiers au Québec représentait un montant de $2 milliards, soit l'équivalent de 70 usines Bombardier du type de La Pocatière.

Le ministre Rodrigue Biron n'a pas été en mesure de réfuter les chiffres avancés par l'Opposition. Il s'est contenté de jouer avec les années les plus faibles du régime Bourassa, 1970 et 1976, où la part du Québec se situait à 19 p. cent. Il a passé sous silence l'année 1982 où le Québec est descendu à 17 p. cent, parlant plutôt d'une projection de 21,4 p. cent prévue cette année.

Plus tard, le ministre a admis que le gouvernement n'avait pas de stratégie industrielle puisque sa politique était de privéligier tous les secteurs de fabrication. « Lorsque le gouvernement fédéral nous dit qu'il faut que l'industrie du vêtement et celle de la chaussure disparaissent, nous disons non. Il faut les conserver mais moderniser les entreprises, les usines qui fabriquent ces produits », a-t-il dit en signalant que les travailleurs de ce secteur n'auraient pas la formation voulue pour aller travailler dans les secteurs dynamiques de l'électronique et de la biotechnologie.

Le député Scowen est d'avis que cette politique « tout azimut » va continuer d'affaiblir le secteur manufacturier du Québec. Selon lui, il faut identifier trois ou quatre secteurs et avoir le courage d'y mettre le paquet. « C'est la seule façon de compléter la révolution tranquille qui n'a pas été faite encore au Québec au niveau de la fabrication. »

SELON UN DIPLOMATE

Amélioration des relations canado-arabes

■ OTTAWA (AFP) - Les pays arabes « ont noté avec satisfaction une progression notable des relations canado-arabes dans les derniers mois », a affirmé hier, dans une déclaration exclusive à l'AFP, un porte-parole de l'ensemble du corps diplomatique arabe à Ottawa.

Refusant d'être cité nommément dès lors qu'il parlait au nom de tous, ce diplomate de très haut rang a souligné que « les pays arabes n'ont jamais demandé que le Canada sacrifiat sa relation d'amitié avec Israël à la cause arabe, mais simplement tienne compte des consultations nécessaires qui doivent être effectuées avant toute décision sur cette région ».

Ainsi, les pays arabes ont noté avec satisfaction, a ajouté le même porte-parole, que le Canada a appuyé tous les plans de paix au Proche- Orient « tels celui de Fez ou celui présenté par le Président Reagan (...). De plus, le Canada n'exclut pas la création d'un état palestinien indépendant comme par exemple les Etats-Unis ».

« La position sans équivoque du Canada après les massacres de Sabra et Chatila », a-t-il ajouté, a été notée dans les capitales arabes, ainsi que par exemple « la présence de deux députés canadiens, l'un libéral et l'autre conservateur, MM. Marcel Prud'homme et Bob Corbett, au conseil national palestinien du 14 février dernier à Alger.

Enfin, au-delà des activités du groupe parlementaire canado-arabe, qui regroupe 70 députés et sénateurs des trois partis officiels canadiens (Libéral, Conservateur, Néo-Démocrate), dont un ministre, les capitales arabes ont également noté, a-t-il ajouté, une évolution dans la position officielle du pays « et dans l'élévation qualitative du dialogue politique ».

L'audition, le mardi 3 mai, du représentant non-officiel de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) à Ottawa, M. Abdallah Abdallah, par le comité sénatorial canadien permanent des affaires extérieures, afin qu'il puisse présenter les vues de son organisation, représente un pas important dans l'amélioration des relations canado-arabes, a ajouté le porte-parole.

De plus, même le ministre canadien des Affaires exterieures, M. Allan MacEachen, devant le même comité, le 17 février dernier, « a souligné la représentativité de l'OLP pour l'ensemble du peuple palestinien (...) et remarque qu'il serait peut-être bon, du fait de cette representativité, d'envisager dans le futur une éventuelle élévation des rapports entre le Canada et l'OLP au niveau des ambassadeurs », a ajouté le diplomate arabe.

Nouveau-Brunswick : un budget qui frappe de tous les côtés...

FREDERICTION (PC) — Le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick a déposé un budget qui frappe ses concitoyens de tous les côtés à la fois, dans le but de réduire le déficit et les dépenses gouvernementales.

Le budget livré vendredi par M. John Baxter hausse les taxes sur l'essence, le revenu, les propriétés et le tabac, et promulgue de nouveaux frais de services d'Etat.

Ainsi, le contribuable devra débourser $6 par jour d'hospitalisation et en frais de diagnostic, et les personnes âgées devront verser $3 pour les ordonnances de médicaments, gratuits jusqu'à maintenant.

Tous les employés de l'Etat devront accepter un gel de leur salaire pendant un an ; M. Baxter a toutefois noté qu'aucune mesure concrète n'a encore été élaborée à cet égard.

Le budget porte la taxe de vente de huit à 10 pour cent. Elle s'appliquera dorénavant aux frais d'installation, aux réparations et à l'entretien des biens personnels. La taxe sur l'essence passe de 16 à 20 pour cent et celle sur le tabac passe de 34 à 50 pour cent. Le taux d'impôt sur le revenu passe de 55.5 à 58 pour cent.

Par ailleurs, la Régie des alcools de la province a reçu l'ordre de hausser ses prix afin de recueillir des profits additionnels de $5 millions.

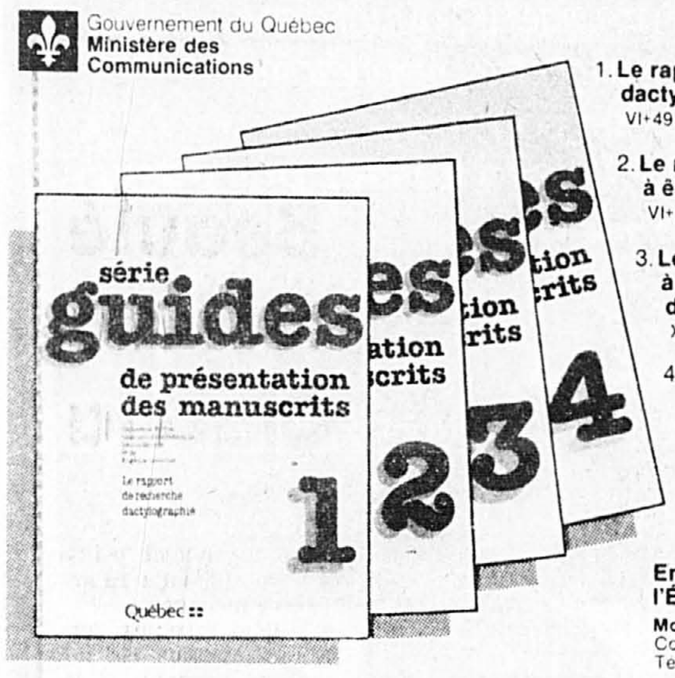
Amertume de Miller en Ontario

TORONTO (PC) — Le trésorier de l'Ontario, M. Frank Miller, visiblement amer, a mis en doute, hier, le fait que sa tâche en qualité de ministre des Finances de la province le rendait responsable de la sécurité « d'information volée » et il n'est pas certain que son budget ait fait l'objet d'une fuite.

M. Miller a ajouté que les documents trouvés par des journalistes dans une poubelle, à l'arrière d'une imprimerie torontoise, jeudi, ne pouvaient provenir de son budget de 1983 parce que les décisions finales n'ont pas encore été prises et que la version finale n'a pas encore été imprimée.

Il a cependant annoncé qu'il avait pris des dispositions immédiates pour modifier la façon dont le budget de la province est préparé et qu'à compter de ce jour, la production du document se fera dans son propre bureau de Queen's Park, où les mesures de sécurité sont plus sévères. Toutefois, cette façon de procéder pourrait retarder la présentation du budget, prévue originalement pour mardi, quoiqu'il conserve encore l'espoir de le présenter à la date prévue, a dit M. Miller dans une déclaration en Chambre.

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



1. **Le rapport de recherche dactylographié**
VI+49 p., EOQ 19166-8

2. **Le manuscrit destiné à être reprographié**
VI+21 p., EOQ 19445-6

3. **Le manuscrit destiné à être composé de façon conventionnelle**
X+43 p., EOQ 19446-4

4. **Le manuscrit présenté sur disquettes magnétiques en vue d'un transfert pour photocomposition**
VI+37 p., EOQ 19535-4

Chacun **1 $**

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :
Montréal
Complexe Desjardins
Tél. : 873-6101

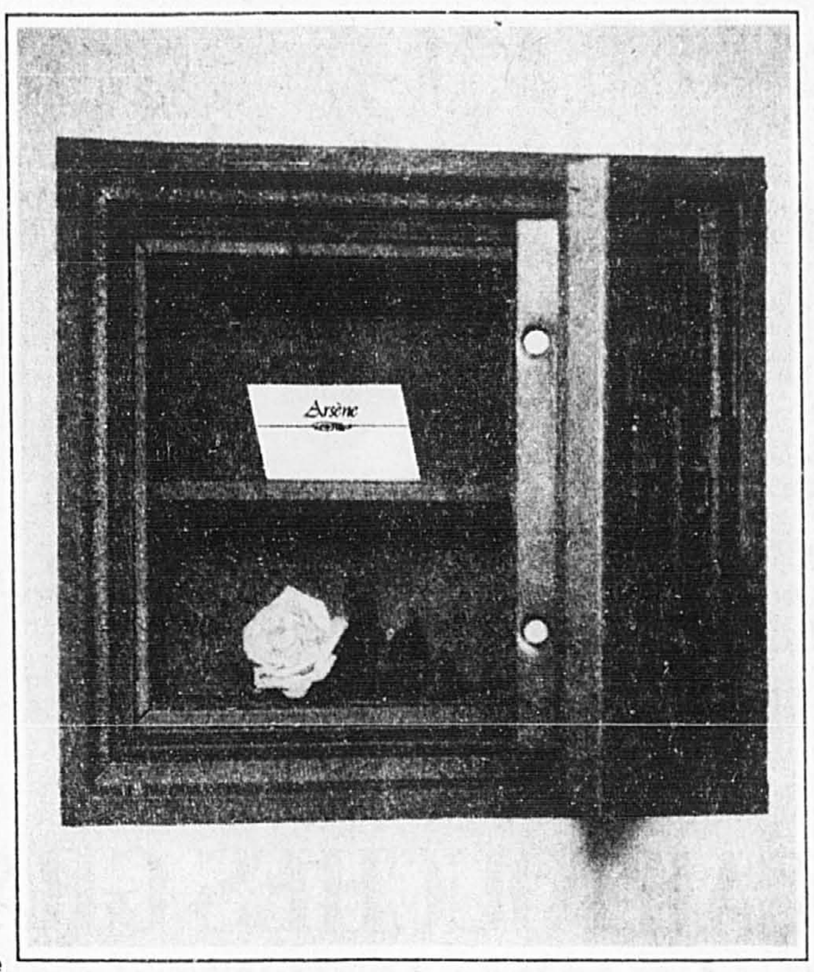
ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**.

8533

Québec

c'est dommage !...



Êtes-vous couvert ?

Peu importe qu'il soit poli ou non, l'inconnu qui fait intrusion dans votre demeure laissera des traces qui ne disparaîtront pas facilement. Les premiers objets auxquels on songe quand un vol vient d'être perpétré ne sont peut-être pas nécessairement ceux qui ont disparu. Votre assurance vol ne couvre peut-être pas intégralement tout ce que vous possédez.

Pensez par exemple à ce vieux meuble authentique que vous aviez déniché chez un antiquaire réputé et que vous aviez payé une petite fortune. Jamais vous n'auriez pensé qu'un voleur pourrait s'en emparer ou qu'un vandale pourrait vous l'abîmer. Si vous l'assurez au même titre que les autres meubles de la maison, vous serez surpris d'apprendre que sa valeur ne vous sera pas remboursée totalement sans preuve de son authenticité. Il en va de même pour tous les autres objets de valeur que vous possédez.

Le voilier que vous remisez dans votre garage, vos fourrures, les tableaux qui habillent vos murs, ou vos appareils photo et vos bijoux, même si vous les gardez dans un endroit sûr, peuvent être volés.

Aussi existe-t-il des assurances spéciales pour protéger vos biens les plus précieux. Vous pouvez faire assurer vos objets de valeur individuellement pour leur valeur. S'ils disparaissent ou sont endommagés à la suite d'un acte criminel, leur valeur vous sera remboursée intégralement.

Votre courtier, votre assureur et le Bureau d'assurance du Canada peuvent vous renseigner sur ce genre d'assurance.

L'ASSURANCE RISQUES DIVERS au cas où le malheur frapperait...

Le BAC met à votre disposition une série de dépliants et de brochures qui répondent à toutes vos questions en matière d'assurance habitation.

Remplissez le coupon ci-joint et recevez gratuitement toutes les réponses à vos questions.

question d'assurance habitation ?

9C

...le BAC

- ☐ **Pour faire assurer vos objets de valeur**
- ☐ **L'inventaire de vos biens meubles**
- ☐ **L'assurance habitation : Questions et réponses**
- ☐ **Une prime d'assurance, ça se contrôle**
- ☐ **Guide pratique de l'évaluation des maisons**
- ☐ **Soixante façons de prévenir l'incendie**
- ☐ **Les poêles à bois et à charbon : Quelques règles de sécurité**
- ☐ **Alerte à l'incendiaire**
- ☐ **L'inflation et le coût des réparations aux habitations**
- ☐ **Le BAC, Bureau d'assurance du Canada**

Je désirerais obtenir gratuitement, sans aucune obligation de ma part, le(s) document(s) suivant(s) : ☐ Propriétaire ☐ Locataire

NOM : .....

ADRESSE : .....

VILLE : .....

PROVINCE : ..... CODE POSTAL : .....

Faites parvenir ce coupon à l'adresse qui suit :

Bureau d'assurance du Canada
Boîte Postale 360, Succursale S
Montréal (Qué.) H4E 4J8

Oui, nous produisons des didacticiels (logiciel pour l'enseignement)

- Oui, ils correspondront aux exigences du ministère de l'Éducation
- Oui, ils correspondront aux nouveaux programmes
- Oui, ils accompagneront nos nouveaux manuels scolaires

Mathématique primaire: mathématique arc-en-ciel 1re à 6e année
Français primaire: coll. Piloé 1re à 6e année
Mathématique secondaire: coll. mathématique Soleil 1er sec. à 5e sec.
Français secondaire: coll. Clé, 1er sec. à 5e sec.
Histoire générale: 1er secondaire
Géographie générale: 2e secondaire
Initiation à l'étude scientifique de l'environnement: 2e secondaire
Éducation économique: 5e secondaire
Physique I et II: 4e et 5e secondaire
Biologie humaine: 3e secondaire
Pour une pensée écologique: 1er secondaire
et plusieurs autres matières

Tous ces didacticiels seront compatibles avec le seul système auteur développé par un québécois M. Jacques Sainte-Marie, Ph, D. professeur en applications pédagogiques de l'ordinateur, Département des techniques de l'enseignement de l'Université Laval de Québec.

Les deux premiers de ces systèmes auteur ont été expérimentés par plus de 500 enseignants à l'intérieur de cours universitaires sur les applications pédagogiques de l'ordinateur.

Actuellement disponibles: Micro-scope/2 et Micro-scope/5

- MICRO-SCOPE/2 développé pour l'évaluation permet la production de tests avec choix aléatoire de questions dans une banque, analyse de réponses ouvertes, commentaires et diagnostic. On peut aussi produire sur papier des questionnaires à partir d'une banque d'item.
- MICRO-SCOPE/5, pour sa part, a été conçu pour la création de dialogues sur micro-ordinateur. Il peut servir à l'évaluation formative avec enseignement correctif, à l'enseignement assisté, à des exercices répétés, à des jeux et simulations, en fait à toute activité pédagogique où l'interaction sous forme de dialogue est présente.

Micro-SCOPE

Le nom de «SCOPE» a été donné à un système auteur développé par Jacques Sainte-Marie pour la production de matériel didactique sur ordinateur. SCOPE signifie «Simulation de Conversation sur Ordinateur entre un Professeur et son Élève».

Plusieurs systèmes dérivés de SCOPE sont déjà développés ou en cours de développement par la société LEGATOSCOPE Ltée de Québec.

Parmi ces systèmes, on a donné le nom de micro-SCOPE à une famille de logiciels destinés aux enseignants de tous niveaux et de toutes disciplines qui veulent produire des didacticiels (leçons, tests, exercices répétés, jeux et simulations, etc.) sur micro-ordinateur sans avoir à s'initier à un langage de programmation.

Micro-SCOPE/5 et Micro-SCOPE/2 (même prix pour l'un ou l'autre des deux systèmes). Logiciel complet: 1 disquette «MAÎTRE», 1 disquette «AUTEUR» et 1 disquette «ÉLÈVE» plus documentation pour l'usager:

Prix de détail suggéré:
Logiciel complet **295,00$**
Disquettes «AUTEUR» individuelles **85,00$**
Disquettes «ÉLÈVE» individuelles **29,00$**
Disquettes «BANQUE» (pour micro-SCOPE/2) **85,00$**
Disquettes «ÉLÈVE» (combinés micro-SCOPE/5 + 2) **39,00$**

Séances d'information
20 mai 13h30 Québec
Holiday Inn, centre-ville, Place Jacques-Cartier
24 mai 13h30, Montréal
Holiday Inn, Longueuil, Station métro Longueuil
Pour réservations: **Gisèle Auger** 514-842-3481

Actuellement en préparation

Micro-SCOPE/3 tenue de dossiers d'étudiants Micro-SCOPE/6 tenue de dossier d'étudiants plus programmation d'études Micro-SCOPE/7 graphiste.

Pour renseignements supplémentaires, communiquez avec M. Gaétan Dufour, Vice-président, Éditions Guérin, 4501, rue Drolet, Montréal H2T 2G2 Tél.: (514) 842-3481.

Toutes personnes voulant produire des didacticiels ou étant intéressées à écrire des livres en informatique, sont priées de communiquer avec la personne ci-haut mentionnée.

guérin **l'éditeur des écoles**
4501, rue Drolet, Montréal, Québec H2T 2G2 Tél.: (514) 842-3481

Quatre membres de l'exécutif québécois du NPD démissionnent

OTTAWA (PC) — Quatre des sept membres de l'exécutif québécois du Nouveau Parti démocratique ont apparemment remis leur démission à la suite d'une mésentente sur l'attitude du secrétaire fédéral du parti à l'endroit des francophones.

Il a été assez difficile de trouver des informations précises à ce sujet, hier. Le secrétariat d'Ottawa a référé un premier appel au bureau de Montréal, où une répondeuse automatique prenait les messages.

Un deuxième appel à Ottawa a obtenu le même succès.

« Si vous lisez le Globe and Mail de ce matin (vendredi), vous vous rendrez compte que beaucoup de monde a démissionné. Je suppose qu'il n'y a personne autour d'ici, actuellement », a lancé une standardiste dépitée.

Le NPD est né dans l'Ouest où il demeure fort. Son organisation est pratiquement inexistante au Québec, où jamais un député néo-démocrate n'a été élu.

Incompréhension

Le Globe and Mail a rapporté dans sa livraison d'hier que deux membres de l'exécutif québécois avaient claqué la porte en alléguant l'incompréhension du secrétaire fédéral Gerald Caplan.

« Votre incompréhension du Québec bloque toute percée du parti parmi les francophones de notre province », ont déclaré dans une lettre à M. Caplan (et dont copie a été remise au journal) le secrétaire François Martin et le trésorier Serge Durocher.

2

CARTOUCHES GRATUITES
QUAND VOUS ACHETEZ L'INTELLIVISION®

(NOTRE OFFRE A TANT DE SUCCÈS QUE NOUS LA PROLONGEONS JUSQU'AU 31 MAI.)

Vous avez maintenant jusqu'au 31 mai pour profiter de cette offre alléchante de Mattel Electronics. Mais dépêchez-vous! L'offre n'est valable que tant que dureront nos stocks: si vous voulez votre choix de cassettes, mieux vaut acheter votre Intellivision maintenant!

Et quel choix de jeux passionnants! Lock 'n' Chase, Chasseur de nuit, Collision d'étoiles, Snafu, la Boxe et les Courses de chevaux... Des jeux si intéressants et si amusants qu'ils ont fait la popularité de l'Intellivision!

Allez vite chez votre marchand et achetez votre Intellivision aujourd'hui même!

MATTEL ELECTRONICS®
INTELLIVISION®
Rien n'est si proche de la réalité.



COMMENT RECEVOIR DEUX CARTOUCHES INTELLIVISION® GRATUITES.*

Envoyez ce formulaire et toute demande de renseignements à:
2 cartouches Intellivision gratuites
C.P. 5030
Paris, Ontario N3L 3T2

1. Achetez l'appareil principal Intellivision II entre le 1er mars et le 31 mai 1983.
2. Remplissez et postez le formulaire ci-dessous; joignez-y le bordereau de vente de l'appareil ainsi que le numéro de série original découpé sur l'un des bouts de la boîte contenant l'appareil principal. (Éléments originaux seulement: aucune reproduction ne sera acceptée.)
3. Les demandes tamponnées par la Poste après le 1er juillet 1983 ne seront pas honorées.
4. Cette offre n'est valide que sur les appareils principaux vendus au Canada et est limitée à une par foyer ou organisme.
5. Délai de livraison: 8 à 10 semaines.
6. Mattel Electronics n'est pas responsable des envois perdus ou en retard.

(EN LETTRES MOULÉES S.V.P.)
Nom _____
Adresse _____
App. no. _____ Ville _____
Province _____
Code postal _____ Tél. _____
Veuillez m'envoyer les deux cartouches que j'ai choisies** (ne marquez que deux cartouches):
☐ CHASSEUR DE NUIT ☐ LOCK 'N' CHASE
☐ COLLISION D'ÉTOILES ☐ LA BOXE
☐ LES COURSES DE CHEVAUX ☐ SNAFU

*Détails complets chez les marchands d'Intellivision participants.
**En cas d'épuisement des stocks, Mattel pourra substituer d'autres cartouches de valeur égale à celles choisies. Mattel n'honorera aucune autre offre ou promesse faite par les marchands.

La Maisonnée

Vous êtes ambitieux, dynamique et vous voulez être propriétaire de votre commerce.
Voilà votre chance! Ne la laissez pas passer.
La Maisonnée, c'est un magasin d'alimentation au concept avant-gardiste
La Maisonnée, c'est un investissement raisonnable et des risques partagés.
60 magasins franchisés La Maisonnée seront ouverts d'ici l'été 1983.

N'attendez pas!

Pour plus de renseignements, appelez:
Richard Melanson
Franchise Plus Inc.,
5707, rue Sherbrooke est
Montréal H1N 1A8
Tél.: 252-7891



Des franchises sont disponibles à:

Montréal:
Victoria/Barclay
Lafontaine/Létourneux
St-Laurent/Guizot
Ville de LaSalle
Ville Mont-Royal
Ville St-Laurent
Longueuil:
Chambly/Wilson

Franchise Plus Inc. est une filiale de Steinberg Inc.

MERCURIADES 83

AVANT
COUVER

Air Canada à l'avant du peloton entre Montréal et Vancouver. Avec 13 vols sans escale par semaine. Et tout le confort du Service Connaisseur.

Vancouver tous les jours

Départ	Arrivée
10h25	12h45 (sauf le samedi)
18h50	21h10

SERVICE CONNAISSEUR

Prenez votre Prêt-à-partir pour le succès.

AIR CANADA

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada.



Dave Barrett



Bill Bennett

Téléphoto CP

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Barrett obligé de quitter la direction du NPD?

VICTORIA (PC) — Pour la troisième fois, le Nouveau parti démocratique dirigé par Dave Barrett a échoué dans sa tentative de reconquérir le pouvoir, après être demeuré plus de sept ans dans l'opposition. Cette cuisante défaite signifie presque à coup sûr que M. Barrett, qui est âgé de 52 ans, résignera ses fonctions, après 23 années en politique provinciale.

Malgré tout, M. Barrett a fait contre mauvaise fortune bon cœur, en félicitant le premier ministre Bennett et en demandant à ses partisans « de poursuivre la lutte politique fondamentale ».

« Demain, nous nous regrouperons, demain, nous reconstruirons, demain nous continuerons la lutte, mais ce soir est pour les vainqueurs », a-t-il dit jeudi soir au quartier général du NPD.

Il a quitté le podium au milieu des cris d'encouragement de ses partisans, qui l'exhortaient à ne pas abandonner, mais dont beaucoup avaient les larmes aux yeux. Il n'a émis aucun commentaire quant à son avenir politique.

Victoire décisive

La plupart des analystes avaient prédit une lutte serrée; mais, après des indications en ce sens au cours des premiers résultats, les créditistes ont progressé fermement, prenant la tête dans des circonscriptions chaudement disputées. Et en fin de compte, le peuple de la Colombie-Britannique a clairement indiqué qu'il favorisait la politique de redressement de l'économie suivie par le Crédit social.

Le premier ministre Bill Bennett, dont la coalition de droite formée de libéraux, de conservateurs et de la vieille garde créditiste, avait défait M. Barrett en 1975, avait sollicité un mandat durable pour encourager la confiance des investisseurs dans la province; son souhait s'est réalisé, et il a porté son parti au pouvoir pour la troisième fois consécutive, et ce, avec une majorité accrue: le Crédit social a remporté 35 des 57 sièges de la Législature provinciale, tandis que les néo-démocrates en détiennent 22. Le parti au pouvoir a ainsi porté sa majorité de 5 à 13 sièges.

Tous les ministres du cabinet créditiste ont été réélus, y compris le secrétaire de la province, Jim Chabot et le ministre des Finances, Hugh Curtis, qui menaient la lutte dans deux circonscriptions considérées comme douteuses, où le NPD comptait enlever des sièges à l'équipe en place.

L'emploi

Dans une province victime de la récession et où 200 000 personnes, soit 14 p. cent de la population active, sont en chômage, la question de l'emploi avait revêtu une importance cruciale dans la propagande électorale.

Depuis les grandes villes jusqu'aux scieries perdues dans des endroits retirés, M. Bennett avait affirmé, dans ses harangues, que les propositions du NPD ne créeraient que des emplois temporaires: il avait fait valoir que des emplois permanents ne pouvaient être assurés que par un secteur privé rendu confiant et prêt à courir des risques dans un climat que seul le Crédit social était en mesure de créer.

De son côté, le NPD avait promis d'emprunter $500 millions sur les futurs profits de la B.C. Petroleum, qui commercialise le gaz de la Colombie Britannique, en vue d'entreprendre d'importants travaux publics, et d'injecter $156 millions dans la formation de la main-d'oeuvre et la création directe d'emplois.

Le triomphe de Bill Bennett aux élections de jeudi a prouvé la préférence des habitants de Colombie-Britannique pour les mesures conservatrices.

Madelipêche: la CSN réclame la réouverture des usines

GASPÉ (PC) — La Confédération des syndicats nationaux réclame la réouverture immédiate des usines de transformation de poissons de « Madelipêche ».

Près de 300 personnes ont assisté, à Gaspé, à l'assemblée convoquée par la centrale.

Le président de la CSN, M. Donatien Corriveau, a demandé au ministre fédéral des Pêches et Océans, M. Pierre De Bané, de débloquer son plan de soutien financier malgré la saisie des bateaux de Madelipêche par Québec. Il a aussi demandé à son vis-à-vis provincial, M. Jean Garon, de surseoir à son avis de saisie.

La CSN demande une rencontre au sommet entre tous les intéressés afin d'envisager de toute urgence une retructuration globale des pêches québécoises.

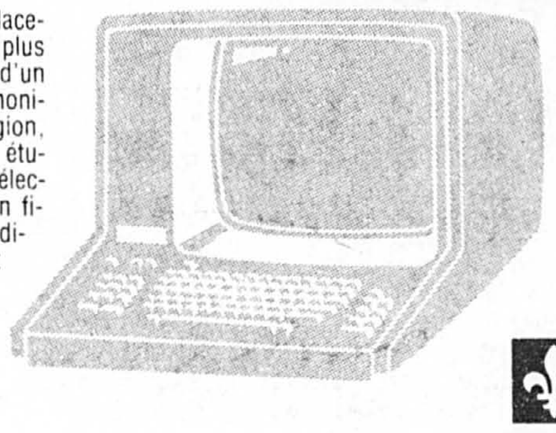
Enfin, on a appris que le gouvernemement québécois avait fait interrompre les activités de quatre entrepôts frigorifiques utilisés par les Pêcheurs unis.

Québec

PLACEMENT ÉTUDIANT

1 ÉTUDIANT EN 2 TEMPS 3 MOUVEMENTS

...grâce au service informatisé du Placement étudiant du Québec. De plus en plus d'employeurs bénéficient de l'efficacité d'un tel système. Sur un simple appel téléphonique au Centre Travail-Québec de leur région, ils obtiennent les noms d'étudiants et étudiantes disponibles. Travail-Québec sélectionne minutieusement, à l'aide de son fichier informatisé, les candidats et candidates en fonction de leur formation et des exigences de l'emploi à combler. Et en 2 temps 3 mouvements un jeune peut, tout en participant au développement de l'entreprise, acquérir une expérience précieuse pour son avenir.



Nouveau programme subventionné

De plus, dès cet été, les employeurs qui offriront un emploi à des étudiants et étudiantes en science et technologie auront droit à une subvention. Le monde de demain se forme maintenant. Le Placement étudiant du Québec y voit.

TRAVAIL-QUÉBEC

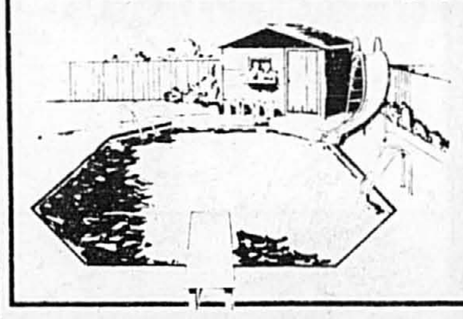
Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

Tel qu'annoncé à cklm AM 1570

VENTE SUPER L'EAUGIQUE!
10 jours seulement

Tel qu'annoncé à cklm AM 1570

PISCINE CREUSÉE OCTOGONALE 15' x 29'

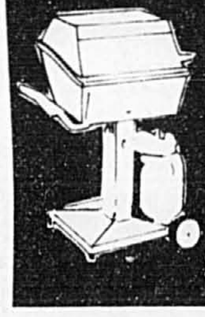


Ce prix comprend: fond de béton, filtre de luxe 20", pompe thermoplastique, sable pour filtre, échelle en acier inoxydable, trousse d'analyse, aspirateur, boyau 1½, manche télescopique, puise à feuilles, drain principal, 2 retours, écumoir, support à manche.

GRATUIT TOILE SOLAIRE à l'achat de cette piscine creusée

PRIX L'EAUGIQUE! $5495 INSTALLATION INCLUSE

BARBECUE JACUZZI



AVEC GRILLE EN GRÈS PORCELAINE. Réservoir non inclus. 70 seulement.
BROSSE GRATUITE
Prix L'Eaugique $129.95



VENDU

RÉSERVOIR à gaz propane capacité de 20 lb. Prix L'eaugique $28.95

SERVICE GRATUIT: Chaque succursale est équipée d'un ordinateur d'analyse d'eau pour solutionner tous vos problèmes d'eau... ou presque!!!

SABLE sac de 50 lb — Prix L'Eaugique $4.99
ANODE limite 2 par client — Prix L'Eaugique 99¢

TOILE DE REMPLACEMENT
20 mil (gauge) pour piscine hors-terre:

	Prix Reg.	Prix L'Eaugique
15'	$124.95	$114.95
18'	$149.95	$134.95
21'	$189.95	$169.95
24'	$224.95	$199.95
27'	$284.95	$257.95
15' x 25'	$204.95	$182.95
15' x 30'	$231.95	$209.95

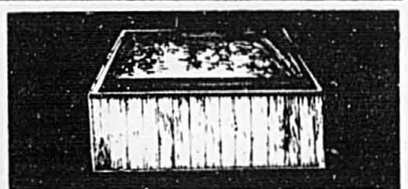
TOILE SOLAIRE — THERMOMETRE GRATUIT (=ACMa)

HORS TERRE À BULBES	Prix Reg.	Prix L'Eaugique
16'	$53.95	$34.95
18'	$68.95	$44.95
21'	$93.95	$62.95
24'	$110.95	$74.95
28'	$147.95	$102.95
16' x 25'	$86.95	$56.95
16' x 30	$97.95	$64.95
CREUSÉE		
14' x 28'	$116.95	$79.95
16' x 30	$141.95	$96.95
16' x 32	$146.95	$101.95
18' x 36'	$185.95	$129.95
20' x 40	$224.95	$159.95

Cadeau pour la Fête des Mères
CHAISE FLOTTANTE
Rég. $49.95 Prix L'Eaugique $36.95



SPÉCIAL SUR MEUBLES DE JARDIN



BAIN TOURBILLON JACUZZI MAINTENANT DISPONIBLE À PRIX L'EAUGIQUE!!!

ROULEAU POUR TOILE SOLAIRE Hors-terre ou creusée
PRIX L'EAUGIQUE!

FILTREUR À SABLE
JACUZZI 17 fm ¾ force. aussi disponible Coleco 1 force: $299.95
Prix L'Eaugique $329.95

PEINTURE
Crown Diamond de Sico pour piscine en béton
Rég.: $29.95
Prix L'Eaugique $24.95

TÊTE DE BALAYEUSE
Rég.: $13.95 Prix L'Eaugique $9.95

PÔLE TÉLESCOPIQUE
Prix Rég.: $16.95 Prix L'Eaugique $12.95



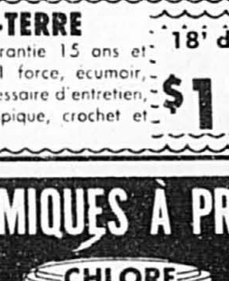
GRATUIT TOILE SOLAIRE A l'achat de cette piscine hors-terre

PISCINE HORS-TERRE comprenant: mur, structure garantie 15 ans et équipement complet: filtreur 1 force, écumoir, échelle securitaire ou deck, necessaire d'entretien, sable, plomberie, pôle telescopique, crochet et thermometre.
18' diamètre $1130 — 24' diamètre $1299

PRODUITS CHIMIQUES À PRIX L'EAUGIQUE!!



CHLORE Olin hth 100 lb $126.95 Limite 1 par client.



CHLORE Olin 100 lb $119.95 Limite 1 par client.



CHLORE STABILISÉ CONCENTRÉ Prix L'Eaugique 9.07 kilos Prix rég.: $79.95 $59.95

	Prix Reg.:	Prix L'Eaugique
50 lb	$109.95	$82.95
40 lb	$84.95	$66.95
11.4 kg	$64.95	$44.95
9.07 kg	$41.95	$34.95

CONDITIONNEUR STABILISATEUR

	Prix Reg.:	Prix L'Eaugique
1.25 kg.	$12.95	$9.95
2.27 kg.	$16.95	$12.95

ALGÉCIDE ACHETEZ-EN 1 AU PRIX RÉGULIER ET OBTENEZ LE 2e GRATUITEMENT

TABLETTES DE CHLORE CONCENTRÉ 3" 200 g

Chlore Concentré	Prix Reg.:	Prix L'Eaugique
15 tablettes	$34.95	$27.95
25 tablettes	$49.95	$39.95
50 tablettes	$82.95	$69.95

CHLORE LIQUIDE 20 LITRES Prix Reg.: $7.50 Prix L'Eaugique $6.50 (contenue en sus)

LES PISCINES Réal

LAVAL 515 boul. LABELLE FABREVILLE (Autoroute des Laurentides sortie 14) 622-9801

ST-LÉONARD 6876 JEAN-TALON E. près des Galeries d'Anjou pour produits chimiques, réparations, pièces et accessoires) 255-7014

GREENFIELD PARK 214 boul. TASCHEREAU 465-7701

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

Lundi au vendredi: 8 heures à 21 heures
Samedi: 8 heures à 18 heures
Dimanche: 8 heures à 18 heures



Dès 17 h, le samedi 7 mai, on célèbre...

La fête des Mères, chez St-Hubert.

Une fleur à toutes les mamans

Chez St-Hubert, on commence à célébrer la fête des Mères la veille!
Le samedi 7 mai, à compter de 17 h, et le dimanche toute la journée, chaque maman sera particulièrement choyée chez St-Hubert puisque nous lui offrirons une belle fleur.
Pour une fête des Mères inoubliable, venez célébrer à la salle à manger St-Hubert. Dans une ambiance chaleureuse, fidèle à la tradition St-Hubert, toute la famille dégustera le fameux poulet rôti ou de savoureuses côtes levées.
Un bon repas St-Hubert et une fleur, quelle agréable façon de dire

"Bonne fête Maman!"

St-Hubert®

Tout pour plaire!®

©Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés — Canada 1982 — LES RÔTISSERIES ST-HUBERT LTÉE, Laval, P.Q., Canada

L'Hôpital Saint-Luc doit verser $43 000 à Télé-Médic

Ayant reçu le mandat, du ministère des Affaires sociales, de rembourser à Télé-Médic le prix des médicaments administrés aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et aux bénéficiaires de l'aide sociale, mais après réception seulement d'états de compte donnant le détail des ordonnances, l'hôpital Saint-Luc avait refusé dans un premier temps, en 1980, de payer une facture générale de $43 512, qui lui avait été présentée par l'entreprise de Simon Bédard. Celui-ci subit présentement son procès pour vol et fraude, devant un jury réduit à onze membres, présidé par le juge Gérald Ryan.

Interrogé par l'avocat de la Couronne, Me Serge Authier, le directeur général de l'hôpital de la rue Saint-Denis a toutefois déclaré, hier, que nonobstant la mandat donné de ne payer que sur présentation d'un compte détaillé, il avait été amené à solder la note, en recevant un télégramme du sous-ministre des Affaires sociales.

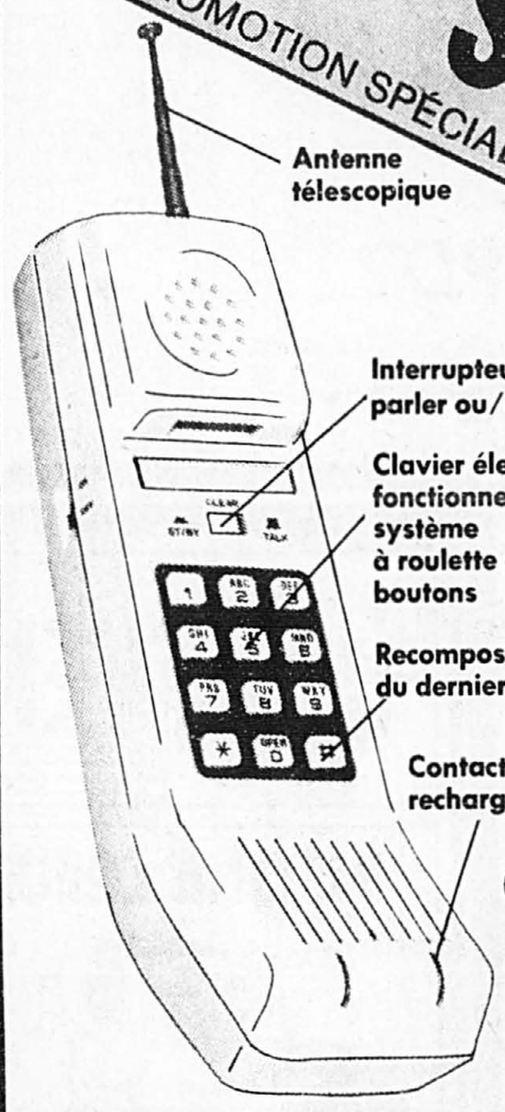
Cette somme allait toutefois être remboursée à l'institution, par le gouvernement, par le biais des prévisions de dépenses du ministère concerné.

Par la suite, selon le témoin, une autre partie de l'entente devait être respectée, et Télé-Médic se plia à l'exigence de détailler les prescriptions une par une. En février 1981, toutefois, de nouvelles directives de Québec ordonnaient maintenant de cesser tout paiement.

Contre-interrogé par l'avocat de Bédard, Me Bernard Lamarche, M.Jean Leblanc convint plus tard que ses relations avec ce dernier avaient été généralement bonnes, et qu'on avait même eu des pourparlers pour établir un système d'urgence double, qui, s'appuyant sur le service de cardiologie bien structuré et bien équipé de Saint-Luc, aurait permis, dans des cas graves, de se livrer sur place à la réanimation des patients.

LE SANS-FIL

PROMOTION SPÉCIALE — QUANTITÉ LIMITÉE



- Téléphone portatif fonctionnant comme un téléphone régulier et capable d'opérer jusqu'à 700 pieds de sa base.
- Complètement approuvé — Prêt à brancher
- Pas de frais mensuel additionnels
- Prix valable jusqu'à épuisement d'inventaire

$124.98 incluant base et recepteur

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
Les vrais spécialistes du téléphone

- CARREFOUR LAVAL
- PLACE VERSAILLES
- PROMENADES ST-BRUNO
- CENTRE FAIRVIEW

VISA MasterCard

AVIS DE CONCOURS

CE CONCOURS EST OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Concours de recrutement d'un Directeur du scrutin pour les circonscriptions électorales de Johnson, Laviolette, Outremont et Rousseau

Conformément à la Loi électorale, le Directeur général des élections du Québec doit, par voie de concours public, nommer une personne pour occuper la fonction de Directeur du scrutin pour chaque circonscription électorale. La durée du mandat est de 5 ans.

Un Directeur du scrutin peut continuer d'exercer son occupation habituelle.

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du Directeur général des élections, le Directeur du scrutin est notamment chargé, dans sa circonscription électorale, de l'application de la Loi électorale, de la Loi sur les listes électorales et de la Loi régissant le financement des partis politiques. À cet égard, il voit à l'organisation de tout recensement annuel, de tout scrutin et à l'exécution de toute autre tâche connexe.

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS

Le candidat doit avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire avoir 18 ans accomplis, être citoyen canadien, être domicilié au Québec depuis 12 mois, n'être frappé d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi électorale et n'être dans aucun cas d'incapacité prévue par la loi.

De plus, le candidat doit être, de préférence, domicilié dans la circonscription électorale pour laquelle il pose sa candidature mais le candidat dont le lieu de domicile est situé dans une circonscription contiguë peut s'inscrire à ce concours. Dans ce dernier cas, la personne doit être en mesure d'exercer la fonction d'une façon satisfaisante comme si elle était domiciliée dans la circonscription électorale pour laquelle elle est nommée.

Toutes ces conditions devront être respectées au moment de la date de fermeture du concours, soit le 20 mai 1983 à 16h30.

RÉSUMÉ DES CONDITIONS D'EXERCICE DES FONCTIONS

Pendant l'exécution de son mandat, le Directeur du scrutin doit répondre en tout temps aux exigences du «Règlement concernant les conditions d'exercice des fonctions de Directeur du scrutin». Ce règlement stipule, entre autres, qu'un Directeur du scrutin doit n'être membre d'aucun parti politique fédéral ou provincial et ne se livrer à aucun travail de nature partisane. Il doit se conformer aux directives du Directeur général des élections, accomplir son travail de façon efficace, être capable de l'exécuter pendant la période où les devoirs de sa charge l'exigent en ayant la disponibilité nécessaire pour ce faire. Il ne doit pas exercer de fonctions identiques tant au niveau fédéral que municipal. Il doit être intègre et respecter en tout point le serment ou affirmation solennelle d'allégeance, d'office et de discrétion qu'il a prêté.

APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES

L'évaluation des candidats portera plus particulièrement sur une connaissance pertinente de la Loi électorale, de la Loi sur les listes électorales, de la Loi régissant le financement des partis politiques et du territoire de la circonscription électorale pour laquelle ils posent leur candidature. Une formation académique suffisante ou l'équivalent pour rédiger des rapports et assurer la formation du personnel électoral, de même qu'une expérience pertinente dans l'organisation et la gestion d'activités diverses à caractères socio-politique, socio-économique, socio-culturel ou autres activités similaires.

La facilité de s'exprimer en public de manière efficace, le travail en équipe, la capacité de porter un jugement sûr, le sens de l'organisation, l'autonomie et la maturité sociale sont également des aptitudes recherchées.

PARTICIPATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les candidats répondant aux conditions d'admission seront appelés à subir un examen écrit dont le résultat déterminera leur participation éventuelle à une entrevue devant un comité de sélection.

NOMINATION

La sélection est établie sur la base de critères de compétence et d'aptitudes et la nomination est faite selon l'ordre de mérite des candidats.

INSCRIPTION

• PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 7 mai 1983 au 20 mai 1983 inclusivement.

Par ailleurs, tout formulaire d'inscription dont le cachet postal ne dépassera pas le 20 mai 1983 sera considéré.

Tout formulaire d'inscription livré en personne à l'un ou à l'autre des bureaux du Directeur général des élections après 16h30 le 20 mai 1983 sera refusé.

• FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les candidats doivent s'inscrire au moyen d'un formulaire d'inscription disponible **aux seuls endroits suivants:**

Directeur général des élections
Centre de renseignements
3460, rue La Pérade
Rez-de-chaussée
Sainte-Foy, QC
G1X 3Y5

OU

Directeur général des élections
1575, boul. Henri-Bourassa ouest
6e étage
Montréal, QC
H3M 3A9

Pour toute information relative à la tenue de ce concours ou pour obtenir un formulaire d'inscription, veuillez communiquer SANS FRAIS avec le Centre de renseignements du Directeur général des élections au numéro: **1-800-463-4378.**

JOHNSON CONCOURS D.G.E. DS.04
LAVIOLETTE CONCOURS D.G.E. DS.05
OUTREMONT CONCOURS D.G.E. DS.06
ROUSSEAU CONCOURS D.G.E. DS.07

Le Directeur général des élections du Québec

LA PLACE

présente

L'INCROYABLE ORDINATEUR ATARI® 400™

OÙ LA BAISSE DES PRIX S'ARRÊTERA-T-ELLE?

IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE!



Ordinateur couleur (choisissez parmi une palette de 256 coloris), synthétiseur intégré (4 voix programmables en timbre, volume sonore et tonalité, couvrant 3 octaves et demie).
26 K de mémoire (16 K mev (RAM) et 10 K mem (ROM)).
Possibilité d'expansion de la mémoire jusqu'à 58 K (48 K mev et 10 K mem). Cartouche de langage Basic.
Manuel de programmation Basic. Boîte d'interface pour le téléviseur. Microprocesseur central 6502 (comme sur le Apple II)

EN PLUS:
2 manettes de jeu. 1 jeu à votre choix parmi les suivants: Astéroïdes, Space Invaders, Missile Command.



ATARI® A Warner Communications Company

3 circuits spécialisés:
A— ANTIC: Gère le clavier et les périphériques.
B— POKEY: Crée les effets sonores.
C— GTIA: Assure la gestion des graphiques, des couleurs et des mobiles à l'écran.

L'ensemble pour seulement **$299**

LOGICIELS POUR PME
VISICALC • TRAITEMENT DE TEXTE • CORRECTEUR DE TEXTE • BASE DE DONNÉES • COMPTABILITÉ • TÉLÉCOMMUNICATIONS • ÉMULATEUR CRT • ANALYSE D'EMPRUNTS • ANALYSE DE VALEURS BOURSIÈRES • ANALYSE D'ACTIONS

PROGRAMMES ÉDUCATIFS
LANGUES ÉTRANGÈRES
MATHÉMATIQUES
ÉCONOMIE
BIOLOGIE
ASTRONOMIE

LANGAGES DE PROGRAMMATION
BASIC ATARI
MICROSOFT BASIC
BASIC A+ • PASCAL
ASSEMBLEUR ÉDITEUR
MACRO-ASSEMBLEUR
LISP • PILOT • FORTH
COMPILATEUR BASIC

PÉRIPHÉRIQUES
MAGNÉTOCASSETTE
UNITÉ DE DISQUE • MODEM • IMPRIMANTE POINT PAR POINT • IMPRIMANTE QUALITÉ LETTRE • MÉMOIRE MASSIVE (5-10-20 MEG) • MULTIPLEXEUR (64 ORDINATEURS RELIÉS)

2050, BOUL. ST-LAURENT, MONTRÉAL ST-LAURENT

5% EN ARGENT COMPTANT*

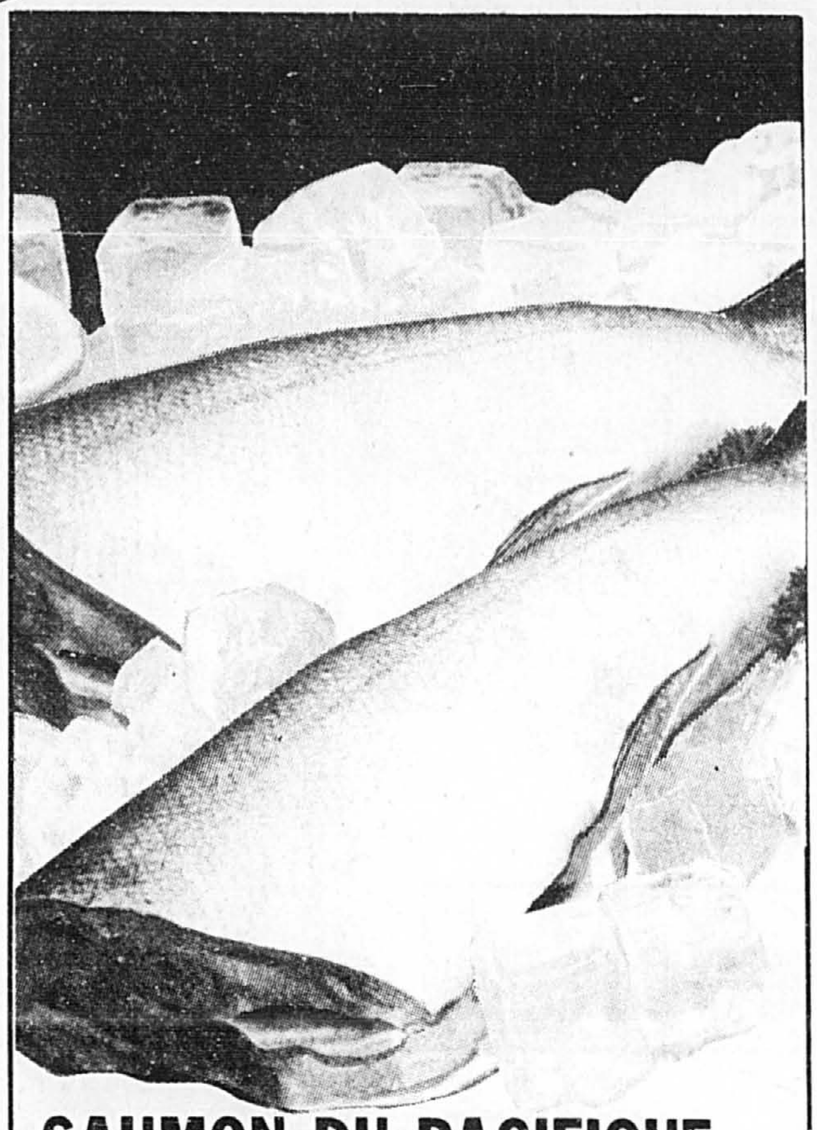
MAINTENANT CHEZ PROVIGO

LES SUPERMARCHÉS provigo



CÔTES LEVÉES DE PORC
FRAIS OU DÉGELÉ

1.68 /LB 3.70 /kg



SAUMON DU PACIFIQUE
SURGELÉ
COUPÉ ET EMBALLÉ

1.98 /LB 4.37 /kg



MARGARINE
100 % VÉGÉTALE
CRÉ NEX

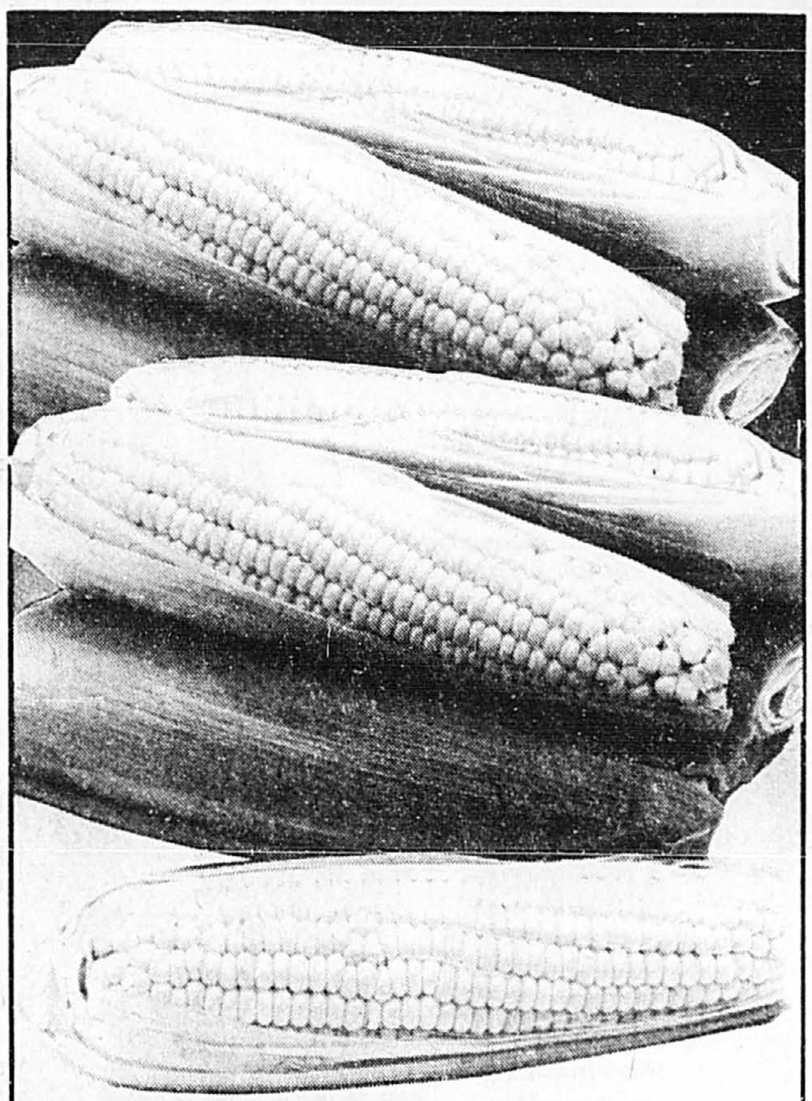
CONT. DE 800 g 1.29

PRIX EN VIGUEUR DU LUNDI 9 MAI AU SAMEDI 14 MAI 1983.



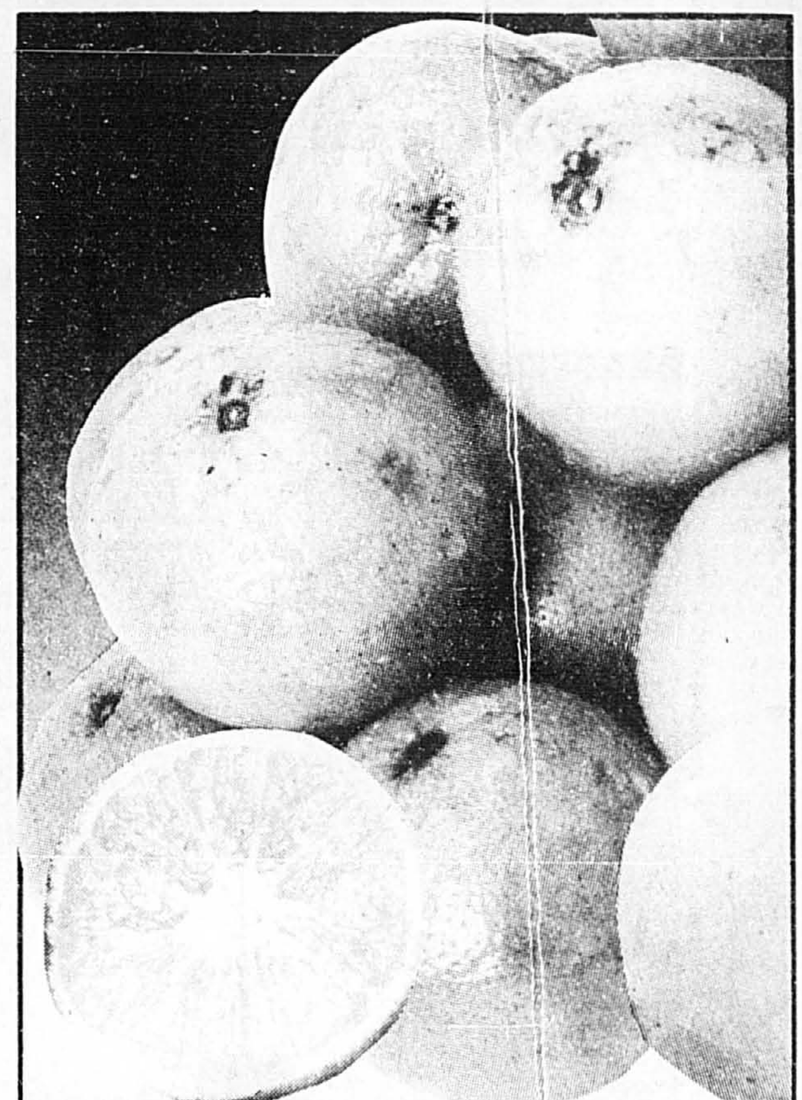
TARTE AUX POMMES
PROVIGO

BTE DE 14 oz .99



MAÏS EN ÉPIS
DE FLORIDE
CANADA NO 1

5/1.19



ORANGES FLORIDE
DES ÉTATS-UNIS
GROSSEUR 80 100 125

.16 CH. 1.89 DOUZ.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS ET LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.

Les écrans cathodiques et la santé: les points de vue demeurent très divergents

QUÉBEC— Phénomènes relativement nouveaux, la prolifération des terminaux à écrans cathodiques (TÉC) dans le milieu de travail et l'utilisation des téléviseurs pour jeux vidéos à la maison s'accompagnent d'un certain nombre de problèmes de santé. À peu près tout le monde s'entend là-dessus. Les opinions divergent cependant quant à l'évaluation de la nature et de l'importance de ces problèmes et des solutions à

DENIS DION
envoyé spécial de La Presse

y apporter, comme on a pu le constater hier lors du Symposium « Vision et écran cathodique— Dynamique et prévention », organisé par l'Association des optométristes du Québec.

Ainsi, sans nier que les utilisateurs des TÉC puissent éprouver des problèmes subjectifs, des représentants du journal LA PRESSE, M. André Souchon, directeur du personnel, et Mme Céline Boisvert, du Service de santé, ont indiqué que les résultats préliminaires d'une enquête effectuée auprès de 150 employés (es) de cette entreprise, dont 100 font usage d'écrans cathodiques, donnaient à penser qu'il n'y avait pas de différence significative quant aux problèmes de santé entre les deux groupes de travailleurs et travailleuses.

Son de cloche fort différent chez Mme Marie Pinsonneault, du Syndicat des travailleurs en communication du Canada, qui a présenté les résultats d'une enquête effectuée par son syndicat et le CLSC Centre-Ville auprès des téléphonistes de Bell Canada travaillant à l'aide d'écrans cathodiques. Selon ces résultats, 61% des téléphonistes de plaignent de maux de tête survenant durant leur travail et un peu moins de la moitié d'entre elles disent éprouver des sensations de brûlure aux yeux.

Adapter le travail

Pour sa part, le Dr Diane Bergeron, optométriste, a fait valoir que les problèmes rapportés par les personnes travaillant à l'aide d'un TÉC ne sont pas nouveaux mais plus fréquents que chez les personnes n'ayant pas à faire usage de cet appareil. Selon elle, les troubles les plus courants sont liés à des problèmes de fatigue et il importe à son avis de mieux étudier l'aspect musculaire de la question.

Le Dr Luc Desnoyers, physiologiste et professeur à l'UQAM, estime quant à lui qu'il est inutile de faire des études comparatives entres usagers et non-usagers de TÉC. « Il faut, dit-il, cesser de considérer l'écran cathodique uniquement comme un émetteur de radiations et l'envisager dans un contexte plus complexe en tant qu'outil de travail. Dans cette optique, il faut analyser les divers types de travail réalisés à l'aide de cette machine, les limites du système visuel humain lui-même et les contraintes imposées à ce système par le poste de travail. » Au cours d'une entrevue accordée au journaliste de LA PRESSE, le Dr Desnoyers a souligné que les fabricants d'écrans cathodiques mettent maintenant sur le marché de meilleurs appareils que naguère, appareils qui demeurent toutefois loin d'être satisfaisants. « Mais, poursuit-il, même si on a de meilleures machines, un meilleur aménagement, on ne règlera pas tous les problèmes si on impose, par exemple, une cadence folle aux travailleurs. La chose à laquelle on a le moins accordé d'attention, à mon avis, c'est la charge mentale, le stress caractéristiques de l'utilisation des écrans cathodiques. »

Radiations et prévention

Au chapitre des radiations émises par les écrans cathodiques, soit les ondes radio-électriques, les radiations électromagnétiques, l'infrarouge, la lumière visible, l'ultra-violet et les rayons X, le Dr Claude Paquet, physicien, a indiqué qu'à son avis aucune d'elles ne présentait un danger pour les utilisateurs, toutes ces radiations étant d'une quantité moindre que celle prévue aux normes.

Si tout le monde ne s'entend pas sur la valeur de ces normes, l'unanimité est cependant acquise sur la nécessité de la prévention et ce, dans le milieu scolaire en premier lieu. Ensuite, ajoute le Dr Jean-Pierre Lagacé, il faut s'assurer que le milieu de travail assure la préservation des aptitudes physiques de l'individu et exercer un contrôle sur les facteurs de l'environnement (éclairage, équipement, température, humidité, etc.) influençant les personnes qui utilisent des écrans cathodiques.

Cette idée a été reprise par M. Ronald Landry, ergonomiste à la Prévention en hygiène du travail auprès de la Commission de la santé-sécurité au travail, et il a souligné à cet égard les objectifs de la loi québécoise d'assurer des conditions minima de santé et de sécurité aux personnes utilisatrices de TÉC. Il a également précisé que la CSST avait produit un guide d'aménagement des postes de travail à l'intention des entreprises désireuses de se doter d'écrans cathodiques, guide où l'on retrouve les notions ergonomiques essentielles à la diminution des problèmes liés à l'utilisation des écrans cathodiques.

Boulangerie Steinberg: l'optimisme naît de la négociation

La fermeture en août prochain de la boulangerie Steinberg peut-elle être évitée ? Oui, si l'on se fie au propos positifs des parties en cause dans la négociation actuelle entre l'employeur et le syndicat quant à la survie de cette entreprise et des 400 emplois qui en découlent.

LISA BINSSE

« Les perspectives sont meilleures qu'on pensait, a déclaré hier Mme Mitzi Dobrin, la vice-présidente exécutive de Steinberg. Tout indique une certaine ouverture syndicale. L'atmosphère est favorable. Il y a de l'espoir. Les pourparlers avancent lentement mais, on s'en va dans la bonne direction. Il y a encore certains problèmes à corriger de part et d'autre ».

Les porte-parole de l'Union des employés de commerce (FTQ) affichaient le même optimisme. Le président du syndicat, Jules Lavoie, a confirmé que le syndicat est définitivement ouvert et est prêt à envisager diférentes hypothèses de solution. Le négociateur syndical Albert Poirier croit, quant à lui, « qu'on s'en va vers un règlement. Tout est permis ».

Laissant de côté l'épineux problème des concessions monétaires que réclame la compagnie et la division de l'unité d'accréditation, les négociations intensives engagées au début du mois portent actuellement sur la flexibilité des horaires de production et le remplacement du personnel à court et à long terme.

Déroulement rapide

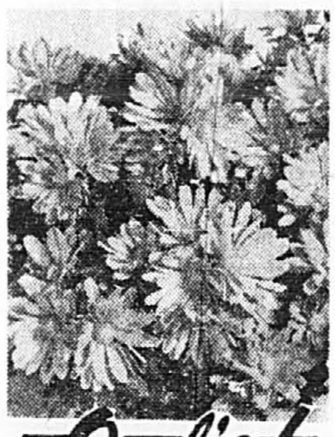
Il y a eu échange de documents sur ces sujets. Dès le 16 mai prochain, les pourparlers entreront dans la phase décisive et se dérouleront presque sans arrêt jusqu'au 25 mai. Steinberg exige une réponse syndicale avant la fin du mois. Sinon, la compagnie a clairement l'intention de fermer la boulangerie, exploitée par les Aliments Steinberg Ltée, le 6 août prochain.

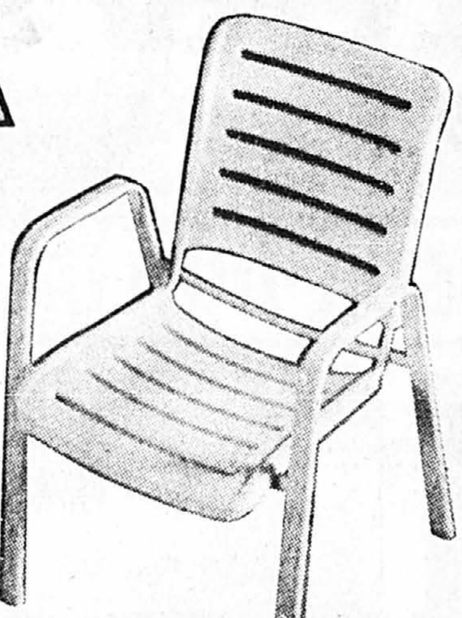
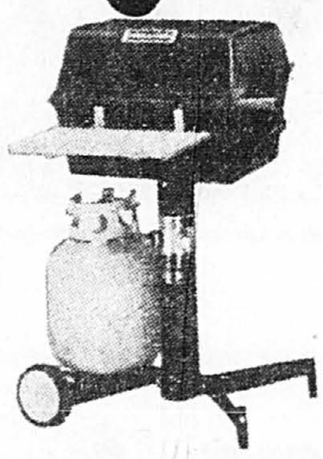
La demande patronale de baisser les salaires--environ $100 par semaine--est toujours sur la table mais, la discussion sur cette question a été remise à plus tard. Quoiqu'il en soit, M. Poirier a affirmé hier que tout changement de rémunération sera soumis aux membres.

Steinberg, depuis quelque temps, a mis en branle un vaste programme de redressement de son entreprise. Plusieurs mesures sont envisagés dont le gel des salaires de ses 4,300 employés non syndiqués. Ce redressement s'ajoute à la rationalisation des opérations de la boulangerie pour la rendre compétitive avec l'ensemble de l'industrie.

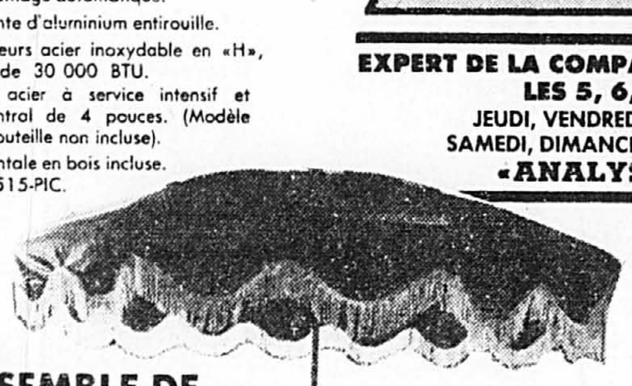
Les coûts de main-d'oeuvre de la boulangerie sont, selon une étude du gouvernement fédéral, deux fois plus élevés que celui de l'ensemble des entreprises concurrentes de ce secteur particulier.

Selon l'analyste Denis Ouellet, chez Lévesque-Beaubien, la fermeture de cette entreprise joue un rôle important dans la situation actuelle de l'entreprise même si elle ne fait pas partie des mesures prises pour rectifier sa situation financière. Cette fermeture s'appuie sur trois raisons : des salaires trop élevés ; une part du marché qui décroît ; une consommation à la baisse.

ENTREZ
On l'a!
La pépinière Goineau-Bousquet sera ouverte tous les dimanches entre 9 h et 17 h jusqu'au 29 mai (inc.)
LE SOLDE pour la fête des Mères
CHRYSANTHÈMES

On l'a! 5.99 ord. 8,99
En vedette!

ARRANGEMENT DE PLANTES ET FLEURS ASSORTIES POT DE 6"
On l'a! ord. 12,99 5.99

On l'a! .99 ord. 1,49
GÉRANIUMS POT DE 3½"

On l'a! 19.77 ord 229,95
BARBECUE ARKLA
• Surface de cuisson de 2581 cm car. (400 po car.)
• Clayette de réchauffage incluse.
• Deux boutons de contrôle de la chaleur et bouton d'allumage automatique.
• Carter en fonte d'aluminium entirouille.
• Section brûleurs acier inoxydable en «H», assemblée, de 30 000 BTU.
• Chariot en acier à service intensif et montant central de 4 pouces. (Modèle canadien: bouteille non incluse).
• Tablette frontale en bois incluse.
Mod.: GS1515-PIC.

PLANTES FLEURIES SUSPENDUES POT DE 6"
On l'a! ord 8,99 5.99
EXPERT DE LA COMPAGNIE FAFARD & FRÈRES
LES 5, 6, 7 et 8 MAI
JEUDI, VENDREDI DE 6h 00 à 21 h 00
SAMEDI, DIMANCHE DE 10 h 00 à 16 h 00
«ANALYSE DE SOL»

On l'a! 44.44 Ord. 49,99
Chaise droite Portofino
• Siège en plastique
• Chassis en acier plastifié blanc
• Disponible dans les couleurs suivantes: blanc, vert, orange et brun.

ENSEMBLE DE JARDIN CASINO
8 morceaux
comprenant:
• 1 table en métal 42"
• 4 chaises
• nappe
• parasol 7½'
• base de parasol en aluminium
On l'a! 259.44 ord. 299,95

ARBRES ARBUSTES CONIFÈRES
Marchandises en pépinière seulement
On l'a! 30% de rabais
PRIX EN VIGUEUR LE 8 MAI 1983
DÉPOSITAIRES DES INSECTICIDES MARQUETTE
AUCUNE COMMANDE TÉLÉPHONIQUE
PÉPINIÈRE goineau-bousquet
164, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval
½ MILLE AU NORD DU PONT VIAU
VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS

ALTERCATIONS RACIALES À LA POLYVALENTE HENRI-BOURASSA

Les policiers ont attendu en vain l'affrontement prévu pour hier

L'affrontement prévu entre deux groupes d'adolescents n'a pas eu lieu, hier, à la polyvalente Henri-Bourassa de Montréal-Nord. Mais, de 14h30 à 16h30, le secteur a été passablement agité, plusieurs centaines de jeunes s'étant rassemblés à l'arrière de l'école, quelques dizaines de policiers se tenant prêts à intervenir. Deux adolescents, un Noir et un Blanc, ont été interrogés puis relâchés. En soirée, le lieutenant Rheault, du poste 45, précisait que tout était calme dans le secteur. Une danse avait cependant lieu à la polyvalente du boulevard Maurice-Duplessis, et d'aucuns craignaient de nouveaux affrontements à la sortie, à 1h ce matin.

PAUL ROY

Au cours des derniers jours, des bagarres impliquant des Blancs et des Noirs, dont certains proviendraient d'autres écoles du secteur, avaient éclaté autour de la polyvalente, les plus violentes étant survenues à la sortie des cours, jeudi. Trois jeunes avaient alors subi des blessures légères et quelques autres avaient été arrêtés. Ce qui laissait présager de désordres encore plus importants pour hier.

Le directeur de la polyvalente, M. Robert Desmarais, dans le but de désamorcer la situation explosive, a donné congé à tous les étudiants dès 14h30, hier, soit une demi heure plus tôt que prévu. Il a prétexté une réunion spéciale du personnel enseignant, réunion qui n'a pas eu lieu.

Selon certains, le conflit tirerait son origine d'une bagarre entre un jeune Blanc et un jeune Noir survenue samedi dernier à la discothèque « La clé du danseur ». D'autres parlent plutôt d'un incident survenu en début de semaine aux abords de l'école. D'autres, enfin, font remonter les hostilités à un mois.

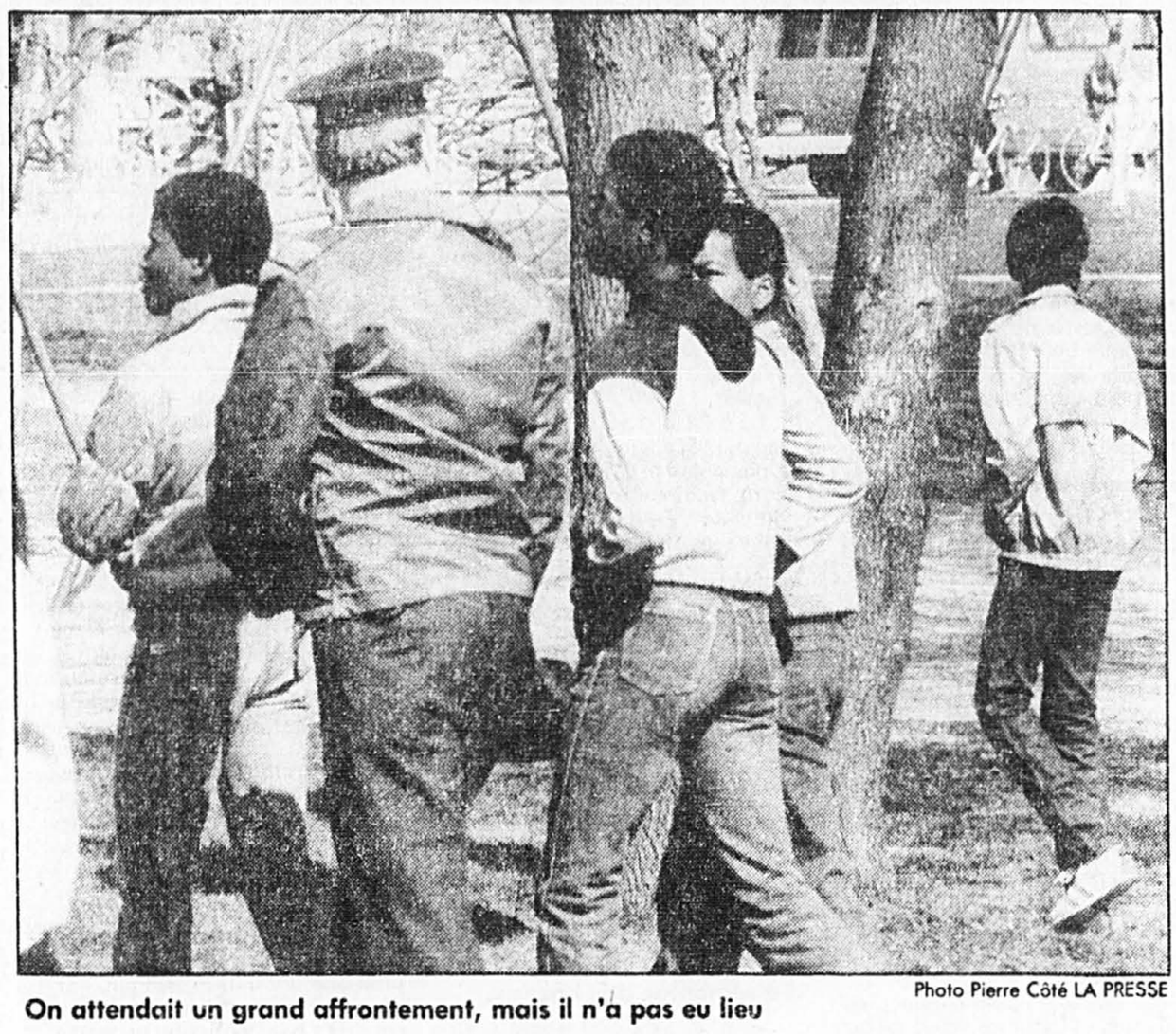


Photo Pierre Côté LA PRESSE

On attendait un grand affrontement, mais il n'a pas eu lieu

Personne ne semble avoir vu, mais tous ont leur petite histoire. Ainsi, Neil Joseph Armand, étudiant d'origine haïtienne de secondaire un, parle d'un étudiant blanc qui aurait lancé de la boue sur un étudiant noir.

- Refais-le donc pour voir !
- T'en veux encore... tiens !

Et « pif » et « paf »... Ça se serait passé mardi, selon Neil Joseph Armand. Les jours suivants, des étudiants se seraient battus à coups de chaînes, matraques et couteaux.

Selon le lieutenant Rheault, de tels incidents reviennent tous les printemps depuis trois ans. « Mais, affirme-t-il, ce n'est pas plus grave que quand j'étais jeune. » Il y voit des rivalités entre étudiants blancs et noirs et entre deux écoles, l'autre étant l'école anglaise Saint-Pie-X, angle Sauvé et Papineau.

De huit à dix jeunes, des Blancs pour la plupart, ont été arrêtés et feront face à diverses accusations. Le policier croit qu'il s'agit des leaders et, qu'à partir de la semaine prochaine, la situation va se tasser. « Je suis persuadé que la semaine prochaine, on n'en entendra plus parler. »

La polyvalente Henri-Bourassa compte environ 2 000 étudiants, dont 10 p. cent environ seraient d'origine haïtienne.

Des milliers de moins de 18 ans réprouvent le règlement des « arcades »

(PC) — Des milliers de jeunes Montréalais de moins de 18 ans qualifient d'injuste un règlement municipal qui leur interdit de jouer aux nombreux billards électroniques exploités par les « arcades » de la métropole.

Un groupe de propriétaires d'arcades, évidemment d'accord avec ces jeunes clients, a contesté le règlement jusque devant la Cour suprême, en mars dernier, alléguant qu'il viole la Charte fédérale des droits.

La décision du tribunal n'est pas attendue avant septembre prochain et marquera le dernier échelon de la guerre juridique entreprise par les propriétaires depuis l'adoption du règlement, en 1977. La Cour supérieure du Québec avait validé le règlement en 1978, mais la Cour d'appel avait donné raison aux commerçants, en 1981.

Le règlement prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à $25 pour les jeunes clients. Les propriétaires qui les laissent pénétrer dans leurs établissements sont passibles d'une amende maximale de $100.

Selon l'un des contestataires, Jack Lerner, la Ville n'a pas le droit d'établir une discrimination fondée sur l'âge des clients. Il déplore que le règlement confonde, en vertu d'une notion périmée, arcades de jeux-vidéo et salles de billard mal famées.

Jeux électroniques

Il existe à Montréal 70 arcades, qui offrent 1,500 jeux vidéos. La plupart des propriétaires montréalais d'arcades ignorent la présence des jeunes joueurs. Ceux-ci continuent à se masser dans les centres en dépit du règlement et des visites fréquentes de la police.

« Si je ne laisse pas jouer les enfants, ils pensent que je suis un monstre. Mais si je les laisse jouer, la police me harcèle », déclare Johnny Vogel, changeur dans une arcade du centre-ville.

Le sergent Denis Deslauriers, directeur d'une escouade d'aide à la jeunesse dans un poste de banlieue de la police de la CUM, estime que certains jeunes dépensent jusqu'à $5 ou $6 par jour dans les arcades.

« Ils doivent prendre l'argent quelque part. Quelques uns volent des choses qu'ils revendent à des plus vieux », affirme le policier.

Plusieurs parents ont pris sur eux de dissuader leurs enfants de trop se frotter aux jeux électroniques.

Par exemple, un père de Saint-Léonard, en banlieue, a découvert que son fils de neuf ans pigeait dans les fonds de la famille pour s'adonner à son passe-temps. Il s'est livré à un saccage en règle dans l'arcade fréquentée par le garçon et a détruit quatre machines. Il souffre d'une fracture du crâne, conséquence de la bagarre qui s'en est suivie.

Problèmes

Si les propriétaires d'arcades se répandent sur les qualités de leurs jeux, les psychologues pour enfants estiment qu'un abus peut engendrer des problèmes chez les jeunes.

« Aucun doute : les enfants peuvent subir une accoutumance. Ils négligent leurs devoirs ou ne veulent plus parler », affirme Jeffrey Derevensky, un spécialiste en pédopsychologie de l'université McGill.

Selon Dick Jones, un éducateur qui coordonne un programme scolaire d'introduction aux microprocesseurs, il est faux de prétendre que les jeux vidéos sont utiles dans l'apprentissage de l'informatique.

« Comparer les jeux vidéos et les ordinateurs, c'est comme confrondre les bandes dessinées et la littérature », a-t-il conclu.

ECKANKAR
la clef des mondes secrets
CAUSERIES D'INFORMATION
tous les lundis, 20h. et tous les dimanches, 14h.
1319, Ste-Catherine est (metro Beaudry)
Montréal 521-6518 521-0319
(entrée libre)

SAVIEZ-VOUS QUE ...
Mme H. Berger de LaSalle a une robe de mariée à vendre?
Pour plus de détails, consultez la rubrique 212...

pour les ANNONCES CLASSEES mon choix c'est la presse
285-7111


SPÉCIALISTES NETTOYAGE ET TEINTURE DE
CUIR AGNEAU SUÈDE
(pas de nettoyage à sec)
Doublure neuve, réparation de col, remplacement de panneaux; nous pouvons également raccourcir, remplacer les fermetures-éclair, faire toutes les retouches, etc.
CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES CHAQUE JOUR JUSQU'À 22 HEURES
38 ans d'expérience en Europe et au Canada
Sur présentation de ce coupon
15% de réduction
du 1er au 31 mai
LP-7-83
CARE FOR LEATHERWEAR
23 o., rue Prince-Arthur 844-7814, 844-5422

L'Ouest à la Wardair c'est loin d'être cher!

Vancouver
à partir de
259$ aller-retour
ÉCONOMISEZ 90 $*

Calgary
à partir de
239$ aller-retour
ÉCONOMISEZ 60 $*

Vive la différence!

De MONTRÉAL (Dorval):

		1 juin-16 juin	17 juin-30 juin	1 juillet-8 sept.	9 sept.-31 oct.
VANCOUVER	Adulte	259	309	439	389
	Enfant	229	279	409	359
CALGARY	Adulte	239	289	379	329
	Enfant	209	259	349	299

Taxes canadiennes sur les tarifs aériens et autres taxes habituelles en sus.
*90 $ et 60 $ de rabais sur les tarifs publiés antérieurement.

Prix garantis Vacances par Wardair MC
Une fois payé le prix total de votre billet, nous garantissons que vous n'aurez aucune hausse de tarif subséquente à payer pourvu que vous n'apportiez pas de changements à vos réservations initiales.

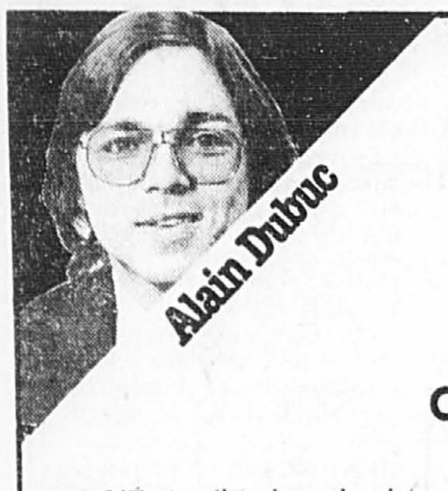
Pour de plus amples renseignements, voyez votre agent de voyage Wardair ou communiquez avec le service de réservations
Vacances par Wardair MC
Montréal: 288-9231
À l'extérieur: 1-800-361-8860

Wardair
L'ESPRIT DES VACANCES

Détenteur d'un permis du Québec
Ces vols sont régis par les règlements relatifs aux voyages forfaitaires ABC et ont été approuvés par le Comité des Transports aériens de la Commission canadienne des Transports. MC Marque de commerce de Vacances Internationales Ltée (Intervac).

ÉCONOMIE ET FINANCE

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 7 MAI 1983



Alain Dubuc

Le virage sucré du Québec

L'État québécois vend maintenant des sacs de sucre dans les épiceries de la province !

La Raffinerie de sucre du Québec, une vieille société d'État de l'ère duplessiste, qui transformait la betterave en sucre semi-raffiné, s'est attaquée au marché de détail du sucre blanc. Elle a récemment lancé sa marque, « Marie Perle », qu'elle écoulera dans les marchés Provigo et Métro-Richelieu. Le tout est parti du mauvais pied : on raffine en Ontario et on menace des emplois au Québec.

L'affaire Marie Perle, en termes de dollars ou d'importance stratégique, reste un événement mineur, si on la compare par exemple à d'autres « Bec », comme Pétro-Bec. Mais c'est là un inquiétant précédent; on peut même parler de virage. Si on vend du sucre, pourquoi pas des bicyclettes ou des chaussettes ?

Même si l'État est omniprésent, son intervention suit d'habitude certaines règles. Avec « Sucro-Bec », on en transgresse deux : on se lance directement dans la vente au détail et on affaiblit directement une entreprise du secteur privé qui s'acquittait bien de son rôle.

Une histoire de betteraves

Si le gouvernement du Québec a décidé de vendre du sucre dans les épiceries, c'est qu'il est pris dans un engrenage dont il n'a pu se sortir. Tout tourne autour de la betterave à sucre. Le Québec encourage depuis quelques années l'extention de cette culture pour deux raisons.

Sur le plan agricole, la culture en alternance de la betterave enrichit les sols. Sur le plan économique, la production de sucre s'inscrit dans les objectifs d'autosuffisance alimentaire du ministre de l'Agriculture Jean Garon. À l'heure actuelle, 93 pour cent des 240,000 tonnes de sucre consommé par les Québécois provient de canne importée.

C'est dans cette optique que le gouvernement s'est lancé dans l'expansion de la vieille raffinerie de Saint-Hilaire qui date de 1943, avec des investissements de $55 millions. Au départ, cette raffinerie a été mise sur pied par M. Duplessis dans une optique électorale, pour courtiser les agriculteurs mascoutains.

On triplera maintenant la culture betteravière d'ici 1985, pour la porter à 600,000 tonnes, et on portera la capacité de production de la raffinerie à 70,000 tonnes. Elle était l'an dernier de 18,000 tonnes.

Mais c'est là que l'engrenage commence. Il faut maintenant écouler cette production, et le faire de façon rentable, pour éviter un déficit de $1.4 million, comme celui de l'an dernier. Et cela ne semble pas vouloir se faire de façon élégante.

Un chat dans un jeu de quilles

Pour assurer sa rentabilité, la RSQ a choisi d'aller jusqu'au bout du cycle de production. Jusqu'ici, elle ne produit que du sucre semi-raffiné, blond, qu'elle vendait aux autres raffineries qui en assuraient la transformation finale. Or, en termes de rentabilité il est bien plus avantageux de viser le marché de détail.

Le premier hic est que la RSQ n'a pas le droit de procédéer au raffinage final d'ici la fin de 1985, une condition imposée par le MEER lorsqu'il a consenti des subventions. Il a donc fallu faire raffiner le sucre blond par d'autres. Cela a donné lieu à une décision cocasse. Parce que Sucre Saint-Laurent, la seule raffinerie établie au Québec, exigeait pour cela des coûts trop élevés, on fait raffiner le sucre en Ontario, par Redpath. Et voilà pour la politique d'achat !

Quant à la vente, comme on s'adresse à un marché québécois somme toute limité, la RSQ n'a pu percer qu'en arrachant des contrats à Sucre Saint-Laurent. Elle a décroché la clientèle de Provigo et de Métro-Richelieu, peut-être, comme l'affirme son concurrent, à coups de ristournes. Ces contrats à long terme, de $20 millions, réduiront la production de la raffinerie montréalaise de 154,000 à 112,000 tonnes, menaçant ainsi sa survie et ses 350 emplois. Et voilà pour la création d'emplois !

La troisième ombre au tableau est celle de la rentabilité. La betterave sucrière n'est en général pas concurrentielle avec la canne à sucre des pays en voie de développement, surtout, comme c'est le cas au Québec, si le rendement des cultures n'est pas exceptionnel. Et voilà pour la saine gestion des fonds publics !

Le plus grave

D'habitude, même si plusieurs personnes critiquent la présence de l'État dans l'économie, le gouvernement du Québec nous a habitués à des raisonnements fouillés pour justifier son intervention directe. On peut regrouper ses critères sous quatre chapeaux : aucun d'entre eux ne fait à la RSQ.

- Prendre en charge les domaines où le secteur privé ne va pas, comme les routes, la défense, les postes. Ou encore pour y exercer des activités précises que les entreprises privées négligent : par exemple, Soquem dans l'exploration minière.
- Ramasser de l'argent pour le Trésor public, comme la Société des Alcools ou Loto-Québec.
- Assurer la présence de l'État dans les secteurs stratégiques, trop importants pour l'économie pour les laisser au contrôle de l'entreprise privée : la nationalisation de l'électricité, ou les secteurs-témoins, comme Sidbec sans l'acier, Soquip dans le pétrole ou la SNA dans l'amiante.
- Enfin, par ses sociétés ou l'aide aux entreprises, l'État tente d'influencer l'activité économique, entre autres avec la SGF et la SDI, encourager les secteurs dynamiques, protéger les secteurs mous ou assurer la croissance ou la création d'emplois.

Et le sucre?

Aucune de ces « bonnes » raisons ne s'applique au sucre blanc, ou d'ailleurs à toute autre activité liée au commerce. Le secteur privé s'acquitte très bien de sa tâche, qui est de fournir du sucre en quantité suffisante et à un prix raisonnable aux consommateurs. Ce n'est pas un secteur stratégique où la présence de l'État est d'intérêt public, ni un des secteurs de pointe dont parle tant le *Virage technologique*.

Par ailleurs, on peut difficilement parler de croissance économique ou de création d'emplois industriels, puisque la Raffinerie de sucre du Québec fait travailler des Ontariens et que tout son succès dépendra en bonne partie des déboires d'une entreprise établie au Québec. Elle vient occuper une place dans un marché qui ne progresse pas.

Alors pourquoi ? C'est sans nul doute lié à l'objectif d'autosuffisance alimentaire du ministre Garon. Personne ne peut s'objecter à ce que l'on cultive plus de betteraves au Québec.

Mais avec le saut vers la production pour le détail, on quitte la logique économique : les gains récoltés d'un côté seront annulés de l'autre, et tout cela avec l'argent des contribuables. Il faut rappeler que l'argument invoqué pour justifier l'intégration des opérations est exactement celui qu'avait défendu Sidbec, avec les résultats que l'on sait.

Et si la chose ne semble pas, au premier abord, utile et nécessaire sur le plan économique, elle est carrément dangereuse sur la plan politique. L'État, qui nous vend déjà l'alcool, et maintenant le sucre, risque de prendre goût aux activités de détail. On sait qu'il lorgne du côté des stations-service. Pourquoi ne pas pousser la chose plus loin, et parce que c'est un débouché normal pour le sucre, ne se lancerait-il pas dans la production de bonbons et de chocolat ?

La chute de l'inflation rend désuet le programme du 6-5%

Pendant que spécialistes et profanes, depuis des mois, ont les yeux rivés sur les statistiques dans l'espoir d'y déceler un indice sûr d'une reprise si longtemps désirée, deux événements majeurs dont l'ampleur a été largement méconnue, vont bouleverser les règles du jeu, tant économique que politique : la chute brutale de l'inflation et le transfert de capitaux des marchés obligataires vers les parquets boursiers.

Textes : JEAN POULAIN

Pour l'économiste Yves Rabeau de l'Université de Montréal, l'inflation a subi une contraction si rapide que les normes salariales du 6 et 5 p. cent lancées par le gouvernement Trudeau vont devenir un prétexte des travailleurs pour tenter d'obtenir mieux que le 4 et 3 p. cent qui est monnaie courante actuellement sur le front des grandes conventions collectives du secteur privé.

Ainsi, ces normes fédérales qui, hier encore, devaient contribuer à freiner la hausse des prix, vont donc aujourd'hui alimenter l'inflation.

Ce manque manifeste de planification et de prudence comporte de plus un second volet au niveau des prix, les pouvoirs publics ayant déjà, selon l'expression du professeur Rabeau, « envoyé dans le pipe-line un train de hausses » s'appliquant à l'énergie, aux taxes, etc.

Il en résulte que seuls les prix « réglementés » restent inflationnistes pendant que ceux du secteur privé connaissent une croissance très faible : on peut illustrer cette tendance en soulignant que les prix industriels sont passés d'un rythme de hausse annuelle de 8 à 9 p. cent en octobre dernier pour retomber à un niveau de 2 à 3 p. cent en janvier-février.

Le haut niveau des prix réglementés explique pourquoi l'IPC (Indice des prix à la consommation) se maintient à un niveau bien au-dessus des tendances nouvelles du marché.

Or, il semble à propos de souligner que l'IPC joue au Canada un rôle majeur à la fois comme critère et comme arbitre social, intégré comme il l'est dans de nombreuses conventions collectives de travail, où il détermine le niveau des augmentations salariales.

L'impact inflationniste de la politique d'Ottawa se manifestera ainsi non seulement à l'occasion des hausses de traitements de tout le personnel du secteur public mais aussi à travers le secteur privé par le biais de l'IPC.

La remontée des bourses

Le deuxième évènement d'importance qui a marqué ces derniers mois est la séparation de la clientèle des marchés des capitaux, les investisseurs privés quittant le marché des obligations pour se lancer sur celui des actions pendant que l'État va se réserver le premier. Cette tendance est apparue il y a quelques mois par l'irrésistible montée des cours boursiers symbolisée par l'indice des industrielles Dow Jones de la Bourse de New York, qui a successivement franchi les niveaux des 900, 1,000, 1,100 et 1,200 points.

Si l'on peut parler de « vraie reprise » à propos du marché des actions, il faut aussi souligner qu'elle a sans doute été facilitée par la baisse concomitante des taux d'intérêt qui a permis un transfert considérable de fonds du marché obligataire.

La tentation était d'autant plus forte que la vente d'obligations portant un taux d'intérêt élevé sur un marché de l'argent où ces taux étaient devenus introuvables a sans doute permis d'intéressants gains en capital.

En entrant, toutefois, sur les parquets boursiers, ces capitaux frais ne pouvaient être qu'acheteurs (et non vendeurs) : c'est dire qu'ils ont poussé les cours à la hausse.

Cette situation va, à son tour, permettre maintenant aux entreprises de se financer non plus sur le marché obligataire traditionnel, mais par l'émission primaire d'actions de leur trésor, profitant des cours élevés que leurs titres obtiennent actuellement en bourse.

Comme il s'agira cette fois de ventes, il faudrait s'attendre à ce qu'elles fassent pression sur les achats dont il est question plus haut : une stabilisation des cours boursiers devrait ainsi s'ensuivre.

On s'attend par ailleurs à ce que l'État fédéral, en raison de ses énormes besoins financiers cette année, entre en force sur le marché d'ici trois à six mois.

C'est ce qu'explique André Lemire, vice-président senior de Lévesque, Beaubien Inc. de Montréal, qui souligne que non seulement il faudra financer le déficit mais aussi faire face au remboursement d'émissions venues à échéance. Parmi ces dernières, il faut mentionner celle de 4½ p. cent, venant à échéance en septembre prochain. Bien connue des opérateurs sur le marché, cette émission, à elle seule, porte $2 milliards qu'il faudra rembourser.

Cette présence massive de l'État sur le marché obligataire, même avec le retrait d'une partie des investisseurs privés, devrait stabiliser le niveau des taux d'intérêt de l'argent, la baisse ayant déjà sensiblement ralenti son allure.

Selon le spécialiste de la maison Lévesque, Beaubien, le taux d'intérêt des obligations à long terme devra passer du niveau actuel de 11¼ p. cent actuellement à environ 10 p. cent d'ici la fin de l'année, soit un repli de 1.25 point de pourcentage.

LES BOULES DE CRISTAL DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE POUR 1983

INSTITUTIONS	PRODUIT NATIONAL BRUT (PNB) en dollars constants	PNB en dollars courants	Hausse de l'indice des prix à la consommation	Taux de chômage	Bénéfice des sociétés avant impôts	Nombre de mises en chantier	Balance du commerce extérieur sur marchandises (dollars courants)
Trust Général du Canada, Montréal	3.8%	11.5%	5.7%	12.4%	+21.1%	180,000	$22.0 milliards
Richardson, Greenshields Inc., Winnipeg	3.3%	10.2%	5.9%	12.0%	+25.9%	174,000	$19.7 milliards
McLeod, Young, Weir Limited, Toronto	2.9%	9.7%	6.0%	12.4%	+33.0%	165,000	$17.9 milliards
Nesbitt, Thomson, Bongard inc., Montréal	2.7%	10.4%	6.3%	12.3%	+36.0%	173,000	$18.0 milliards
Université de Montréal — Centre de recherche en développement économique (Yves Rabeau)	2.5%	8.5%	6.5%	12.7%	+25.0%	175,000	$17.0 milliards
Lévesque, Beaubien, Inc., Montréal	2.5%	9.5%	6.7%	12.7%	+35.0%	165,000	$19.0 milliards
Fiducie du Québec, Montréal	2.4%	10.0%	6.6%	12.2%	+30.0%	175,000	$15.0 milliards
Caisse de dépôt et placement, Montréal	2.3%	7.3%	5.2%	12.4%	+23.0%	178,000	$14.2 milliards
Banque de Commerce, Toronto	2.1%	8.7%	5.7%	12.4%	+24.0%	155,000	$20.7 milliards
The Conference Board of Canada, Ottawa	2.0%	8.0%	5.5%	12.3%	+43.2%	180,000	$18.3 milliards
Montréal Trust, Montréal	2.0%	8.0%	5.5%	12.2%	+35.0%	175,000	$19.3 milliards
Woods, Gordon & Co., Toronto	2.0%	9.5%	7.0%	12.3%	+34.0%	175,000	$17.2 milliards
Banque de Montréal, Montréal	1.8%	9.2%	5.9%	12.0%	+48.9%	164,000	$20.9 milliards
Banque Nationale du Canada, Montréal	1.5%	8.5%	6.0%	12.5%	+40.0%	170,000	$18.0 milliards
Banque Royale, Montréal	1.5%	8.7%	6.6%	12.0%	+35.0%	165,000	$17.0 milliards
MOYENNE DES POURCENTAGES	**2.35%**	**9.2%**	**6.1%**	**12.3%**	**+32.6%**	**171,000**	**$18.3 milliards**
MOYENNE PRÉCÉDENTE (30 novembre 1982)	2.45%	10.1%	8.1%	12.1%	+22.8%	162,000	$16.5 milliards

La «vraie» réalité de la reprise

Que le produit national brut (PNB) n'augmente cette année que de 2.3 p. cent, que le nombre d'emplois baisse encore de 28,000, n'indique aucunement la « vraie » réalité de la reprise. Cette réalité, c'est le rythme de croissance de 6 p. cent en un an, entre le quatrième trimestre 1982 et le quatrième trimestre 1983; c'est aussi, la création de 268,000 emplois en 1983.

Que ces deux séries de données soient exactes n'est pas contradictoire, mais résulte seulement du fait que l'on oppose dans le premier cas la moyenne de 1983 à la moyenne de 1982 alors que l'on envisage l'année 1983, seule, dans le deuxième.

C'est ce qu'explique George Saba, du Montréal Trust, qui compare l'évolution économique des deux années aux deux branches de la lettre V, celle de gauche indiquant une baisse et l'autre une hausse : il est clair que si l'on n'étudie que l'année 1983 on élimine la première branche, pour partir de plus bas et arriver plus haut.

Emplois

C'est ainsi qu'en matière d'emplois l'on passera de 10,416,000 en janvier 1983 à 10,684,000 prévus pour janvier 1984, soit une croissance de 268,000, mais une moyenne d'effectifs pour l'année de 10,550,000, en baisse de 28,000 sur la moyenne de 10,578,000 l'an passé.

L'effet pervers de l'arithmétique joue également au chapitre des bénéfices des entreprises mais cette fois-ci, en sens inverse : la hausse de 32.6 p. cent que prévoient dans leur ensemble les quinze services de recherche économique consultés par LA PRESSE, cache le très bas niveau sur lequel s'appuie ce pourcentage.

De fait, Neil Johnson, économiste auprès de Nesbitt, Thomson, Bongard Inc., souligne qu'au troisième trimestre de 1982 les bénéfices des entreprises canadiennes ne représentaient plus que 3.1 p. cent du Produit national brut, soit le niveau le plus bas depuis plus de 30 ans. Par contraste, et pas plus tard qu'en 1979, ils avaient dépassé 9 p. cent du PNB.

Hausse «technique»

Il signale que ce n'est qu'en deux occasions seulement — dans les années 1960 — que ces bénéfices sont tombés au-dessous de 6 p. cent du PNB.

Le principal élément à l'origine de la remontée des profits est la hausse « technique » de productivité au niveau national.

Cette amélioration est facile à expliquer : en 1983, moins de travailleurs produiront davantage de biens et de services, ce qui devrait se traduire par une hausse de productivité de l'ordre de 3 p. cent (baisse de 0.3 p. cent du nombre de travailleurs et hausse de 2.3 p. cent du PNB).

Direction de la productivité

Ceci suppose, comme le font les économistes, que les avantages de cette productivité seront cette année entièrement dirigés vers les bénéfices et non vers les salaires, pour accroître les liquidités des entreprises durement touchées par les coûts de financement élevés de leurs stocks.

Les spécialistes s'entendent en général pour prévoir que les salaires se tiendront à peine au niveau de l'inflation.

Certains pourtant, comme Steve Tanny, de Woods, Gordon, pensent que dans certains secteurs (l'automobile, par exemple), les travailleurs chercheront à rattraper les gels de salaires, pour ne pas dire les baisses, qu'ils avaient dû consentir quand leurs employeurs étaient en difficulté.

Élément-moteur

L'élément-moteur de la reprise devrait être la construction résidentielle en hausse de plus de 35 p. cent (126,000 mises en chantier en 1982 contre 171,000 attendues cette année).

Reynald Audet, de la Fiducie du Québec, en souligne les principales raisons : taux hypothécaires favorables; possibilité de combler en 1983 jusqu'à son maximum de $10,000 les versements déjà accumulés dans un REÉL (régime-enregistré d'épargne-logement); rattrapage découlant du faible niveau des mises en chantier en 1982.

Les deux éléments les plus importants de l'économie canadienne tant au point de vue économique que social, devront toutefois attendre l'année 1984 avant d'espérer une amélioration : il s'agit des investissements des entreprises en machinerie et équipements, qui devraient baisser de 11 p. cent cette année, selon le ministre fédéral des Finances, Marc Lalonde. C'est aussi, et surtout, le taux de chômage qui continuera de monter pour se situer à une moyenne annuelle de 12.3 p. cent.

Le facteur le plus controversé dans les quinze séries de prévisions, telles qu'elles apparaissent au tableau ci-joint, est l'évaluation de la reconstitution des stocks en 1983 par rapport à leur valeur moyenne en 1982.

C'est ainsi que Richardson, Greenshields, de Winnipeg, classé au deuxième rang avec une croissance du PNB de 3.3 p. cent, attribue 2.4 points de ce pourcentage au mouvement des stocks, ne laissant pour ce que les économistes appellent la *demande finale* qu'une progression de 0.9 p. cent.

L'autre extrême

À l'autre extrême, la Banque Nationale du Canada, avant-dernière de la liste avec un PNB n'augmentant que de 1.5 p. cent, ne chiffre la présence des stocks dans le PNB que pour 0.7 p. cent : il s'agirait ainsi d'une demande finale de 0.8 p. cent, s'accordant fort bien avec la prévision de 0.9 p. cent de Richardson, Greenshields.

L'on constate ainsi une très proche identité de vues entre les différents spécialistes, non seulement en ce qui concerne le PNB lui-même mais aussi et surtout pour l'IPC (Indice des prix à la consommation), le taux de chômage et les mises en chantier.

Traditionnellement par contre les divergences sont beaucoup plus vastes lorsqu'il s'agit d'évaluer les bénéfices des entreprises et surtout les résultats du commerce extérieur, qui dépend tout autant de nos partenaires étrangers que de nos entreprises.

certificats de DÉPÔT GARANTI doublement avantageux

TRUST GÉNÉRAL

11 3/4 % (5 ans) Intérêt annuel Dépôt minimum 1 000 $

9 3/4 % (15 mois) Intérêt à l'échéance Dépôt minimum 1 000 $

Communiquez avec l'un de nos conseillers financiers.

TRUST GÉNÉRAL Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépots du Québec

Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-3383
Outremont 1, Vincent d'Indy, 739-3265

NOUVEAU RECORD À WALL STREET

Le champagne a coulé à la Bourse de Toronto

TORONTO (CDJ) — C'est en beauté que la Bourse de Toronto a terminé hier son activité dans le vieil immeuble du 234 rue Bay où elle résidait depuis 46 ans. En effet, le marché torontois, qui déménage lundi ses pénates un peu plus loin à l'ouest, à First Canadian Place, a vu à la séance d'hier son indice composé, avec un gain de 42.04, briser par près de 34 points son record de fermeture, qui était de 2,402.23 le 28 novembre 1980. Le nouveau record de 2,436.22 a incité hier investisseurs, courtiers et autres à sabler le champagne.

La séance d'hier consacrait la septième semaine de gains consécutive, la plus longue série de progrès depuis avril 1981, pour la Bourse de Toronto. Les pipelines ont été le seul des 14 groupes à perdre du terrain (en baisse de 18 points à 2,266.31), les aurifères venant en tête des meneurs avec un gain de 71.35 à 4,871.83. Les services financiers, les produits de consommation, les produits industriels, les médias et les services publics ont tous atteint de nouveaux sommets.

Le virement de 18,463,000 actions, 9e en importance sur ce marché sauf en circonstance particulière comme les tentatives de mainmise, a permis à 510 titres de progresser contre 171 qui ont perdu du terrain. Jeudi, le virement était de 14,919,000 actions.

La Bourse de New York a également connu une journée mouvementée. Bien que la moyenne des industrielles de Dow Jones n'ait pu conserver l'avance de plus de 19 points qu'elle avait accumulée dans l'après-midi, cet indice n'en a pas moins fermé à 1,232.59, en hausse de 12.87, pour briser le record de 1.226.20 enregistré le 29 avril dernier. L'espoir de nouvelles baisses des taux d'intérêt, ainsi que l'annonce d'une légère diminution du chômage en avril, ont contribué à ce succès. À la fermeture, les titres en progrès l'emportaient 3 à 1 sur un virement de 128,470,000 actions.

À Montréal, l'indice composé a avancé de 5.63 et fermé à 405.10, les onze groupes d'actions étant en progrès et les titres en hausse l'emportant à 127 contre 32 en baisse. Le virement a été de 2,161,789 actions.

L'or, par ailleurs, a gagné $5 à $437/$438 l'once à New York.

Massey-Ferguson veut faire inscrire 50 millions de nouvelles actions aux USA

TORONTO (CDJ) — Massey-Ferguson voudrait que soient inscrites aux USA jusqu'à 50 millions de nouvelles actions ordinaires de la compagnie.

Aux termes de son programme de refinancement de juillet 1981, Massey a émis 25 millions de bons de souscription (warrants) pour des actions ordinaires, chacun de ces bons donnant droit à une nouvelle action ordinaire et un nouveau bon de souscription à $5 jusqu'au 31 mai. Les nouveaux bons de souscription qui doivent accompagner les nouvelles actions ordinaires donneront droit à une nouvelle action à $4 la première année et, par la suite, à une nouvelle action à $5 jusqu'en 1991. Les actions ordinaires de Massey Ferguson se transigent présentement à environ $6.50 à la Bourse de Toronto tandis que les bons de souscription actuels se transigent hors Bourse.

Selon la compagnie, les certificats qui accompagneront les actions ordinaires émises sur échange des bons de souscription doivent indiquer que les actions ne peuvent être transférées aux USA ni cédées à des citoyens américains.

Conséquemment, jusqu'à ce que cette mention soit abolie conformément à la loi américaine, de telles actions ne peuvent se transiger comme d'autres actions sur les parquets boursiers du Canada. La Bourse de Toronto a laissé entendre qu'elle étudiait la possibilité que ces actions puissent se transiger sur certains marchés à terme. Massey croit que, s'il était possible que les nouvelles actions se transigent aux USA, l'avis de non-transférabilité pourrait être supprimé.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Perfectionnez-vous et donnez une nouvelle dimension à votre carrière

MBA programme de maîtrise en administration des affaires

- Premier programme M.B.A. offert au Canada selon le régime coopératif et encore le seul au Québec.
- Possibilité de faire le lien entre la théorie et la pratique, entre l'étude des principes et leur mise en application, grâce à l'alternance des 4 sessions d'études et des 3 stages de travail rémunérés (de 1500 $ à 2000 $ par mois) de 15 semaines.
- Avantage d'un groupe limité d'étudiants.

Le programme s'adresse aux diplômés universitaires ayant une expérience de travail et désireux d'acquérir une solide formation théorique et pratique de la gestion.

Date limite pour l'envoi de la formule "Demande d'admission" pour le trimestre d'automne: **31 mai 1983.**

Pour renseignements
Louis Cherrier
Directeur / Programme M.B.A.
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: 819/565-3449 ou 3412

PROBLÈME avec **L'ALCOOL?**
Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.
652-3981
Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

ANNÉE SAINTE • Rome et Lourdes
17 jrs 1540 $ + avion, autocar, logement, repas
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
53e ANNÉE AU BON ACCUEIL DES CANADIENS
845-8225 (Montréal) • 679-3777 (Longueuil) • 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

CPG
Autres taux et termes disponibles 30 jours à 5 ans
Les transactions peuvent se faire par téléphone
1253 ave McGill College, Métro McGill (514) 878-3351
Centre Commercial Place Rosemère (514) 437-0710
6633 est, rue Sherbrooke, Métro Langelier (514) 253-1720
10 1/8 % 2 ANS payé annuellement
SANS FRAIS/MINIMUM 500$
Taux sujet à changement
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
Le trust à la mesure de chacun
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

LA COMPAGNIE DU TRUST EATON BAIE
SUCCURSALE DU TRUST
1450, rue Ste-Catherine ouest, Montréal 861-3664
CENTRES FINANCIERS EATON
Montréal 284-8944
St-Bruno 461-2345
Laval 687-1470
Fairview 697-6420
Ottawa Bayshore 829-9211
CENTRES FINANCIERS LA BAIE
Montréal 281-4683
Place Vertu 332-4550
Ottawa Bayshore 236-7511
11 %
CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI DE 3 ANS, INTÉRÊT PAYÉ ANNUELLEMENT
TAUX SUJETS À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la société d'assurance-dépôts du Canada

Pour vous, voici peut-être l'occasion unique de posséder une Mercedes-Benz

Si vous pensez qu'une voiture est un objet à user, abuser, et rejeter, tournez la page. Vous n'êtes pas fait pour une Mercedes.

Mais si vous avez toujours rêvé d'une voiture construite comme aucune autre au monde, voici peut-être la chance de votre vie.

Un certain nombre de voitures qui ont été conduites par des dirigeants ou d'autres membres du personnel de Mercedes-Benz vous attendent chez nos dépositaires de Montréal et de Greenfield Park. Ces automobiles sont dans un état impeccable. Elles sont aussi protégées pour le restant de notre garantie d'usine de 36 mois ou 60 000 km. Choix de modèles 1982 et 1983.

La voiture de vos rêves est peut-être là! Mais n'attendez pas, car chacune de ces voitures est unique en son genre.

Mercedes-Benz
Canada Inc.
SERVICE DES VENTES
Montréal
4815, rue Buchan
Coin Victoria et Jean Talon
Téléphone: (514) 735-3581
Greenfield Park
845, boul. Taschereau
À deux minutes du pont Champlain
Téléphone: (514) 672-2720

MAIL COMMERCIAL
COMPLEXE GUY-FAVREAU
MONTRÉAL (QUÉBEC)

Si vous recherchez un espace commercial de premier choix, le Complexe Guy-Favreau vous offre les avantages suivants:

- Un concept comprenant 2 édifices à bureaux entièrement loués et plus de 300 appartements résidentiels
- Un trafic piétonnier quotidien estimé à 14 000 personnes
- Deux passages souterrains reliant le Complexe Guy-Favreau au Palais des Congrès et au Complexe Desjardins, ainsi qu'aux stations de métro
- Des restaurants et une banque

Le mail commercial, sur un seul niveau, a une superficie de 8 500 mètres carrés.

Les espaces commerciaux suivants (50 m² à 450 m²) sont disponibles:

cadeaux, dépanneur, pharmacie, agence de voyages, photos, coiffure unisexe, fleuriste, nettoyeur, librairie, tabagie, comptoir-café

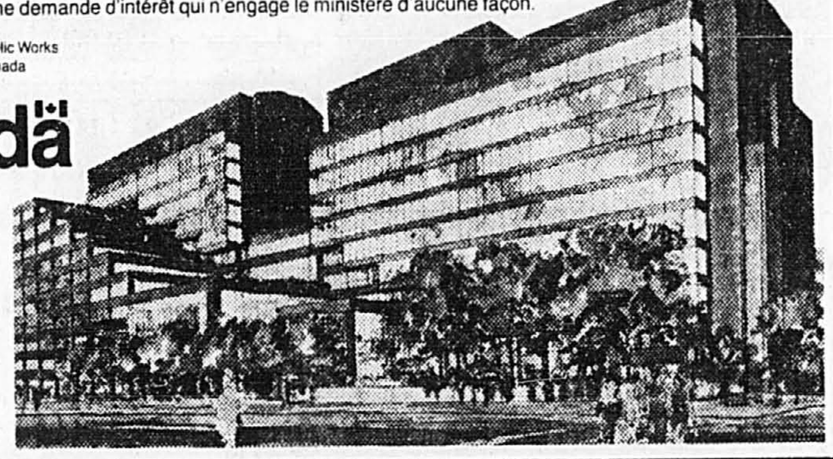
Ouverture en automne 1983

Les intéressés pourront écrire à Travaux publics Canada, 1179, rue Bleury, 2e étage, Montréal, Québec H3B 3H9, avant le 17 mai 1983.

Ou communiquer avec J. A. Licari, administrateur des opérations commerciales:
Montréal (514) 283-7838
Ottawa (613) 995-0571

La présente n'est qu'une demande d'intérêt qui n'engage le ministère d'aucune façon.

Travaux publics Canada / Public Works Canada
Canada



École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC

B.A.A.
programme de baccalauréat en administration des affaires en classes du soir

Ce programme, spécialement adapté à ceux qui travaillent le jour, par sa pédagogie, par son horaire et par son calendrier, s'adresse aux personnes qui veulent acquérir une solide formation générale en gestion.

Admission du trimestre d'automne 1983 jusqu'au mercredi 1er juin

Conditions d'admission
- détenir un diplôme d'études collégiales
ou
- posséder un dossier d'études jugé valable et une expérience de travail d'au moins 4 ans

Pour renseignements et formulaires, s'adresser au Registrariat
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal (Québec) H3T 1V6
Téléphone: (514) 343-4500

Si vous cherchez à mieux vendre vos idées, vos produits, vos services, ceci s'adresse à vous!

Séminaire de vente professionnelle

Pour Savoir Vendre Parfaitement

Le contenu
1. Vous pouvez devenir meilleur vendeur
2. Surmontez les trois obstacles à la vente
3. Planifiez votre temps
4. Soyez plus créateur
5. Apprenez à vous motiver
6. Apprenez à mieux communiquer
7. Apprenez à faire une bonne prospection
8. Découvrez la sorte de vendeur que vous êtes
9. Apprenez à faire connaître les avantages de votre produit
10. Apprenez à répondre aux objections
11. Apprenez à mieux fermer la vente
12. Cultivez les habitudes d'un bon vendeur.

La méthode
1. Des exposés
2. Des méditations
3. Du travail d'équipe en table ronde
4. Télévision en circuit fermé



Jean-Guy Laboeuf auteur de «Pensez clairement, faites plus d'argent !»

Pour qui?
Pour les débutants et aussi pour les experts

Quand? 2 journées de 9h à 18h.
Le dimanche 15 mai et lundi 16 mai ou le mardi 24 mai et mercredi 25 mai ou le dimanche 12 juin et lundi 13 juin.

Le prix?
$150.00 par personne (déductible du revenu imposable)
(incluant test sur ordinateur et attestation officielle)
Droit de démission avec remboursement
Réservation requise 277-2117
Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de participer à ce cours de vente, demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer.

CLINIQUE DE VENTE
CHAQUE MARDI DE 19h À 21h
Thème du mardi 10 mai:
«Le client a des choses à vous dire».
Entrée gratuite pour les membres
5$ pour les non-membres

PRUDENCE, COURAGE, APCV, VOLONTÉ, AUDACE
Association Professionnelle Canadienne des Vendeurs
Siège social: 5277, Ave du Parc, Montréal, Québec H2V 4G9, Tél. (514) 277-2117

NOUVEAU!!! NOUVEAU!!! NOUVEAU!!!

CARIGNAN-CHAMBLY INC.

LA FOIRE

250 EXPOSANTS C'EST GROS EN GROS!!!



OUVERTURE BIENTÔT
LOUEZ VOTRE ESPACE IMMÉDIATEMENT
PROFITEZ DU CHOIX

- ARTISANAT
- ARTICLES DE SPORT
- TISSUS À LA VERGE
- ALIMENTS NATURELS
- COMPTOIR D'ÉPICES
- FRUITS ET LÉGUMES
- BIJOUX — OR, ARGENT
- BIBELOTS — LAMPES
- ANTIQUITÉS
- MEUBLES USAGÉS
- MAISONS PRÉFABRIQUÉES
- MEUBLES DE PATIO
- SOULIERS, BOTTES DE TRAVAIL
- ACCESSOIRES DE QUINCAILLERIE
- LINGERIE POUR HOMMES
- BOUTIQUE UNISEXE
- MOBILIERS DE TOUS GENRES
- ACCESSOIRES DE PLOMBERIE
- PIÈCES D'AUTOMOBILES
- ABATS-JOURS, LAMPES, ETC...
- PÉPINIÈRE EXTÉRIEURE
- RESTAURANTS INTÉRIEURS — EXTÉRIEURS

LA FOIRE

2375, CHEMIN CHAMBLY, RTE 112 658-9057
AUTREFOIS: GOYETTE AUTOMOBILES, CHAMBLY

COMMENT PARTIR SÉRIEUSEMENT VOTRE ENTREPRISE

par un séminaire d'introduction à la gestion d'entreprise offert par le président d'une compagnie de gestion qui aura lieu les 10 et 11 mai 1983.

Principaux thèmes abordés:
Structures de l'entreprise, financement de l'entreprise, charte et points légaux et plusieurs autres.

Frais d'inscription: **45$ par personne**

Pour de plus amples renseignements, téléphonez à **659-5658**

IVACO

AVIS

Avis est donné par les présentes que l'assemblée annuelle et une assemblée extraordinaire des actionnaires de IVACO INC. ont été convoquées pour le 27 mai 1983 à 10:00 heures et auront lieu au Salon le Printemps, de L'Hôtel Quatre Saisons, au 1050, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec.

SUR L'ORDRE DU CONSEIL
LE VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL ET SECRÉTAIRE
MICHAEL HERLING

A LIRE TOUS LES SAMEDIS DANS

la presse **plus**



ECHEC ET MAT
Jean Hébert

ÉCONOMIE ET FINANCE

Hausse des profits de Nova

CALGARY (Reuter) — Sur des revenus de $1.07 milliard, les profits nets de la société d'énergie albertaine Nova sont passés, au premier trimestre, de $27.4 millions ou 17 cents l'action l'an dernier à $32.5 millions ou 11 cents l'action cette année, le nombre moyen d'actions en circulation étant passé de 112.3 millions à 116.9 millions durant cette période.

Le chiffre d'affaires était l'an dernier de $730 millions.

Nova attribue l'amélioration de ses bénéfices nets principalement aux résultats de sa filiale Husky Oil (contrôlée à 68 p. cent), qui a terminé le trimestre avec des profits de $2.2 millions alors que, l'an dernier, elle accusait un déficit de $10.4 millions.

L'OR

LONDRES (PC) — Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, vendredi, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de jeudi:

Londres: $431.50 ($434.25)
Paris: $433.14 ($437.54)
Francfort: $433.00 ($437.12)
Zurich: $431.00 ($434.00)
Hong Kong: $432.56 ($435.89)

L'once d'or hier à la fermeture était cotée en devises canadiennes à $531.92 à l'offre comparativement à $539.97 à la demande par la FIDUCIE GUARDIAN et l'argent à $15.31 à l'offre comparati vemnent à $15.80 à la demande.

TORONTO (PC) — L'once d'or fin cotait, à la clôture vendredi $532 à l'offre et $544 à la demande, en devises canadiennes, selon les cotations fournies par la société Deak-Perera Canada Inc., important courtier en métaux précieux et en devises étrangères.

Les ANNONCES CLASSÉES DE LA PRESSE
ce qu'il y a de mieux après Loto-Québec
285-7111

DOMTAR

DOMTAR INC.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'un dividende trimestriel de 25 cents par action a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 juin 1983, sur les actions privilégiées rachetables et cumulatives de la Société, payable le 1er juillet 1983, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 1er juin 1983.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ qu'un dividende trimestriel de 25 cents par action a été déclaré sur les actions ordinaires de la Société, payable le 15 juin 1983, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 16 mai 1983.

Par ordre du conseil
Le vice-président et secrétaire
ANDRÉ GASCON

Montréal (Québec)
le 3 mai 1983

LOUEZ...
LE VÉHICULE DE VOS RÊVES!

Chrysler Le Baron 2 portes



Sièges baquet en velours • Transmission automatique au plancher • Toit de vinyle Landau • Pneus radiaux à flancs blancs toutes saisons • Batterie longue durée 500 ampères • Dégivreur arrière électrique • Régulateur automatique de vitesse • Essuie-glace de luxe • Roues de broche • Radio AM/FM stéréo.

295$ par mois, 36 mois
Taxe provinciale en sus



Information: André Fournel: 256-5092

LONGUE-POINTE
CHRYSLER PLYMOUTH LTÉE
7150 Langelier (coin Belanger) 256-5092

11.75%

intérêt annuel pour une durée de 5 ans

TAUX D'INTÉRÊT DISPONIBLES SUR COURTE & LONGUE ÉCHÉANCE

Appelez:
Service aux investisseurs
(514) 866-1071
Ou votre courtier en placement

Compagnie de Placements Hypothécaires Morguard du Canada
3 Place Ville Marie, Suite 604
Montréal, Québec H3B 2E3

Membre de la Société d'Assurance Dépôt. du Canada & inscrite à la Régie d'Assurance Dépôts du Québec
Taux sujets à changements

Si vous désirez réussir, nous désirons vous parler.

Aujourd'hui, près de 200 magasins dépanneurs Provi-Soir sont en opération au Québec. Plus de 60% sont jumelés à un poste d'essence libre-service. Pourquoi ne pas venir vous joindre au rang de ces marchands dynamiques? Les avantages sont nombreux! Entre autres:

- Stages de formation et programmes de perfectionnement
- Conseils et supervision par une solide équipe d'experts
- Emplacements stratégiques permettant une rentabilité élevée
- Programmes de mise en marché des mieux élaborés

Avec un investissement d'environ 50,000$ devenez vous aussi un marchand Provi-Soir dynamique et prospère. Pour plus d'informations communiquez avec nous à frais virés. Présentement disponible:



Magasin dépanneur
déjà en opération dans la région du grand Montréal.
Communiquez avec Mesdames Faucher ou Marier au (514) 382-0810
provi-soir

CIMENTS CANADA LAFARGE LTÉE
AVIS DE DIVIDENDES

Attendu l'entrée en vigueur des Clauses Modificatrices prévues pour le 17 mai 1983:

Un dividende trimestriel de trente-deux cents et demi (32½¢) par action, sur les actions privilégiées (de premier rang) de la Société, a été déclaré payable le 20 juin 1983 aux détenteurs d'actions privilégiées (de premier rang), inscrits à la fermeture des registres le 20 mai 1983;

Un dividende trimestriel de vingt-neuf cents et quart (29¼¢) par action sur les actions privilégiées de deuxième rang rachetables convertibles à dividendes de $1.17 série A de la Société a été déclaré payable le 31 mai 1983 aux détenteurs d'actions privilégiées de deuxième rang convertibles série A inscrits à la fermeture des registres le 18 mai 1983, en numéraire ou sous forme de dividende-actions; et

Un dividende trimestriel de cinq cents (5¢) par action, sur les actions privilégiées échangeables de la Société, a été déclaré payable le 31 mai 1983 aux détenteurs d'actions privilégiées échangeables inscrits à la fermeture des registres le 18 mai 1983, en numéraire ou sous forme de dividende-actions.

Pierre Messier,
Vice-président, secrétaire et chef du contentieux.

Le 6 mai 1983.

SOLDE - SOLDE
de modèles 1982
FIAT
Excellent choix, prix imbattable



Modèle illustré: **SPIDER 2000**

la voiture de sport italienne racée
«DÉCAPOTABLE»

AUTOMOBILES CANBEC
5055, rue Paré
1 rue à l'est de Décarie, au nord de Jean-Talon
731-7871

LOGIMER
Conseillers en océanographie



La **firme LOGIMER INC.**, membre du Groupe Dryade Ltée., identifie **la première entreprise québécoise** à offrir des services de consultation dans le domaine de l'océanographie.

LOGIMER INC. est dirigée par Paul Champagne, spécialiste en géologie marine. Ce dernier est entouré d'une équipe de professionnels ayant reçu une formation couvrant divers aspects du milieu marin, notamment la géologie, la géomorphologie littorale, la biologie et l'étude des composantes physiques.

642 boul. St-Cyrille ouest, Québec (QC)
G1S 1S8 (418) 688-1250

QUAND ON PARLE DE PISCINE... UN SEUL CHOIX
Piscines Unies
LÀ TU PARLES!

La TIFFANY: qualité et durabilité
LA PISCINE AVEC TOUTES LES QUALITES



polyshield
Perma-sol
DURA-LAM
Copper Grip +

EQUIPEMENTS INCLUS AVEC LES PISCINES
- Filtreur Coléco 1HP
- 12' Boyau 1½
- Sable
- Trousse d'analyse d'eau
- Thermomètre
- Balayeuse ACM 1
- Ensemble de crochet
- Manche télescopique 8' à 16'
- Boyau balayeuse 1½
- Net à feuille
- Echelle de deck ACM 40
- Deck 4 x 6
- 25' boyau à vidange
- 4 litres d'algicide
- 1 kilo Shock
- 1 kilo stabilisateur
- 5 pilules 7 jours (200 gr)
- 1 distributeur de chlore ACM 76
- 2 kilos de chlore 65%

Aussi disponible:
PISCINE EN ACIER 24' REBORD 6 POUCES 1299$ MÊME ÉQUIPEMENT QUE CI-HAUT



Accessoires D'ENTRETIEN DE PISCINE OLYMPIC

CHLORE STARCLON A PRIX SPECIAL



Maintenant disponibles
TOILES DE RECHANGE POUR PISCINE HORS TERRE À MOTIFS

Prolongez votre saison de natation
TOILES SOLAIRES AQUACOVER
Venez voir nos spéciaux



NOUS POUVONS FABRIQUER VOTRE PISCINE CREUSÉE DANS LES MODÈLES OU GRANDEURS DÉSIRÉS

PISCINES UNIES, un bel été garanti!

Piscines Unies

UN BON PRIX...
UN BON SERVICE...
UNE SATISFACTION GARANTIE...

Il y a un dépositaire PISCINES UNIES près de chez-vous

CHATEAUGUAY
LES PRODUITS GILBERT LTÉE
101 Boul. d'Anjou
Tél.: 691-4880

GATINEAU
OASIS LTÉE
409 Maloney ouest
Tél.: 643-3611

DRUMMONDVILLE
PISCINE JO-DAN
150, 14e Avenue
Tél.: (819) 478-1313

SHERBROOKE
PISCINES GASTON GLAUDE INC
4589 Boul. Bourque Rock Forest
Tél.: (819) 564-1122

SAINT-HYACINTHE
GERARD LALIME INC
15845 rue St-Louis
Tél.: 773-6634

ST-LOUIS DE TERREBONNE
PISCINES TROPICANA LTÉE
1715 Chemin Cascon
Tél.: 471-9903

GRANBY
PISCINES LAVIGNE
314 St-Jean Baptiste
Tél.: 378-7110

VALLEYFIELD
SPORTS DUBO (1978) INC
196 Boul. Langlois
Tél.: 371-6169

L'ASSOMPTION
LES ENTREPRISES H.P. CARIGNAN INC
975 Boul. L'Ange Gardien Nord
Tél.: 589-4136

TRACY
LA BOUTIQUE SPORT EXPERT
402 Route Marie Victorin
Tél.: 742-8433

PRINCEVILLE
PISCINES PRINCEVILLE
235 Boul. Baril
Tél.: 364-5427

ORMSTOWN
PISCINES TREMBLAY
1690 Island Road
Tél.: 829-2307

CHICOUTIMI
PISCINES SOLEIL INC
1333 Boul. St-Paul
Tél.: 545-3501

ST-JEAN
PISCINES JACQUES CARTIER INC
22 Jacques Cartier Sud
Tél.: 347-9833

JOLIETTE
PISCINES MAURO
580 Boul. Barrette
Tél.: 759-3772

LONGUEUIL
LES PISCINES S. PERRIN SPARTAN 1979 INC
891 Boul. Ste Foy
Tél.: 674-3707

LE COLLÈGE VOUS OFFRE DES SÉMINAIRES EN SECRÉTARIAT

- **LA SECRÉTAIRE DE DIRECTION ET LA GESTION EFFICACE**
  les 25, 26 et 27 mai 1983 (360 $)
- **LA PLANIFICATION ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL DE SECRÉTARIAT**
  les 18, 19 et 20 mai 1983 (360 $)
- **LA RÉDACTION DE LETTRES D'AFFAIRES EFFICACES**
  les 19 et 20 mai 1983 (240 $)

Ces séminaires ont lieu à:
l'Hôtel Sheraton-Mont-Royal
1455, rue Peel
Montréal

Pour inscriptions, composer le numéro:

332-3000
(poste 399)

Collège de Bois-de-Boulogne

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE



HOMMES et FEMMES

DALE CARNEGIE®
Fondateur et auteur du livre
«Comment se faire des amis»

- **Sachez parler en public**
- **Ayez une conversation plus intéressante**
- **Améliorez vos relations humaines**
- **Communiquez efficacement**
- **Apprenez à contrôler la tension et les soucis**
- **Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi.**

Assistez à une
SOIRÉE D'INFORMATION GRATUITE
LUNDI 9 MAI
à 20 h
aussi en anglais mardi 10 mai à 20 h
HÔTEL MONT-ROYAL
1455, rue Peel
(Métro Peel) mezzanine

Approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec
Permis 749749

Cours déductible d'impôt

CULTURE PERSONNELLE
Présenté par E.J. Glowka & Ass

TITRES AU COMPTOIR (de Toronto)

(Revue de la semaine)

INDUSTRIELLES

	Volume	Haut	Bas
Action Trdr	10,900	.18	.15
Action Trd C	600	.50	.50
Ausnoram Hldg	1,760	2.75	2.75
Bk of BC 2.22B	80,805	26.00	24.54
Benvan Hldg	1,000	.25	.25
CDC 9.4 1983	996,780	26.25	24.325
Cdn Wrldwde	27,150	4.85	4.00
Cdn Wrldwde 9.25	800	19.50	18.50
Carvern	5,800	1.10	1.00
Cominco	27,124	51.50	48.50
Cons Comp	6,800	.18	.17
Contn fl R D	700	3.75	3.50
Copp Clark	45	47.00	47.00
Core Mark	32,790	8.375	7.825
First City	91,350	21.50	20.30
Geac Comptr	251,799	19.375	17.25
G B Autmted	65,050	14.10	10.745
Glenayre	58,485	12.00	11.15
H.O. Fin	4,000	1.80	1.80
Hudsons B Acc	1,200	25.25	24.875
Lanpar	16,850	7.35	6.50
Longford	1,100	1.625	1.625
Memotec	1,970	3.25	3.00
Meridian Tc	100,220	3.875	3.125
Nelma Inf	22,350	3.00	2.25
Nor Tel 5½C	350	9.75	9.75
Nor Tel 5½D	1,475	9.75	8.75
Optimian Cal	100	10.50	10.50
Plumbing Mrt	60,000	.70	.50
Polycom	3,105	2.50	1.75
Polycom Pf A	500	2.75	2.75
Pop Shops	5,051	.05	.03
Prize Pzzle	11,600	1.20	.873
Telescan	500	.75	.75
Trans C Plines	14,684	27.50	25.625
Walwyn	229,600	6.75	5.00
Cdn Wrld Egy	6,060	42.375	40.00
Core Mrk	494,590	8.50	7.45
Stelco Inc	67,540	30.375	28.50
Cadillc Frvw	251,902	14.50	4.10
Massey Wrr	725,600	1.77	.98
Prize Pzz Wrr	43,500	.25	.20
Walwyn Wrr	116,900	4.64	3.00
Total Volume			3,840,065
Ansil Res	28	1.05	1.05z
Avox Mtl	14,700	1.25	1.25
Aubet Res	22,000	.67	.55
Bitech Egy	77,000	.80	.60
Black Cliff	17,600	1.05	.95
Blythwood	2,000	.40	.40
Brown-McDade	7,000	.50	.45
Cabre Exp	500	1.90	1.90
Canindex	60,800	.26	.20
Cane Cons	80,200	.55	.28
Candore Exp	5,000	.13	.13
Cannon Mns	43,500	.25	.19
Carling Cop	2,000	.23	.23
Centry Egy	7,700	1.625	1.375
Chance Mng	14,000	.58	.55
Claremont	2,300	.60	.60
Coloma Res	1,250	.40	.40
Combined LRd	6,000	.10	.10
Comstock Ken	14,000	.43	.38
Cons gldsc	20,000	.10	.10
Cons Mntclr	16,550	.60	.55
Craibbe-Fitch	8,700	.85	.70
Cullatn Lke	100	4.20	4.20
Currie Rse	14,500	.50	.45
Davidson Tis	16,220	9.50	9.00
Dstorbell	3,000	.33	.33
Edomar Res	10,000	.10	.08
Exxeter Res	45,500	.43	.40
Frankfld Ex	700	.13	.13
Gatefordmns	6,500	.08	.08
Golden Hrkr	500	.25	.25
Goldqst Exp	1,528	3.75	3.50
Hanson Mnrl	2,000	.23	.23
Holmer Gld	2,500	3.50	3.50
Huronian	2,000	.25	.25
Intl Chem	18,200	.63	.60
Jerome Exp	38,000	.40	.35
Kamlo Gld	250	.02	.02z
Keezic Res	31,500	.45	.35
Kelly-Des	42,000	.20	.15
Key Lke Exp	100	.40	.40z
Langis Slv	4,000	.20	.19
Lennie Red	15,500	1.20	1.00
Luxor Exp	20,000	.28	.22
Lyndex Exp	202,600	2.405	.80
Mareast Exp	15,000	.22	.20
Maylac Gold	9,000	.23	.20
McFinley	57,800	1.45	1.125
Midrim Mng	167	.03	.03z
Mirado	13,000	.25	.22
Mount Plsnt	3,000	.18	.18
Mnt Wrght	4,000	.25	.25
New Athona	2,000	.28	.28
New Bid	1,000	.20	.20
New Dmnsn	60,850	4.00	3.00
Nova-Co	23,996	.33	.25
NWT Cppr	2,000	.25	.25
Opawica Exp	10,400	1.875	1.25
Orrwell Egy	37,500	1.875	1.60
Parquet	221,938	.41	.35
Pelangio Lrd	13,000	.40	.38
Pinetree	10,000	.15	.13
Placer Cmn	58,350	22.75	20.75
Python Res	15,000	.55	.30
Probe Mns	3,000	.33	.33
Puissance	164,100	.28	.20
Quebec Gld	4,000	1.875	1.875
Rare Erth	88	.10	.10z
Redcon Gld	10,620	.38	.33
Regal gldfld	3,000	.50	.50
Renzy	8,475	.41	.35
Roxmark Mns	28,000	.44	.37
Sea Way	50,000	.35	.30
Seemar	28,300	.48	.43
Senlac Res	2,100	.80	.80
Sheldon-Lrdr	5,000	.24	.24
Sherritt Grd	18,105	9.00	8.354
Silver Cntry	2,000	1.10	.95
Silvrsde Res	27,500	.42	.35
Sparton Res	16,983	1.05	.90
Starratt Nckl	6,000	.10	.10
Starrex Mng	24,374	.77	.40
Sumach Res	50,500	.40	.38
Tashota-Nipigon	2,000	.40	.40
Tex-Sol	13,500	.25	.20
Trackr Res	5,000	.17	.17
Vedron	18,500	.68	.60
Waite Dufault	1,500	.70	.70
White Star	3,500	.25	.25
YoungDavdsn	350	.38	.38z
Zahavy Mns	25,600	2.10	1.75
Ravilloyd Res A	28,000	.375	.375
Ravilloyd	45,000	.375	.375
Aubet Res	22,000	.25	.20
Geddes Res	3,750	1.70	1.375
Placer Wrr	80,875	7.275	5.875
Trackr Res	5,000	.17	.17
v-Lynco Res	31,400	1.30	1.30
v-Pipestone	89,600	.85	.85
v+watson Lk	31,350	2.00	1.50
v-Devonshire	83,750	1.05	1.05
v-Goldnvlle Exp	152,400	1.30	1.30
v-Missitream	65,250	2.00	2.00
v-Whitebrn	13,150	2.70	2.70
v-Dovercliff Mnr	800	2.00	2.00
v-Raleigh	54,800	.60	.60
v-Louisbourg	4,800	2.00	1.85
Total Volume:			2,728,147

OILS

Brandy Brook	2,000	.23	.23
Cessland	46,000	.38	.30
Cotton Vlly	7,000	.65	.55
Dallas Pet	800	.35	.35
First Ohio	37,300	1.80	1.20
Geovex	2,150	.30	.30
Grandview Egy	2,000	.30	.28
Greenwch Res	5,000	2.22	2.22
Insulite Exp	2,000	.45	.45
Lumax Oil	8,000	.25	.25
Pan Macknzie	5,000	.25	.25
Petroflo	1,322	.30	.30
Portfield	2,500	.05	.05
Sanreta	1,000	.05	.05
Solo Res	18,300	.70	.60
Spindle Top	4,500	.20	.15
Tanglewood	50,700	2.40	2.10
Teeshin	25,483	.25	.20
Trinova	750	.20	.20
Wilshire	129,500	.65	.50
Woodway Res	1,000	.30	.30
Tanglewood Unt	37,000	2.75	2.50
Greenwch Wrr	70,500	.41	.24
v-Green D mnd	120,000	2.15	1.85
v-Blakstne	90,100	.80	.80
v-Thor Res	1,800	1.95	1.00
v-Tritex	10,900	1.25	1.25
v-Tipperary	62,050	2.00	2.00
v-New Colony	32,650	1.00	1.00
Total Volume:			776,815

MARCHÉ DES OPTIONS SUR DEVISES

Série	Vol.	Int. en cours	Ferm.	Ferm. du dollar
CANADIAN DOLLAR - 50,000 CANS				
Jun 80p	6	718	0.0008	0.8165
Dec 80	5	19	0.0190	0.8165
Jun 81	10	46	0.0079	0.8165
Sep 81p	12	60	0.0067	0.8165
Jun 82p	1	75	0.0070	0.8165
SWISS FRANC - 25,000 SFR				
jun 49p	10	0	0.0055	0.4905
Jun 50	10	15	0.0050	0.4905
Dec 48p	10	20	0.0063	0.4905
Total volume:	64			

Série	Int. en cours	Demande	Offre	Ferm. du dollar
CANADIAN DOLLAR - 50,000 CANS				
Jun 80	2	0.0156	0.0165	0.8165
Sep 80	5	0.0173	0.0182	0.8165
Sep 80p	42	0.0032	0.0035	0.8165
Dec 80p	15	0.0058	0.0061	0.8165
Jun 81p	188	0.0020	0.0023	0.8165
Sep 81	2	0.0100	0.0108	0.8165
Dec 81	2	0.0120	0.0128	0.8165
Dec 81p	19	0.0092	0.0096	0.8165
Jun 82	165	0.0022	0.0026	0.8165
Sep 82	56	0.0050	0.0055	0.8165
Sep 82p	35	0.0104	0.0111	0.8165
Dec 82	10	0.0072	0.0077	0.8165
Dec 82p	104	0.0133	0.0139	0.8165
Jun 83	30	0.0003	0.0005	0.8165
Jun 83p	59	0.0133	0.0142	0.8165
SWISS FRANC - 25,000 SFR				
jun 48	1	0.0143	0.0151	0.4905
Jun 48p	110	0.0023	0.0026	0.4905
Jun 49	0	0.0085	0.0091	0.4905
Jun 50p	0	0.0116	0.0124	0.4905
Sep 48	35	0.0231	0.0239	0.4905
Sep 48p	110	0.0049	0.0052	0.4905
Sep 49	0	0.0178	0.0184	0.4905
Sep 49p	0	0.0087	0.0092	0.4905
Sep 50	170	0.0133	0.0138	0.4905
Sep 50p	55	0.0142	0.0150	0.4905
Dec 48	15	0.0300	0.0308	0.4905
Dec 49p	0	0.0248	0.0254	0.4905
Dec 49p	0	0.0105	0.0110	0.4905
Dec 50	115	0.0202	0.0207	0.4905
Dec 50p	5	0.0159	0.0167	0.4905
Total open interest: 2303				

LES DEVISES

(PC) - Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de minimaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe:

Afrique du S.	Rand	$1.1325
Allemagne O.	Mark	$0.5020
Ar. Saoudite	Rial	$0.3575
Australie	Dollar	$1.0725
Autriche	Schilling	$0.0710
Bahamas	Dollar	$1.2250
Bahrain	Dinar	$3.2575
Barbade	Dollar	$0.6190
Belgique	Franc	$0.025100
Bermudes	Dollar	$1.2250
Brésil	Cruzeiro	$0.0027
xBulgarie	Lev	$1.2700
Caraïbes	Dollar	$0.4610
Chine	Renminbi	$0.6380
xColombie	Peso	$0.0163
Danemark	Couronne	$0.1410
E.A.E.	Dirham	$0.3340
Espagne	Peseta	$0.00900
États-unis	Dollar	$1.2266
Fiji	Dollar	$1.2300
Finlande	Mark	$0.2260
France	Franc	$0.1665
Grèce	Drachme	$0.0148
Guyane	Dollar	$0.4165
Hong kong	Dollar	$0.1785
Hongrie	Forint	$0.0295
Inde	Roupie	$0.1280
Indonésie	Rupiah	$0.001275
Irak	Dinar	$3.9559
Irlande	Livre	$1.5900
Israel	Shekel	$0.0299
Italie	Lire	$0.000845
Jamaique	Dollar	$0.5100
Japon	Yen	$0.005230
Koweit	Dinar	$4.2100
Liban	Livre	$0.2948
Malaysie	Ringget	$0.5310
Mexique	Peso	$0.0088
Norvège	Couronne	$0.1730
N.-Zélande	Dollar	$0.8150
Pakistan	Roupie	$0.0995
Pays-Bas	Florin	$0.4455
xPologne	Zloty	$0.0141
Portugal	Escudo	$0.01240
xRoumanie	Leu	$0.2744
Royaume-U.	Livre	$1.9362
Singapour	Dollar	$0.5870
Suède	Couronne	$0.1640
Suisse	Franc	$0.5990
Tanzanie	Schilling	$0.1310
xTchécosl.	Couronne	$0.2040
Trinidad-T.	Dollar	$0.5150
xURSS	Rouble	$1.7000
Venezuela	Bolivar	$0.1200
Yougoslavie	Dinar	$0.0155

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de $00.040 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille

Vendredi $12.402

MONTREAL — Handy and Harman évaluait le prix de l'argent canadien à $15.215 l'once troy

NEW YORK- Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $12.40 l'once troy.

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Fruits

Pommes: Cortland, Wolfriver et Bencroft réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4 lb, aux détaillants $10.00, aux grossistes $8.75; 8x5 lb, aux détaillants $10.50, aux grossistes $9.19; cellpack 120, aux détaillants $13.00, aux grossistes $11.38; cellpack 140, aux détaillants $12.00, aux grossistes $10.50; 4x4 pintes, aux détaillants $8.00, aux grossistes $7.00; minots en vrac, aux détaillants $9.50, aux grossistes $8.31.

Spartran, McIntosh, Délicieuse rouge, Empire et autres variétés réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4 lb, aux détaillants $11.00, aux grossistes $9.62; 8x5 lb, aux détaillants $11.50, aux grossistes $10.06; cellpack 120, aux détaillants $14.00, aux grossistes $12.25; cellpack 140, aux détaillants $13.00, aux grossistes $11.38; 4x4 pintes, aux détaillants $8.00, aux grosssistes $7.00; minots en vrac, aux détaillants, $10.50, aux grossistes $9.18.

McIntosh, Cortland et autres variétés, à atmosphère contrôlée: 12x3 lb et 9x4 lb, aux détaillants $12.00, aux grossistes $10.50; 8x5 lb, aux détaillants $12.50, aux grossistes $10.94; cellpack 120, aux détaillants $15.50, aux grossistes $13.13; cellpack 140, aux détaillants $14.00, aux grossistes $12.25; 4x4 pintes, aux détaillants $8.50, aux grossistes $7.44; minots en vrac, aux détaillants $11.50, aux grossistes $10.06.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Betteraves: $3.50 à $4.00 le sac de 12 sachets de 2 lb; moyennes, $2.00 à $2.50 le sac de 25 lb, grosses $1.25 à $1.50 le sac de 25 lb; grosses, $2.50 à $3.00 le sac de 50 lb.

Carottes: $2.50 à $3.00 le sac de 25 lb; $9.00 à $9.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 5 lb; grosses: $8.00 à $9.00 le sac de 50 lb; jacketed: $9.00 à $10.00 le sac 24 sachets de 2 lb ou 10 de 5 lb.

Céleri rave: $8.50 à $9.00 la caisse de 25 lb.

Choux rouges: $4.00 à $5.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: $5.50 à $6.00 le sac de 50 lb; gros: $3.50 à $4.00 le sac de 50 lb; moyens: $4.50 à $5.00 le caisse de 50 lb.

Endives: $10.00 à $11.00 la caisse de 8 lb.

Germe de luzerne: $4.50 à $5.00 la caisse de 12 sachets de 569 ml.

Laitue: Boston de serre, $7.00 à $7.50 la caisse de 12 unités; frisée, $10.00 à $11.00 la caisse de 24 unités.

Oignons jaunes: gros, $7.50 à $7.50 le sac de 50 lb; moyens, $6.00 à $6.50 le sac de 50 lb; $7.50 à $8.00 le 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb.

Oignons rouges: $5.00 à $6.00 les 12 sachets de 2 lb.

Panais: $6.00 pour 12 sachets de 2 lb.

Pommes de terre: moyennes $4.00 à $4.50 le sac 50 lb; $2.00 le sac de 20 lb; $1.00 le sac de 10 lb; grosses, $6.00 $6.50 le sac de 50 lb; $0.90 à $100 le 10 lb.

Rutabaga: moyen $3.25 à $3.75 le sac de 50 lb; gros, $1.25 à $1.50 le sac 50 lb; $2.00 à $2.25 le sac de 25 lb.

Pommes de terre en vente: 125,000.

Sirop d'érable: $17.00 à $18.00 les huit boîtes de 540

LES GRAINS

WINNIPEG
(CONTRATS EN TONNES)

MARCHE A TERME

	Ouv.	Haut	Bas.	Ferm.	Hier
LIN					
Mai	——	——	——	288.70	287.00
Juil.	290.30	291.10	290.30	291.10	290.60
Oct.	301.70	——	——	301.50	301.20
Dec.	308.50	——	——	308.50	309.00

VANCOUVER

GRAINE COLZA

Juin 319.00 321.00 319.00 321.40 323.20
Sept. 323.20 323.50 323.10 323.80 323.20
Nov. 321.70 322.00 321.70 322.00 321.80
Janv. 329.30 329.70 329.30 329.60 329.30
Mars —— —— —— 336.90 335.30

ORGE (Thunder Bay)

Mai 107.50 107.50 107.50 107.00 107.60
Juil. 107.50 107.80 107.50 107.20 107.50
Oct. 108.50 108.70 108.50 108.30 109.50
Dec. 109.80 110.00 109.80 109.80 109.50
Mars —— —— —— 110.00 109.90

ORGE (ALBERTA)

Juin 95.50 —— —— 95.50 95.50
Sept. —— —— —— 96.40 96.20
Nov. —— —— —— 97.00 97.00

AVOINE

Mai 97.00 97.00 97.00 97.20 97.00
Juil. 95.00 95.00 95.00 94.60 94.80
Oct. 96.00 96.00 96.00 95.60 96.00
Dec. 96.10 —— —— 95.80 95.40

BLE-FOURRAGER

Mai 154.50 —— —— 154.40 155.40
Juil. 150.00 150.00 150.00 150.00 149.40
Oct. 143.00 143.00 143.00 143.20 142.70
Dec. —— —— —— 141.00 141.00

SEIGLE

Mai 116.60 116.60 116.60 117.50 116.80
Juil. 119.80 119.90 119.80 120.70 119.90
Oct. 125.20 —— —— 125.30 124.90
Dec. —— —— —— 128.10 128.50

MARCHÉ AU COMPTANT:

AVOINE: 1 cw 102.20 ; 2 cw 102.20 ; ex 1 fourragère 101.20 1 fourragère 97.20 ; 2 fourragère 93.70 ; 3 fourragère 90.70 ; mélangee 47.00. ORGE: 1 cw 6-rang 112.00 ; 1 cw 2 rang 112.00 cw 2-rang 112.00 ; 2 cw 6 rang 112.00 ; 1 fourragère 107.00 ; 2 fourragère 105.50 ; 3fourragère 100.50

SEIGLE: 1 cw 117.50 ; 2 cw 115.50 ; 3 cw 87.50 ; ergoté 78.50.
LIN: 1 cw 288.70 2 cw 286.70 ; 3 cw 253.70
GRAINE - COLZA: Thunderbay no 1 canadienne 301.40
Vancouver no 1 canadienne 318.40
BLE FOURRAGER: 3 rouge printemps 154.40 ; fourragère Canadienne 151.40
ORGE ALTA: Calgary 94.00- Edmonton 94.00 Lethbridge 94.00

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas.	Ferm.	Hier
BLE					
Mai	3.54½	3.56	3.54	3.54½	+.00½
Juil.	3.62	3.64	3.62	3.62¾	——
Sept.	3.71	3.73	3.70½	3.71¾	+.00¼
Dec.	3.85	3.87	3.84½	3.85½	——
Mars	3.96¼	3.98	3.96	3.96½	-.01
Mai	4.02	4.02	4.00½	4.00½	-.01
Juil.	4.00	4.00	4.00	4.00	——
Ventes: 15,124					
MAIS					
Mais	3.19	3.19¼	3.16	3.17	-.01¾
Juil.	3.18½	3.18½	3.17	3.17¼	-.01
Sept.	3.10¼	3.11½	3.09¾	3.09¾	-.00½
Dec.	3.03¾	3.05	3.03¾	3.04	+.00½
Mars	3.12	3.13	3.12	3.12¼	+.00¼
Mai	3.19½	3.20	3.19	3.19½	+.00¼
Juil.	3.25	3.25½	3.24¼	3.24¼	+.00¼
Ventes: 25,096					
AVOINE					
Mai	1.56½	1.59	1.56¼	1.59	+.03¼
Juil.	1.62	1.63	1.61	1.62¾	+.01½
Sept.	1.66¼	1.66¼	1.64½	1.65¾	——
Déc.	1.77	1.77	1.74½	1.77	+.00¾
Mars	1.87½	1.88	1.85½	1.88	+.00½
Ventes: 1,941					
FEVES-SOYA					
Mai	6.31½	6.32	6.27¾	6.28½	-.01
Juil.	6.47½	6.47¾	6.43	6.44	-.02
Aout	6.53	6.53½	6.49¼	6.49½	-.02¼
Sept.	6.57½	6.58¼	6.55	6.56	-.01
Nov.	6.68	6.69½	6.66¼	6.66¼	-.01½
Janv.	6.81½	6.81½	6.78½	6.79	-.01½
Mars	6.93½	6.94	6.91½	6.91½	-.02
Mai	7.05	7.05	7.02½	7.02½	-.01½
Juil.	7.13½	7.13½	7.12	7.12	-.02
Ventes: 49,088					

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture: Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.40 le kg; No 93, $4.42 le kg; prix de vente, $4.42-$5.38 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $4.82 le kg. Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.403 coloré, $4.500. Poudre de lait écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.65 le kg; pour nourrissage: $1.50-$1.65; lait de beurre en poudre: $1.72-$1.81; petit lait en poudre commestible: $0.40-$0.60; lait en poudre pour nourrissage: $0.35-$0.35 1-2 le kg. Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.29 8-10; A-gros, $1.25 7-10; A-moyens, $1.17 6-10; A-petits, $0.87 3-10. Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.26;

A-gros, $1.22; A-moyens, $1.14; A-petits, $0.84; A pee-wee, $0.50. Pommes de terre, prix de gros: Québec: brossées: $1.10 à $1.20 les 10 lb; $2.10 à $2.20 les 20 lb; $4.50 à $5.00 les 50 lb;

I.-P.-E., $1.35 à $1.50 les 10 lb; $2.60 à $2.75 les 20 lb; $5.50 à $6.00 les 50 lb; Nouveau-Brunswick: $1.10 à $1.20 les 10 lb; $2.10 à $2.20 les 20 lb; $4.50 à $5.00 les 50 lb.

LES MÉTAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (cathodes qualité sup.)
comptant 1112.5-1113.5
à terme 1137.5-1138
ventes 124,925 tonnes

CUIVRE et CATHODES
comptant 1078-1080
à terme 1107-1108
ventes 3,975 tonnes

ÉTAIN (qualité ordinaire)
comptant 8650-8655
à terme 8655-8660
ventes 3,975 tonnes

ÉTAIN (qualité supérieure)
comptant 8650-8655
à terme 8655-8660
ventes nil tonnes

PLOMB
comptant 277-278
à terme 287-288
ventes 68,200 tonnes

ZINC
comptant 463.5-464
à terme 475.5-476
ventes 47,150 tonnes

ALUMINIUM
comptant 870.5-871
à terme 895.5-896
ventes 310,100 tonnes

NICKEL
comptant 3170-3175
à terme 3255-3260
ventes 10,572 tonnes

TITRES AU COMPTOIR

Valeurs	Ventes	Haut	Bas
Abitibi Copper	54000	40	35
Arjon Gold	500	10	10
Ballard Oil	2000	31	31
Belgium Standard	2500	338	286
Belgium Stndrd wts	32700	150	95
Bunker Hill	1200	35	35
Cadillac F wts	500	463	463
Canada Development	400	$25¼	25¼
Cons Montlerc	3000	60	60
Coremark	8700	$7¾	7¾
Despina Gold	5000	30	30
Dufresnoy	50000	117	95
East Bay Mines	1000	30	30
Fst Fcity Financial	500	$20½	20½
Gaspesie Mines	2000	31	31
Glenayre	100	$12	12
Langis Silver	3000	20	20
Lorie Resources	100	35	35
Lyndex	15000	125	112
New Dimension	2800	386	375
New Pascalis	600	$5¼	5¼
Nova Co Explor	7000	30	29
Opawica Exploratns	500	135	135
Quebec Gold Bell	800	200	200
Ravilloyd Mines	20000	25	25
Seemar Mines	7500	48	48
Stelco wts	500	$7⅞	7⅞
Stelco units	1900	$28¾	28¾
Walwyn Inc	8100	$6¾	5¾
Walwyn Inc wts	2800	438	375

Deux Dash-7 pour l'Indonésie

■ DJAKARTA, Indonésie (Reuter) — La compagnie d'aviation indonésienne P.T. Pelita Air Services a commandé deux avions Dash-7 des avionneries de Havilland du Canada.

Les deux appareils, qui doivent être livrés en mars et mai l'an prochain et qui porteront la flotte de Dash de Pelita à cinq, sont évalués globalement à $27 millions (canadiens), pièces de rechange comprises.

C'est là un des cinq contrats qu'une délégation canadienne que dirige le ministre du Commerce Gerald Regan a conclus durant une visite de trois jours à Djakarta.

À LIRE TOUS LES SAMEDIS DANS

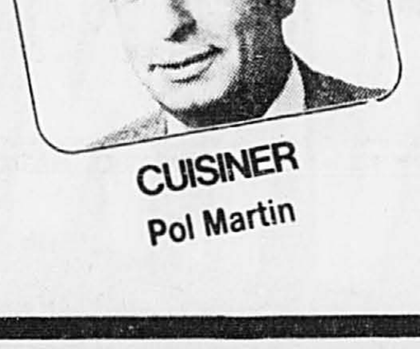
la presse plus



CUISINER
Pol Martin

À LIRE TOUS LES SAMEDIS DANS

la presse plus



POUR RIRE
Guy Fournier

RELATIONS HUMAINES ET COMMUNICATION DANS LA VENTE

Pour les gérants et les propriétaires

- Session de 92 heures
- Animée par des professionnels de la vente
- Du mardi 24 mai au vendredi 3 juin de 8h à 17h plus 12 heures à répartir en soirée.
- Maximum de 12 participants par groupe

THÈMES GÉNÉRAUX ABORDÉS

- L'écoute de soi
- La dimension affective de la vente
- Le gérant et le leadership
- Les communications dans l'entreprise
- Les applications dans l'industrie

Communiquez avec nous dès maintenant pour réserver votre place et connaître les dates des prochaines sessions.

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE du Collège Marie-Victorin

7125, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J7
Tél.: 325-4414

Le cycle de la vente

POUR CEUX QUI VEULENT ACCROÎTRE LEUR EFFICACITÉ... ET LEURS VENTES

- Cours de 40 heures
- 5 vendredis consécutifs de 8h à 17h
- débutant le vendredi 20 mai
- maximum de 24 personnes par groupe
- animé par des professionnels de la vente

QUELQUES SUJETS TRAITÉS:

- le rôle du vendeur
- les besoins du client
- la réponse aux objections
- l'organisation d'une présentation
- la conclusion d'une vente

Réservez votre place dès maintenant au:

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE du Collège Marie-Victorin

7125, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J7
Tél.: 325-4414

Quatre séminaires pour REPRÉSENTANTS ET VENDEURS

Dernière série complète avant l'automne 1983

- Nouvelle série de quatre séminaires débutant le 13 mai 1983
- Chaque séminaire dure dix heures: le vendredi de 18h à 21h et le samedi de 8h à 17h
- Maximum de 30 participants par groupe
- Animés par des professionnels de la vente

Thèmes généraux abordés

- **Que veulent vos clients?** — Leurs motivations
- **Comment répondre à leurs objections**
- **Comment réussir vos ventes** — La conclusion
- **La gestion de votre temps et de votre territoire de vente**

Communiquez avec nous dès maintenant pour connaître les dates des séminaires et réserver votre place

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE du Collège Marie-Victorin

7125, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J7
Tél.: 325-4414

LES OFFRES D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES

A VENDRE 1ère hypothèques, avocat, 688-0547.

ABAISSEMENT: 1ère-deuxième hypothèque. Jour, soir. 729-4332.

AI 1ère, 9 3/4%, 2e, 12.½%, jusqu'à 85% évaluation. Imm. André Circé Inc. crtr, 653-5353.

ARGENT direct du particulier, 1re, 2e hypothèque. 482-7763.

AVONS prêteurs privés ou autres. Balances de vente. Jour, soir, fin semaine. J. Paquin, 525-2661.

DISPONIBLE en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques, appeler entre 9h a.m. et 10h a.m. Caisse Pop. St-René Goupil, 321-2610

NOTAIRE: argent à prêter, 1ère-2e, service rapide. 697-5361.

PRETS pour construction, 2e hypothèque ou solde de vente. 737-2528, 737-5654.

RAPIDEMENT: 1ère, 2e, consolidation dettes, jour, soir, 387-1696.

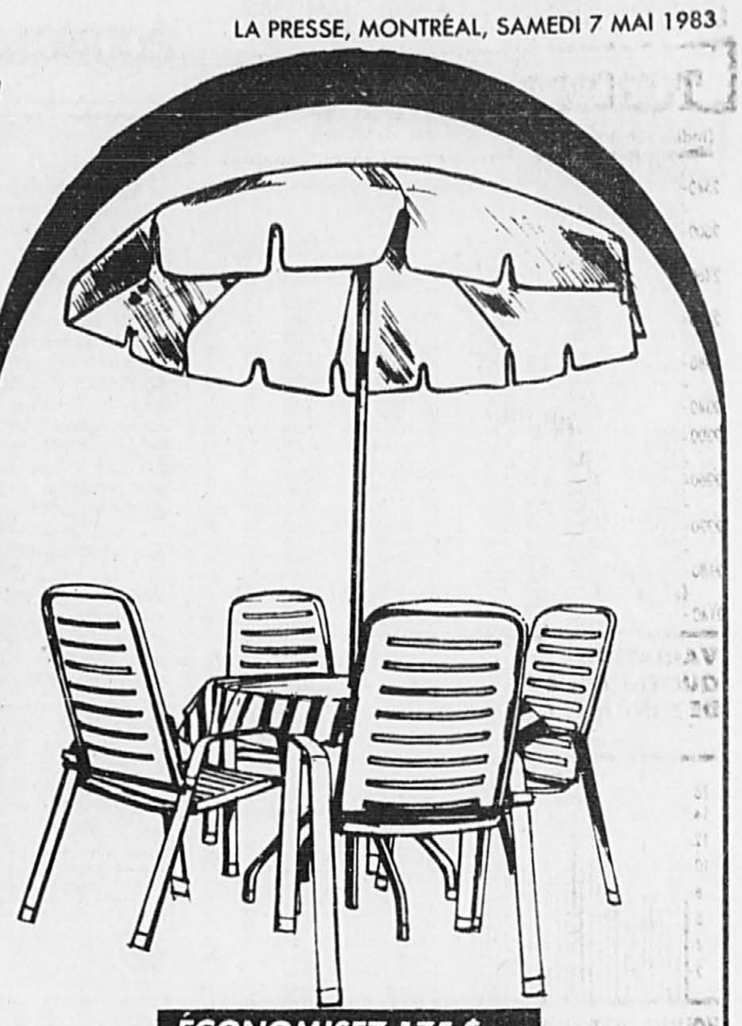
710 OCCASIONS D'AFFAIRES

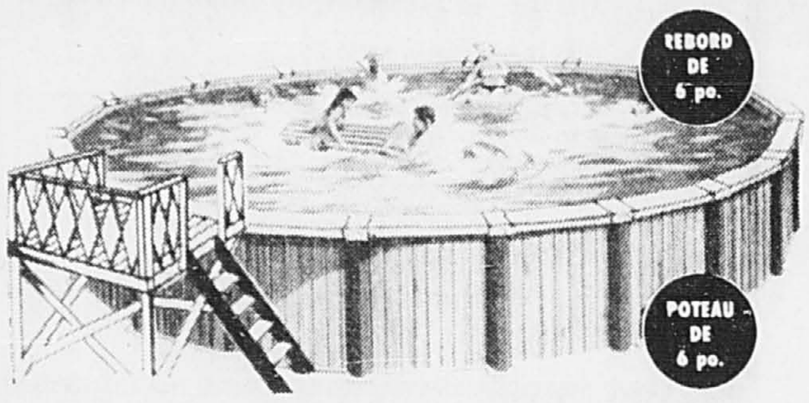
A LOUER dans beau magasin très bien situé rue Mont-Royal, petits emplacements pour vente boissons gazeuzes, produits alimentaires, crème glacée, etc. $10 par jour. M. Ramo: 523-7143.

A VENDRE: commerce d'ameublement complet fonctionnant très bien avec gros chiffre d'affaires situé dans le nord de la ville de Montréal. Etabli depuis plus de 20 ans. Avec vaste salle de montre et stationnement. Case Postale 82, Succ. Youville, Montréal H2P 2V2.

A-1, recyclage métaux, équ

Chez PISCINES CITADELLE
jusqu'au 15 MAI





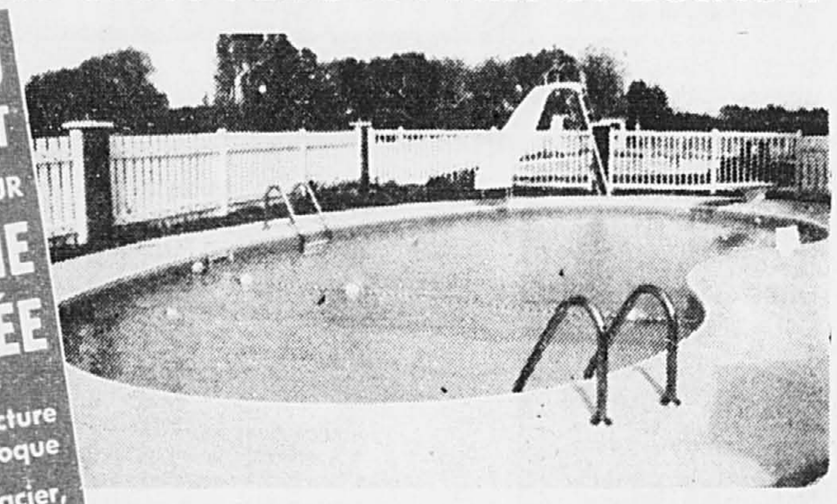
18' diamètre
1149$

24' diamètre
1299$

EXCLUSIF CHEZ CITADELLE
PISCINE ÉCLAIRÉE
GARANTIE DE 15 ANS
sur toile et structure
ÉQUIPÉE
- patio 30 pieds carrés
- filtre Jaccuzzi 1 force

PISCINES CREUSÉES À PRIX SPÉCIAUX

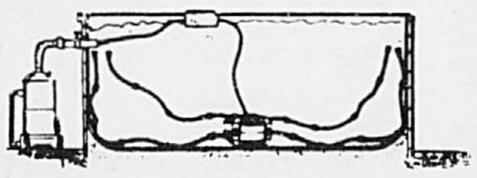
NOUVEAU CONCEPT SUR PISCINE CREUSÉE
Structure monocoque
béton, acier, vinyle



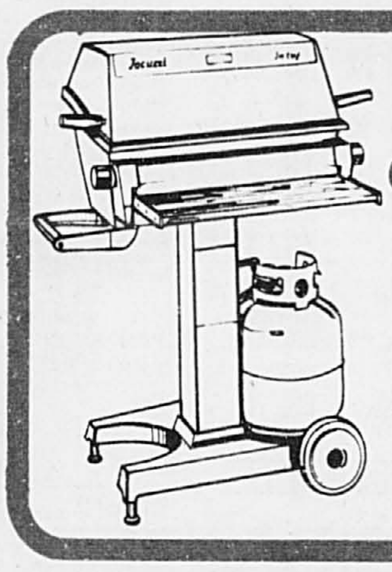
INSTALLATION FAITE PAR NOS EXPERTS



BALAYEUSE ABEILLE
Ord. 249,99$
SPÉCIAL
99,99 $



ÉCONOMISEZ 175 $
ENSEMBLE DE PATIO COMMODORO
7 MORCEAUX
— 4 chaises
— 1 table ronde 42''
— 1 parasol 6' Texteline
— 1 nappe
Ord. 475$
SPÉCIAL **299 $**



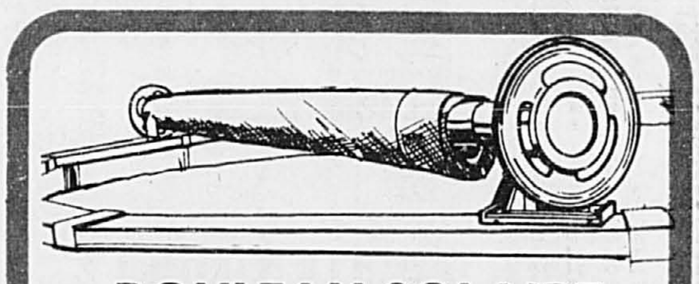
BARBECUE Jacuzzi
Grand choix de modèles (bonbonne en sus)
À PARTIR DE
99,99 $

FILTREURS
JACUZZI 150 lb 3 / 4 force
SWIMQUIP 150 lb 1 force
COLECO 100 lb 1 force
299 $ *VOTRE CHOIX*

SUPER VENTE GIGANTESQUE



ÉCONOMISEZ 200$
ENSEMBLE DE PATIO PALMA NOVA
— 4 chaises ajustables 5 positions
— 1 table Werselite
— 1 chaise longue
Ord. 599$
SPÉCIAL **399 $**



ROULEAU SOLAIRE
pour piscine hors terre ou creusée, incluant 15 pieds de tuyau
99,99 $

Limite de 1 par client



CHLORE
100 lb
129,99 $
Test-kit gratuit

50 lb granulé **84,99 $**
35 lb granulé **59,99 $**



10 kg GRANULÉ
39$



CHLORE 100% CONCENTRÉ
8 kilos ou
40 tablettes de 3'' 200 gr
59,99 $

TOILE SOLAIRE À BULBES
La couverture de piscine qui économise l'eau, l'électricité et de l'argent.
Thermomètre gratuit

Hors terre

16'	34,99$	24'	74,99$
18'	44,99$	27'	102,99$
21'	62,99$	16'x30'	64,99$

Creusée

14' x 28'	79,99$	18' x 36'	129,99$
16' x 32'	99,99$	20' x 40'	159,99$

TOILE DE REMPLACEMENT
15 ans de garantie — jauge 20

15'	99,99$
18'	119,99$
24'	179,99$
15' x 30'	179,99$

ALGÉCIDE
SANITAS
4 LITRES
2 POUR 1





TERMES: FINANCEMENT BANCAIRE - VISA MasterCard

LA SOLUTION À VOS VACANCES
PISCINES CITADELLE

LONGUEUIL
620, Place Trans-Canada
527-8617

REPENTIGNY
545, rue Notre-Dame
585-0100

JOLIETTE
545, rue St-Charles-Borromée
759-8110

LAVAL
1770, boul. des Laurentides (angle St-Martin)
384-4581

CHÂTEAUGUAY
279, boulevard Anjou
691-5030

SAINT-JEAN
555, boul. du Séminaire
348-6851

SHERBROOKE
(Rock Forest)
4701, boul. Bourque
554-8611

TROIS-RIVIÈRES
8255, boul. Jean-XXIII
377-2921

SAINTE-THÉRÈSE
239, boul. Labelle
435-1983

SOREL / TRACY
825, route Marie-Victorin
742-7962

DOLLARD-DES-ORMEAUX
49, rue Brunswick (angle Montée des Sources)
683-0667

VICTORIAVILLE
(Arthabaska), 54, rue Girouard
357-8344

BROSSARD
7515, boul. Taschereau
656-1710

SAINT-HYACINTHE
2760, rue Bourdages
773-5667

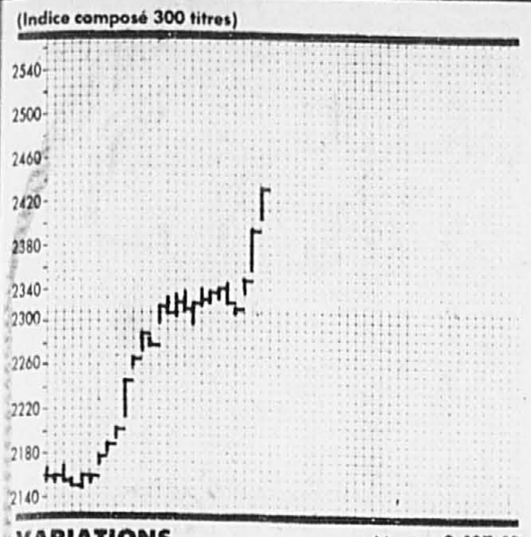
CHAMBLY
999, boul. Perigny
658-1949

SHAWINIGAN
8285, rue Saint-Marc
539-6431

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI À VENDREDI: 9H À 21H — SAMEDI: 9H À 17H — DIMANCHE: 11H À 17H

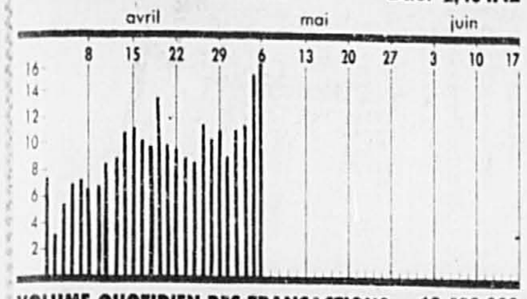
TORONTO

(Indice composé 300 titres)



VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 2,437.49
Fermeture: 2,436.22
Bas: 2,404.42



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 18,463,000

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSÉ	2,436.22	+42.04
SERV. FINANCIERS	1,924.31	+19.78
MINES ET MÉTAUX	2,270.37	+95.74
PÉTROLES ET GAZ	3,399.52	+72.02
INDUSTRIELLES	1,799.88	+36.46

par la presse canadienne

TORONTO (PC) — Nouvelle hausse marquée des titres, vendredi à la Bourse de Toronto, où les transactions se sont suivies à un rythme très accéléré.L'indice composé des 300 a ajouté 42.04 points à 2,436.22. Le volume des transactions a été de 18.5 millions d'actions échangées, au regard de 14.9 millions jeudi.Parmi les industrielles très actives, il y a eu: BC Resources, progressant de 25 cents à $3.50; Noranda, de 1 ⅛ à $26 ⅞; Alcan, de 2 ⅜ à $39; Chrysler Corp., de 1 ⅞ à $34 ⅞; et National Trust, de 2 ½ à $34 ½.Mais Nova Alberta A a abandonné ¼ à $9; Canadian Utilities A, ½ à $15 ½; Gulf Canaa, ⅛ à $17; Aigoma Steel, ½ à $28 ¾; et L.K. Resources B, 20 cents à 80 cents.Chez les mines, Equity Silver a avancé de $3 à $44 ½; Teck Corp.

A-B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
AMCA Int	19450	$27	26½	26¾	+ ¼
Abti Prce	2290	$22½	22	22½	+ ½
Abitbi 10	158	$50⅞	50⅜	50⅜	
Acklands	100	$15	15	15	- ½
Aero E o	25500	52	46	50	+ 7
Agassiz o	65200	180	170	180	+ 5
Agassiz w	4234	75	70	75	+ 5
Agnico E	22225	$19⅛	18¾	19⅛	
Agra Ind A	3250	$13½	13¼	13¼	
Albany o	300	110	110	110	- 5
Alt Energy	57110	$17¼	16⅜	17¼	+ 1
Alt Enr A	2600	$32⅞	32½	32½	- ⅜
Al Enr 1125	500	$35¾	35¼	35¾	+ ¾
Alta Nat	525	$27½	27½	27½	+ ½
Alcan	85634	$39	36¾	39	+ 2⅛
Alcan w	50525	$12⅜	12	12⅜	+ ⅜
Algo Cent	100	$17⅞	17⅞	17⅞	
Algma	131055	$29	28¼	28¾	- ½
Alum A	9400	$27	26⅝	26⅝	+ ¼
Alum B	see below				
Am Eagle o	15205	182	176	180	+ 1
Am Eqduc	26300	38	36	36	+ 1
Andrs WA f	615	$26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
Andres W B	350	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Ang CT 290	250	$32	31	32	+ 1½
Ang dGld o	225	95	95	95	
Ang UDev o	100	135	135	135	- 10
Arbor A	3300	$10½	10	10	
Arbor B f	3150	$10	10	10	
Argosy o	500	40	40	40	+ 3
Argus	262	$9¾	9¾	9¾	
Args 260 p	100	$25	25	25	
Argus C pr	500	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Argvll o	5300	325	305	325	+ 20
Asamera	41475	$31	30¼	30⅜	+ ⅜
Asbestos	1860	$13⅝	13½	13½	
Astral f	2200	$7¾	7⅜	7⅜	- ⅛
Atco I f	4660	$8⅞	8⅝	8¾	+ ⅛
Atco II	1080	$8⅝	8⅜	8⅜	+ ⅛
Atco 11½	3385	$34	32⅞	33⅛	- ⅜
Atlantis o	66604	73	67	73	+ 7
Atlas Yk o	28000	35	34	34	- 1
Atlas w	1800	9	9	9	+ 4
Augmitto o	5300	180	170	170	- 5
BC Sugar A	3110	$18	17½	18	+ ¾
BP Ref A	z3	113	113	113	
BP Ref B	5103	$13⅛	13⅛	13⅛	
BP Res	36001	$24	23⅜	23⅝	- ⅛
Bachelor o	2300	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Bkrtlc	8900	60	50	60	+ 10
Banister C	1200	$8½	8½	8½	
Bank BC	300071	$26¾	19⅛	19½	+ ½
Bank Mtl	54747	$32⅝	32½	32½	+ ⅛
Bk Mtl 26S	11760	$37	36¾	36⅞	+ ¼
Bk Mtl 26D	29290	$33¾	33½	33¾	
Bk Mtl w	15445	$11⅜	11	11⅛	
Bank N S	10247	$45⅞	45½	45⅞	+ ⅛
Bankeno o	13362	250	245	245	- 5
Bankeno u	4100	360	340	360	- 10
Bankeno w	8300	50	40	40	- 5
Barbcon A	100	$5	5	5	+ ½
Barbcon B	800	425	425	425	+ 25
Barrick	56091	191	185	189	+ 1
Barymin o	5000	16	16	16	+ 2
Basic Res o	81880	37	35	35	- 1
Bathrst p	250	$9¼	9¼	9¼	
Baton A f	500	$14½	14½	14½	+ ⅛
Bay Mtls	300	$8	8	8	
Beauty C o	500	300	300	300	+ 5
Becker B p	100	$19	19	19	
Bell Can	270342	$28	27¼	28	+ ⅛
Bell C pr	1400	$26⅞	26⅛	26⅞	
Bell 1.80	4810	$21⅛	20⅝	21	
Bell 1.96	100	$33½	33½	33½	
Bell 2.05	4550	$27⅞	27⅜	27⅞	+ ⅛
Bell 2.70	25950	$32¾	31¼	32	- ⅛
Bl Hawk o	500	20	20	20	
Black Phot	7700	$17	16¾	17	
Blackwod	1800	330	330	330	+ 5
Blake Res o	4000	33	33	33	- ½
Bluesky	28064	400	385	390	+ 5
Bluesky pr	700	460	460	460	- 20
Bombdr A	300	$15	15	15	+ ¼
Bonza O	1500	450	430	430	+ 5
Bow Val	148185	$22⅛	20⅛	21⅞	
Bow Vly 7	2500	$84	82	83	+ 4½
Bow Vly 205	7700	$30¾	30	30⅜	+ ¾
Bow Vly200	see below				
Bow Vly R	12725	$6½	6¼	6½	
Bralor Res	19525	$6	5¾	5⅞	+ ⅛
Bralor 8.75	8750	$22	21¼	22	+ ¾
Bramalea	21050	$14½	13⅝	14½	+ ¾
Brscade p	81065	$39¼	38⅜	38¾	- ½
Brascan A	23420	$32¼	31⅝	32	+ ½
Brascan B	100	$32	32	32	+ 1⅜
Brscn 1981	14600	$27¾	27½	27¾	+ ½
Brkwater o	15570	$14½	13⅞	14	
Brenda M	1300	$15⅜	15½	15½	+ 1
Brinco	11981	360	325	325	+ 25
Brinco p	5671	475	465	470	+ 5
BCFP	72390	$12	11½	12	+ ¾
BC Res	278055	375	340	350	+ 25
BC Res p	15100	$29¾	29	29⅜	- ⅜
BC Phone	33697	$21	20¼	20⅞	+ 1
BCPh 4.84	300	$12⅝	12⅝	12⅝	
BCP 7.04 p	550	$19	19	19	
BCP 10.16 p	164	$27¼	27¼	27¼	- ¼
BCP 11.24 p	500	$29⅛	29¾	29¾	+ ⅛
Broulan	6701	155	140	155	+ 15
Brunswk	21885	$17⅜	17	17¼	+ ⅜
Budd Can	400	$9¾	9⅝	9⅝	- ⅛

C

CAE	5600	$11¼	10¾	11⅛	+ ⅜
CCL Ind	2200	$10⅝	10	10¼	- ½
CIL	1300	$28⅜	28	28	- ⅜
CME Res o	8900	112	111	112	
Cableshar	6900	425	415	420	+ 5
Cabre o	21500	205	200	205	+ 15
Cad Fw	355045	$9⅞	9⅜	9⅞	+ ⅛
Cad Frv A	12007	$8	7⅞	8	
Calvrt DA f	6400	250	240	245	+ 5
Calvert o	17300	62	55	62	+ 5
Camchib	1480	$7⅜	7⅛	7⅛	- ½
Cmchib w	2600	130	115	130	+ 30
Camel O G	2900	296	291	291	- 6
Camflo	12800	$14⅜	13⅝	14¼	+ ⅜
Camp RL	73595	$36½	35	36¼	+ 1
Camp Res	5856	$14¼	13¾	14	+ ¼
Canfpeau f	1450	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Canreco o	9500	120	97	110	+ 7
Can Cem	2452	$17½	17	17½	+ ⅜
C Cem 6½	500	$14	13¾	14	+ ½
CCem 2 p	4400	$19½	19¼	19⅜	
CDC f	32638	$9¼	8⅞	9	+ ⅛
CDC pr B	2604	$105½	103	105½	+ 3
CDC 1980	27900	$17¾	17¼	17⅜	+ ⅛
CNor W	118848	$25¾	24¼	25¼	+ 1¼
CanP E	170930	$24¾	23⅜	24½	+ ¾
C Packrs	1350	$40½	40	40½	+ 1¼
CPerm B	700	$21	21	21	
CS Pete f	4363	440	420	440	+ 20
Can Trust	2206	$43	42¼	43	
C Trust 11	2250	$23¾	23½	23½	+ ⅛
CTr w	z75	$20	20	20	
CTrust w A	400	$21½	21¼	21½	+ ¼
C Arrow o	1500	70	70	70	+ 5
C Formst f	1000	260	260	260	+ 10
C Found pr	450	$10⅝	10⅝	10⅝	- ⅛
CGE	230	$52	52	52	
CG Invest	1040	$29½	29¼	29½	- ¼
CI Bk Com	25054	$39	38½	38⅞	+ ¼
CIBC 250 p	1065	$27¾	27⅜	27¾	+ ¼
CIBC 2.05 p	13950	$30	29⅞	30	+ ⅛
CIBC 35625	31015	$32⅛	32⅛	32⅛	- ¼
CIBC w	8420	$15¾	15½	15½	
C Lincort o	19060	23	23	23	+ 1

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
C Manoir	420	480	475	475	- 5
C Marconi	3410	$67	65½	67	+ 2
CNat R	6600	210	195	204	- 2
C Occidental	12809	$16	15½	16	+ ¾
CP Ltd	81215	$48¼	47¼	47⅞	+ ¼
CPL A p	249	$8¾	8¾	8¾	
CPL 4p	1600	$11	10½	11	+ ½
CPL UK p	600	$11	11	11	+ 1
C Reserve	2250	$20⅛	20	20	- ¼
Cdn Tire	735	$62¼	61½	62	+ 1½
CTire A f	11284	$63¼	63	63	
CUtil A f	248240	$16	15½	15½	- ½
C Util B	100	$15½	15½	15½	+ ¾
CUtil 6 pr	100	$61½	61½	61½	+ ½
CU 10¼	175	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
C Util 9.24	200	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ½
C Util 7.30	200	$19½	19½	19½	+ ⅜
CUtil 2nd D	700	$27½	27½	27½	
CUtil 2nd F	140	$27	27	27	- ¼
CUtil 2nd F	1900	$31½	31¼	31½	+ ¼
CUtil 2nd G	3200	$32¾	31½	32	- ½
CUtil 2nd H	83270	$23½	23¼	23½	+ ⅛
CWN G 4 pr	250	$7¾	7¾	7¾	
CWN 5½ p	500	$10½	10½	10½	- ⅜
Canbra	1150	$7¼	7	7	- ½
Canray o	1000	38	38	38	- 2
Canron A	6300	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Canuc o	2000	70	70	70	+ 5
Canusa	79983	350	325	350	+ 20
Cnwst Fin p	6700	$26⅜	26½	26⅜	+ ½
Cara	1350	$11⅜	11¼	11⅜	
Carl OK	44074	$17¾	16⅝	17¾	+ 1⅜
Carl A p	100	$24½	24½	24½	+ ½
Carl B p	280	$29	28⅞	28⅞	+ ⅞
Carma B¾	400	370	370	370	+ 40
Carma A	21900	175	163	175	+ 12
Carma cvp	7300	390	355	390	+ 30
Carolin o	7500	$20⅛	19¾	19¾	+ ⅜
Cassidy L	2500	325	315	325	+ 35
Celanese	9014	$10	9¾	9⅞	
Celanes 1 p	700	$9¼	9⅛	9⅜	- ⅛
Celan 175 p	1350	$18	18	18	
CFund A f	700	$10¾	10¼	10¾	+ ½
Centri Tr	44811	$13⅛	12¾	12¾	- ¼
Chnclr	28400	150	141	141	- 14
Charter Oil	5000	100	100	100	
Cherokee	300	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Chieftan	12726	$23¼	21	23¼	+ 2¼
Chieftan B	250	555	545	55	
Chieftain C	3000	$50¼	49½	50¼	+ ¼
Chrysler	14017	$35¼	33¼	34⅞	+ 1⅞
Cimaron o	2000	270	270	270	+ 5
Coastl A f	2200	$7⅞	7¾	7⅞	
Coho A f	255	450	450	450	- 25
Colonial o	2700	230	215	220	+ 20
Cmplx	4700	120	120	120	+ 5
Cominco	17509	$53¼	52	52½	+ 1¾
Cominco A	100	$25½	25½	25½	
Cominco D	2700	$29¾	29½	29¾	+ ¼
Cmrcl OG o	14700	215	205	215	+ 5
Cmptg	25950	$9	8¾	9	+ ½
Comtech	300	400	400	400	- 50
Comterm	13581	$11⅛	10½	11⅛	+ ½
Coniagas o	9800	390	365	375	- 5
Con Bath A	16300	$22	21½	22	+ ½
C Bath 575	125	$55¾	55¾	55¾	+ ¼
Con Bath p	2100	$15	15	15	
C Bath 525	see below				
Con Fardy	6600	230	226	230	+ 4
C Copper o	9000	49	46	46	- 3
C Durham	11900	130	111	130	+ 11
Cons Pipe	290	$10	10	10	- ⅜
Con Prof o	5000	208	201	205	+ 4
Consoltex	500	375	365	375	+ 15
Con Distrb	3500	$20	20	20	+ ¼
Cons Gas	4705	$19¾	18½	18¾	- ⅜
C Gas 13½	1111	$32¼	32	32⅛	- ⅛
Cons Gas w	20475	410	385	385	- 25
CTL Bank	22030	$13⅜	13	13¼	+ ¼
Control F	100	380	380	380	- 20
Conventrs	27766	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅜
Conwest A	700	$8⅛	8	8	
Conwst B f	9588	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
Conwst 12	1200	$29⅜	29⅛	29⅛	- ⅜
Cooper C	5346	$13	12¾	13	+ ¼
Cop Fields	19726	$13	12⅝	13	+ ¾
Corby vt	955	$34¼	34	34¼	
Corp Food	z30	$73½	69½	69½	
C Falcon C	45855	$19	17¾	18½	+ 1
Corrida o	1301	105	95	95	- 10
Coseka R	54330	450	400	440	+ 40
Coseka 7 p	18100	$6⅜	6	6⅜	+ ⅜
Costain Ltd	5300	$9¼	9	9	- ¼
Courvan o	19200	122	112	120	+ 5
Craigmt	590	161	161	161	- 4

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
LK Res B	500	80	80	80	- 20
Labatt A	13980	$44	43¼	43¼	- ½
Lab Min	125	$44¾	44¾	44¾	- ¼
Lac Mnrls	45174	$27½	25⅞	27	+ ½
Lacana	25200	$9⅜	9	9⅜	+ ⅜
Laidlaw A	800	$19¾	19⅛	19¾	+ ⅜
Laidlw B f	13060	$19⅞	19	19⅞	+ ½
Ldl 9¾	400	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ½
LOnt Cem	3200	$8¼	8	8¼	
L Shore	3800	$46	45⅝	46	+ ¾
Lanpar	11050	$6½	6⅛	6⅛	- ⅜
Lerder o	43550	85	75	79	- 2
Laurasia o	28700	55	52	54	- 1
Lava Cap o	13000	180	170	180	+ 6
Leigh Inst	16700	$5⅛	5¼	5⅜	+ ¼
Linear T	2400	$9	8½	8½	- ⅜
LL Lac	2515	$35¼	34	35	+ ½
Loblaw Co	14503	$11½	11⅛	11⅜	
Lob Co pr	475	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
Lob Ltd Ap	1700	$17½	17	17¼	+ ¼
Lob Ltd Bp	925	$17½	17½	17½	+ ½
Lochel A	f 9418	155	147	150	- 5
Lochiel B	2400	143	136	136	- 4
Lochiel 9 p	z10	$9¾	9¾	9¾	
Lumonics	2828	$26½	26¼	26½	
Lynx Can o	8900	119	116	117	- 1

M-O

MDS H A	1200	$22¾	22	22¾	+ 1
MDS B f	300	$22¾	22½	22¾	+ ¾
MICC	900	$8¼	7⅞	8¼	+ ¼
MICC 8⅜	1600	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Micc 8 p	700	$22⅞	22¾	22⅜	- ⅛
MPG Inv	400	$7½	7½	7½	+ ¼
MSR Exp	17885	$5½	5	5½	+ ½
Mcknz	800	$11½	11⅜	11⅜	
Mclan H X	8500	$14⅜	14	14⅜	+ ½
Mcln HY f	1000	$14	14	14	
Macmilan	17232	$32	31¼	32	+ 1⅛
Mcmiln 200	5819	$29	28	28¾	+ ¾
Mcmiln 208	4670	$27	26½	27	+ ⅜
Macquesto	6600	130	120	130	+ 5
Magna A f	14841	$21¼	20	21⅛	+ 1⅛
Magna B	230	$20½	20½	20½	+ ½
Magnetcs	3000	85	85	85	
Maislin !	3300	160	150	155	- 5
Majstic Wil	7900	440	430	440	+ 5
Manitou o	4000	35	35	35	- 3
Manville o	1400	325	320	325	+ 20
M Lf Gard	100	$29	29	29	- 1⅞
Mrtme El p	1500	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
Maritime f	3862	$34¾	34	34¾	+ 1¼
Martim A p	900	$8½	8½	8½	
Mar T 860	468	$9⅛	9	9	- ⅛
Mar T 940	276	$9¾	9¾	9¾	
Mar T 765	100	$8½	8½	8½	
Markel F	400	$7	7	7	
Mark Spnc	27300	$13¼	13⅛	13¼	
Mark Wrk f	5400	130	125	130	+ 5
Mascan 10	3000	$8½	8½	8½	+ 1
Mascot G o	1000	210	210	210	+ 5
Mas F	176924	$6¾	6	6½	+ ½
Mas F A	7280	$12⅜	12	12	- ½
Mas F B	4550	$12⅜	12	12¼	- ⅛
Matchan o	8000	39	37	39	+ 2
Maynard o	300	325	325	325	+ 25
McAdam o	1500	37	37	37	+ 2
McChip	8200	126	125	126	+ 6
McGraw H	400	$17	17	17	+ ⅛
Mc Intyre	1850	$30½	28½	30½	+ 1½
Mercantil	5035	$19½	19¼	19½	+ ¼
Mercntl 1	see below				
Merland E	56710	$6¼	5¾	6¼	+ ½
Merland p	2230	$18¼	18¼	18¼	+ ⅜
Meston o f	3000	195	195	195	
Midcon	500	345	340	340	- 5
Mikes Subs	8300	300	230	300	+ 70
Minri Res	44160	187	176	184	+ 1
Mitel	124978	$24	21⅞	23⅝	+ 1¾
Molson A f	6990	$45	43½	45	+ 1½
Molson B	600	$43	43	43	+ ¾
Moneco A f	2700	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ¼
M Trsco A	4900	$14	13½	14	+ ½
Moore	44136	$62	61½	61¾	+ ¼
Morgan o	1000	290	290	290	+ 15
Mt Jamie o	2000	55	55	55	
Murphy	1300	$37¼	37¼	37¼	+ ⅛
NBU Mine	4200	112	112	112	+ 1
NSR Res o	7500	39	37	39	+ 6
Nabu o	12652	$8	7⅞	7⅞	+ ⅛
Nat Bk Can	22282	$13⅛	12⅞	13	+ ⅛
Nat Bk cv	2300	$36½	36	36⅛	+ ⅜
Nat Bk 15	800	$31¼	31	31	
N Hees Ent	2200	$11⅞	11⅜	11⅞	+ ¼
Nat Pete o	10000	45	45	45	+ 1
Nat Trust	525	$34½	34½	34½	+ 2½
Nearctic o	5700	99	95	95	
Neomar	1000	145	145	145	+ 5
NB Tel	2949	$27⅞	26¾	27⅞	+ ½
NB Tel 1.85	277	$19¼	19¼	19¼	
N Kelor o	4300	33	33	33	
N Provld o	2141	23	22	22	
N QRaglin o	3400	275	260	275	+ 15
N York Oil	3616	135	125	135	+ 7
Nfld CapA f	3500	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Nfld Cap B	300	$7	6¾	7	+ ¼
Nfld LP A	710	$29	28½	28½	- ⅜
Nfld Tel	11528	$13¼	13⅛	13¼	
Nfld Te 885	250	$18½	18½	18½	
Nfld T 1350	900	$25¼	25	25¼	+ ¼
Nkl Rim o	500	23	23	23	- 4
Noma A f	5712	$12	11¼	12	+ 1
Noma B	350	$11¼	11	11¼	+ ¼
Noran	159956	$27¼	25¾	26⅞	+ 1⅛
Nor 9½	4060	$109	107⅛	109	+ ½
Norcen	35130	$33¾	32¾	33⅜	+ ⅞
Norcen B	z10	$24	24	24	
Norlex o	500	15	15	15	- 1
Normick P	1030	$10⅜	10	10⅜	+ ⅜
NC Oils	8500	$15¼	15	15	- ¼
NC Oil r	83769	51	45	47	+ 2
NCan M o	4300	133	133	133	+ 2
Nor Tel	57028	$41¼	39⅝	40¾	+ 1¼
Northgat	17450	$8	7⅝	8	
Nthlnd Bk	1000	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Nthlnd O o	10000	25	24	25	+ ½
Northstar	7000	85	80	80	- 5
Nstar r	162000	½	½	½	
Nthmber o	1000	67	67	67	- 3
Nva A f	807074	$9⅜	9	9	- ¼
Nova F p	500	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅜
Nova G p	1680	$25¼	25	25	- ¼
Nova H p	400	$20¾	20¾	20¾	
Nova J p	9150	$39½	38⅞	38⅞	+ ¾
Nova K p	26550	$25⅝	25⅛	25¼	+ ¼
Nova L	3725	$32	32	32	
Nova M	160770	$37¼	36⅜	37	- ⅛
Nova N	93400	$28⅛	28	28¼	+ ¼
NS Savngs	1002	$17¼	17	17	
Nowsco W	3125	$19¾	19½	19⅝	- ⅛
Nu-Wst A	60051	199	195	197	+ 3
NuWst C f	30600	140	135	136	- 14
Nu-Wst B p	100	475	475	475	
Nu-Wst 8 p	1300	380	370	375	- 5
Numac	25800	$20½	18⅞	19¼	+ ⅞
OPI	3700	87	80	87	+ 11
Oakwood	26395	$8½	7¾	8⅛	+ ⅜
Oakwd A f	17921	$7⅝	7¼	7⅜	+ ⅛
Oakwd pr	500	$22¼	22	22¼	+ ½
Okwd B p	2400	$25½	25	25⅛	+ ⅛
Oakwood w	2100	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Obrien o	9780	138	129	132	+ 4
Ocelot A	100	$10	10	10	- ½
Ocelot B f	17500	$10¾	10¼	10¾	+ ⅜
Omega	24285	$9⅜	9⅛	9⅛	+ ⅛
Onaping o f	14400	425	410	425	+ 15
Onyx Pet o	9150	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
Oshawa A f	1950	$29	28¾	29	+ ¼
Osisko o	42500	25	23	23	+ 3

P-S

PCL Indust	12900	$7¼	6¾	7¼	+ ¼
PCL p	17100	$15	210	215	+ 5
P Casiar o	9600	280	250	280	+ 55
Pac Copper o	9000	115	110	115	+ 6
Pac NthA f	400	$15	14⅜	15	+ ¼
Page Pet	2606	$5¾	5¼	5¼	- ⅛
Pgurin A f	36200	$7¼	7	7	
Pgrn w	5500	25	25	25	- 2
Palliser o	1500	70	70	70	
Paloma P	1100	370	365	370	+ 20
Pamour	2700	$15	14¼	15	+ ½
Pan Cntrl o	21500	30	28	30	+ 4
PanCan P	48050	$30⅛	29½	29¾	+ ⅜
Parlake o	2000	105	105	105	+ 10
Paulin A	1300	480	475	480	+ 30
Peerless	1000	$8	7⅞	8	+ ½
Pegasus	7820	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ½
Pembina	50400	$10¼	10	10	- ¼
Penn Wst o	3033	91	90	91	+ 4
PenWst A f	z128	48	48	48	
Pen Wst W	3000	1	1	1	- 2½
Pennamt o	6300	46	45	46	
Penningtn	500	$6⅝	6½	6½	
PJewl A f	425	$12¾	12¼	12¾	
Petro Sun o	100	117	117	117	- 8
Petrol	7815	435	420	435	+ 30
PRoylt A o	500	200	200	200	
Phillips Cb	1700	$22½	22½	22½	- 1½
Phonix Oil	1400	$8	8	8	
Pine Point	2200	$31½	30¾	31	- ½
Place GO o	9100	125	115	125	+ 5
Placer	223800	$24	23½	23¾	+ 1
Poco o	5100	240	235	235	+ 5
Pvsr pr	4050	$30	29½	30	+ ½

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Pominex o	9500	45	44	45	+ 1
Potter A f	8275	325	300	310	+ 10
Powr Cor f	8240	$17½	17⅛	17

TORONTO (Revue de la semaine)

A-B

		Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1983 Haut	1983 Bas
A.G.F.M		100	$9¼	9¼	9¼		9¾	6⅜
AMCA	Int	137685	$27	25¾	26¾	+ ⅞	27¼	18¾
Abti	Prce	6377	$22½	21½	22½	+ 1	22⅞	18
Abitbi	7½p	400	$37	37	37		37	33
Abitbi	10	558	$50⅜	50	50⅜	+ ⅜	50⅜	44
Acklands		11496	$15¾	15	15	- ¼	15¾	10⅞
Aero	E o	37100	52	40	50	+ 10	125	38
Agassiz	o	74500	180	170	180	+ 5	225	155
Agassiz	w	5368	75	70	75	- 15	125	70
Agnico	E	95260	$19⅛	17⅛	19⅛	+ 1¾	20½	14⅛
Agra	Ind A	17376	$13½	12⅞	13¼	+ ¼	13¾	9¾
Akaitco	o	1775	120	120	120	- 10	149	89
Albany	o	19700	115	110	110	- 1	140	101
Alt	Energy	165072	$17¼	15⅝	17¼	+ 1¼	17¼	13⅜
Alt	Enr A	24125	$33½	32½	32½	- ¼	33½	29½
Al	Enr 1125	2350	$35¾	33⅜	35¾	+ 2¾	35¾	31⅛
Alta	Nat	2325	$27½	27	27½	- ¼	29	22½
Alcan		248803	$39	35⅝	39	+ 1⅞	40⅜	32⅛
Alcan	w	139625	$12⅜	10⅜	12⅜	+ ⅜	12¾	7⅜
Algo	Cent	1315	$17⅞	17⅜	17⅞	- ⅛	20⅛	14½
Algoma	St	193524	$30¼	28¼	28¾	- 1½	33½	24¾
Algoma	St p	4700	$23¼	22¼	23¼	+ ½	23¼	19½
Algon	Merc	22	$21¾	21¾	21¾		24	20
Altex	o	7400	60	50	50	- 12	105	50
Alum	A	67125	$27	25¼	26⅝	+ ⅜	27	22¾
Alum	1st p	1448	$26	25⅝	26	+ ½	26	22
Alum	B	see	below					
Am	Eagle o	80461	182	157	180	+ 23	220	140
Am	Leduc	57400	38	31	36	+ 5½	53	26
Andrs	WA f	3756	$26½	26	26¼	+ ½	27½	21
Andres	W B	2084	$26¼	26	26¼	+ ¼	27⅛	21
Ang	CT 4½	856	$23	22¾	23	+ 1¼	23	19½
Ang	CT 265	1120	$27	26½	27	+ 1	27	23
Ang	CT 290	625	$32	29½	32	+ 3	32	24
Ang	CT 315	1030	$32¼	31¾	31¾	+ ¼	32¼	27
Ang	dGld o	725	100	95	95	- 5	180	95
Ang	UDev o	3000	145	135	135	- 5	185	105
Anthes		15075	40	36	36	- 3	65	35
Arbor	A	4375	$10½	10	10		10½	7
Arbor	B f	4525	$10	9⅞	10	+ 1	10	7½
Argosy	o	1000	40	37	40	+ 5	54	25
Argus		576	$9¼	9	9¼	+ ½	9½	6
Args	250 p	110	$24	24	24		25	21½
Args	260 p	225	$25	25	25	+ ⅜	25	22¼
Argus	B pr	2315	$27	26¼	27	+ ½	27	21¼
Argus	C pr	47643	$53¾	53¼	53¾	+ ⅜	67⅛	475
Argyll	o	42800	365	285	325	+ 40	315	195
Asamera		167575	$31	28	30⅜	+ 2½	32	16¼
Asbestos		3880	$13¾	12	13½	+ 2	14	9½
Asoc	Porc o	486	475	450	450	- 25	8⅛	425
Astral	f	18700	$8⅛	7⅜	7⅜	- ¼	8⅛	430
Atco	I f	23935	$9	8⅜	8¾	- ¼	11½	8½
Atco	II	9780	$8⅞	8½	8⅝	+ ⅛	11¼	8⅜
Atco	11½	19820	$34	31⅞	33⅛	+ ⅜	35	30
Atl	C Cop	1000	135	135	135	+ 20	150	115
Atlantis	o	93704	72	62	73	+ 11	94	61
Atlas	Yk o	48551	37	34	34	- 1	53	34
Atlas	w	6600	9	5	9	+ 5	15	1
Augmitto	o	11900	180	170	170	- 5	315	140
Ato	Hard A	4252	$9½	9	9⅛	+ ⅛	11	7½
BC	Sugar A	11675	$18	16¼	18	+ 1½	18¼	15¾
BC	Sugar P	485	$11	10½	10½	- ½	11	10
BP	Ref A	5367	123	120	122		125	110
BP	Ref B	h10146	$13⅜	13	13⅛	+ ⅛	13⅜	12¾
BP	Res	203601	$24	22	23⅝	+ 1⅝	24	17½
Bachelor	o	13850	$7¼	7	7¼	+ ⅛	9¾	6⅜
Bakerfalc	o	8900	60	50	60	+ 10	70	49
Banister	C	52900	$8¾	8	8½	- ⅛	10½	8
Bank	BC	74579	$20¾	18⅞	19½		29	16¾
Bk	3C 228	1100	$25¼	24¼	24¼		25¼	20
Bank	Mtl	304578	$33½	31⅞	32½	- ⅞	33⅝	24¾
Bk	Mtl 285	51021	$37	35¾	36⅞		37⅝	30⅝
Bk	Mtl 250	98635	$35⅝	32½	33¾	- ¾	35⅝	25⅜
Bk	Mtl w	76005	$11½	10⅝	11⅛	- ⅛	11⅞	5½
Bank	N S	114950	$45⅞	43¼	45⅝	+ 1¾	45⅞	31¾
Bankeno	o	38962	256	245	245	- 18	295	195
Bankeno	u	15900	370	340	360	- 30	470	340
Bankeno	w	17615	55	40	40	- 5	140	40
Barbcon	A	1200	$5	440	5	+ ¾	5	280
Barbcon	B	850	425	425	425	+ 25	425	300
Barrick		919491	210	175	189		210	175
Barymin	o	9400	16	14	16	- 4	31	10
Basic	Res o	284831	50	35	35	- 12	300	10
Bathrst	p	2100	$9¼	9¼	9¼		10	8½
Baton	A f	2536	$14½	13¾	14½	+ 1	14½	12¼
Baton	B	40900	$14½	14¼	14⅝	+ 1	14½	12⅛
Bay	Mills	2800	8	7½	8		8	6
Beauty	C o	3800	305	290	300	- 5	345	290
Becker	B p	225	$19	19	19	+ 1	19	16¼
Bell	Ent	n10508	$28	26⅞	28	+ ¼	28	22⅛
Bell	C pr	4136	$26⅞	26	26⅞	+ ⅜	26⅞	22
Bell	1.80	15450	$21⅛	20¼	21	+ ⅜	21⅛	17½
Bell	1.96	2190	$33¾	33	33½		33¾	27
Bell	2.05	18000	$27⅞	27¼	27⅞	+ ¼	27⅞	22¼
Bell	2.70	99083	$33½	31	32	+ ⅜	33½	26½
Bl	Hawk o	13500	20	20	20		39	17
Black	Phot	23400	$17⅛	16¾	17	- ⅛	18¾	10¾
Blackwod		3800	330	325	330	+ 15	355	230
Blake	Res o	22500	36	33	33	- 2	69	33
Bluesky		76235	400	335	390	+ 30	400	270
Bluesky	pr	2900	490	460	460	- 40	5	385
Bombdr	A	1120	$15	13½	15	+ 1¾	15	12¾
Bombdr	B f	1300	$15	14½	15	+ 1½	15	10¾
Bonanza	Oil	22800	450	350	430	+ 60	5⅛	335
Bow	Valv	273820	$22¼	20⅛	21⅞	+ 1⅛	22¼	15½
Bow	Vlv 7	3075	$84	78	83	+ 6	84	62
Bow	Vlv 205	29275	$30¾	29¼	30⅜	+ ⅞	30¾	25
Bow	Vlv 200	see	below					
Bow	Vlv R	34350	$6½	6¼	6½		7⅜	435
Bralor	Res	31932	56	485	57⅛	+ ⅜	7⅛	440
Bralor	8.75	31377	$22	21	22	+ 1	22	19¼
Bramalea		58900	$14½	13⅝	14½	+ 1	14½	8⅛
Brscade	p	167629	$29½	28⅝	28¾		39½	23⅛
Brascan	A	83144	$32¼	29¾	32	+ 1	32¼	19⅛
Brascan	B	100	$32	32	32	+ 1⅜	32	22⅜
Brscn	6½	1700	$25½	24¼	25⅜	+ 1⅛	25½	19⅛
Brscn	1981	27000	$27¾	26¾	27¾	+ 1	27¾	24¼
Brkwater	o	72850	$14½	13⅜	14		17¾	450
Brenda	M	8965	$15⅝	13½	15½	+ 2	15¾	11
Bright	A	200	$20½	20½	20½	- ½	21½	16¼
Brinco		418290	360	285	325	+ 5	400	268
Brinco	p	29019	485	465	470		485	410
BCFP		171025	$12	10⅜	12	+ ¾	12⅜	8⅜
BCFP	pr	250	$30¼	30¼	30¼		30½	25
BC	Res	461549	375	300	350	+ 45	375	256
BC	Res p	77500	$29¾	27¾	29⅜	+ 1⅜	29¾	24⅝
BC	Phone	138797	$21	19⅝	20⅞	+ 1½	21	17⅛
BCPh	4⅞ p	275	$44	44	44	+ 1⅜	44	35⅞
BCPh	4½ p	210	$44½	44¼	44½	+ 2	44½	37½
BCPh	4¾ p	175	$48	48	48	+ 1⅛	48	41
BCPh	1956	400	$50	48	50	+ 3	50	41
BCPh	4.84	1800	$13	12½	12⅜	- ⅛	13	10
BCPh	5.15	530	$53	52	53	+ 3	53	42½
BCPh	5¾ p	160	$60	60	60	+ 5	60	49
BCPh	6 pr	290	$60	59½	59½		60	52
BCPh	6.80	560	$18¼	18	18¼	- ¼	18½	15
BCP	7.04 p	1590	$19	18	19	+ ½	19	15½
BCP	10.16 p	1838	$28	26½	27¼	+ 1¼	28	23½
BCP	2.32 p	244	$38⅜	37⅞	37⅞		37½	36½
BCP	11.24 p	4900	$30	29½	29¾	+ ½	30	26½
Broxlan		21485	155	133	155	+ 17	155	133
Brunswk		32900	$17¾	16⅝	17¼	- ⅜	18¼	13½
Budd	Can	7530	$9¾	9½	9⅝		10	7⅞

C

CAE		136486	$11⅜	10¾	11⅛	- ⅜	12¼	9
CCL	Ind	10421	$11	9½	10¼	+ ¾	11	6⅞
CIL		45494	$28⅝	28	28	- ⅜	28⅝	22⅛
CME	Res o	79398	115	95	112	+ 20	130	65
Cableshar		19700	430	410	420	- 15	5⅞	390
Cabre	o	33500	205	190	205		220	160
Cad	Frv	855027	$10⅛	9¼	9⅞	- ⅛	10⅛	7½
Cad	Frv A	95316	$8	7¾	8	+ ⅛	8	7
Calvrt	DA f	21200	250	220	245	- 20	250	155
Calvrt	D B	500	225	225	225	+ 10	260	210
Calvert	o	38300	62	55	62	+ 5	105	40
Camchib		10802	$7⅜	6⅞	7⅛	- ¼	7⅝	5¼
Cmchib	w	5200	130	90	130	+ 10	211	90
Camel	O G	45486	299	291	291	- 6	350	251
Camflo		30780	$14⅜	13¼	14¼	+ 1	18¼	10½
Camp	RL	408831	$36½	31¾	36¼	+ 3⅜	38½	26
Camp	Res	50902	$14¼	12¾	14	+ ⅞	14¼	10
Campeau	f	42570	$16¼	16	16¾	+ ¼	16¾	8¼
Camreco	o	25600	120	95	110	+ 7	165	66
Can	Cem	18258	$17½	16¼	17½		18⅜	12¼
C	Cem 6½	1924	$14	13	14	+ ¾	14	10⅞
CCem	2 p	12450	$19½	19	19⅜	- ⅛	20	15
CDC	f	57409	$9¼	8	9	+ ⅛	9¼	5⅜
CDC	pr B	9536	$105½	100¼	105½	+ 4¾	105½	92¾
CDC	1980	130964	$17⅜	16¼	17⅜	+ ½	17⅜	13⅛
Can	Malt	2520	$52	51⅛	52	+ ½	52	41¼
C	Nor West	218648	$25¾	21¾	25¼	+ 3⅜	30	21
CanP	Ent	345275	$24¾	22¼	24½	+ 1½	24¾	17⅜
C	Packrs	4010	$40½	39¼	40½	+ 1½	41¼	33⅛
CPerm	8	3549	$21	20⅜	21	+ ⅜	21½	17
C	Safway p	210	$85	85	85		85	85
CS	Pete f	39989	440	360	440	+ 70	6	340
Can	Trust	49999	$43	42	43	+ ⅞	46	30
C	Trust 11	19302	$23¾	23	23½	+ ½	23¾	20½
Can	Trust w	35175	$21¼	21¼	21¼	- ¾	23⅜	10¾
CTrust	w A	32100	$21½	20	21½	+ 1⅜	22¼	9⅜
C	Tung	1800	$19	18⅛	18⅛	- ⅜	22¼	14
Canadex	o	5500	179	150	160	+ 5	270	120
C	Arrow o	7000	70	65	70		80	55
CCMan	X f	1700	$17⅞	16½	17⅞	+ ⅞	17⅞	12¼
CC	Man Y	200	$18	17⅞	18	+ ½	18	12
C	Curtis	3200	120	108	115	+ 10	125	95
C	Formst f	2700	280	250	260	- 25	305	195
C	Formst sp	800	280	250	250	- 35	290	190

D-G

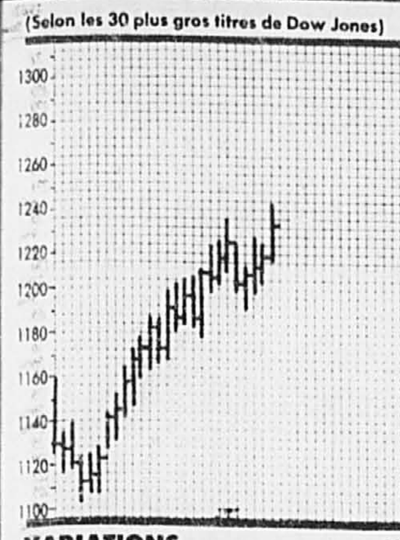
DRG	A f	3700	$7½	7	7½		8⅛	6½
Dale-R	pr	100	$6	6	6	+ ½	6	5⅛
Dalmys		850	$8½	8½	8½		8½	7¼
Daon	Dev	774300	238	211	235	+ 24	257	160
Daon	A f	7514	215	200	200		290	150
Daon	8¾ p	17700	250	240	240		300	195
Daon	9½ p	5150	290	280	280	+ 5	375	225
Datfline		1100	$10	7⅞	10	+ 2½	10	7
Deljour	o	36480	55	47	50	- 2	93	43
D	Eldona o	17700	57	55	56	+ 3	83	52
DelhiPac	o	75187	40	37½	40	+ 1½	60	33
Denison		97560	$41	37½	41	+ 1½	41	27½
Develcon		49540	$22¾	20	22½	- 1¾	24½	13¾
Dicknsn	A f	82427	56	5⅝	6	+ ¼	7⅞	470
Dicknsn	B	10242	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅛	7	460
Digtech		115700	80	50	74	- 1	175	50
Digtech	w	38500	15	13	14	- 1	26	13
Discovry		15806	265	240	260	+ 5	360	200
Dofasco	A	75911	$47⅜	44⅜	47⅜	+ 2⅞	47⅜	34
Dofasco	4¾	595	$50½	50	50		51	41½
Dofasco	235	74700	$25½	25	25	- ½	25½	19¾
Dofasco	wt	17304	$11⅜	10	10⅞	+ ¾	11⅛	6⅛
Doman	I	49458	$9½	8⅛	9⅛	+ ¾	9⅝	460
Dome	Cda	410842	$5¼	460	5	+ 20	5⅜	405
Dme	Cda w	182620	13	9	13	+ 1	39	8
Dome	Mine	503768	$25¼	21⅜	25	+ 3⅛	27¼	17⅞
Dome	Pete	h24907	$5⅜	425	5½	+ 130	5⅜	310
DPete	A p	34131	$16	14½	15½	+ 1	16	12¼
DPete	B p	3976	$15¾	14½	15¾	+ 1	15¾	12½
D	Pete w	h19413	13½	10½	12	+ 1	20	8
D	Explor o	38900	120	105	117	+ 5	170	85
D	Scotish p	500	$24¾	24¾	24¾		25	20
Dom	Store	45238	$19⅛	17½	18¾	+ 1¼	19⅛	15½
D	Textile	41532	$19	17¾	18¾	- ¼	19⅛	13¼
Domtar		36730	$25⅛	24¼	25	+ ⅛	26	19⅝
Domtar	pr	1200	$10¾	10¾	10¾	+ ¼	10¾	8½
Dorset	o	15000	36	36	36	- 3	50	25
Dover	Ind	1300	$23½	22½	23½	- ½	24	15¾
Dr	Mc C A	3356	$8⅛	7⅝	8		8⅞	5½
Drm	Pete o	320866	48	45	46½	+ 1	60	34
Dunde	Pal o	2500	20	20	20		25½	15
Dunraine	o	2467	100	85	100	+ 10	160	50
Du	Pont A	3649	$23¾	23¼	23¾	+ ¼	23¾	17
Dylex	Ltd	830	$28¾	28⅛	28¾	+ ½	29¾	10
Dylex	A f	178625	$21⅜	20¼	21½	+ 1	21⅜	10⅜
Dynamar		79843	170	142	155	- 15	260	142
Dynamar	r	570968	15	4	5		15	4
Dynex	A	8600	120	116	116		145	110
E-L	Fin	4250	$18	17½	17½	+ ½	18	9⅛
Eaglet	o	7900	345	295	345	+ 5	450	295
East	Sul	10025	480	455	475	+ 15	6¾	310
Eaton	Bay	1500	390	375	390	+ 15	390	340
Echo	Bay	275445	$10⅞	9⅛	10⅜	+ 1⅜	10⅞	8¾
Echo	B 300	22000	$27	26	26⅞	+ ⅜	27	20¾
Echo	1986 w	5900	$6¼	5⅜	5⅞	+ ⅛	7¾	5
Echo	1987 w	6100	$5¾	5	5¼	- ¼	7⅜	475
Echo	1988 w	8950	$5½	5	5¼	+ ⅛	7⅜	465
Echo	1989 w	6500	$5½	480	5¼	+ ¼	7⅜	470
Econ	Inv	281	$27	27	27	+ 1	27	20
Ego	Res o	27800	59	55	59	+ 4	95	50
Elcthom	X	33505	$7	6⅜	7	+ ¼	9¼	6⅜
Elcthm	Y f	39960	$7⅛	6⅝	7⅛	+ ⅛	9⅛	6½
Elks		46100	270	220	255	+ 45	270	165
Emco		20950	$15	14½	15	+ 1	15	12
Empire	A f	1950	$13¾	13	13	- ¾	14⅞	9⅞
Energy	R o	1450	135	125	125	- 5	188	72
Epitek		50700	175	165	173	- 4	245	132
Equity	Svr	34818	$44½	40½	44½	+ 3¾	49¼	34¼
Extendcar		36907	$15	14	14¾	+ 1	15	10¼
Extndcr	A f	40652	$14½	13¾	14½	+ ¾	14½	10⅛
FCA	Intl	14550	$18½	18	18	- ½	18¾	12½
Flcnbrdge		51275	$64¼	61	63¾	+ 1¾	65	47¾
Flcnbrdg	w	34040	$24⅞	22	24⅝	+ 1⅝	24⅝	16½
Fathm	Ocn	45662	$5⅛	475	480	- 32	6	360
Fed	Ind A	105333	$15	13¾	15	+ ½	15	10⅝
Fed	Pion	650	$70	68	70		70	59
Fidelity	Tr	500	400	400	400	+ 50	400	300
Fidelty	Tr p	3225	$12⅝	11	12⅝	+ ⅞	15¼	9
Finning	A	14485	$12⅞	10½	12⅞	+ 2⅛	13	8
Finning	B f	101810	$13	10½	13	+ 2½	13	7⅝
Firan		12250	165	145	146	- 19	165	95
F	Calgary o	64571	129	111	129	+ 14	180	111
F	Calgry p	4520	$7½	7	7⅛	- ⅛	7¾	6
F	City Fin	34650	$21¼	21	21		23	14½
F	Cty Tr B	100	$7⅜	7⅛	7⅜	- ⅛	8	6⅜
F	Cty Tr C	2550	$7⅛	7	7⅛		7⅛	5⅞
F	Cty Tr D	11500	$8⅞	8¾	8⅞		8⅞	7¾
F	Mar	18450	290	280	280	- 15	330	210
Foodex	p	2425	220	190	190	- 30	295	136
Ford	Cnda	3288	$57	56½	56½	+ 1	57	39½
F	Sea A pr	200	$7½	7½	7½	+ ⅜	7½	6
Fraser		2959	$17⅜	17	17¾	+ ⅜	18	12⅛
Fruehauf		500	$13¼	13⅛	13⅛		14	11
GB	Auto o	152150	$14⅞	11¾	14	+ 1	14⅞	6
G	M Res	10500	275	250	275	+ 10	320	235
GSW	Cl A	600	$6¼	6	6¼	- ¼	7	5
GSW	B f	600	$6½	6½	6½	- ½	7	450
Galtaco		1100	250	250	250		250	170
Galtaco	w	500	50	50	50	- 5	55	35
Galveston		17700	180	150	174	+ 9	295	135
Gandalf		20093	$17⅜	16¼	17¼	+ ½	21⅝	14⅛
Gane		37457	55	50	51	- 5	95	45
Garbell	p	300	455	455	455		475	395
Gaz	Metr	8782	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛	7⅜	6⅜
Gaz	5.40 p	350	$87	85½	87	+ 1½	87	77
Gaz	15 p	1250	$31½	31	31	- ⅛	32½	29¼
Gendis	A	38190	$23	21½	22⅞	- ⅜	24½	16
Gendis	w	36885	$14⅞	13⅜	14½	- ⅜	16¼	8¼
G	Lease o	2400	$8	7¾	7¾	- ¼	8	7¾
GMC		20715	$86⅞	82¼	86¾	+ 2¼	86⅞	69⅞
GMC	see	below						
Genstar	L	139522	$30¾	27½	30⅛	+ 2¼	30⅜	20¼
Gnstar	2.35	60780	$38⅝	32⅛	35½	+ 2⅝	38⅝	24¾
Geocrude		h10228	255	201	254	+ 51	290	170
Gesco	Ind	600	250	220	250	+ 25	250	155
Gient	Yk	10517	$25	21¼	25	+ 3½	29	18½
Gibraltar		58115	$12½	10⅝	12½	+ 1¾	14⅛	10¼
Glencair	o	25800	80	65	70	- 6	100	45
Gcidale	A f	9200	395	360	385	- 10	5½	360
Goldfund	o	51580	188	145	176	+ 16	269	130
Goodyear		3100	$26⅛	26	26⅝	+ 1⅝	28	21¾
Gowgnda	o	46500	185	172	174	- 5	233	120
Graft	G	8972	$16	15	16	+ 1	16	14
Grafton	A f	219770	$16½	15½	16½	+ 1	16½	14⅜
Graft	G p	4760	$27	26½	26½	+ ⅜	27	23
Grandma		24610	375	350	360	+ 10	490	245
Granduc		8300	170	156	170	+ 10	225	143
GL	Nickl o	2100	43	43	43		64	45
GL	Forest	1698	$8	7⅝	7⅞	+ 1¾	8	5⅜
GN	Fin	2110	55	490	490		6¼	450
Gt	Pacific	4960	$25	23¾	25	+ 1	25	20
Gt	W Life	130	$198	198	198	+ 4	200	185
GW	Steel A	4300	200	181	200	+ 5	265	171
Grenwich	o	90600	225	220	225	- 5	270	215
G	Goose	641	$12⅞	12	12⅞	+ ⅜	14½	9½
G	Goose 9¾	800	$9½	9½	9½	- ¼	10¼	8¾
Greyhnd	C	30750	275	200	265	+ 60	275	200
Greyhnd		4948	$24	22½	24	+ 2	24½	21¼
Guar	Tr p	1600	$17	16	17	+ 1	17	12⅝
Guard	Cap	16150	$12⅝	11¾	12⅝	+ 1⅛	12⅝	10
Gulf	Can	624402	$17¼	15¾	17	+ 1	17⅜	12¾
Gulfstrm	o	68049	164	155	157		195	126

H-L

HCI	A f	88819	92	85	90		139	75
HCI	Hldg B	8891	90	83	90		140	83
HCI	w B	13600	25	22	22		66	16
Hale	Res o	4500	70	65	70	- 3	120	60
Haley		22400	$7	6⅝	7		7⅜	460
Halifax	D	725	405	400	400	+ 25	405	310
H	Group A	500	300	300	300		300	225
Hardee		2975	109	100	109	+ 14	125	85
Hrding	A f	13400	190	155	180	+ 20	190	95
Hard	Crp C	2000	125	125	125	+ 5	150	80
Harris	A f	4550	$7⅛	7¼	7⅜	+ 1⅛	7¾	430
Harris	B	600	$7⅛	7¼	7¼	- ¼	7½	480
H	Wood	7000	150	140	140	- 10	159	90
Hlleigh	A o	9568	100	91	100		145	70
Hawker		13990	$19⅛	18	19⅛	+ ¼	19⅜	14⅛
Hawker	pr	25	$52¼	52¼	52¼		55½	47
Hayes	D	13435	$13⅞	13	13⅞	+ ⅜	14¼	10¾
Heritage		100	$17	17	17	+ ½	18	12½
Heritag	A f	5125	$16½	15⅝	16½	+ 1½	16½	11¼
Highwod	o	79000	255	240	250	+ 10	310	210
Hollinger		570	$29¼	29⅛	29½	+ ¾	30¼	26½
Howdn	DH	1330	$11	10	11	+ ¾	11	7⅜
H	Bay Mng	80529	$21	19⅜	21	+ 1½	23¼	16¼
H	Bay Co	17892	$25¼	24½	24¾	- ½	25⅞	18⅜
HBC	A p	17733	$18¾	18	18½	+ ¼	18¾	14
HBC	B p	95430	$35½	34¼	34¾	- ¾	35¾	28⅜
Husky	Oil	667518

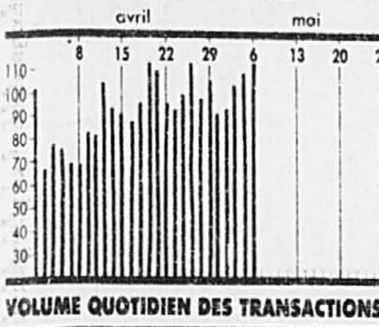
NEW YORK

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE INDUSTRIEL

Haut: 1,244.49
Fermeture: 1,232.59
Bas: 1,217.69



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 128,470,000

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	95.47	+1.07
INDUSTRIELLES	110.30	+1.32
TRANSPORTS	90.65	+1.18
SERVICES PUBLICS	48.12	+0.22
FINANCE	104.02	+1.40

par AFP

NEW YORK — Wall Street a enregistré vendredi une importante vague d'achats qui, en dépit de prises de bénéfices, a porté l'indice des valeurs industrielles à un niveau record. Cet indice s'est en effet inscrit en clôture à 1,232.59 faisant ainsi ressortir une hausse de 12.87 points sur la veille. Le précédent record — 1,226.20 — avait été établi vendredi dernier. Au total, 1,234 actions ont terminé en hausse sur la veille et 452 en retrait cependant que 313 sont demeurées inchangées. La séance a été la seconde plus active depuis le début de l'année: quelque 128 millions de titres ont en effet changé de mains contre 108 la veille et une moyenne normale d'environ 80 millions. La vague d'achats dont Wall Street a été le témoin vendredi a étédue largement, selon les spécialistes, à l'attente d'une détente sur les taux d'intérêt, à l'annonce d'une nouvelle amélioration de la situation de l'emploi et au fait que certains opérateurs qui avaient vendu à découvert ont été contraints de se couvrir.

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ACF In	15	287	35¾	34¼	35¾+	1½
AMF		2838	16⅜	16	16¼+	⅛
AMRCp		5327	u30⅞	29¾	30	+ ⅜
AMR wt		3077	u16⅞	15¾	16	+ ⅜
APL		125	7	6⅞	7	
ARA	14	669	u50¾	49½	50½+	½
ASA		1981	74¼	72	73	+ ⅝
AbtLab	18	4717	46	44⅞	45⅝+	¾
Acme Cl		55	22⅛	21	21¾+	¾
Advest	14	189	27¾	26⅞	27⅞+	¼
AMD	59	1929	u46⅜	43¾	45¾+	1⅞
AetnaLf	8	2197	41½	40⅝	40⅞-	¼
Aileen		61	3½	3½	3½+	⅛

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Air Prd	13	2968	42	41	41⅛+	¼
Airb Ft		26	714	u25⅞	25	25 - ⅜
AiskAir		11	1099	14⅞	14¼	14⅜+ 1⅛
Alberto		14	29	16⅛	16	16
Alcan			3543	u37½	36¼	37⅛+ 2
AlcoStd		11	585	29⅝	28¾	29⅛+ ⅜
Alexdr		19	379	14⅝	14½	14½+ ⅛
Alleg Cp		12	180	56	54⅞	55¾+ 1⅛
Alg Int			816	34¼	33¾	33⅞ - ⅜
Allg Pw		7	371	24½	24¼	24¼
AllenG			259	u19⅞	18¾	19⅛+ ⅞
AlldCp		7	2338	u48⅝	47⅞	48½+ 1⅛
AlldStr		10	71	45¾	45⅝	45¾+ ¼

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
28½		28½	- ¼			
BnkAm		8	6942	25⅛	24¾	24⅞+ ⅛
BankTr		6	234	49¾	47⅝	49¼+ 1¼
Banner			347	u11¼	10⅝	10¾ - ⅜
Bard		20	195	39¾	38⅞	39½ - ⅜
BasRes		15	323	11¼	11	11⅛ - ⅛
Bausch		21	985	47½	45⅝	46½+ ⅝
BaxtTr		19	994	53¼	52¾	53⅛+ ⅛
BeatFd		9	3473	27¾	27¼	27⅜+ ⅜
BectnD		14	301	49⅞	48⅝	49¼ - ⅜
BelcoPt		7	3050	u31½	31⅛	31¼+ ⅛
BeldnH		14	76	u13⅜	13⅛	13⅜+ ⅛
BellHow			149	u42⅞	40¾	42⅞+ 2⅛
BellCan			388	22⅞	22¾	22⅞+ ⅛
Bell Ind		22	21	31⅛	31⅛	31¼ - ⅛
Bendx			28	u77½	76¾	77½+ 1
BenfI Cp		10	1075	u29⅛	28½	29⅛+ ⅜
BengtB		22	1194	9⅝	8½	9¼+ ⅝
Berkey			163	515	5¾	5½ 5½
Beth Stl			2285	21⅜	21⅛	21½
Beverly		25	491	35⅞	34⅞	35
Black D			1214	24	22⅞	23⅝+ ⅞
Blair Jhn		15	64	68¾	68	68½+ ½
Blck HR		12	177	38½	38⅛	38⅛ - ⅛
Blue Bel		14	37	39½	39¼	39½
Boeing		12	3012	39⅝	38⅞	39
Bois Cas		112	561	45½	44⅜	44⅞+ ¼
Borden		9	358	54	53¼	53¾ - ⅜
BorgWa		12	597	u47⅜	46½	47½+ 1
Bos Edis		8	147	28¼	27⅞	28 + ⅛
BrigSt		18	205	36½	35¾	36 - ½
BristM		15	1860	80⅜	78½	78⅝+ ¼
BritPt		5	71	24½	24¼	24½ - ⅜
Brckwy		9	55	18⅞	18⅜	18⅝
BwnSh			30	19½	19½	19½ - ⅛
Bwn Gp		13	146	75⅞	74½	75⅝+ ⅞
Brnswk			1049	u36	34⅝	35⅞+ 1⅜
Brush W		23	3	46½	46⅝	46⅜ - ⅜
Bucy Er		14	446	14⅝	14¼	14¼ - ⅛
BunkrH			36	18⅜	18⅛	18¼
Burlin		23	447	u37½	36¼	37⅛+ 1½
BrlNth		14	1080	82⅜	81⅜	81¾ - 1
Burrghs		24	3458	u53⅛	51⅜	51⅞ - ⅛
Buttes		8	69	8¾	8⅜	8¾ - ⅛
CBI Ind		7	144	35	34½	34½+ ⅜
CBS		19	1455	u77½	76	77½+ 2⅛
CCX			777	6¼	5¾	6 + ⅛
Cigna		7	10073	50⅞	50	50⅛+ ¼
CLC			21	9⅞	9½	9⅝ - ⅛
CNA Fn		14	47	20⅜	20	20¼
CPC Int		8	726	38½	37¾	38½+ ⅜
CSX		8	1354	u66⅜	65½	66 + 1
CTS		1	21	146	u45⅞	45 45⅛+ ¾
Cabot		12	594	29¼	28¾	28⅞+ ¼

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Cadenc		6	16	17	16¾	17 + ⅛
Caesar			2156	12⅞	12	12 - ¾
Callhn		40	209	24½	22⅞	24 + ⅜
CRLk			496	29⅞	28⅝	29¾+ ⅞
Camp Sp		10	183	46	45⅛	45⅞+ ⅛
CdPac			512	u39¼	38¾	39 + ½
Can PE			54	u20½	19⅝	20 + ⅞
Cap Cit		20	146	148	147	148 - ⅛
CapHld		10	190	38⅛	37⅞	37⅞ - ⅛
Carling			605	u14⅜	13½	14⅜+ ⅞
Carnat		9	782	48¼	47¾	48⅛+ ⅜
CarPw		7	729	22⅜	22	22¼
Cart Hw		16	788	24⅛	23⅛	24⅛+ ¾
CartWl		14	235	u28¾	28	28½+ ¾
CastlCk			1350	u14	13½	13⅝+ ½
CatrpT			2686	u49½	46⅞	49 + 2⅛
CecoCp		9	77	31½	31¼	31½
Celanese			1575	62¼	61¾	62
Centel		10	415	39⅜	38¾	38⅞+ ⅜
CenSoW		6	3869	18¼	17¾	18¼+ ⅜
Cn Soya		10	170	15⅞	15⅜	15¾ - ⅛
CentrDt			3696	u21¼	20	20⅞+ ⅜
CntryTl		8	945	u11¼	10¼	11⅛+ 1
CessAir			953	27⅜	27⅛	27½ - ¼
Chmpln		52	1166	u27⅞	26½	27⅜+ ⅞
ChamSp		22	3202	11⅝	10¾	11⅜+ ½
Chart Co		12	423	13	12¾	12⅞
Chase			8	2180	u60⅜	58⅝ 60 + 1¼
Chelsea		6	168	17¾	17¼	17¼ - ¼
ChmNY		6	1252	54½	53½	54¼+ ⅜
ChesPn		12	1251	41¼	40⅝	41 - ⅜
ChkFull		34	154	17⅞	17½	17⅞+ ⅛
ChrisC		23	316	24⅛	23¼	23⅜+ ⅛
Chroma			163	13⅜	12¾	13⅛+ ⅛
Chrysir		30	10760	u29¼	27¾	28½+ 1⅜
ChurCh		13	5478	u43	41¼	43 + 2⅛
Cin Mil		133	540	u35½	33½	34½+ 1¼
Citicrp		8	3952	45¾	44⅜	45¼+ ⅝
City Inv		10	803	u34	33⅜	33⅝+ 1⅛
Clvln pf2			18	u52	49½	52 + 2
Clark Eq			573	u34⅛	31¾	32 + ¼
Clv Clf			581	21	20½	20¾
ClevEl			7	2990	20¼	19⅞ 20¼+ ¼
Clorox		13	647	33¼	32¾	32⅞ - ⅛
Cluett P		10	1109	27⅝	27⅛	27¼ - ⅛
Coachm		19	333	u46⅜	44½	46¼+ 2¼
Coastal		9	739	24	23⅛	23¼+ ⅛
CocaCl		14	1733	55¼	55¼	55⅛+ ⅛
ColeN		21	109	35¾	35½	35½ - ½
Coleco s		9	3867	u36⅛	31⅞	33½+ 1⅝
Colemn		16	44	37½	36⅞	37¼
ColgPal		10	1644	23¼	23½	23⅝+ ⅛
Col Alk		12	445	26⅜	26	26¼+ ⅛
Col Penn		13	1109	22¾	22½	22¾+ ⅛
Coltin			83	39⅝	38¼	39⅛+ 1⅛
CrlGas		7	276	30⅛	29¾	29⅞+ ⅛
CSOpt			z30	112	112	112 + 1
CmbEn		8	508	35⅞	34⅞	35½+ ½
Comds		16	24	1022	u33¼	30⅝ 31⅜+ ¾
Comdi			18	1449	90½	88½ 89⅜ - ⅜
CmwE			7	2694	27½	27¼ 27¼
Comsat		12	917	69¾	67¾	68¼+ ¾
CoPsvc		31	563	u37½	34⅞	36⅛+ 1¼
Compgr		16	148	18½	18	18½+ ⅝
CompSc		14	839	18⅜	17¾	18⅛+ ⅜
Cptvsn		38	2569	45	41⅜	44⅞+ 3¼
CnnNG		7	20	19½	19	19 - ⅜
ConEd		7	3502	22¾	22½	22½ - ⅜
CONFds		8	581	43½	42½	42¾ - ⅜
CnsFrt		12	1923	50¼	49½	49¾+ ½
CnsNG		7	159	27⅛	26¾	26¾ - ⅞
ConsPw		7	801	20⅞	20½	20¾
CntlCp		12	1042	34¾	33½	34⅛+ 1
Cntl Grp		9	246	43⅛	42⅜	42¾+ ⅛
Contlll		23	3178	25	24¼	24⅝+ ⅜
CtDat		13	5898	u52¾	50	51⅜+ 1⅝
Coopr		20	758	33¼	32¾	33 + ⅜
CooprT		8	40	37⅞	37⅜	37⅞
Cordura		17	90	22⅜	21⅞	21⅞ - ¼
Corein		19	45	14⅜	14⅛	14½+ ⅛
Corn Gl		57	593	u81½	78	79¼ - 1¾
Cowie		20	63	18¾	18½	18¾+ ½
CoxCm		21	81	49⅛	49	49 - ⅛
Crane			59	29	28⅜	28⅜ - ⅛
CrayRs		31	1144	45⅜	43¾	43¾ - 1⅛
CrockN		9	34	32¾	32⅜	32½
CrmpKn		17	67	27¾	26¾	27¼
Cr Crk		11	14	34⅜	33¾	34⅛+ ⅜
Cr Zell			796	u33¾	33½	33¼+ ¼
CumEn			40	u56⅞	56⅜	56⅞+ ½
Curt W		11	94	46	45	45¾+ 1⅛
DMG			53	3⅞	3¾	3¾ - ⅛
Damon			723	39	37¾	38¾+ ½
Dan Riv			35	22⅛	22⅛	22⅛
DanaCp		29	550	39½	38	38⅞+ ½
Dart Kr		11	1852	73½	72¾	73 + ⅜
Data G		66	2243	71¼	67¼	69 + 1½
DatTer			34	7¼	7¼	7⅛
Datpnt			2692	21⅜	20⅜	21 + ½
Davco		159	68	12⅞	12¾	12¾ - ⅛
DavHd		17	1791	71½	68½	71¼+ 3
DaytPL		2	7	321	17¾	17½ 17⅝
Deere			2322	39¼	37⅝	38¾+ 1½
DelmP		8	326	16⅞	16⅜	16⅞+ ⅛
DeltaA			3461	49¼	47⅝	48¾+ 2¾
Delton			112	11⅜	11¼	11½+ ¼
DenMfg		16	205	u35¼	34½	34½+ ½
Dennys		13	232	35	34¼	35 + ½
DeSoto		19	15	36	35⅜	35¾ - ⅜
Del Ed		8	710	15⅛	14¾	14⅞ - ⅛
Dexter		17	142	u45	44	44½+ ⅞
DiGior		18	775	u15⅜	14⅞	15½+ ⅝
DiamS		13	5161	25¾	24⅜	25½+ ⅝
Diebld		19	399	68½	67	68½+ 1½
Digital		21	5966	121¾	117¼	120⅝+ 4⅞
Disney		25	1650	82⅞	81½	81½
DivrsIn			634	u 4⅜	3¾	4⅛+ ¾
Dr Pepp		32	2178	13¾	13¼	13⅜+ ⅜
Dome			1555	20⅝	19⅞	20¼

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Donald		72	95	22½	21½	22¼+ 1
Donnly		16	208	79½	78	79½+ 2½
Dorsey			131	32⅞	32	32 - ½
Dover		15	3887	u36¾	33⅝	35⅝+ 2
Dow Ch		22	6078	u33⅞	33¼	33¾+ ½
DowJn		34	254	49⅞	49½	49½ - ¼
Dravo			138	13⅝	13⅛	13⅜+ ½
Dresr		9	1186	19⅜	19	19⅜
duPont		13	2357	48⅜	47⅜	47½ - ¾
DunBr		24	322	u130	127½	128 + 1
Duq Lt		10	409	u18¼	18	18⅛+ ⅛
DycoPt		7	39	14⅛	13½	13⅜ - ¼
Dyn Am		20	506	u18⅜	16⅞	17⅛+ 1
EGG		21	1307	29⅞	28⅜	29¾+ 1½
E Sys		23	235	62⅛	61⅛	62 + 1
EastAir			3586	9¼	8¾	8⅞+ ½
EastGF		7	268	20¾	20½	20½+ ⅛
Eas Kod		12	8827	78¾	77¼	77⅜ - ⅛
Eaton			247	u42¼	41	42¼+ 1
Echlin		14	526	17⅜	16⅞	17 - ¼
Eckerd		18	594	u34	33	33¾+ ¾
ElPaso			8	q	16½	15⅛ 15⅜ - 1⅛
ElecAs		15	147	9¼	8⅞	9⅛
EDS		32	199	64¼	63⅜	64 - ⅜
ElMeMg		41	179	9⅜	9⅛	9⅛ - ⅜
EmrsEl		14	1290	63½	62⅜	63⅛ - ⅜
EmryA		21	1832	u18⅛	17⅜	18 + 1
Emhart		9	72	56	55⅜	56 + ⅛
EngiCp		13	339	33⅛	32⅜	32⅝ - ⅛
EnnisB		10	3	36⅞	36¾	36¾+ ⅛
Enserch		8	552	20⅞	20½	20⅝ - ⅛
ENSTR		6	290	18⅝	18	18½+ ⅛
Equitx		16	54	32E	33	33¼+ ⅛
Equimk			172	6⅜	6½	6⅛+ ⅛
Esmark		9	149	63½	62¾	63¼+ ⅜
Esquir		13	33	24¾	24⅜	24¾+ ⅜
Ethyl		8	1068	19⅜	18¾	19⅛+ ⅜
ExCelo		10	130	u32¼	31⅜	31⅞+ ⅜
Exxon		7	15112	35¾	34⅝	35⅛+ ¼
FMC Cp		9	484	u39½	38	39¼+ ⅞
Fabrge		18	1304	u22¾	20	22¼+ 2¼
Fairchd		15	613	22⅜	21⅞	22¼+ ⅜
FrWstF			70	25	24½	24½ - ¼
Farah		10	474	u18⅞	17⅛	18⅜+ 1⅜
Feders			456	6	5¾	6 + ⅛
FdExp		22	1430	u88½	84⅜	86 + 1⅞
Fed NM			4170	u30⅛	29½	29¾+ ⅛
FedSgnl		16	x49	22¼	21⅞	22 + ⅛
Fed DStr		13	1721	63¾	61½	62¾+ 1½
Ferro		25	100	34¾	33⅜	34½+ ½
Fieldcst		13	334	34¾	34¼	34¼ - ½
Figgie		6	281	20⅞	20¼	20¾+ ⅛

Dow Jones hier:

1,232.59+12.87

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
FnCpA		11	1728	42⅛	40⅝	41 + ⅛
FinlFed		13	50	49⅞	49	49¼+ ⅞
Firestn		63	2174	u22¾	22⅛	22½+ ⅜
Ft Chrt			1490	29½	29	29
FtIntste		7	596	39⅝	39	39⅛ - ½
FstPa			740	7	6¾	7 + ⅛
FstPa wt			303	11-64	1⅛	11-64
FishFd			96	13⅞	12⅞	13
Fleet En		31	1388	29⅞	28½	29⅛+ 1⅜
FlaPL		8	2517	37¾	37½	37¾+ ⅛
Fluor		13	1440	24	23½	23¾+ ⅛
FordM			11916	u52⅞	50½	51¾+ 1¼
ForMK		14	420	46⅜	45⅝	46
FostWh		9	1830	147⅜	x43⅜	147⅛+ ½
Foxbr		18	346	37¾	36¾	37¾+ ¾
Frpt Mc		27	2302	u24¼	23	23¾+ ¾
Frigtrn		15	126	21¾	20⅞	20⅞ - 1
Fruehf			135	35¼	34¼	35 - ⅜
Fuqua		10	68	u48¾	47¾	48¾+ ⅞
GCA		34	1467	38¼	36½	36¾+ ⅝
GEICO		15	148	u59⅜	58⅜	59 + ⅜
GEO			506	9⅜	9	9⅜+ ⅛
GfEq			24	7⅜	7¼	7¼ - ⅛
GTE		10	3287	u46⅜	45¾	46 + ½
Gannett		20	579	68⅛	67	68 + 1
Gearht		25	787	u26⅛	24⅝	25½+ ⅜
Gelco		27	341	19⅜	18⅝	19¼+ ⅜
Gn Dyn		21	2739	50⅞	49⅝	49⅝ - ¼
GenEl		14	4955	112⅜	110⅛	111⅜+ ¾
GnFd		10	352	45⅞	45½	45¾
GHost	44	12	213	u18⅜	17⅜	18½+ ⅝
GnInst		16	2698	53⅞	52	52¾+ 1⅛
GnMills		13	606	55¾	54⅞	55¾+ ⅞
Gn Mot		15	x6170	70⅞	70	70⅛+ ⅛
GPU		17	1576	9¼	9	9⅛
GenRe		15	1743	68¼	66	67¾+ 1¾
GnSignl		12	624	42¼	42	43 + 1¼
GTire		17	368	u37	35⅜	36¾+ 1⅛
Gensco			451	7⅞	7⅞	7½ - ⅛
GnRad		58	2286	u39⅞	38½	39 + 2
Genst			949	u24⅝	24¼	24½+ ⅜
Ga Pac			2290	u30¾	30	30½+ ⅛
GerbPd		11	294	31	30½	30¾+ ⅜
Getty e		8	510	65½	64	64½+ ¼
GibrFn			8077	u15⅞	13⅞	15⅞+ 2¼
Gillette		11	1755	47½	46½	46⅝ - ½
GlobIM		4	1474	9¾	9⅝	9½ - ¼
Gdrich			516	43⅜	42½	43¼+ ⅝
Goodyr		10	4060	34¼	33⅜	34 + ⅜
Gould		19	5428	39	35¾	37½+ 2¼
Grace		11	671	u46¼	45⅜	46 + ⅜
Granitv			525	u15¼	14½	14⅞+ ⅞
Gt AP		20	499	11¾	11⅜	11½

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
GtWFin		34	955	29¼	28⅝	28⅞+ ⅜
Greyhd		10	2839	23¾	23⅛	23¾+ ⅝
Gruman		18	504	61	59½	59½ - 1¼
Guardl		17	90	39⅞	39⅛	39⅜+ ⅛
Gtf Wst		14	1613	26¾	26⅛	26½+ ⅜
Gulf Oil		7	3375	34⅞	34¼	34⅜+ ⅛
GulfRs			222	u8⅛	17¼	17⅜ - ¼
GlfStUt		7	996	15¼	15	15⅛+ ⅛
Gulton		14	109	u18⅞	18⅜	18¾+ ¼
Halbin		10	3100	36¾	35	36¾+ 1⅝
HamrP		14	3768	u36½	34½	35⅞+ 1⅝
Hndmn		14	124	27⅞	27⅜	27½ - ⅜
Hanna			71	25⅛	24⅞	24⅞
HarBrJ		12	410	25⅞	24¾	25⅜+ ⅞
Harlnd		20	223	44⅞	44	44 - ¾
Harnish			82	8⅞	8⅝	8⅞+ ¼
Harris		24	1119	44¼	43⅜	44¼+ ¾
Hazeltn		131	59	u80⅛	78½	78½+ ½
Hecks		15	889	17¼	16½	17⅛+ ¾
HeclaM		33	3564	23⅛	22⅝	23
Heinz		11	130	47½	47⅛	47¼ - ⅛
HelnC		17	67	u33½	32⅞	33 + ¼
HelrInt		22	86	29¾	29⅜	29⅝+ ⅛
HelmP		9	410	20⅜	19¾	20½+ ½
Hercules		19	1179	u39⅜	38⅞	39⅛+ ⅜
Hershey		10	144	55⅞	53½	55¾+ 2⅜
Hew P		26	4204	83	79	80½+ 2¼
HiVolt		52	535	10½	9⅝	10⅜+ ⅜
Hilton		20	1145	u57⅜	54⅜	57 + 2⅝
Hitachi		17	1105	34½	34	34½+ ⅜
Holiday		26	1476	u51¼	49⅛	49⅞+ ¾
Homstk		40	2483	u32	30⅝	31½+ ½
Honwll		11	1692	u122½	119	119⅞+ -
Hoov U		14	63	32⅞	32½	32¾+ ¼
Horizon		342	195	10⅜	9¾	10¼+ ⅜
HospC		21	2150	50¾	49½	50¼+ ⅝
Hotelin		12	20	23⅞	23¼	23¼
HougM		16	36	53¾	53	53¾+ ¾
HousFb		11	2077	19⅛	18⅛	19
HousInt		12	1386	29	28¼	28¾+ ⅛
HouInd		15	3530	22⅜	22¼	22⅜
HouNG		6	393	37⅞	37⅜	37⅝ - ¼
HouORy			118	18⅜	18¼	18⅜
HowPt		17	561	u25⅞	24⅜	25½+ 1
HudM			16	17¼	16¾	17 + ½
HughTl		13	1669	19⅞	19¼	19⅝+ ⅛
Human		22	3117	38⅞	38¼	38½ - ¼
HuntCh		23	41	19½	19¼	19¼ - ⅛
HutEF		9	2749	45¾	43⅞	44⅜+ ¾
IC Ind		21	300	42¾	41¾	42⅝+ ⅜
ICN		55	706	10⅜	9¾	10⅛+ ½
INA In			21	18	17⅝	18 + ⅜
IU Int		14	702	u23⅛	22½	22¾ - ⅛
IdealB			1468	20⅞	19¾	20
ImpIC			4075	u17⅜	15	16⅞+ 2
INCO			6919	u15½	15⅛	15½+ ½
Inexco		9	495	8⅝	8¼	8⅜ - ⅛
IngerR			2375	1521	47¾	46¾ 47½+ 1
InidStl			330	30¼	29⅝	29⅝ - ½
Insilco		23	160	24⅞	24⅛	24½ - ½
Interco		14	251	u75¼	74	75 + 1½
Intrlk			57	15	35¼	35½ - ⅛
IBM		15	8619	u118¼	115½	117⅝+ 1⅞
IntFlav		16	718	27⅞	27½	27⅝ - ⅛
IntHarv			2050	11½	10⅝	10⅞ - ⅛
IntMin		16	801	u43¾	42⅞	43¾+ ⅞
IntMult			84	32⅞	32⅛	32⅝+ ¼
Int Pap		19	882	56⅝	55⅝	56 + ½
IntTT		9	3287	41⅞	40½	41¼+ ⅝
Int Nrth		10	1814	u30¼	29⅛	29⅞+ ¾
IntBakr			546	13⅝	13¼	13½
Ipco Cp		16	486	14⅝	14	14½+ ⅜
IrvgBk		6	103	51⅜	50¾	51⅛+ ¾
JWT	

LES TAUX D'INTÉRÊT

	Cette semaine	La semaine dernière
TAUX D'ESCOMPTE	**9.33**	**9.37**
TAUX PRÉFÉRENTIEL	**11**	**11**
BONS DU TRÉSOR		
Canada, 3 mois	9.08	9.12
Québec, 3 mois	9.16	9.20
DÉPÔTS BANCAIRES		
1 mois	6¾	6¾
3 mois	7	7
1 an	8	8
5 ans	8	8
DÉPÔTS DE FIDUCIE		
1 mois	8	8¼
3 mois	8¼	8¼
1 an	9	9¼
5 ans	11¼	11¼
OBLIGATIONS		
Canada, 1-3 ans	8.82	9.12
Canada, 3-5 ans	9.25	9.42
Canada, 5-10 ans	10.39	10.59
Canada, plus de 10 ans	11.00	11.18
Québec, 5 ans	11.05	11.00
Québec, 20 ans	12.40	12.45
Ontario Hydro, 20 ans	11.85	11.90
TAUX HYPOTHÉCAIRES		
1 an	11	11
3 ans	12½	12½
5 ans	13	13¼
TAUX D'ESCOMPTE U.S.	**8½**	**8½**
TAUX PRÉFÉRENTIEL U.S.	**10½**	**10½**

(Taux communiqués par Tassé & Associés)

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

suite de la page A 24

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en cir.	Dern. Trans.	Ferm. du Titre
Beil Can	Nv	27½p	4	105	105	$28
Bk Mtl	My	27½	1	21	$5½	$32½
Bk Mtl	My	30	10	77	$2¾	$32½
Bk Mtl	Ag	27½	8	260	$6	$32½
Bk Mtl	Ag	30	10	555	$3¾	$32½
Bk Mtl	Ag	32½	37	740	$2¼	$32½
Bk Mtl	Ag	35	19	828	115	$32½
Bk Mtl	Ag	35 p	33	33	$2⅜	$32½
Bk Mtl	Nv	25	3	11	$8	$32½
Bk Mtl	Nv	27½	5	87	$6	$32½
Bk Mtl	Nv	30	39	1010	$4½	$32½
Bk Mtl	Nv	30 p	20	88	100	$32½
Bk Mtl	Nv	32½	23	348	$3	$32½
Bk Mtl	Nv	32½p	10	63	175	$32½
Bk Mtl	Nv	35	33	561	180	$32½
Bk NS	Jn	35	3	100	$10½	$45⅞
Bk NS	Jn	45	30	219	$2⅜	$45⅞
Bk NS	Jn	45 p	2	32	140	$45⅞
Bow Val	Ja	22½	31	46	$27⅛	$21⅞
Bow Val	Jy	15	1	81	$7	$21⅞
Bow Val	Jy	17½	69	2928	$4¾	$21⅞
Bow Val	Jy	20	248	1134	$2⅝	$21⅞
Bow Val	Jy	22½	48	143	100	$21⅞
Bow Val	Jy	22½p	2	2	135	$21⅞
Bow Val	Oc	17½	9	192	$4⅞	$21⅞
Bow Val	Oc	20	66	681	$3¼	$21⅞
Bow Val	Oc	22½	90	128	$2⅛	$21⅞
Bow Val	Oc	22½p	3	6	$2	$21⅞
C Im B	Jn	40	14	101	120	$38⅞
C Im B	Sp	30	2	97	$9⅜	$38⅞
C Im B	Sp	35 p	3	41	80	$38⅞
C Im B	Sp	40	55	189	$3	$38⅞
C Im B	Dc	25	6	258	$6¼	$38⅞
C Im B	Dc	35	6	258	$6¼	$38⅞
C Im B	Dc	40	8	148	$3¼	$38⅞
C Im B	Dc	40 p	10	44	$3	$38⅞
CanP E	My	17½	2	261	$6½	$24½
CanP E	My	20	125	711	$4⅜	$24½
CanP E	My	22½	386	1542	$2	$24½
CanP E	My	22½p	3	576	15	$24½
CanP E	Ag	15	2	54	510	$24½
CanP E	Ag	17½	20	112	$7¼	$24½
CanP E	Ag	20	34	603	$4⅞	$24½
CanP E	Ag	22½	140	1066	$2¾	$24½
CanP E	Ag	22½p	3	119	70	$24½
CanP E	Ag	25	28	221	130	$24½
CanP E	Nv	20	16	497	$5¼	$24½
CanP E	Nv	22½	8	361	$3¾	$24½
CanP E	Nv	22½p	10	52	95	$24½
CanP E	Nv	25	35	298	$2¼	$24½
CanP E	Nv	25 p	10	12	$2	$24½
CBth A	Jy	17½	8	1282	$4½	$22
CBth A	Jy	20	4	170	195	$22
CBth A	Oc	17½	18	158	$4⅜	$22
CBth A	Oc	22½	5	104	150	$22
Cmnc	Jn	50	37	313	$4¾	$52½
Cmnc	Jn	50 p	12	142	100	$52½
Cmnc	Jn	55	15	112	125	$52½
Cmnc	Jn	55 p	10	33	$3½	$52½
Cmnc	Jn	60	10	199	30	$52½
Cmnc	Sp	50	20	61	$6	$52½
Cmnc	Sp	55	1	250	$3¼	$52½
Cmnc	Sp	60	54	443	$2	$52½
Cmnc	Sp	60 p	13	157	$8	$52½
Cmnc	Dc	50	25	15	$7½	$52½
CP Ltd	My	32½	2	316	$15¾	$47⅞
CP Ltd	My	40	77	760	$8¼	$47⅞
CP Ltd	My	45	72	745	$3½	$47⅞
CP Ltd	My	45 p	20	365	20	$47⅞
CP Ltd	Ag	40	1	685	$8½	$47⅞
CP Ltd	Ag	45	37	1070	$5	$47⅞
CP Ltd	Ag	45 p	15	249	130	$47⅞
CP Ltd	Ag	50	33	95	$2¼	$47⅞
CP Ltd	Ag	50 p	3	8	$3⅜	$47⅞
CP Ltd	Nv	40	1	73	$9⅜	$47⅞
CP Ltd	Nv	45	12	64	$6¼	$47⅞
CP Ltd	Nv	45 p	1	109	$2¼	$47⅞
CP Ltd	Nv	50	9	104	$3⅞	$47⅞
CRL	Jn	17½	5	20	$18½	$36¼
CRL	Jn	22½	1	60	$13	$36¼
CRL	Jn	25	43	492	$13⅜	$36¼
CRL	Jn	27½	30	1318	$8⅝	$36¼
CRL	Jn	27½p	20	706	15	$36¼
CRL	Jn	30	39	981	$6⅞	$36¼
CRL	Jn	30 p	21	817	40	$36¼
CRL	Jn	32½	109	977	$4½	$36¼
CRL	Jn	32½p	36	375	85	$36¼
CRL	Jn	35	246	1534	$2¾	$36¼
CRL	Jn	35 p	64	257	150	$36¼
CRL	Jn	40	88	1113	70	$36¼
CRL	Jn	40 p	20	33	$4¼	$36¼
CRL	Sp	25	5	40	$11	$36¼
CRL	Sp	27½	5	289	$9¼	$36¼
CRL	Sp	30	40	694	$7¾	$36¼
CRL	Sp	30 p	9	311	120	$36¼
CRL	Sp	32½	25	248	$6¼	$36¼
CRL	Sp	35	188	951	$4¾	$36¼
CRL	Sp	35 p	57	591	$3¼	$36¼
CRL	Sp	40	69	928	$2½	$36¼
CRL	Dc	30 p	6	368	$2⅛	$36¼
CRL	Dc	32½	1	108	$8	$36¼
CRL	Dc	35	132	289	$6¼	$36¼
CRL	Dc	35 p	2	33	$4¼	$36¼
CTL Bk	Jn	12½	111	831	100	$13¼
CTL Bk	Sp	7½	5	5	$6	$13¼
CTL Bk	Sp	10	2	28	$3¼	$13¼
CTL Bk	Sp	12½	30	414	150	$13¼
CTL Bk	Dc	10	10	40	30	$13¼
CTL Bk	Dc	12½	4	55	$2	$13¼
CTL Bk	Dc	15	17	34	90	$13¼
D Pete	Jn	5	177	901	55	$5½
D Pete	Jn	5 p	5	20	35	$5½
D Pete	Jy	5	2130	16360	80	$5½
D Pete	Jy	5 p	842	2231	40	$5½
Denis	Ja	35	1	49	$7½	$41
Denis	Ja	40	20	76	$4¾	$41
Denis	Jy	25	13	46	$15¼	$41
Denis	Jy	30	2	182	$10⅛	$41
Denis	Jy	32½	3	72	$8	$41
Denis	Jy	35	25	364	$6	$41
Denis	Jy	40	17	168	$2⅜	$41
Denis	Oc	27½	5	20	$12¾	$41
Denis	Oc	30	4	45	$10¾	$41
Denis	Oc	32½	10	92	$8½	$41
Denis	Oc	40	5	177	$3¾	$41
Denis	Oc	40 p	1	11	$2½	$41
Dom M	Ja	20	17	22	$7⅜	$25
Dom M	Ja	22½	5	35	$6½	$25
Dom M	Ja	25	27	369	$4⅞	$25
Dom M	Ja	25 p	2	180	$3½	$25
Dom M	Jy	10	1	29	$15	$25
Dom M	Jy	12½	20	317	$12	$25
Dom M	Jy	17½	5	290	$7¾	$25
Dom M	Jy	20	70	576	$5½	$25
Dom M	Jy	20 p	12	285	50	$25
Dom M	Jy	22½	35	723	$3¾	$25
Dom M	Jy	22½p	20	226	75	$25
Dom M	Jy	25	49	1142	$2¼	$25
Dom M	Jy	27½	61	620	90	$25
Dom M	Oc	17½	3	69	$8¾	$25
Dom M	Oc	20	26	201	$7½	$25
Dom M	Oc	22½	3	628	$4⅞	$25
Dom M	Oc	25	14	1323	$3¾	$25
Dom M	Oc	27½	44	666	$2⅝	$25
Gnstar	Ja	30	18	75	$4¾	$30½
Gnstar	Jy	22½	2	304	$7⅜	$30½
Gnstar	Jy	22½p	10	106	70	$30½
Gnstar	Jy	25	33	222	$6	$30½
Gnstar	Jy	27½	3	136	$3⅜	$30½
Gnstar	Jy	30	43	125	$2¾	$30½
Gnstar	Jy	30 p	13	41	130	$30½
Gnstar	Oc	25	12	72	$7¼	$30½
Gnstar	Oc	27½	1	69	$5⅜	$30½
Gulf C	My	12½	16	721	$4⅜	$17
Gulf C	My	15	390	4029	$2	$17
Gulf C	My	17½	1191	5138	25	$17
Gulf C	My	17½p	10	90	75	$17
Gulf C	Ag	12½	101	847	$4¾	$17
Gulf C	Ag	12½p	20	570	10	$17
Gulf C	Ag	15	325	3453	$2¼	$17
Gulf C	Ag	15 p	55	736	30	$17
Gulf C	Ag	17½	896	3477	95	$17
Gulf C	Ag	17½p	23	56	120	$17
Gulf C	Nv	12½	5	237	$5¼	$17
Gulf C	Nv	15	244	816	$3⅛	$17
Gulf C	Nv	17½	659	3157	140	$17
Gulf C	Nv	17½p	21	36	145	$17
Husky	Ja	10	80	556	$2⅝	$13¼
Husky	Ja	12½	110	396	145	$13¼
Husky	Jy	7½	60	711	$4¼	$13¼
Husky	Jy	10	1692	4952	$2	$13¼
Husky	Jy	10 p	25	613	10	$13¼
Husky	Jy	12½	802	2729	55	$13¼
Husky	Oc	7½	30	265	$4½	$13¼
Husky	Oc	10	294	2193	$2½	$13¼
Husky	Oc	10 p	2	386	30	$13¼
Husky	Oc	12½	439	2612	100	$13¼
I-City	Jn	7½	3	18	$5½	$13
I-City	Jn	10	60	175	$3	$13
I-City	Jn	12½	25	758	80	$13
I-City	Jn	15	30	700	10	$13
I-City	Sp	10	6	269	$3¾	$13
I-City	Sp	12½	11	1701	140	$13
I-City	Sp	12½p	1	290	75	$13
I-City	Sp	15	22	252	50	$13
I-City	Dc	12½	5	73	180	$13
Imsco	Ja	40	3	5	175	$36
Imsco	Jy	35	5	1144	$2¼	$36
Imsco	Jy	40	20	249	55	$36
Imsco	Oc	35	7	1022	$2½	$36
Inco	My	10	2	58	$8⅞	$19
Inco	My	15	29	892	$3⅜	$19
Inco	My	17½	254	1774	145	$19
Inco	My	17½p	50	343	15	$19
Inco	Ag	12½	3	131	$6¼	$19
Inco	Ag	15	113	731	$4⅝	$19
Inco	Ag	17½	316	1987	$2⅛	$19
Inco	Ag	17½p	47	261	85	$19
Inco	Nv	15	30	180	$4⅝	$19
Inco	Nv	17½	31	507	$3	$19
IOil A	My	30	3	534	$6⅜	$36⅜
IOil A	Ag	25	10	47	$11¼	$36⅜
IOil A	Ag	27½	3	108	$9⅛	$36⅜
IOil A	Ag	32½	5	845	$5	$36⅜
IOil A	Ag	35	15	587	$3¼	$36⅜
IOil A	Ag	35 p	6	24	140	$36⅜
IOil A	Ag	40	5	5	90	$36⅜
IOil A	Nv	30	1	132	$7½	$36⅜
IOil A	Nv	32½	5	144	$5¾	$36⅜
IOil A	Nv	32½p	10	22	90	$36⅜
IOil A	Nv	35	19	869	$4	$36⅜
IOil A	Nv	35 p	4	13	185	$36⅜
Mitel	Jn	20	161	835	$4⅛	$23⅜
Mitel	Jn	20 p	372	2209	40	$23⅜
Mitel	Jn	22½	295	982	$2¼	$23⅜
Mitel	Jn	22½p	146	845	100	$23⅜
Mitel	Jn	25	65	1320	100	$23⅜
Mitel	Jn	25 p	604	1184	$2⅛	$23⅜
Mitel	Jn	27½	107	1806	40	$23⅜
Mitel	Jn	27½p	6	304	$5¾	$23⅜
Mitel	Jn	30	213	2341	25	$23⅜
Mitel	Jn	30 p	10	29	$6⅝	$23⅜
Mitel	Jn	32½	2	458	10	$23⅜
Mitel	Jn	35	3	469	10	$23⅜
Mitel	Sp	20	46	141	$5¼	$23⅜
Mitel	Sp	20 p	59	168	140	$23⅜
Mitel	Sp	22½	116	1072	$3⅜	$23⅜
Mitel	Sp	22½p	39	299	$2	$23⅜
Mitel	Sp	25	98	845	$2¾	$23⅜
Mitel	Sp	25 p	17	141	$3¼	$23⅜
Mitel	Sp	27½	15	310	190	$23⅜
Mitel	Sp	27½p	2	77	$4⅜	$23⅜
Mitel	Sp	30	8	626	100	$23⅜
Mitel	Sp	30 p	2	29	$7¾	$23⅜
Mitel	Sp	32½	2	171	60	$23⅜
Mitel	Sp	35	10	289	50	$23⅜
Mitel	Dc	20	22	129	$6¼	$23⅜
Mitel	Dc	20 p	6	42	160	$23⅜
Mitel	Dc	22½	1	125	$4	$23⅜
Mitel	Dc	25	23	236	$3¾	$23⅜
Mitel	Dc	27½	7	106	$2⅞	$23⅜
Mitel	Dc	30	38	271	$2	$23⅜
Moore	My	60	5	36	$2⅛	$61¾
Moore	Ag	60	15	86	$5¼	$61¾
Moore	Ag	65	15	36	$2½	$61¾
Nat Bk	My	10	8	857	$3¼	$13
Nat Bk	My	12½	146	1362	75	$13
Nat Bk	Ag	10	37	1422	$3⅜	$13
Nat Bk	Ag	12½	12	2981	150	$13
Nat Bk	Ag	15	116	325	60	$13
Nat Bk	Nv	10	11	154	$4	$13
Nat Bk	Nv	12½	20	825	$2¼	$13
Nat Bk	Nv	15	47	198	110	$13
Nor Tel	Ja	31⅜	3	3	$12	$40¾
Nor Tel	Ja	33⅜	24	29	$11⅜	$40¾
Nor Tel	Ja	40	1	16	$6¾	$40¾
Nor Tel	Ja	40 p	4	16	$4½	$40¾
Nor Tel	Jy	26⅝	3	306	$15	$40¾
Nor Tel	Jy	30	30	729	$11⅜	$40¾
Nor Tel	Jy	31⅜	2	367	$9½	$40¾
Nor Tel	Jy	33⅜	6	252	$8	$40¾
Nor Tel	Jy	33⅜p	6	45	65	$40¾
Nor Tel	Jy	36⅜	19	222	$5¾	$40¾
Nor Tel	Jy	40	58	330	$3¾	$40¾
Nor Tel	Jy	40 p	23	146	$2½	$40¾
Nor Tel	Oc	33⅜	3	300	$9½	$40¾
Nor Tel	Oc	36⅜	1	70	$7⅜	$40¾
Nor Tel	Oc	40	55	67	$6¼	$40¾
Nor Tel	Oc	40 p	1	2	$3	$40¾
Noran	My	17½	11	71	$9½	$26⅞
Noran	My	22½	77	106	$4¼	$26⅞
Noran	My	22½p	5	665	10	$26⅞
Noran	My	25	425	1319	185	$26⅞
Noran	My	25 p	8	480	25	$26⅞
Noran	Ag	15	3	86	$11¾	$26⅞
Noran	Ag	17½	7	292	$9½	$26⅞
Noran	Ag	20	5	417	$7	$26⅞
Noran	Ag	22½	67	648	145	$26⅞
Noran	Ag	25	260	1795	$2¾	$26⅞
Noran	Ag	27½	137	212	145	$26⅞
Noran	Nv	20	10	123	$7⅜	$26⅞
Noran	Nv	22½	8	75	$5⅜	$26⅞
Noran	Nv	25	31	834	$4	$26⅞
Noran	Nv	27½	15	39	$2⅛	$26⅞
Norcn	My	30	12	351	$3½	$33⅜
Norcn	Ag	32½	7	286	$2¾	$33⅜
Norcn	Ag	32½p	5	7	125	$33⅜
Norcn	Nv	30	10	13	100	$33⅜
Norcn	Nv	32½	2	21	$3⅜	$33⅜
Nva A f	My	7½	146	2032	160	$9
Nva A f	My	10	150	5373	10	$9
Nva A f	Ag	5	5	23	$4¼	$9
Nva A f	Ag	7½	20	1817	190	$9
Nva A f	Ag	10	523	4142	50	$9
Nva A f	Ag	10 p	1	50	95	$9
Nva A f	Nv	7½	176	809	$2½	$9
Nva A f	Nv	10	475	2315	75	$9
Nva A f	Nv	10 p	5	26	90	$9
Oba 01	Jn	85	10	159	$5⅞	$93⅛
Oba 01	Jn	87½	7	87	$4	$93⅛
Oba 01	Jn	90	15	105	175	$93⅛
Oba 01	Sp	85	2	86	$5¾	$93⅛
Oba 01	Sp	87½	3	100	$4¼	$93⅛
Oba 01	Sp	90	311	450	$2⅜	$93⅛
Oba 01	Sp	92½	10	10	120	$93⅛
Oba 01	Dc	87½	90	203	55	$93⅛
Oba 01	Dc	90	10	159	$3¼	$93⅛
Oba 01	Dc	92½	7	43	175	$93⅛
Obd 04	Sp	95 p	10	20	175	$95½
Placer	Jn	17½	3	71	$6⅜	$23¼
Placer	Jn	20	106	278	$3⅞	$23¼
Placer	Jn	20 p	22	121	20	$23¼
Placer	Jn	22½	86	1074	$2	$23¼
Placer	Jn	22½p	20	177	80	$23¼
Placer	Jn	25	185	979	75	$23¼
Placer	Jn	25 p	7	35	190	$23¼
Placer	Sp	20	50	410	$5⅛	$23¼
Placer	Sp	22½	163	359	$3⅛	$23¼
Placer	Sp	22½p	30	40	125	$23¼
Placer	Sp	25	139	1149	$2	$23¼
Placer	Dc	25	38	44	$3	$23¼
Powr f	My	15	8	361	$2½	$17½
Powr f	Ag	12½	63	69	$5	$17½
Powr f	Ag	15	27	235	$3	$17½
Powr f	Ag	17½	20	438	120	$17½
Powr f	Nv	17½	10	32	185	$17½
Rang	Ja	7½	5	135	$4¼	$10⅞
Rang	Ja	10	29	291	$2½	$10⅞
Rang	Jy	7½	358	1246	$3⅜	$10⅞
Rang	Jy	7½p	3	648	10	$10⅞
Rang	Jy	10	1768	5630	130	$10⅞
Rang	Jy	10 p	119	340	20	$10⅞
Rang	Oc	7½	95	1207	$3¾	$10⅞
Rang	Oc	10	645	3580	$2	$10⅞
Rang	Oc	10 p	7	113	60	$10⅞
Roy Bk	Ja	35	29	135	$4	$35⅞
Roy Bk	Jy	30	16	1140	$6	$35⅞
Roy Bk	Jy	32½	10	572	$4	$35⅞
Roy Bk	Jy	35	235	653	$2¾	$35⅞
Roy Bk	Jy	35 p	2	121	120	$35⅞
Roy Bk	Oc	30	2	384	$6¾	$35⅞
Roy Bk	Oc	32½	14	514	$4¾	$35⅞
Roy Bk	Oc	35	12	210	$3	$35⅞
Segrm	Ja	35	3	17	$6⅜	$39
Segrm	Ja	40	11	69	$3¼	$39
Segrm	Ja	40 p	3	10	$3⅜	$39
Segrm	Jy	33⅜	25	777	$5¾	$39
Segrm	Jy	36⅜	15	494	$3¼	$39
Segrm	Jy	36⅜p	13	524	90	$39
Segrm	Jy	40	48	456	190	$39
Segrm	Jy	40 p	14	33	$2½	$39
Shell C	My	20	3	34	$4¾	$24¾
Shell C	My	22½	18	89	$2¼	$24¾
Shell C	My	25 p	3	31	145	$24¾
Shell C	My	27½	1	97	15	$24¾
Shell C	Ag	22½	4	350	$3½	$24¾
Shell C	Ag	22½p	5	80	75	$24¾
Shell C	Ag	25	17	163	140	$24¾
Shell C	Ag	25 p	5	29	190	$24¾
Shell C	Nv	22½	1	60	$3½	$24¾
Shell C	Nv	22½p	5	37	130	$24¾
Shell C	Nv	25	2	90	$2½	$24¾
Stlco A	My	22½	5	1360	$4⅜	$26¾
Stlco A	My	25	10	416	150	$26¾
Stlco A	My	27½	22	142	25	$26¾
Stlco A	Ag	25	5	706	$2⅞	$26¾
Stlco A	Ag	27½	133	850	160	$26¾
Stlco A	Nv	25	75	536	$3¾	$26¾
Stlco A	Nv	25 p	10	65	105	$26¾
Stlco A	Nv	27½	38	723	$2½	$26¾
T-D Bk	Jn	40	2	45	$11⅜	$51½
T-D Bk	Jn	45	17	533	$7	$51½
T-D Bk	Jn	45 p	5	253	40	$51½
T-D Bk	Jn	50	30	182	$3½	$51½
T-D Bk	Jn	50 p	30	48	160	$51½
T-D Bk	Sp	50	12	77	$4⅜	$51½
T-D Bk	Sp	50 p	1	23	$2½	$51½
T-D Bk	Dc	50	13	39	$5	$51½
Total P	Ja	12½	10	37	$4½	$15¼
Total P	Ja	15	5	9	$2⅜	$15¼
Total P	Ja	17½	2	57	180	$15¼
Total P	Jy	12½	7	121	$3	$15¼
Total P	Jy	15	106	1384	125	$15¼
Total P	Jy	15 p	15	250	95	$15¼
Total P	Jy	17½	20	43	55	$15¼
Total P	Oc	15	24	260	$2½	$15¼
Total P	Oc	15 p	2	56	135	$15¼
Total P	Oc	17½	3	8	110	$15¼
TrC PL	My	25	20	1803	$4	$29
TrC PL	My	27½	49	190	150	$29
TrC PL	Ag	25	34	356	$4¾	$29
TrC PL	Ag	25 p	4	121	25	$29
TrC PL	Ag	27½	58	486	$2½	$29
TrC PL	Ag	30	15	280	125	$29
TrC PL	Nv	25	8	80	$5	$29
TrC PL	Nv	27½	11	212	$3½	$29
TrC PL	Nv	27½p	3	14	125	$29
Tx Can	Jn	27½	10	8	$8	$36¼
Tx Can	Jn	30	5	458	$6½	$36¼
Tx Can	Jn	32½	10	117	$3½	$36¼
Tx Can	Jn	35	25	309	$2	$36¼
Tx Can	Sp	27½p	2	20	25	$36¼
Tx Can	Dc	35	2	307	$4	$36¼
Wcoast	Jn	15	10	958	25	$14⅛
Wcoast	Sp	15	170	3003	50	$14⅛
Wcoast	Sp	15 p	3	9	105	$14⅛
Wcoast	Dc	15	10	220	$2⅜	$14⅛
Wcoast	Dc	15	15	25	75	$14⅛
Wlkr R	Jn	20	20	640	56	$25¾
Wlkr R	Jn	22½	28	746	$3¼	$25¾
Wlkr R	Jn	22½p	3	299	15	$25¾
Wlkr R	Jn	25	305	779	110	$25¾
Wlkr R	Sp	20	50	349	$6¼	$25¾
Wlkr R	Sp	22½	30	245	$3⅞	$25¾
Wlkr R	Sp	25	355	1998	195	$25¾
Wlkr R	Sp	25 p	10	36	105	$25¾
Wlkr R	Dc	20	5	17	$5¾	$25¾
Wlkr R	Dc	25	5	780	$2¾	$25¾

Total volume 30853.
Total open interest 330748.

MARCHÉ DES OPTIONS Chicago

suite de la page A 25

Option et prix		Mai	Août	Mai	Août
44⅞	45	1	3⅛	⅞	2¾
44⅞	50	⅛	1¼	4¾	r
Tidewt	25	⅝	r	1½	r
25⅛	30	r	½	r	r
U A L	15	22	s	r	s
35⅞	20	16⅞	s	r	s
35⅞	25	10¾	r	r	r
35⅞	30	5¾	7⅜	1-16	15-16
35⅞	35	1¾	3⅞	15-16	2½
35⅞	40	3-16	1 13-16	3½	5½
U Tech	55	r	r	r	⅜
70⅞	60	10½	r	1-16	r
70⅞	65	6	7⅛	¼	1 13-16
70⅞	70	1½	4¾	15-16	3¾
70⅞	75	⅜	2¼	5⅛	r
70⅞	80	s	1	s	r
J Walt	30	16	r	r	r
46	35

ACCUSATIONS DE DISCRIMINATION

Le CN dit avoir agi de bonne foi

(PC) — Les féministes ont été incapables de prouver que les Chemins de fer nationaux ont « intentionnellement » fait de la discrimination à l'endroit des femmes, par le biais de leur politique d'embauche.

Dans un plaidoyer écrit présenté à la Commission canadienne des droits de la personne, Rolland Boudreau, avocat du CN, a affirmé que cette société a agi de bonne foi en créant un programme prévoyant d'accorder des chances égales aux femmes et aux hommes et en réduisant les normes requises pour occuper certains emplois manuels traditionnellement réservés aux hommes.

La commission siège sans interruption depuis une semaine à la demande de l'organisme montréalais « Action, travail des femmes » qui a accusé la compagnie ferroviaire de pratiquer une politique d'embauche discriminatoire en posant des critères d'emploi qui empêchent les femmes de se livrer à certains travaux manuels.

Les audiences, qui se sont tenues périodiquement depuis 18 mois, devraient prendre fin aujourd'hui. Les commissaires, deux femmes et un homme, mettront de six à huit mois à réviser les quelque 4,000 pages de témoignage et à rendre jugement.

ÉLECTION SCOLAIRE 1983

Début lundi de la période des mises en candidature

C'est à partir de lundi, 9 mai, que les aspirants au titre de commissaires d'écoles pourront déposer leur candidature auprès du président d'élections de leur commission scolaire. Les mises en candidature seront closes le 6 juin prochain, et l'élection se tiendra le lundi 13 juin.

MARIANE FAVREAU

Il y aura alors élections de tous les commissaires des huit commissions scolaires de l'île de Montréal, comme c'est le cas tous les trois ans. En province, le tiers des commissaires doivent faire face à l'électorat, comme à chaque année.

La conjoncture actuelle, notamment l'imminence d'une restructuration scolaire, attirera-t-elle de nombreux aspirants aux postes de commissaires? Les parents d'élèves s'impliqueront-ils davantage, comme le souhaite la Fédération des comités de parents (FCPQ), soit en allant voter, soit en se présentant comme commissaires?

Selon un porte-parole de la FCPQ, il faut absolument que les parents soient convaincus de l'importance des élections scolaires: ce sont les commissaires qui prennent les grandes orientations scolaires.

Les commissions scolaires ne pensent pas autrement et le Conseil scolaire de l'île de Montréal a déjà commencé à sensibiliser la population à l'importance de se prévaloir de son droit de vote.

On ne veut pas que se reproduise la situation vécue lors des dernières élections scolaires dans l'île de Montréal (1980) où moins de 13 p. cent des électeurs s'étaient prévalu de leur droit de vote. À la CECM, le taux de participation avait été encore plus faible, n'atteignant qu'un peu plus de 10 p. cent.

Ailleurs, la participation avait été un peu plus forte mais elle n'a pas dépassé 36 p. cent (1976) au cours des huit dernières années. En 81 et 82, les taux de vote étaient de 30 et 27 p. cent respectivement.

Etre candidat

Tout citoyen canadien de 18 ans et plus peut se porter candidat à l'élection scolaire s'il est domicilié sur le territoire de la commission depuis au moins 6 mois et n'est frappé d'aucune incapacité légale.

Il doit alors remplir un formulaire de déclaration de candidature, disponible au bureau du président d'élection (on le joint en téléphonant à sa commission scolaire).

Cette déclaration doit porter, outre la signature du candidat, la signature de 20 électeurs inscrits sur la liste électorale. Enfin, le candidat doit déposer un cautionnement de $50 qui lui sera remboursé s'il est élu ou s'il recueille au moins 10 p. cent des votes exprimés.

Le 6 juin, soit une semaine avant l'élection, les mises en candidature sont closes et le président d'élection fait connaître publiquement les candidats en lice.

Les dépenses des candidats sont à leurs frais mais les commissions scolaires mettent généralement des salles d'écoles à leur disposition s'ils veulent tenir des assemblées publiques.

Qu'est-ce qu'un bon candidat? Selon un feuillet publicitaire de la CECM, « c'est une personne responsable qui a le sens du bien commun, un désir de servir la communauté et la disponibilité nécessaire pour offrir ses services ». À quoi il n'est pas superflu d'ajouter un intérêt particulier à l'égard de l'éducation. Tous les métiers sont représentés chez les commissaires d'école : plombier, enseignant, ménagère, avocat, retraité, chimiste, commis, etc.

Rémunération

La rémunération? Dans les commissions scolaires de moins de 25 000 élèves, le commissaire touche $1 500, à quoi s'ajoutent $2 010 s'il est membre de l'exécutif, puis une somme supplémentaire de $4 710 est répartie au titre de président ou de vice-président du conseil ou de l'exécutif. Le tiers de cette rémunération n'est pas imposable et les frais de déplacement ou de représentation sont remboursés.

À la CECM avec ses 112 000 élèves, le commissaire reçoit $5 225 par an. S'y ajoutent $7 400 s'il est membre de l'exécutif. Le président et le vice-président, du conseil et de l'exécutif s'il y a lieu, se partagent une rémunération globale supplémentaire de $15 575. (La commission peut répartir autrement l'ensemble de la rémunération.)

Les commissaires délégués au Conseil scolaire de l'île bénéficient d'une rémunération supplémentaire et de frais de déplacement. Mais le président ne peut cumuler plus de $32 000 au titre de tous les postes qu'il occupe dans sa commission scolaire et au CSIM.

Le conseil des commissaires se réunit une ou deux fois par mois, selon les commissions scolaires. Par ailleurs, le commissaire peut être appelé à faire partie d'un comité de travail et il doit entretenir des liens avec les écoles, les groupes de citoyens ou de parents.

LITS DE LAITON

(garantie: laiton véritable)

À PARTIR DE 350,00$



AUJOURD'HUI de 2h à 5h

Achetez-les au prix du gros. Nous fabriquons et vendons directement au public. Disponibles dans toutes les grandeurs. Plus de 25 lits en stock. La vente se termine à 5 h.

Rendez-vous à nos entrepôts au: 16356 boul. Gouin ouest Pierrefonds

(Prendre la Transcanadienne direction ouest jusqu'à St-Charles (sortie 50) nord, jusqu'au boul. Gouin.) Tél.: 694-6359

Simpsons MD

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Bons achats: pour l'été» encarté dans La Presse du samedi 7 mai 1983.

Page 9, article 3. Souliers. Blanc/bleu — pointures (avec ½) 8 à 12 et 12½ à 3; blanc/rouge — pointures (avec ½) 9 à 12 et 12½ à 3; blanc/jaune — pointures 9 à 12 et 13 à 3.

Page 19, article 1. Visière. Le prix de vente aurait dû se lire $5, non tel qu'indiqué.

Page 20, articles 4 et 5. Maillots de bain non disponibles en taille 7.

Page 22, article 3. Chemise de coupe ordinaire et non cintrée; le prix de vente aurait dû se lire $24.

Page 37, articles 4 et 7. Pantalons et shorts ne sont pas de confection canadienne.

Page 41, article 1. Maillot de golf aussi disponible en ton argent ou bleu roi.

Page 42, article 3. Pantalon en tissu 100% coton; disponible en blanc ou beige.

Page 47, Béquilles. 3.98 de plus.

Page 48, articles 1 à 4. Peinture: prix mentionnés s'appliquent à la peinture blanche seulement; frais supplémentaires pour couleurs mélangées.

Page 50, article 1. Remise: portes plates; la couleur aurait dû se lire beige canné/séquoia.

Page 50, article 4. Tondeuse: ramasse-gazon non inclus.

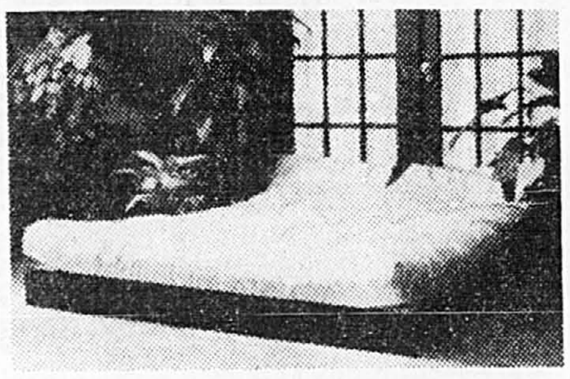
Page 51, article 4. La description de la tondeuse aurait dû se lire 8 amp, le prix de vente, $114.

Page 53, article 1. Le prix de l'ordinateur aurait dû se lire $359 et **comprend** l'enregistreur de programmes.

Simpsons regrette tout inconvénient causé par ces erreurs.

QUOI DE NEUF CHEZ FUTONIA?

Les futons, naturellement!



En tant que fabricants montréalais du vrai futon, nous sommes heureux de vous faire découvrir une nouvelle gamme de merveilleux matelas d'inspiration japonaise.

Il y a maintenant des futons pour tous les goûts — du style traditionnel japonais au super modèle luxueux.

Faites-en l'expérience. Venez admirer la grande qualité des matériaux et de la finition. Nous en sommes fiers.

P.S. Certains ensembles à prix d'aubaines

370A, rue Duluth est Montréal 843-4739
307, Lakeshore Rd.
Pointe-Claire Village 694-8786

FUTONIA Inc.

URGEL BOURGIE LIMITÉE

La sécurité des pré-arrangements

Les pré-arrangements, c'est une entente que vous concluez vous-même avec la maison Urgel Bourgie Limitée. Parmi la gamme des services, vous déterminez ceux que vous voulez voir assurés. C'est une sage précaution, comme l'assurance-vie et le testament.

Les pré-arrangements, un choix logique

Les pré-arrangements vous permettent de faire en sorte que vos convictions soient reconnues et respectées. Le coût final des pré-arrangements ne changera pas, quel que soit le temps écoulé depuis la signature de l'entente. En cas d'annulation, le montant total sera remboursé. La maison Urgel Bourgie Limitée atteste votre dépôt dans un compte en fiducie au moyen d'un reçu émis directement par la Banque Nationale.

Conseiller spécial

M. Pierre Rousseau (932-2225), conseiller en pré-arrangements, est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions à ce sujet.

URGEL BOURGIE LIMITÉE

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur les pré-arrangements et autres services offerts par la maison Urgel Bourgie Limitée.

NOM: UB-04-82

ADRESSE:

CODE POSTAL TÉL.:

Urgel Bourgie Limitée
2630, rue Notre-Dame ouest, Montréal (Québec) H3J 1N8
Tél.: (514) 932-2225

L.P. 7-5-83

Simpsons présente «Clarins» directement de Paris



Une toute nouvelle gamme de produits pour soins de la peau

Une nouveauté chez Simpsons! Le traitement total de la peau par «Clarins» pour raffermir, raffiner et tonifier l'épiderme... de la tête aux pieds.

«Clarins» est la solution aux problèmes-beauté de la femme moderne. Ces produits, à base d'éléments naturels tels germes de blé, concombres, élastine, ont subi des tests intensifs par des dermatologues spécialisés.

Pour votre visage, nous vous offrons une gelée qui aidera à diminuer les boursouflures sous les yeux et une lotion astringente ne contenant pas d'alcool.

Pour votre corps, essayez le programme pour les seins, une crème qui aide à raffiner et desquamer la peau, une huile qui prévient les vergetures et un traitement d'amincissement de trois mois; il comprend des produits de bain raffermissants et astringent pour le corps.

Venez chez Simpsons découvrir la toute nouvelle gamme de produits «Clarins» pour le corps. Elle nous arrive directement de Paris... tout spécialement pour vous.

Rayon 204, produits de beauté, au rez-de-chaussée, centre-ville seulement.

Pour achat en personne seulement.

Simpsons, c'est la solution!

Simpsons MD

Un outil indispensable! Ensemble ordinateur «Atari» offert à prix spécial!

$359

Bon achat Simpsons

Simpsons, c'est la solution! Voici l'ordinateur «Atari» avec enregistreur de données, maintenant offert à un bas prix spécial. Comment? Grâce à une «innovation aubaine» «Atari», nous sommes en mesure de vous proposer cet ensemble à un prix vraiment abordable. Procurez-vous le vôtre dès aujourd'hui!

• ORDINATEUR «ATARI 400». Ce merveilleux appareil initie tous les membres de la famille au monde de l'informatique. Touches alphabétiques, numériques et graphiques; touches-fonctions; mémoire 16K.

De plus... cet ordinateur est conçu pour s'adapter à tous vos besoins informatiques; choix de nombreux programmes pour jeux vidéo, budget familial, traitement de textes et plusieurs autres! Livret d'instructions étape-par-étape et cartouche «Basic» inclus.
ENREGISTREUR DE DONNÉES «ATARI 410» emmagasine et ré-enregistre programmes sur cassettes.

• LEVIER DE CONTRÔLE «ATARI». Non représenté. Bon achat Simpsons, pai. **29,95**

CARTOUCHES «ATARI»:	Bon achat Simpsons
«STAR RAIDERS»	56,95
«CENTIPEDE»	56,95
«ENVAHISSEURS DE L'ESPACE»	46,95
«GALAXIAN»	56,95
Non représentés:	
PROGRAMME «LISTE D'ADRESSES»	39,95
PROGRAMME «BUDGET FAMILIAL»	59,95
«PROGRAMMING 1»	39,95

Rayon 203, ordinateurs, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno. *Venez...ou* **COMPOSEZ 842-7221**





Maintenant jusqu'au samedi 28 mai

Consultez le cahier de 72 pages Simpsons «Bons achats: pour l'été» encarté dans le journal d'aujourd'hui. Tenues estivales, accessoires de voyage, articles de sport, meubles de jardin... tout pour passer l'été en beauté.

Simpsons MD

Simpsons ACTION CARD · CARTE D'ACTION · 1 123 456 789 0 — La Baie — VISA — AMERICAN EXPRESS — MasterCard

Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

CENTRE-VILLE – Ste-Catherine et Metcalfe
FAIRVIEW – Pointe-Claire
GALERIES D'ANJOU – Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL – Chomedey, Laval
LES PROMENADES ST-BRUNO – St-Bruno